



BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ DES FOUILLES
ARCHÉOLOGIQUES
ET DES MONUMENTS
HISTORIQUES DE
— L'YONNE



L'ÉGLISE NOTRE-DAME
DE SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY

AUXERRE

L'HYPOTHÈSE DU SÉJOUR DE SAINT PATRICK
LES BAIES DU IX^e SIÈCLE DES CRYPTES DE SAINT-GERMAIN
LA SEPULTURE DE L'ÉVÊQUE VIGILE (VII^e SIÈCLE)
LA VOIE D'AGRIPPA DE LYON A BOULOGNE

LA PUISAYE

LES PEINTURES MURALES DE SAINT-PIERRE DE MOUTIERS
NOUVELLES SEPULTURES MÉROVINGIENNES A SAINTS

UN HAUT LIEU ÉPIQUE : LE MONT LASOIS
GIRART DE ROUSSILLON

UN AN DE LA VIE DE NOTRE SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIERES

DUBOURG-NOVES (Pierre)	
L'église Notre-Dame de Saint-Père-sous-Vézelay.	
La sculpture et les inscriptions. Origines de l'édifice	1
ATSMA (Hartmut)	
L'hypothèse du séjour de saint Patrick auprès	
de saint Germain d'Auxerre	17
SAUR (Jean-Marc)	
Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre	
Quatre baies à ébrasement du IX ^e siècle	23
LEMAN (Pierre)	
La voie d'Agrippa et la voie orientale	
d'après les textes et l'archéologie	29
LABBÉ (Alain)	
Un haut lieu épique : le Mont Lassois	35
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Le sarcophage de saint Vigile, évêque d'Auxerre	53
Nouveaux sarcophages mérovingiens de Saints-en-Puisaye	59
BARBIER (Marc)	
Une cave du Moyen Age à Saint-Martin-du-Tertre	61
COLLETTE (Bernard)	
Les monuments historiques dans l'Yonne en 1987	67
PELISSIER (René et Suzanne)	
Peintures murales de Saint-Pierre de Moutiers	69
CARON (Jean-Dominique et Monique)	
Les activités et la vie de notre société	85
Voyages : Troyes et la Champagne	91
LE BLAY (Jean-Claude)	
Les sépultures de Merry-Sec	95
DEMAUX (Germaine)	
Bibliographie de l'année 1987. Travaux de nos collègues	96

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S. F. A. Y. ou directement à :

- M. Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.17.67.
- M. Jean-Paul THEVENOT, directeur des Antiquités préhistoriques de la Région Bourgogne, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.15.85.
- M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments historiques, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.
- M. Bernard COLLETTE, inspecteur général des Monuments historiques, Palais National, 77300 Fontainebleau, tél. 64.22.21.85.

Illustration de la couverture :

Le joueur de cornemuse de Moutiers (dessin de G.-R. DELAHAYE)

L'église Notre-Dame de Saint-Père-sous-Vézelay

La sculpture et les inscriptions Origines de l'édifice

par Pierre DUBOURG-NOVES

En 1907, Charles Porée (1), parlant de l'église Saint-Pierre-le-Vieux, aujourd'hui ruinée, s'exprimait en ces termes : « D'après la tradition (elle) marque l'emplacement du monastère fondé en 859 par Girart de Roussillon, détruit peu après, et transféré sur le sommet de la montagne voisine de Vézelay ». Les travaux de M. René Louis ont précisé depuis ce qui revenait à la légende, à l'archéologie et à l'histoire, et ont fait apparaître notamment comme hautement probable la présence d'une fondation monastique à trois églises : Saint-Père (ou Saint-Pierre)-le-Vieux, existant au midi près de la Porte de Pierre-Perthuis sous forme d'un édifice ruiné du XI^e s., ci-dessus mentionné, où apparaissent des remplois préromans, une église Notre-Dame au nord, devenue paroissiale en 1567 seulement, enfin une église Saint-Jean vers l'est, entre cette dernière et le site celtique romanisé des « Fontaines Salées » : il en reste un pan de mur isolé de peu d'apparence, mais des fouilles ont montré qu'elle avait été construite sur des substructions gallo-romaines; le vocable de Saint-Jean-Baptiste et la présence de la « Fontaine du feu » ont fait supposer qu'il s'agissait d'un baptistère (2). Cette répartition en triangle est caractéristique de plusieurs fondations carolingiennes, parmi lesquelles figure le célèbre monastère de Saint-Riquier et cet autre, géographiquement beaucoup plus proche, qu'était celui de Saint-Julien d'Auxerre.

Les invasions normandes de la fin du IX^e s. amenèrent en 887 le repli et la reconstruction du monastère sur la colline voisine de Vézelay, plus facile à défendre; mais on voit par l'exemple de Saint-Pierre-le-Vieux que les édifices de la vallée furent tant bien que mal réparés puis reconstruits. L'église Notre-Dame, pour sa part, devait être l'objet d'une réédification fort remarquable au XIII^e s. N'étant pas paroisse, comme Saint-Pierre-le-Vieux, on s'interroge sur le temporel qui permit l'érection d'une œuvre aussi somptueuse, vu qu'on ne trouve à son origine « *ne terre ne possession* », et que cette église « *rente n'a ne seigneurie* », situation insolite que rappelle encore, au XV^e s., une plaque posée sur l'ébrasement méridional du porche (3). Avant de s'interroger à ce sujet il convient, pour tenter de définir la

spécificité de cette église, d'en examiner brièvement l'architecture, puis, plus longuement dans un second temps, le programme sculpté.

L'ARCHITECTURE

Notre-Dame de Saint-Père-sous-Vézelay se présente à nous comme un édifice entièrement gothique, avec une nef sans transept encadrée de collatéraux suivie d'une abside qu'entoure un déambulatoire à trois chapelles rayonnantes. Elle est précédée d'un vaste porche ouvert, accolé à la façade. Une haute tour unique à l'angle nord-est de la nef domine l'église. En élévation, le vaisseau central est à deux étages, grands arcs et fenêtres hautes, avec une coursière à la base de ces dernières. L'ensemble n'est pas homogène. À l'extrême fin du XII^e s. ou au tout début du suivant, on commença l'église actuelle par une enveloppe extérieure d'une grande simplicité. Les murs des collatéraux de la nef, qui seuls en subsistent, sont construits en moyen appareil allongé peu régulier, percés de simples lancettes au cintre brisé, et il est fort possible que la paroi extérieure du chevet se soit présentée avec un dépouillement égal. Ce dernier possédait peut-être un déambulatoire sans chapelles tel qu'en comporte par exemple, vers les années 1200, Saint-Martin de Chablis (4), soit, plus simplement, une abside; à moins que le souvenir d'une rotonde orientale carolingienne, telle qu'en ont connu les églises superposées de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Pierre de Flavigny ne se soit perpétué, comme l'a suggéré M. René Louis, dans le plan de l'église du XIII^e s., qui aurait commandé à son tour le plan du chevet actuel. Mais il faut signaler dans cette partie de l'édifice l'absence de tout vestige antérieur à son état le plus récent. Car le chevet actuel a été rebâti avec trois absidioles dans la première moitié du XIV^e s., datation proposée à juste titre par M. Y. Bruand (5). L'abbé Pissier, en 1902, conjecturait que les piles et les grands arcs du rond-point, sans doute trop faibles, avaient été reprises en sous-œuvre. Un examen détaillé fait pencher pour une reconstruction complète, avec remploi de certains matériaux, notamment des chapiteaux (6).

M. Y. Bruand souligne que tous les auteurs s'accordent à situer la nef principale vers le milieu du XIII^e s. On peut même ajouter que, construite d'est en ouest, elle a dû être élevée rapidement dans la décennie 1230-1240, les parentés avec Notre-Dame de Cluny, tôt rebâtie, après l'incendie de 1233 (7), et avec le modèle prestigieux offert par le chœur de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, achevé en 1234 à la mort de l'évêque Henri de Villeneuve (8), plaident pour une semblable datation. On monta alors le rez-de-chaussée d'une façade à portail unique disposée pour recevoir deux tours latérales, dont seule celle du nord fut menée à bien. Le portail, qu'on avait prévu d'abriter sous un dais, petit porche réduit sans doute à une seule travée, possède un intéressant programme sculpté très mutilé sur lequel on reviendra. Un autre atelier œuvra aux parties hautes de la façade, comportant une rose qui fut probablement soulignée par des lancettes avant la restauration du XIX^e s. qui ne les rétablit pas (9), rose surmontée d'un pignon élané porteur de statues, qu'on n'a pas manqué de rapprocher du pignon de l'antéglise de la Madeleine de Vézelay (10). Ceux qui ont pris parti quant au sens de l'influence exercée d'un pignon à l'autre penchent pour l'antériorité de Saint-Père (11). Mais le pignon de Vézelay est parfaitement adapté à la structure générale des parties hautes du narthex, à l'éclairage duquel contribuent ses hautes baies parallèles, tandis qu'à Saint-Père, c'est la rose qui correspond logiquement à l'étage des fenêtres hautes de la nef, et le pignon se dresse, pour sa part, très au-dessus de la ligne faîtière. On est donc amené à croire que les constructeurs de Saint-Père ont ajouté après coup une superstructure dont le proche et original modèle leur paraissait séduisant. C'est immédiatement après qu'on monta les étages supérieurs de la tour, décorée de grands anges et de guerriers en médaillons.

Les apports du milieu du siècle relèvent plus de la sculpture que de l'architecture. C'est d'abord un second portail, aujourd'hui aveugle, qui vient au midi remplacer une ouverture dont seule subsiste le linteau. La *Crucifixion* au tympan, la *Parabole des Vierges sages et des Vierges folles* dans les voussures, enrichissent l'iconographie déjà en place. Dans le même temps et le même style, deux enfeus prennent place à l'intérieur des murs de la cinquième travée des collatéraux, se faisant face l'un au nord, l'autre au midi. Puis, postérieurement, apparaît la tombe de Guibour, femme de Hugues Gaudry. Jadis dans l'église, elle touche depuis son transfert l'ébrasement nord du portail. Œuvre modeste, elle offre pour nous l'intérêt d'être le seul élément daté – 1258 – de toute l'église. Enfin, constituant le terme des efforts menés pour embellir le nouvel édifice, le vaste porche actuel voit le jour. On le présente généralement comme une œuvre de la fin du XIII^e s. ou du début du suivant (12). Un abondant ensemble de sculp-

tures accompagne un tympan consacré au Jugement Dernier.

Les historiens ont rapporté les malheurs subis par le village de Saint-Père à partir de 1360 (13). Cela explique la présence d'importantes restaurations qui ont affecté le chœur et le porche occidental de Notre-Dame. On les a dites terminées en 1449, au témoignage, à cette date, d'un texte relatif à la vente des poulies ayant servi aux travaux de l'église et cédées aux échevins d'Avallon pour la réparation de leur tour de l'Horloge (14). C'est oublier qu'au XV^e s. c'est Saint-Pierre-le-Vieux qui est l'église paroissiale et que l'indication chronologique ne vaut pas pour Notre-Dame. C'est plus vraisemblablement après le passage des troupes de Louis XI, en 1465, qu'il y a lieu de situer les abondantes reprises en style flamboyant du porche et une restauration poussée des parties hautes du chœur, où la pierre noire d'Asquins remplace, comme dans les constructions du XIV^e s., le calcaire blanc-rosé de Tharouiseau. Et l'on peut conjecturer, malgré l'absence de textes, qu'une libéralité du roi réparant les ravages de ses troupes correspondrait assez bien à cette religiosité inquiète et méticuleuse, empreinte de quelque superstition, qui caractérisait Louis XI. Or il y a dans le chœur deux chapiteaux qui portent les extrémités du formeret qui encadre la baie d'axe. Ils ont été donnés à tort par M. Y. Bruand comme des remplois de l'église romane; mais il s'agit en fait d'un groupe de danseurs, opposé à un groupe de musiciens, qui portent des costumes caractéristiques du temps de Louis XII ou de Charles VIII. Et ils sont issus du même ciseau que les petits personnages sculptés sur la plaque commémorative incrustée sur la façade du porche occidental. Ces quelques jalons posés, il est maintenant possible de passer à un examen plus détaillé du programme sculpté, en suivant l'ordre chronologique que nous proposons pour ses différentes parties.

LA SCULPTURE DE SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY

1) Les clés des ogives de la nef

On peut passer rapidement sur ce premier témoignage de la sculpture à l'église Notre-Dame. Ces clés sont caractéristiques du gothique du second tiers du XIII^e s. par leur style, et les thèmes en sont très répandus : *Femme orante*, *Ange tenant un phylactère*, *Agneau crucifère*, *Vierge à l'Enfant* alternent avec trois clés élégantes à décor végétal. Toutefois, on peut s'interroger sur l'emplacement réel occupé par le beau *Christ bénissant* conservé au Musée de Saint-Père sur une clé qui a été préparée pour recevoir *sept nervures* d'ogives. Il a été publié par M. Bruand comme ayant occupé la clé du rond-point où il aurait alors précédé (?) la *femme orante* qu'on y voit. L'amorce des sept nervures

montre que cette clé a été taillée pour un rond-point avec une nervure dans l'axe. Or cette disposition, dans les absides, ne se rencontre qu'en des édifices de la fin du Moyen Âge, comme Saint-Maclou de Rouen ou la cathédrale de Pampelune; encore y est-elle rare. Elle est, en revanche, dès le milieu du XII^e s., employée dans des absidioles à déambulatoire de grands édifices : Saint-Denis, et d'autres chœurs qui s'en inspirent, proches comme Saint-Germain-des-Prés ou lointains comme la cathédrale d'Avila. Parmi ces chœurs où les chapelles ont une nervure axiale se trouve aussi celui de la Madeleine de Vézelay, refait au XIII^e s. Il y aurait là une présomption, à Saint-Père, de l'existence d'au moins une absidiole d'axe greffée, avec ou sans déambulatoire, sur l'abside disparue élevée au XIII^e s. en même temps que la nef (15).



Le Christ bénissant. Musée de Saint-Père

2) Les chapiteaux des grandes arcades et les culots de la nef

Les chapiteaux des colonnes de la nef sont à crochets et leur sculpture est caractéristique de la sculpture du nord de la France à la fin du premiers tiers du XIII^e s. Plus intéressants, les culots à personnages qui reçoivent le bas des piles composées montant vers l'étage des fenêtres hautes et les voûtes sont d'une évidente parenté avec les nombreux éléments décoratifs végétaux ou à figuration humaine qui subsistent encore en différents endroits du chœur de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre. Mais serait-on tenté, à Saint-Père, d'opposer, entre les quatrième et cinquième travée, le culot sud, portant l'effigie (mutilée) du *Mauvais riche*, avec sa bourse pendue au cou et dont les oreilles accueillent

les propos délétères de petits monstres démoniaques, et le culot correspondant au nord, pour voir dans ce personnage en buste la personnification du *Bon riche*, c'est-à-dire du donateur ? Il est assurément plus sage de considérer dans cet ensemble les masques inexplicables (il en existe un fort grimaçant) comme de simples figures de genre.

3) Le portail occidental et son programme

Les fortes mutilations qui l'ont affecté, au XVI^e siècle du fait des Huguenots de Théodore de Bèze et sous la Révolution, les pierres brutes qui ont remplacé au XIX^e siècle les arrachements de statues mutilées, en vue d'une restauration envisagée d'abord par Viollet-le-Duc puis par Boeswillwald (et jamais réalisée) ne nous permettent plus de déterminer avec certitude son iconographie dans le détail. Il faut pour cela se référer aux témoignages anciens dont les données, si elles sont contradictoires, n'en présentent pas moins un vif intérêt.

Ce qui subsiste en place, c'est un tympan échancré de deux trilobes. Dans la partie supérieure de l'espace tympanal, se voient encore deux anges thuriféraires encadrant un nimbe crucifère, le reste étant remplacé par des pierres brutes du siècle dernier. Un trumeau refait le soutient. Les piédroits à plusieurs colonnettes et chapiteaux anciens qui reçoivent les voussures possèdent des culots et des dais à décor d'architectures, en partie brisés, mais raffinés dans leur facture. Ils abritaient deux statues disparues.

Dans le tome VII de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture...*, Viollet-le-Duc, qui a vu l'ensemble mutilé et en donne un dessin, hélas « restitué », écrit qu'il y avait au trumeau « un Saint-Pierre très près du sol » et qu'au-dessus du dais qui couronnait cette statue était le buste d'un roi, « probablement David », supportant une figure assise du Sauveur entre les anges. Il signale la disparition des statues latérales sans émettre d'hypothèse quant à leur identification et date l'ensemble des années 1240 (16). L'abbé Pissier, d'après l'assertion de Louis Flandin, qui avait vu le portail, en 1843, avant l'intervention de Viollet-le-Duc, met au trumeau un « Père Eternel » et, au-dessus, un personnage « représentant certainement le Christ », à cause du nimbe crucifère et des deux anges. Le même rappelle dans une note un procès-verbal de visite de l'évêque d'Autun, daté de 1724, selon lequel on décrivait au trumeau la Vierge et, dans les deux niches des piédroits à droite, l'ange Gabriel portant un phylactère où se lisait le mot *Ave* et, à gauche, sainte Elisabeth saluant sa parente. Au-dessus, c'est-à-dire au tympan, on voyait le Christ bénissant sa Mère, porté sur la pierre en encorbellement où était sculpté le « *roi David* » (17).

Que pouvons-nous tirer de cela ? D'abord mettre partiellement en doute l'exactitude d'interprétation du procès-verbal de 1724, étant donné l'ignorance que le XVIII^e s. manifestait pour l'iconographie chrétienne médiévale. Un point, toutefois, reste acquis : la présence de l'ange de l'Annonciation, identifié par une inscription, dans l'ébrasement de droite. Mettre Elisabeth en pendant de l'ange Gabriel est une évidente méprise ; la statue de femme sans doute très abîmée qui lui faisait face était sans contredit la Vierge de l'Annonciation. De tout cela ne restent, on l'a vu, que les culots et les dais à tourelles crénelées. Quant au personnage du trumeau, deux témoins y ont vu un homme : Louis Flandin, qui l'a identifié au *Père Eternel*, et Viollet-le-Duc, juge assurément plus expérimenté, à *saint Pierre*, ce à quoi l'incitait la toponymie locale, proposition qui ne manque d'ailleurs pas de vraisemblance. Mais on peut aussi songer à *Jessé*, étant donné le vocable marial de l'église. L'accord se fait entre les exégètes, en termes plus ou moins catégoriques, sur le nom de *David* pour le personnage disparu qui ornait la console soutenant l'effigie centrale du tympan. M. René Louis pense identifier cette dernière avec une *Vierge assise* de belle qualité, tenant l'*Enfant*, l'un et l'autre aujourd'hui



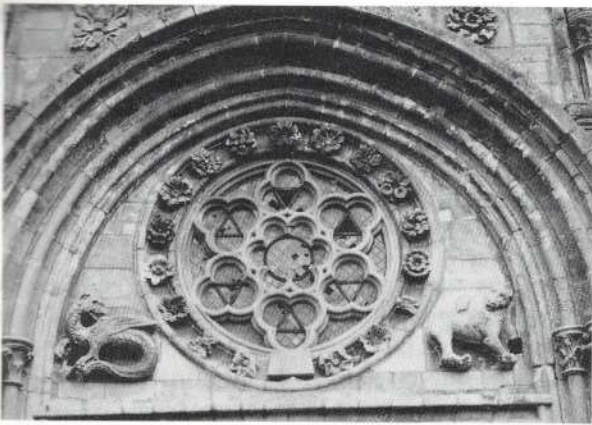
Vierge à l'Enfant. Musée de Saint-Père

décapités ; ils sont abrités dans le musée voisin. Le groupe est polychrome, comme les anges thuriféraires restés en place, et manifeste clairement la même appartenance stylistique et chronologique, autour des années 1235-1240. On doit à ce sujet remarquer que le dessin « restitué » de Viollet-le-Duc, d'ailleurs assez sommaire, indique pour la position des genoux, le drapé du personnage assis et le mouvement de sa main droite, des dispositions assez semblables à celles de la *Vierge* conservée. Il n'est pas moins remarquable de constater qu'en arrière de la tête disparue de l'enfant, on ne voit pas de nimbe (et il ne semble pas qu'il y en ait jamais eu). Ainsi se justifierait la présence sur le tympan, insolite à première vue, d'un nimbe crucifère derrière la tête de la Vierge. La cohérence qui se dégagerait d'un ensemble iconographique ainsi restitué – avec des incertitudes que nous avons fortement marquées – n'a d'égale que la qualité plastique des parties conservées, en place ou au musée, et qui justifient pleinement les mots « artiste de premier ordre », venus spontanément sous la plume de Viollet-le-Duc. Cette appréciation peut s'appliquer aussi bien aux éléments floraux et aux architectures sculptées qu'à ce qui subsiste des figures.

L'examen des ébrasements montre, comme on l'a dit plus haut, qu'on avait prévu, sinon construit, un petit porche ou dais protégeant le portail sans couper, comme c'est le cas aujourd'hui, la liaison visuelle entre ce dernier et les parties médianes et supérieures du frontispice. C'est sans doute un peu plus tard que l'on pratiqua au sud de ce portail l'ouverture dont il a été question, peut-être une petite rose dans un encadrement carré, qui ferait rapidement place à un second portail sur lequel on reviendra (18).

4) La grande rose et le pignon

Il faut faire momentanément abstraction du vaste porche actuel, un peu disproportionné au reste de l'église malgré ses qualités intrinsèques, pour concevoir l'unité primitive d'une façade élancée qui surmontait ce beau portail d'une rose, symbole marial beaucoup plus visible à l'origine. Elle s'est conservé intacte, si les lancettes qui la soulignaient (19) ont disparu dans la restauration, comme on l'a dit, car elle a été protégée par l'arc de décharge à la mouluration opulente qui se projette en avant. Ses écoinçons inférieurs portent, de gauche à droite, un lion et un dragon de pierre qui matérialisent l'antique promesse faite au Messie dans le psaume et réalisée par le Christ : « *et conculcabis leonem et draconem* » (20). Il est significatif que cet arc d'encadrement repose sur deux figures représentant, au nord, un démon cornu et, au midi, un bouc, tandis que le pourtour de la rose elle-même s'adonne d'un exubérant décor floral, si caractéristique des meilleures créations bourguignonnes – et l'on songe, là encore, avec insistance, au décor du même genre prodigué à Notre-Dame de Cluny.



La rose de la façade

La présence de tailleurs de pierre d'origine et de formation différente se manifeste par l'apparition de tailloirs circulaires aux chapiteaux des arcatures qui couvrent le nu des murs, à l'étage correspondant, tant dans la tour nord que dans la tour sud inachevée. On retrouve cette même forme comme couronnement des socles élancés qui, dans les sept hautes niches du pignon, supportent une série de vigoureuses statues sur l'identité desquelles l'accord s'est fait sans trop de divergences entre les commentateurs : au sommet de cette disposition triangulaire trône le *Christ* assis tenant le Livre, abrité sous un dais et couronné par les anges; l'image se retrouve presque semblable au sommet du pignon de Vézelay, mais elle surmonte ici un *Saint Etienne* debout porteur d'un livre, vraisemblablement l'Evangile, ce qui est une façon d'assimiler aux apôtres ce disciple, précoce martyr, qui tient une si grande place dans l'hagiographie de l'église de Gaule. Les deux niches voisines contiennent, au nord, *la Vierge* et, au midi, *Sainte Anne*, selon Viollet-le-Duc, mais plus vraisemblablement, d'après Pissier et les commentateurs qui l'ont suivi, *La Madeleine* tenant en main un vase de parfum de forme ovoïde. Puis viennent, au nord, *Saint Pierre* avec la clé, au sud *Saint Paul* portant l'épée. Les deux niches suivantes abritent respectivement *Saint André* portant sa croix en X et *Saint Jean l'Evangéliste*, avec un immense calame à la main. Les figures extrêmes, où Viollet-le-Duc voit prudemment « deux apôtres » sont, par Pissier, identifiées, toujours du nord au sud, à *Saint Jacques le Majeur*, grâce à son bourdon, et, au sud, peut-être à *Saint Jude*, par souci de symétrie. Leur qualité élevée a toujours été reconnue.

5) Les statues de la tour nord

Elles sont constituées d'anges superposés, plantés aux angles dans les derniers étages. Certains, qui sont intacts, sonnent de la trompe, ce qui lie au thème marial celui du *Jugement Dernier*. Par ailleurs, au dernier

étage, des médaillons comportent des figures de guerriers. On a voulu, sous le prétexte que l'un ou l'autre d'entre eux paraît combattre un monstre, en faire les éléments d'une Psychomachie. Mais l'alternance des médaillons, dont l'un reproduit une grosse ammonite, d'autres portant simplement un décor à feuillage, ne permet pas de donner créance à cette interprétation.

Telle s'embrassait d'un seul regard, vers 1250 ou peu après, cette remarquable façade au riche décor et dont Mérimée disait de façon lapidaire : « Elle est en beau ce que Vézelay est en grand » (21).

6) Les tombeaux des collatéraux

Sous la fenêtre de la cinquième travée du collatéral nord a été aménagé après coup un enfeu profond, dont l'arc trilobé ouvre sous un gâble à crochets, brisé dans sa partie haute; en avant se trouve une statue d'homme gisant sur une tombe parallélépipédique qui a été profanée et brisée par le devant. Tel commentateur a pensé voir ici l'effigie du fondateur de l'abbaye carolingienne, Girart de Roussillon (22); hypothèse difficilement soutenable quand on constate que le gisant ne porte aucun des attributs de la noblesse, ni cotte de maille, ni épée, ni écu, ni animal sous les pieds.

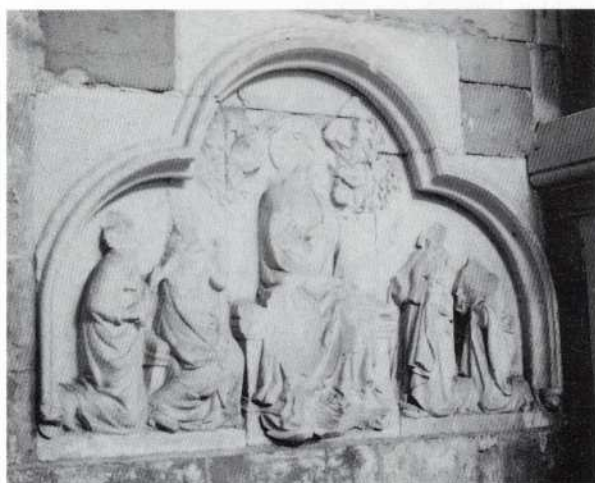
On voit, en pendant du côté méridional, un tombeau encore plus mutilé et que certains détails conservés peuvent faire estimer légèrement plus récent. M. René Louis rattache au gisant disparu de cet enfeu une tête de femme abritée au musée. Pissier a situé « au temps de Saint Louis » cet ensemble que Viollet-le-Duc faisait descendre exagérément vers 1300, mais plaçait avec bonheur dans la lignée fort abondante du tombeau, refait au milieu du XIII^e s., de Dagobert à Saint-Denis. Les deux auteurs ont concentré à juste titre leur attention sur les reliefs décapités (ou ce qui en reste) qui tapissent le fond de ces enfeus.



Enfeu du collatéral nord, partie centrale

Au centre du tombeau de l'homme, trône, en demi-relief, le *Christ-Juge*, le pied gauche posé sur un *suppedaneum*. A sa gauche, *Saint Pierre* agenouillé tend de la dextre un objet brisé où Viollet-le-Duc a vu une maquette de l'église, tandis que sa main gauche porte le vestige d'une clef. En pendant, la *Vierge* debout présente à son fils une forme allongée (réduite à l'état de trace) qui devait représenter l'âme du défunt sous l'apparence d'un enfant nu, comme l'écrit Pissier. Deux anges mutilés, un genou en terre, encadrent la scène. Ils balançaient des encensoirs aujourd'hui brisés, mais dont la trace est lisible. Ce relief peint de teintes légères et jadis doré, selon Viollet-le-Duc, était souligné, toujours d'après le même auteur, par une inscription « très effacée », aujourd'hui complètement disparue. Le même commentateur jugeait ces reliefs « de bon style ». C'est le moins qu'on puisse dire : la souplesse et la parfaite aisance des drapés et des attitudes font regretter la disparition des mains, des attributs et, surtout, des visages.

Le tombeau sud est plus ruiné encore. Pissier affirme qu'un architecte (on a peine à croire qu'il s'agisse de Boeswillwald !) en a fait araser les reliefs, aujourd'hui réduits à l'état de silhouettes sur le fond. On lit donc malaisément, sous une arcature trilobée mais cette fois-ci sans gâble, la présence d'un *Christ-Juge* tout à fait analogue au précédent dans son attitude. A sa droite, un personnage assis (la *Vierge*) présente un objet long (sans doute là encore une représentation de l'âme) tandis qu'à sa gauche un personnage de profil, genou en terre, tend ce qui n'est plus que le contour d'un objet circulaire. On peut conjecturer qu'il s'agit de *Saint Jean-Baptiste* tenant le disque crucifère avec l'Agneau Pascal. Deux anges, également réduits à un profil, complétaient les extrémités du relief. En présence de



Enfeu du croisillon sud

tant de destructions, on doit se réjouir d'autant plus de la miraculeuse conservation, sur les écoinçons du trilobe, de deux autres anges de petites dimensions, portés sur les nuées et tenant chacun un candélabre entre les mains. Le gisant a disparu, mais si l'on accepte l'identification de la tête proposée par M. R. Louis, nous pourrions nous trouver avec ces deux tombes en présence d'un couple.

Ces deux tombeaux, par la disposition générale de leur iconographie, diffèrent d'enfeus beaucoup plus nombreux où le mort est présenté à la Vierge assise, personnage intercesseur situé au centre et tenant l'Enfant sur un bras ou sur les genoux. Nous avons jadis étudié toute une série de ces figurations, parmi lesquelles l'enfeu peint de Neuville, reproduit au Musée des Monuments français, semble un exemple bien significatif (23).

Là encore se manifeste le parallélisme des préoccupations spirituelles et de leur traduction plastique, entre l'église de Saint-Père et la grande abbaye de la colline voisine (24), déjà constaté à propos du pignon ouest (25). Là encore, il semble que l'impulsion soit venue de la grande abbatiale et non l'inverse.

7) Les tombeaux de Vézelay

La dernière travée du collatéral nord de l'abbatiale Sainte-Madeleine possédait encore vers 1830 un enfeu très dégradé que Viollet-le-Duc a dessiné sommairement avant de le supprimer, en refaisant lisse le parement qui l'abritait. Ce dessin a été reproduit dans l'ouvrage de Mlle L. Saulnier et N. Stratford, *Sculptures oubliées de l'abbatiale de Vézelay* (26), tandis que les morceaux originaux que l'architecte avait recueillis dans le dépôt lapidaire par lui créé ont été inventoriés dans le même ouvrage, sous les numéros 158 à 161. On y voit deux anges dans les nuées tenant, comme dans le tombeau sud de Saint-Père, deux encensoirs en haut de leur course. Ils encadrent le nimbe crucifère d'un *Christ* dont la tête a disparu et dont le corps assis, très mutilé, laisse voir cependant la tunique à plis en volutes, entre les genoux écartés et les restes du manteau à plis en V. Le pied droit repose sur un lion passant à dextre, lui-même reposant sur un petit socle rocheux à cupules, et le pied gauche sur un animal laineux décapité, à longues mèches de poils parallèles, bélier ou bouc, passant à senestre. Autour de ce Christ sont disposés quatre personnages. L'un, debout à sa droite, est très incomplet; les plis tombant de sa tunique dessinent une cassure au niveau du pied gauche chaussé dont on aperçoit la pointe, tandis que le bras gauche replié serre les plis d'un manteau contre le buste. L'extrémité de droite du relief, limitée en hauteur par le rebord inférieur du trilobe, abrite un homme de profil, les deux genoux au sol,

tenant une crosse; sur sa tête très martelée, dépourvue de nimbe, on distingue une mitre dont les fanons pendent dans le dos. A gauche du Christ vient d'abord un homme de profil, les deux genoux à terre, le manteau tiré montrant des plis horizontaux et obliques et un plan vertical tombant sur le devant. Sa tête est détruite; il en reste le nimbe. Il est suivi d'un autre homme, nimbé et dont la tête a aussi disparu, agenouillé comme lui, tenant la hampe de ce qui fut peut-être une crosse; les restes d'une coule surmontent les plis tombants qui dessinent le dos; on aperçoit encore l'un de ses poignets près de la hampe. Ce relief, dont l'état de mutilation interdit une interprétation plus poussée, est suffisamment proche des tombeaux de Saint-Père par sa composition pour qu'on y décèle une intention commune. Ici, il s'agit d'un ecclésiastique de haut rang, peut-être un des abbés de la Madeleine, qui est présenté au Christ-Juge et entouré d'intercesseurs (27).

Mais cette représentation n'est pas unique à Vézelay. Dans le mur nord du croisillon septentrional, un autre enfeu trilobé, de calcaire plus clair que la paroi dans laquelle il a été incrusté, déploie une ordonnance en bien des points similaire au précédent et présente par bonheur un état plus satisfaisant de conservation. On y retrouve le Christ entre deux anges *thuriféraires* dans les nuées; à sa droite, la Vierge assise est suivie d'un Saint Pierre à genoux; à sa gauche, une sainte agenouillée – on songe à sainte Madeleine – paraît présenter l'âme du défunt dans les formes déjà décrites; elle est suivie d'un autre saint nimbé à genoux, dont le dos se courbe pour épouser la ligne du trilobe. Les têtes ont toutes disparu, les nimbes subsistent. Le trône du Christ est surélevé et son pied gauche est sur l'escabeau dans l'*attitude du Jugement*. Le style est très proche par sa qualité des enfeus précédemment évoqués.

On ne peut méconnaître l'intérêt très vif présenté par cette série iconographique, dont le modèle est peut-être à chercher dans une grande œuvre funéraire des ateliers royaux, élaborée au milieu du XIII^e s., à savoir le *tombeau de Dagobert* à Saint-Denis, dont la composition exceptionnelle par sa richesse et la complexité de ses intentions ne possède pas d'équivalent « auparavant ni plus tard », comme le souligne M. Erlande-Brandenburg (28), qui insiste sur sa « dualité stylistique » et ses parentés formelles avec les sculptures de Notre-Dame de Paris, tombeau que l'auteur place entre l'exécution de celles du croisillon nord et de celles du croisillon sud (29) et rapproche du portail mutilé qui ouvre au sud du transept dans la basilique dionysienne même, ainsi que des apôtres de la Sainte-Chapelle de Paris déposés au Musée de Cluny.

Le thème du Jugement occupe dans l'enfeu de Dagobert le registre supérieur du tympan, où il constitue le terme des tribulations *post mortem* de l'âme du roi,

assez largement développées sur les deux registres inférieurs. A Vézelay comme à Saint-Père, on ne retient donc dans un programme simplifié et condensé que l'épisode final, où l'âme du défunt est présentée au Souverain Juge en présence d'intercesseurs et d'anges. Mais aussi bien l'iconographie de ces quatre tympan que leur style, dans la mesure où il est encore possible de l'apprécier, montrent que ces œuvres constituent autant de reflets de la statuaire funéraire des ateliers royaux au milieu du siècle telle qu'elle culmine dans l'enfeu dionysien de Dagobert, reflets, on vient de le voir, simplifiés par rapport à ce modèle de grand luxe et de royale ostentation, mais doués chacun d'une originalité propre dans la présentation et l'agencement du thème essentiel, celui du Jugement.

8) Le portail de la Crucifixion à Notre-Dame

Les quatre reliefs qu'on vient d'étudier ne peuvent être séparés, chronologiquement aussi bien que stylistiquement, du portail aveugle incrusté dans la façade occidentale de Saint-Père, sans doute autour de 1250, au côté sud du portail de la Vierge. Il comprend essentiellement un tympan en arc brisé où se déploie une crucifixion à trois clous dont la Victime sacrificielle, très hanchée, se dresse sur une haute croix bien au-dessus de quatre personnages en ligne : Jean et la Vierge encadrés par Longin et Stéphanon. L'influence de l'art parisien est, ici encore, manifeste; mais la communauté de technique d'exécution avec les quatre enfeus ci-dessus décrits ne l'est pas moins et suggère, sinon l'identité absolue des exécutants, du moins une communauté d'atelier. Cette notion d'atelier s'impose à l'observateur, vu la différence de qualité de facture qu'on peut observer entre les parties de chacune des œuvres évoquées, différence qui affecte ici particulièrement les deux voussures encadrant le tympan. La voussure interne, moins large que l'autre, oppose, rappelons-le, cinq Vierges sages au nord à cinq Vierges folles au midi. Or, l'une de ces Vierges sages, témoignant d'une qualité égale à celui du tympan, est d'une facture nettement supérieure aux autres figurines de la voussure. Quant à la voussure externe plus large, aujourd'hui incomplète dans le haut, elle est veuve des statues qui emplissaient ses niches trilobées aux délicates ciselures; mais on pourrait avec vraisemblance lui rapporter un très beau Saint Jean l'Évangéliste décapité tenant encore le pied d'un calice disparu et qui, dans le musée voisin, évoque l'esthétique si vite, si longtemps et si largement imitée, dans le royaume et au-delà, des Apôtres de la Sainte-Chapelle de Saint Louis, dans le palais de la Cité.

9) La tombe de Guibour

Les sculptures qui viennent d'être examinées sont, de toute évidence, antérieures à la tombe de Guibour,

femme d'Hugues Gaudri, qui trépassa l'an du Seigneur 1258, comme en témoigne la belle inscription en onciales qui court sur deux côtés du couvercle :

CI : GIT : LA : FAMME : HVGVE : GAVDRI :
GVIBOVR : DEX : AIT : LARME : DE : LI : QVI :
TREPASSA : LOV : JOR : DE : LAPARICION :
DEX : LI : FACE : VERA : PERDV : AÑO : DNI :
M^o : CC^o : L^o : VIII^o



Tombeau de Guibour, face sud

Cette tombe, située primitivement, selon toute vraisemblance, dans le chœur disparu du XIII^e s. et déplacée sans doute au moment de sa reconstruction, a subi lors de son transfert une cassure et M. Bruand a judicieusement observé que le fragment cassé et disparu de l'inscription, à l'angle sud-est de la dalle du couvercle, avait été recopié sur le piédroit même du portail auquel il fut alors adossé (30). A la date de confection de ce tombeau, sans doute les praticiens de qualité, appelés à Vézelay pour les commandes funéraires qu'on a étudiées et qui avaient dû œuvrer dans le même temps à Saint-Père, étaient-ils repartis, car le seul décor figuré, bien modeste, de ce tombeau qu'on a voulu important par sa masse et ses éléments décoratifs, consiste en une *Main Divine bénissante* – très dégradée – qui occupe le centre d'un losange aux côtés concaves, à la jonction des bras d'une longue croix posée sur le couvercle bombé. Quant à la cuve, elle est simplement entourée sur ses diverses faces d'arcatures brisées géminées. L'absence de bons praticiens à la date indiquée, la rapidité des phases stylistiques dans les différents travaux de sculpture qu'on voit se succéder avant 1258 sont autant de raisons qui interdisent de faire descendre aux années 1250 les chapiteaux de l'intérieur et le décor du portail principal de la façade, comme on a parfois tenté de le faire. La situation de Saint-Père sur une route importante et près d'une grande abbaye qui était restée, malgré l'amorce de son déclin, attentive aux principaux courants artistiques de son temps, suffit à expliquer la précocité de l'accueil fait à Saint-Père aux modes nou-

velles à mesure qu'elles se manifestent. Il n'y a rien là d'un art attardé, ni provincial.

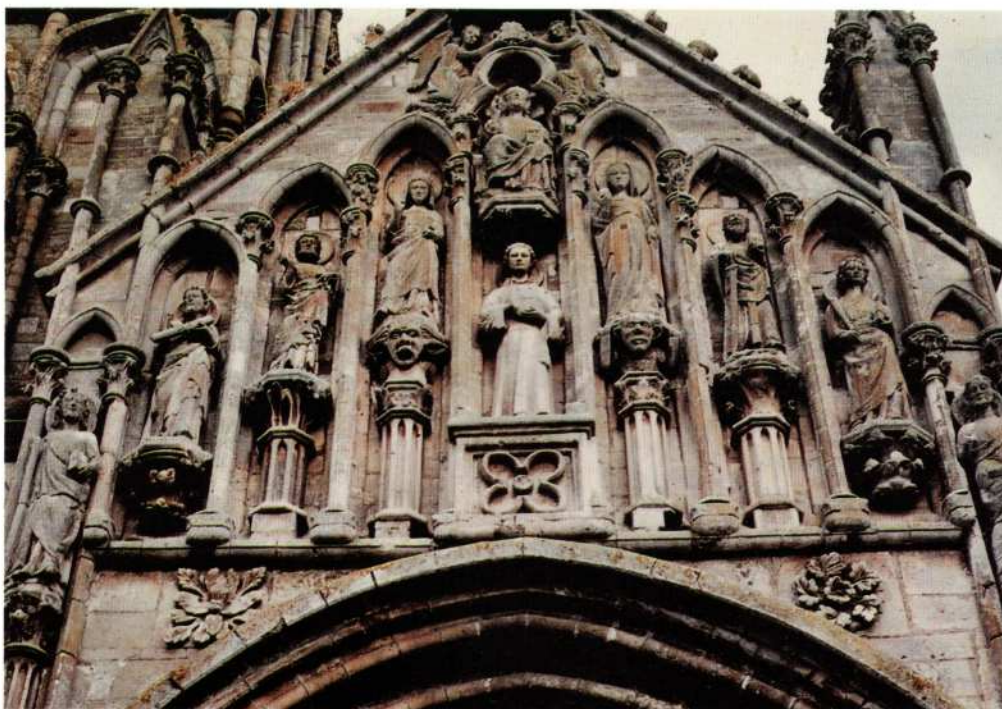
10) Les sculptures intérieures du grand porche

On a vu qu'un baldaquin modeste prévu à l'origine devait protéger le portail de la Vierge. Dans le porche, plus ambitieux, qui l'a remplacé autour des années 1300, les chapiteaux anciens qu'on voit à l'intérieur (ceux des quatre baies latérales ont été remplacés par Boeswillwald) rappellent, non moins que la modénature des supports et des nervures qui les accompagnent, combien l'influence de la Sainte-Chapelle de Paris s'est durablement répandue dans la seconde moitié du XIII^e s., en Bourgogne aussi bien qu'en Champagne, entre autres... On notera aussi l'influence de l'art parisien dans les six clés d'excellente qualité qui timbrent les voûtes. Autour d'un *Couronnement de la Vierge* dans son encadrement quadrilobé, morceau qui vient s'ajouter à l'iconographie mariale du plus ancien portail tout proche, les cinq autres clés rassemblent en d'harmonieuses dispositions (31) le chêne, la vigne et d'autres éléments de la flore largement répandus à cette époque dans les édifices de la France du Nord et ceux qui, ailleurs, en dérivent (32). Dans cette lumineuse salle ouverte (33), il y a lieu de mettre à part trois figures debout, en demi-relief, dans de riches encadrements : deux au revers du piédroit sud du portail principal de ce porche, la troisième contre le jambage nord de l'arcade méridionale qui l'accompagne.

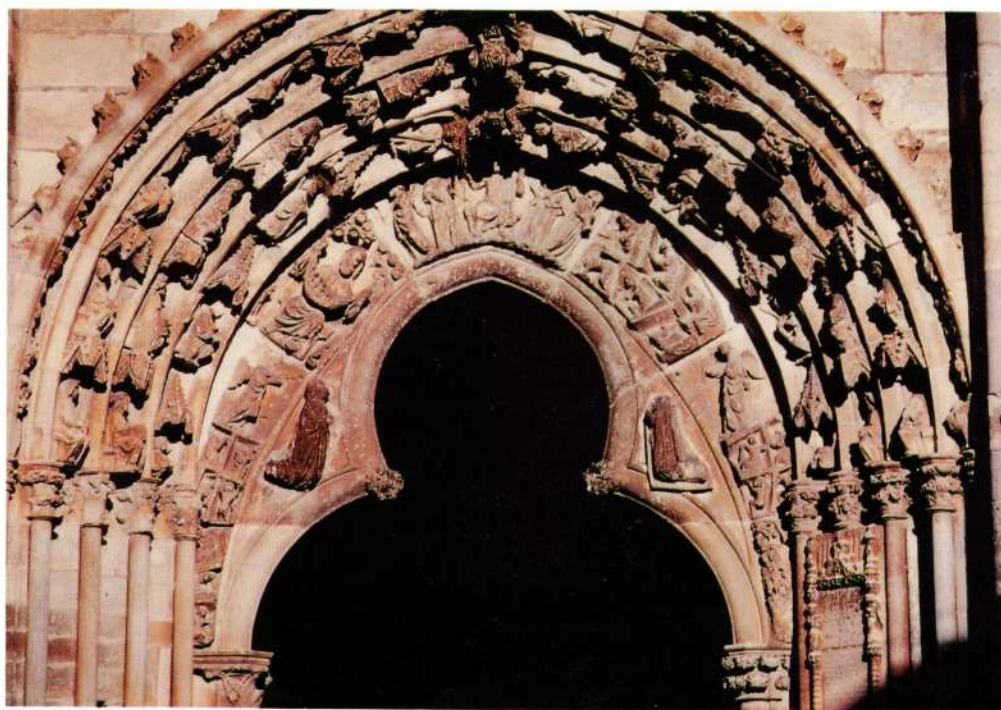


Porche. Clé aux feuilles de chênes

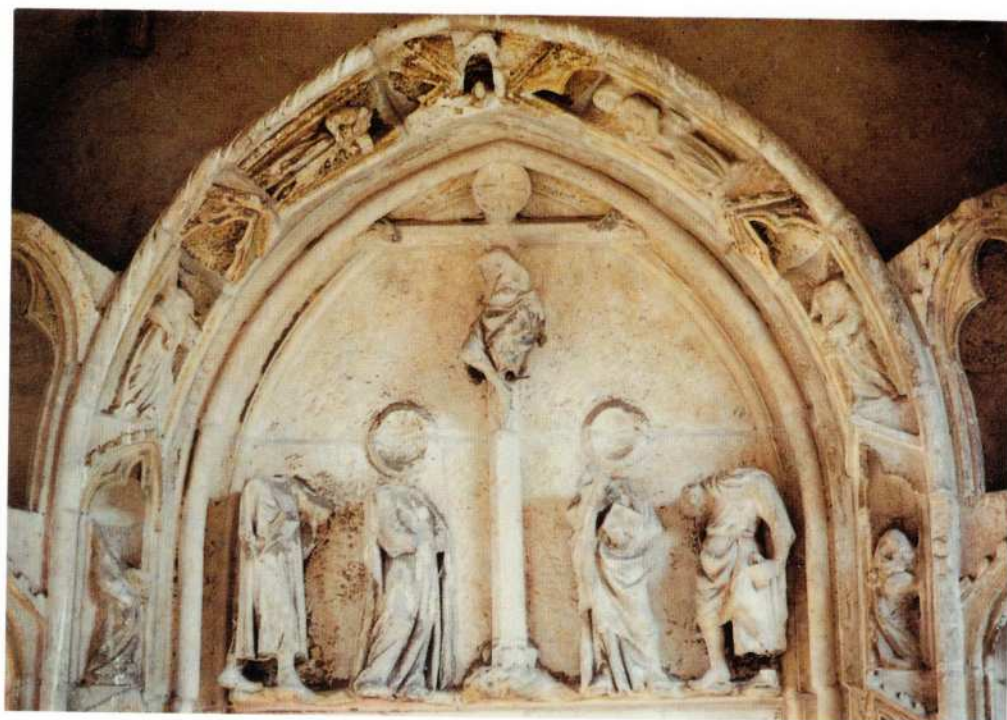
Elle ont intéressé l'abbé Pissier. Ce dernier rappelait, pour la mettre en doute, l'opinion qui voyait dans le couple représenté à droite, la femme avec un livre dans la main et l'homme tenant un modèle d'église gothique, Girart de Roussillon et son épouse Berthe; il les identifiait plutôt aux « fondateurs aujourd'hui in-



Le pignon occidental



Portail du porche, montrant les statues agenouillées des donateurs,
et, au-dessus, le Jugement Dernier



Tympan de la Crucifixion, sous le porche



Portail ouest. Tympan



Face ouest du tombeau de Guibour,
montrant le décor d'arcatures, l'inscription et la croix sur le couvercle



A gauche, Apôtre accompagnant les donateurs, au revers du porche;
à droite, détail du dais protégeant l'Apôtre



Au revers du porche. Les donateurs



Inscription en vers français
précisant les statuts très particuliers de l'église



Enfeu nord, à l'entrée du chœur, et gisant

connus de notre église » (34). Si, anticipant sur la description extérieure du porche, on souligne que les mêmes personnages s'y trouvent une seconde fois reproduits, en position d'orants, on ne peut manquer de constater l'insistance inhabituelle de cette présence des donateurs à l'époque considérée. Quant au personnage isolé, un peu en retrait, qui occupe le troisième encadrement en arrière du couple, il ne peut s'agir, comme l'écrivait L. Flandin, d'Eva, fille de Girart et de Berthe, mais d'une figure d'homme déroulant entre ses mains un phylactère. Elle se présente les pieds nus; il convient donc d'y voir un apôtre non autrement identifiable, sous la protection duquel s'est placé le couple, ainsi que leur fondation, représentée par sa maquette. L'usage des maquettes en bois, en terre glaise, cire, etc., est d'un usage très ancien et rendait plus concrète pour les mécènes l'idée que les hommes de l'art se faisaient par les plans des édifices à construire. Elles avaient aussi, comme ici, un rôle votif. Leur emploi est fréquemment constaté au Moyen Âge et l'on se rappelle qu'en 841 le comte Conrad fit faire une maquette en cire pour l'église Saint-Germain d'Auxerre qu'il pensait édifier. En passant, on remarquera sous les pieds de l'apôtre et sur le dais qui l'abrite des roses épanouies qui se déploient, comme on en voit au portail de la chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés, œuvre de Pierre de Montreuil, à la chapelle de Saint-Germain-en-Laye et, aussi, à la Sainte-Chapelle de Paris, autre trace de l'influence durable suscitée par les grands chantiers royaux entrepris dans la capitale et ses abords.

11) Les sculptures extérieures du porche

La face occidentale du porche présente deux portes latérales quelque peu dissymétriques, celle du nord reprise largement au XV^e s. Elles encadrent un portail central beaucoup plus développé dans ses dimensions, le nombre de ses voussures et l'abondance de son décor.

Le tympan, échancré par un vaste trilobe, (35) répartit les scènes de la *Parousie* et du *Jugement Dernier* sur les surfaces qui restent disponibles. Cela ôte de la monumentalité à l'ensemble en réduisant la taille des scènes et des personnages isolés. En haut se tient le *Christ Juge* entre quatre anges, dont deux portent des instruments de la Passion et deux sonnent de la trompette. Puis vient, au nord, une figuration d'*Abraham* tenant les âmes des élus dans son sein, scène à laquelle fait pendant du côté sud une *Résurrection des morts* sortant de leurs tombeaux. Plus bas se trouve, de part et d'autre, un ange sous les pas duquel on voit, au nord, à la droite de Dieu, des figures d'élus dans des compartiments, tandis qu'au midi, des damnés sont précipités dans la gueule de Léviathan. C'est, traité dans un style un peu sommaire et pas toujours soigné, le thème habi-

tuel de nombre de grands tympans de cathédrales du XIII^e s., mais le souffle des plus belles expressions de ce thème est ici quelque peu absent.

On remarquera que l'arc trilobé évoqué plus haut repose au nord sur un chapiteau à crochet, élancé, à tailloir carré, caractéristique du style qu'on trouve dans la nef autour de 1230-1240, tandis que son pendant au midi est plus court, à tailloir polygonal et de facture plus récente. A-t-on remployé quelque élément du premier porche ? Il se peut. On notera aussi que le donateur et la donatrice qui accompagnent ce Jugement Dernier semblent avoir été incrustés après coup dans le dispositif actuel et remployés, en provenance d'un ensemble contemporain du portail principal, peut-être le petit porche primitif.

Autour de ce programme se déploient trois voussures en arc brisé. La plus intérieure comporte une suite d'anges assis chacun sous un dais. L'un, à droite, tient une colonne et l'on peut en inférer que d'autres, aux mains et aux attributs brisés, complétaient la série des porteurs d'instruments de la Passion. La voussure médiane abrite dix apôtres sous dais. Viollet-le-Duc a remplacé par une copie plusieurs originaux dont le *Saint Jacques* de bonne facture qui a trouvé asile au musée. La voussure externe comprend au moins un autre apôtre, toute une théorie de saints et de martyrs tenant leur palme. L'ensemble est encadré par une archivolt étroite à décor de feuillage.

Il faut insister sur le soubassement du côté méridional, encore que l'inachèvement visible de la sculpture et les déprédations qui l'ont ruinée ne permettent guère que d'y deviner, çà et là, des scènes presque effacées; on croit pouvoir identifier l'expulsion d'Adam et Eve de l'Eden, peut-être d'autres épisodes de la Genèse et, peut-être aussi, des images de la vie du Christ. Aussi détruits qu'ils soient, ces reliefs dans des médaillons lobés de formes variées font songer à toute une série d'œuvres sculptées à la charnière du XIII^e et du XIV^e s., tels les soubassements de la cathédrale d'Auxerre, qui ont pu en constituer, là encore, le modèle; mais ces bas-reliefs de soubassement, qui ne sont pas sans rappeler l'art des ivoiriers et des enlumineurs parisiens, se retrouvent à la façade occidentale de la cathédrale de Lyon, aux transepts de Rouen et de Bordeaux, à l'entrée des chapelles du chœur de Laon, etc. Là comme pour le reste, cette « cathédrale en miniature » qu'est Notre-Dame de Saint-Père offre un reflet fidèle des modes les plus récentes.

On n'insistera pas sur les longues statues dans des niches qui flanquaient extérieurement le portail central : celle du nord a disparu; l'autre, décapitée, n'est pas identifiable et sa facture est banale. Ont également disparu les figurines qui accompagnaient à l'arcade nord de cette façade extérieure, d'autres niches refaites en gothique flamboyant.

RÉFLEXION D'ENSEMBLE SUR LE PROGRAMME SCULPTÉ

Si, abstraction faite de la première sculpture intérieure (chapiteaux, consoles et clés), l'on récapitule les différentes étapes de la formation de ce décor exceptionnellement riche, on constate que la pensée cohérente qui se fait jour au portail ouest est une hymne à la Vierge, mère de Jésus, hymne d'une élégance et d'une originalité particulières dans sa conception comme dans son expression, et naturellement complétée par la présence de la rose, autre symbole marial où les choix floraux dans la sculpture soulignent avec vigueur la signification de l'architecture. Le rappel des entités infernales maîtrisées, ailleurs foulées par le Christ, accompagne le thème essentiel. Plus haut, dans un développement ajouté à cette pensée initiale, on voit trôner le Fils de l'Homme au pignon, accompagné, dans un crescendo subtilement hiérarchisé, par plusieurs apôtres et saints, qui font sa place à la Madeleine, dont les reliques étaient en honneur dans la grande abbaye voisine, et à saint Jacques, patron des routes compostellanes dont elle constituait une étape insigne, à côté d'autres saints, qui font l'objet d'un culte universel. Quant aux anges du clocher, ils rappellent l'arrière-plan eschatologique de cette iconographie mariale, tandis que les guerriers en médaillons du dernier étage, sans constituer comme on l'a parfois cru une psychomachie, évoquent néanmoins la lutte inévitable qui précède toute victoire spirituelle.

Proche dans le temps, mais différente par son inspiration, la sculpture des enfeus du chœur utilise la Vierge comme médiatrice entre les donateurs et le Christ-Juge et l'on peut, là encore, penser que c'est la grande abbaye de la colline proche qui a véhiculé ces inflexions nouvelles de l'iconographie du salut. Ceci a amené M. René Louis à voir dans cette église nouvellement rebâtie de fond en comble une chapelle funéraire familiale plaçant ses défunts sous la protection de la Vierge. Elle n'était, le fait est remarquable, ni abbatiale (elle avait cessé de l'être depuis la fin de l'époque carolingienne), ni prieurale, ni collégiale, ni paroissiale (ce qu'elle ne deviendra, accidentellement, qu'en 1562). Et ce statut, inhabituel pour un édifice qui n'est pas un insinifiant oratoire mais une église relativement importante et fort luxueuse, est rappelé encore au XV^e s. par l'inscription contemporaine des réparations effectuées au chœur et au porche.

INTÉRÊT DES INSCRIPTIONS A NOTRE-DAME DE SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY

On a pressenti plus haut la valeur de l'inscription disparue : « Ave », que portait l'ange de l'ébrasement sud

du portail de l'église, puisqu'elle permet d'éclairer, sinon complètement, du moins de façon suffisante, la pensée qui s'exprimait dans cet ensemble martelé. On saisit également combien nous est précieuse celle qui court sur la tombe de Guibour, puisqu'elle scelle un certain nombre d'étapes chronologiques dans l'établissement du programme sculpté du XIII^e s. On reviendra sur ce texte, significatif à d'autres égards. Il convient maintenant de donner intégralement celui de l'inscription française versifiée qui accompagne les réfections du XV^e s., et auquel il a été déjà fait plusieurs allusions. Publié une première fois par l'abbé Pissier, il en est donné ici une nouvelle lecture dont les variantes sont d'ailleurs faibles; les quelques incertitudes, dues à des cassures ou à l'effacement de certains jambages, ne mettent pas en cause le sens de l'ensemble :

*A l'honneur de la Royne et Dame
Vierge et Mere de Dieu Marie,
Refuge et salut de l'âme
Ceste eglise fut accomplie *
Rente n'a ne seigneurie
Ne terre ne possecion,
Dont ornée soit ou garnie
A son edificacion *
Seulement la devocion
Et aumosne des bones gens
En fait l'admiracion
Come on raconte de lon tens *
Partant ne soies negligens
A ladite eglise et chapelle
Mais corageux et diligens
A l'entretenement d'icelle *
Jesucrist a ce nous appelle
Par bonnes exhortacions
Aucun ne soit dur ne rebelle
A refuser aumosne ou dons *
Car grât noble i a de pardons
Dun pape et vint un cardineaulx :
Donnez aux vertueux et bons
Et a tous bienfaiteurs loyaulx **

Le statut particulier de l'église tel qu'il est mentionné ci-dessus, la présence à l'intérieur de tombes et d'effigies de donateurs n'offrant pas l'apparence d'avoir appartenu à des clercs ou à des nobles par absence caractérisée de signes distinctifs de ces deux ordres, a amené M. René Louis à pousser plus avant son hypothèse globale en s'appuyant sur un contexte historique que l'on va maintenant résumer (36) :

Le chroniqueur Hugues le Poitevin, attaché au monastère de la Madeleine (37), raconte qu'au temps de Pons de Montboissier, frère de Pierre le Vénérable et abbé de Vézelay, vivait à Saint-Père un homme « d'une famille étrangère au pays », probablement méridional, « d'une origine populaire » et « qui n'avait de naissance aucune ressource ». Ce vilain, qui excellait dans les « arts mécaniques », s'y était enrichi prodigieusement

par des travaux hydrauliques qui l'avaient rendu célèbre. Et le chroniqueur, prenant évidemment fait et cause pour l'abbé, villipende ce Hugues de Saint-Père qui « tantôt offrait des présents au comte de Nevers », pour lors adversaire de l'abbaye, et « tantôt l'excitait contre l'abbé ». Et, ajoute Hugues le Poitevin, comme « toujours l'abondance de biens fait naître l'insolence », on voit Hugues et l'un de ses proches parents, Pierre, protester avec les habitants de Saint-Père contre le régime fiscal qui leur est imposé par le puissant monastère de La Madeleine, solliciter en vain une charte communale et participer activement en 1152-1155 à la révolte des habitants contre l'abbé et à l'assaut donné contre les bâtiments de l'abbaye. A l'excommunication lancée contre eux par le prieur, les révoltés répondent par la grève de l'impôt et cessent de payer dîmes et autres taxes. L'abbé Pons en ayant appelé à l'autorité royale, la répression s'abat sur les révoltés en 1155-1156, mais le comte de Nevers cache les meneurs et les défend en sous-main. La fortune d'Hugues de Saint-Père – qui apparaît à travers le conflit comme un notable d'un poids financier, social et même politique considérable – est alors confisquée par ordre de l'abbé Pons qui fait en outre raser la demeure du rebelle, détruire ses biens et, en particulier, « les réservoirs d'eau qui avaient porté sa renommée jusqu'aux nues ». L'abbé de la Madeleine ne désarmant pas, on procède en 1167, sous l'accusation d'hérésie, au supplice de sept des neuf meneurs de l'insurrection de 1152-1155, qui sont brûlés à Asquins, les deux absents étant, selon toute probabilité, Hugues et Pierre, soustraits par la protection du comte de Nevers à la vindicte monastique. La chronique d'Hugues le Poitevin prend fin sur ces entrefaites. Mais après une nouvelle révolte des habitants de Saint-Père en 1168, on voit dans les années 1171-1175 un abbé plus réaliste, Girart d'Arcy, conscient sans doute du préjudice que ce conflit qui s'éternise porte au temporel de la Madeleine et à son image sur le plan spirituel, s'efforce avec succès de le dénouer et offre, pour sceller la réconciliation entre le monastère et la ville établie à ses pieds, une charte de franchise qui servira bientôt de modèle à celles d'Avallon, Saulieu, Montréal et Mont-Saint-Jean. Cette dernière charte, où les habitants sollicitent du duc de Bourgogne la *libertas vezeliacensis*, comprend entre autres la suppression de la mainmorte et le droit d'appel contre les sentences prononcées par l'abbé de Vézelay.

C'est à partir de cet ensemble de faits connus que M. René Louis pense pouvoir établir un lien entre l'opulence d'Hugues de Saint-Père et de sa descendance, d'une part, et, d'autre part, la construction de la luxueuse chapelle que ses héritiers auraient élevée pour lui-même et son épouse. On sait qu'au moment de la révolte de 1155 Hugues avait « des fils et trois neveux ». Ainsi donc, après l'apaisement, le chef de fa-

mille (dont il n'est d'ailleurs plus question dans les documents), ou ses ayants-droits auraient récupéré en tout ou en partie les considérables biens patrimoniaux dont fait état le chroniqueur. Mais le hiatus entre la signature de la charte – vers 1171-1175 – et les débuts de l'érection de l'actuelle église, dont les parties les plus anciennes ne peuvent guère être antérieures à la fin du siècle pour le moins et le gros-œuvre aux années 1230-1240, ne permet pas, sauf découverte de nouvelles sources écrites, de faire une certitude de cette séduisante proposition.

Il y a bien dans l'inscription de Guibour une précision qui va dans le sens de cette hypothèse : elle est dite « femme de Hugues Gaudry », le prénom Hugues pouvant s'être transmis comme un indice patronymique. Mais sa fréquence même empêche d'en faire un élément décisif. Toutefois, l'hypothèse qui tendrait à faire de l'église Notre-Dame de Saint-Père-sous-Vézelay le Saint-Denis plébéien d'une lignée de vilains industriels et fort enrichis, lignée dont le mécénat religieux s'étendrait au moins jusqu'à la fin du XIII^e s., expliquerait assez bien certains traits inhabituels de la fondation. Car, si Notre-Dame était restée sous la juridiction temporelle de la Madeleine, celle-ci lui aurait inmanquablement donné, à cette époque, un statut de prieuré, conventuel ou curial. L'extinction de la famille mécène, quelle qu'elle soit, ou la disparition de sa fortune au cours de la période troublée qui correspond à la guerre de Cent Ans serait de nature à éclairer le texte assez surprenant de la plaque commémorative de la restauration faite à la fin du XV^e s., puisque cette dernière, énonçant clairement l'absence de tout statut de fondation et de toute structure juridictionnelle permettant d'assurer normalement son entretien, ne voit d'autre recours, pour financer ce dernier, que dans la charité publique.

La réponse aux incertitudes qui demeurent et la possibilité de résoudre un jour cette énigme de façon tranchée passent peut-être, elles aussi, par une inscription, celle que Viollet-le-Duc avait vue sous l'enfeu du collatéral nord, au-dessous du gisant d'homme dépourvu de signes distinctifs nobiliaires ou ecclésiastiques : elle était déjà trop dégradée pour être lue et elle est aujourd'hui complètement effacée. Nos recherches dans les papiers des voyageurs érudits de l'époque classique qui ont parcouru la Bourgogne n'ont rien apporté sur ce point. Peut-être l'espoir de mettre un point final à cette énigme passe-t-il par la découverte, dans le portefeuille d'un savant d'autrefois, de cette inscription abolie (38).

P. D.-N.

Les photographies de cet article sont de l'auteur.

- (1) Porée (Ch.), « Saint-Père-sous-Vézelay », dans *Congrès archéologique*, Avallon, 1907, pp. 16-23.
- (2) Louis (René), *De l'Histoire à la Légende...*, 3 vol., Auxerre, 1946-47.
- (3) Pissier (Abbé A.), « Notice historique sur Saint-Père-sous-Vézelay », dans *Bull. Soc. des Sciences de l'Yonne*, 56, 1902, Paris-Auxerre, 1903; publié in extenso le texte de cette inscription, dont nous donnons une lecture nouvelle, faite à la demande et avec la collaboration du professeur René Louis.
- (4) *Congrès archéologique de France*, Auxerre, 1958, pp. 197-212.
- (5) Bruand (Y.), « L'église de Saint-Père-sous-Vézelay », dans *Congrès archéologique*, 1958, pp. 250-264.
- (6) La réfection des grandes arcades en pierre noire d'Asquins au XIV^e s. est un fait patent. Il semble qu'on ait démolé avec soin les parties hautes en pierre de Tharoiseau pour remployer une part abondante du matériau. Mais certains éléments de mouluration, notamment les filets aplatis appliqués aux fûts de l'entrée du chœur ne peuvent appartenir au XIII^e s. Par ailleurs, l'examen détaillé des chapiteaux dans cette partie aboutit au constat suivant : pour les six qui reçoivent les nervures des ogives, deux sont du XIII^e s., remployés, trois ont été refaits au XV^e s., un est une réfection du XIX^e s.; pour les quatorze petits chapiteaux qui reçoivent les formets, cinq sont du XIII^e s. et remployés, un refait maladroitement dans l'esprit du XIII^e s., huit refaits au XV^e s.; pour les dix-huit chapiteaux des fenêtres hautes, douze ont été refaits au XIX^e s., dont dix du côté sud, et simplement épannelés, une baie, au nord de la baie d'axe, a son remplage repris sans chapiteau, enfin cinq chapiteaux du côté nord ont été refaits au XV^e s.
- (7) Virey (J.), « Notre-Dame de Cluny », dans *Congrès archéologique de France*, Moulins-Nevers, 1913, pp. 68-72.
- (8) Vallery-Radot (J.), « La cathédrale d'Auxerre, les dates de construction », dans *Congrès archéologique de France*, Auxerre, 1958, pp. 40-50. — Christ (Y.), « Notice », dans *Dictionnaire des Eglises de France*, II, B 13-B 17.
- (9) Porée (Ch.), *op. cit.*
- (10) Bruand (Y.), *op. cit.*
- (11) Viollet-le-Duc, Pissier, Bruand, notamment.
- (12) Cf. Bruand, *op. cit.*
- (13) Notamment Pissier et Bruand.
- (14) Archives municip. d'Avallon; cf. Pissier, *op. cit.*, p. 309.
- (15) Parmi les chœurs sans chapelles sur le déambulatoire, à l'exception d'une absidiole orientée unique, il faut mentionner le chevet de la cathédrale de Sens dans ses dispositions d'origine.
- (16) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, art. « Porte », pp. 415-416.
- (17) Flandin (L.), « Vézelay », dans *Annuaire de l'Yonne*, 1843. — Pissier, *op. cit.* — Viollet-le-Duc, *loc. cit.* et fig. p. 416.
- (18) Cette partie du monument a comporté d'abord une ouverture, sans doute une rose dont les écoinçons étaient ajourés : d'où la forme de l'encadrement. Dans un premier temps, l'établissement du portail (non protégé par le petit porche primitif) l'a fait disparaître; dans un second temps, la construction du porche actuel a nécessité le démontage des voussures supérieures de ce portail.
- (19) Viollet-le-Duc, à la différence de Porée, n'en parle pas.
- (20) Psaume 90.
- (21) Mérimée (P.), *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, 1835; Pierre-Marie Auzas, éd., Paris, 1971, p. 64.
- (22) Porée (Ch.), *op. cit.* et n.l.
- (23) Dubourg-Noves (P.), « Sur une sculpture de la cathédrale d'Angoulême », dans *Mém. Soc. archéol. et hist. de la Charente*, 1958.
- (24) Les deux enfeus se trouvaient, l'un dans le collatéral nord, l'autre dans le croisillon qui lui fait suite.
- (25) M. Bruand a développé cette comparaison et souligné ce parallélisme, très frappant sauf en ce qui concerne les porches : antéglise à Vézelay, tribune ouverte à Saint-Père, dont l'âge et surtout la fonction liturgique sont différents.
- (26) Saulnier (L.) et Stratford (N.), *op. cit.* Nous tenons à remercier vivement la collaboratrice de Mme Saulnier-Pernuit, conservateur des Musées de Sens et du dépôt lapidaire de Vézelay, pour avoir facilité à M. René Louis et à nous-mêmes l'étude de ces morceaux conservés en réserve.
- (27) La description correspond aux blocs conservés sous les numéros 159 à 161 du Musée lapidaire (réserve).
- (28) Erlande-Brandenburg (A.), *Le roi est mort...*, Paris, 1975, pp. 120-127.
- (29) Id., *ibid.*, pp. 126-127 et pl. XXII-XXVI.
- (30) Bruand, *op. cit.*, p. 262.
- (31) Jalabert (D.), « La flore gothique, ses origines, son évolution du XII^e au XV^e siècles », dans *Bull. Mon.*, 1932, pp. 181-246.
- (32) Focillon (H.), *Le Moyen Âge gothique*, 2^e édition, chap. III. Les travaux récents mettent mieux encore en lumière le rôle prépondérant de Paris dans la sculpture à partir du milieu du XIII^e s.
- (33) Les remplages (largement refaits) qui la bordent au nord et au sud n'ont pas de feuillures, n'ayant jamais été prévus pour recevoir une vitrerie.
- (34) Pissier, *op. cit.*, p. 298 et suiv.
- (35) Les rapprochements qu'on peut faire avec des œuvres du gothique en Gascogne, Saint-Seurin de Bordeaux, Saint-Emilion ou Saint-Macaire ne sont pas significatifs. Voir à ce sujet Gardelles (J.), *La cathédrale Saint-André de Bordeaux*, Bordeaux, 1933, qui donne le contexte exact de ces portails à tympan échancré d'un trilobe.
- (36) Conférence prononcée par M. René Louis à Auxerre, en septembre 1984, au Colloque sur Vézelay et Saint-Père-sous-Vézelay, sous le titre : « La fondation de Saint-Père-sous-Vézelay ».
- (37) Bibl. municip. d'Auxerre, Ms 227. Ces épisodes violents ont inspiré Augustin Thierry.
- (38) Nous tenons à remercier tout spécialement M. le professeur René Louis qui, pour la préparation de cette étude, a bien voulu nous faire profiter de sa profonde connaissance des sites et de leur histoire et nous a ouvert toutes les portes. Notre gratitude s'étend à ses collaborateurs qui nous ont aidé avec une obligeance extrême à Auxerre et Saint-Père-sous-Vézelay.

L'hypothèse du séjour de saint Patrick auprès de saint Germain d'Auxerre

par Hartmut ATSMA

Autour du nom du missionnaire Patrick s'est créée (1), depuis le VII^e siècle au plus tard, une tradition multiforme et peu claire à partir de laquelle s'est fondée sa réputation d'« Apôtre de l'Irlande » (2).

C'est à partir des sources anglo-saxonnes et irlandaises qui reflètent cette tradition (3) que René Louis (4) et Paul Grosjean (5) ont développé leur hypothèse : non seulement Patrick serait un contemporain des évêques Amatre et Germain, mais il aurait reçu à Auxerre son éducation spirituelle et monastique. Et c'est là également qu'il faudrait localiser l'*insula Aralanensis*, sur laquelle aurait séjourné Patrick jusqu'en 432, avant qu'il parte pour l'Irlande afin d'y succéder à Palladius (6).

Le terme d'*insula Aralanensis* désignerait une presqu'île formée par l'Yonne et l'un de ses affluents de la rive droite. Ce nom du haut Moyen Âge est rappelé, non seulement par le lieu-dit « Plaine des îles » ou « Ferme des îles » (7), mais surtout par un acte de 1229 dans lequel cette région est appelée *terra Orgelana* (8). C'est sur ces terres, dénommées *insula Aralanensis*, que l'évêque Germain aurait élevé son monastère dont le nom aurait été modifié, avant la fin du VI^e siècle, non pas une fois mais deux : il se serait d'abord appelé *monasterium Aralanensis*, puis il aurait été placé sous l'invocation de saint Cosme et de saint Damien et, enfin, il aurait été consacré à saint Marien. Si l'on accepte l'hypothèse d'un séjour de longue durée de Patrick à cet endroit, on pourrait conclure que Germain aurait pu élever son monastère avant même de devenir évêque ou, au plus tard, dans les premières années de son épiscopat (9).

L'hypothèse de René Louis et de Paul Grosjean mettait fin aux supputations anciennes, selon lesquelles Patrick aurait reçu son éducation dans un monastère de la Gaule méridionale, qu'on avait recherché à Lérins ou à Arles. Le monachisme ascétique qui caractérise Patrick serait, en fait, le résultat des années d'éducation passées près de Germain, le fondateur du monastère élevé aux portes d'Auxerre et où Patrick aurait séjourné. A partir des considérations exposées par R. Louis et P. Grosjean, on était nécessairement conduit à conclure que, dans les premières années du

Ve siècle, il aurait existé dans le nord de la Gaule, à côté de Marmoutier, encore un autre monastère dont l'influence n'aurait pas été limitée à une zone de faible étendue. L'hypothèse de l'*insula Aralanensis* permettait d'expliquer d'une façon générale, tant les origines que le mode de transmission des influences auxquelles Patrick fut soumis sur le continent et qui, par son canal, furent transmises à l'Eglise d'Irlande. Ainsi se trouvait définitivement close, selon l'opinion exprimée par Paul Grosjean, la discussion qui durait depuis des siècles au sujet de l'*insula Aralanensis* (10).

Bien que l'hypothèse défendue par R. Louis et P. Grosjean ait été reprise plusieurs fois et, en particulier, par Ludwig Bieler (11), un des meilleurs connaisseurs des sources et de l'histoire de saint Patrick, elle a été si ébranlée par la recherche récente sur Patrick qu'elle ne peut plus être considérée comme convaincante (12). Les travaux qui ont le plus contribué à cet état de fait sont ceux de Chr. Mohrmann (13), D.A. Binchy (14) et R.P.C. Hanson (15); ils permettent de renoncer, dans cet article qui se veut de synthèse, à discuter dans le détail les sources qui sont à l'origine de l'hypothèse de l'*insula Aralanensis*. Il nous suffira de citer les arguments essentiels qui témoignent contre le prétendu séjour prolongé de Patrick à Auxerre, afin de pouvoir rectifier les conclusions auxquelles sont parvenus R. Louis et P. Grosjean à partir de leur hypothèse (16).

Pour identifier l'*insula Aralanensis* avec le monastère fondé par Germain, R. Louis était parti d'un passage des « Collectanea » de Tirechan; celui-ci y écrit, en citant d'une part Patrick lui-même (17) et, d'autre part, l'évêque Ultan de Ard-m Brechain (18) : *VII aliis annis ambulavit et navigavit in fluctibus et in campistris locis et in convallibus montanis per Gallias atque Italiam totam atque in insolis quae sunt in mari Terreno, ut ipse dixit in commemoratione laborum. Erat autem in una ex his insolis quae dicitur Aralanensis, annis XXX, mihi testante Ultano episcopo. Omnia hautem quae evenierunt invenietis in plana illius historia scripta* (19).

Tirechan ne laisse donc planer aucun doute sur le fait qu'il a puisé ici à deux sources différentes et qu'il les a

associées de telle sorte que l'opinion formulée par L. Bieler devait nécessairement en résulter : « D'après le contexte, il est clair que l'*insula Aralanensis* était une des îles de la mer Tyrrhénienne » (20). Cette localisation, suggérée par le texte même, l'a en outre conduit rapidement à voir dans *Aralanensis* une cacographie pour *Lerinensis* (21) ou *Arelatensis* (22). Contre cette interprétation du passage de Tirechan souvent cité, René Louis fait remarquer que l'évêque Ultan, dont le témoignage sert de caution à Tirechan, se serait trompé (23) car il est reconnu que Patrick aurait séjourné, selon d'autres sources (24), sur l'*insula Aralanensis* en compagnie ou même sous la direction spirituelle de Germain d'Auxerre. Mais comme Germain – si l'on admet ces données – aurait, pendant les trente années de son épiscopat et abstraction faite de deux voyages en Grande-Bretagne (25) et d'un autre à Ravenne au cours duquel il mourut (26), toujours résidé à Auxerre (27), il faudrait en conclure que l'île dite *Aralanum* ou *Aralana* se trouvait à Auxerre ou dans le voisinage immédiat de cette ville (28).

Pour compléter la notice laconique et peu précise de Tirechan, René Louis a utilisé les ouvrages dit « Vita tripartita s. Patricii » (29) et « Vita II s. Patricii » (30). Les deux sources concordent largement pour relater que Patrick aurait séjourné pendant trente ans sur l'*insula Aralanensis* afin d'y être instruit par Germain. Le seul nom de Germain, mais aussi d'autres indications de l'hagiographie patricienne considérée comme dignes de foi par René Louis – et, plus tard, également par Paul Grosjean – conduisaient à localiser l'*insula Aralanensis* à Auxerre ou dans son voisinage (31). Mais pour qu'elles pussent être considérées comme convaincantes et, ainsi que P. Grosjean le dit plus tard, comme « définitives » (10), il fallait encore la référence à la *terra Orgelena* que, en 1229, le comte Gui de Nevers offrit au monastère de moniales cisterciennes de Celles près d'Auxerre (32). Dans *Orgelena*, René Louis reconnut la forme relatinisée du nom de lieu français *Orgelaine*, avancé par lui. De ce nom, il remonta à un *Aurealana*, avancé derechef. Finalement il considéra *Aurealana* comme une « réfection cléricale » de *Aralanum* (33). Après que P. Grosjean, à partir des déductions toponymiques faites par R. Louis, eut fait beaucoup d'efforts pour découvrir les racines celtiques du mot « île », il acquit la certitude que, dans le cas de l'*insula Aralanensis*, il s'agissait « très certainement d'un toponyme auxerrois » (34).

Une fois admise la localisation de l'*insula Aralanensis* à Auxerre, non seulement la voie était libre pour l'identifier sans hésitation avec le monastère de Germain, mais encore la possibilité s'ouvrait de faire apparaître comme dignes de foi les autres données de l'abondante et foisonnante hagiographie patricienne, par exemple le séjour de longue durée de Patrick à Auxerre et ses relations avec Amatre et Germain. Quant à L. Bieler, il

jugeait valables, comme il l'écrivit à plusieurs reprises, les indications concernant Auxerre et figurant dans les légendes de Patrick, non seulement sous l'influence de l'hypothèse exprimée par René Louis et P. Grosjean au sujet de l'*insula Aralanensis* (35), mais encore à cause de leur « Sitz im Leben » (36).

Abstraction faite de ce qu'on ne peut, tout bien considéré, accorder aucun crédit – faute de sources et compte tenu du long espace de temps écoulé – au raisonnement selon lequel Germain aurait, durant son épiscopat, quitté Auxerre seulement deux fois, il est avant tout nécessaire de faire, avec D.A. Binchy, des objections à la manière dont R. Louis et P. Grosjean conduisent leur démonstration philologique, laquelle ne semble rien moins que conjecturale (37). De même que l'origine de *Orgelena*, au sujet de laquelle furent avancées les formes *Orgelaine*, *Aurealana* et jusqu'à *Aralana*, ne se trouve dans aucune autre source de la basse Antiquité et du haut Moyen Âge, de même on ne peut considérer *Aralana* (38) comme une forme typique de nom de lieu de l'Auxerrois. A cela s'ajoute le fait que la forme *insula Aralanensis* (qui fait l'objet dans l'hagiographie de Patrick des variantes *Arelatensis* (39) et *Alanensis* (40)) n'est en aucune façon assurée. Cela vaut non seulement pour les vies de saint Patrick (41), dont aucune n'est indépendante des autres et qui, sans exception, sont de tradition tardive, mais aussi pour les plus anciens documents que l'on trouve chez Tirechan (42). Comme nous l'avons vu, celui-ci s'appuie sur Muirchú maccu Mahteni (43), le plus ancien hagiographe de Patrick qui nous soit connu, c'est-à-dire sur le témoignage de l'évêque Ultan Ard-mBrechain, sans qu'il nous soit possible de savoir de quelle façon celui-ci a informé Tirechan (44). De ce fait, il est tout à fait possible que la forme *insula Aralanensis* soit une latinisation d'un nom de lieu qui, à l'origine, était irlandais (45).

De même que l'identification de l'*insula Aralanensis* au monastère fondé par Germain est peu convaincante, de même l'hypothèse selon laquelle Patrick aurait reçu son éducation dans un monastère reste à justifier. Bien que ni Muirchú, ni Tirechan, qui chantent les louanges de Patrick dans leurs œuvres dès le VII^e siècle, ni les auteurs des plus anciennes vies de Patrick n'écrivent un seul mot sur l'éducation de ce dernier dans un monastère, on a supposé, par suite de la localisation de l'*insula Aralanensis* à Arles, Lérins et enfin Auxerre, que c'est en Gaule que Patrick aurait reçu une éducation monastique. Lorsque P. Grosjean eut accepté l'identification proposée par R. Louis, il considéra qu'il trouvait là une justification à son interprétation d'un terme comme *fratres* – que l'on rencontre dans la « Confessio » de Patrick – dans un sens monastique (46). P. Grosjean avait déjà opiné dans le même sens auparavant avec l'interprétation qu'il avait donné de *seniores mei* dans la « Confessio » de Patrick (47). Se référant à Jean

Cassien, qui utilise cette notion dans ses écrits – comme d'ailleurs celle de *fratres* (48) –, P. Grosjean essaya de rendre plausible une influence exercée sur Patrick par le monachisme du sud de la Gaule. Et c'est cette influence qui se répandit, comme F. Prinz l'expliqua plus tard, par l'intermédiaire du monastère de Germain à Auxerre et fut transmise enfin par Patrick en Irlande (49).

Mais lorsque Chr. Mohrmann étudia le latin des écrits attribués à Patrick (la « *Confessio* » et l'« *Epistola ad milites Corotici* »), force lui fut de constater qu'« il n'y a pas une seule indication, ni un seul indice dans son langage [de Patrick] qui ait quelque chose à voir avec le monachisme » (50). Après ce constat, qui va à l'encontre de la conception selon laquelle Patrick aurait été formé dans un monastère du sud de la Gaule (51), il faut abandonner l'hypothèse d'un séjour de Patrick dans un monastère. De plus, bien que, pendant un temps, on ait retenu une éducation non monastique de Patrick à Auxerre (52), il a fallu, depuis l'apparition de la monographie de R.P.C. Hanson consacrée à ce dernier, prendre des distances avec cette façon de voir les choses, selon laquelle Patrick aurait séjourné pendant une longue période sur le continent (53).

Les recherches philologiques menées à partir des écrits de Patrick par les savants d'Oxford ont conduit à des résultats, largement reconnus aujourd'hui, selon lesquels il est possible que Patrick ait reçu son éducation seulement en Grande-Bretagne et aussi qu'il n'ait

passé que peu de temps en Gaule – si tant est qu'il y ait jamais séjourné (54).

On doit, par conséquent, écarter l'hypothèse de l'identification de l'*insula Aralanensis* avec le monastère fondé par Germain, de même que celle d'un long séjour de Patrick à Auxerre. Car aujourd'hui la chronologie établie par R. Louis et P. Grosjean à propos de Patrick est, elle aussi, de plus en plus mise en doute (55). C'est ainsi par exemple que, si l'on admet l'année 432 pour le début de la mission de Patrick en Irlande, d'autres données concernant l'histoire de la fondation de Saint-Marien d'Auxerre, en elles-mêmes bien venues, deviennent caduques (56).

Enfin, récemment, a été à nouveau remise en discussion la question déjà soulevée jadis de savoir si, au sujet du portrait de Patrick que ses biographes, depuis le VII^e siècle et en utilisant les sources les plus diverses, ont peint des couleurs les plus fantaisistes, des données n'auraient pas été empruntées à son prédécesseur Palladius (6) pour propager l'idée que l'apôtre de l'Irlande ne fut pas Palladius mais Patrick (57).

Nous n'avons pas à entrer plus avant dans l'étude de cette question, qui pourrait vraisemblablement apporter des lumières nouvelles sur les relations, que nous ne contestons pas, entre Auxerre et les Eglises, tant anglo-saxonne qu'irlandaise (58).

H. A.

(1) Ce texte constitue un complément à mon article, « Klöster und Mönchtum im Bistum Auxerre bis zum Ende des 6. Jahrhunderts » [« Monastères et monachisme dans le diocèse d'Auxerre jusqu'à la fin du VI^e s. »], dans *Francia*, 11, 1983, pp. 1-96; ici, pp. 87-94.

(2) Sur Patrick, en dehors de la bibliographie citée dans les notes suivantes : L. Bieler, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2^e éd., 8, col. 178-180; Id., dans *Bibliotheca Sanctorum* 10, col. 396-408. *Vie des saints et des bienheureux*, Paris, 1935-1951, 3, pp. 367-379. F. Wotke, dans *Pauly-Wissowa, Realencyclopädie* 18/4, col. 2233-2241. – Cf. également L. Bieler, *The life and Legend of St. Patrick*, Dublin, 1949; Id., *The Works of Saint Patrick*, London, 1953; Id., *St. Patrick and the Coming of Christianity*, Dublin, 1967.

(3) Les différentes sources particulières que nous allons indiquer ci-dessous doivent être consultées d'après les éditions suivantes : J. Colganus, (éd.), *Triadis thaumaturgae seu divorum Patricii, Columbae et Brigidae* (...), Löwen, 1647. W. Stokes, (éd.), « The Tripartite Life of Patrick with other documents (...) », London, 1887, dans *Rer. Brit. SS.*, 89/1 et 89/2. L. Bieler, (éd.), « Libri epistolarum s. Patricii ep. », dans *Classica et Medievalia*, 11, 1950, pp. 1-150 et 12, 1951, pp. 79-214; Id., (éd.), *Four Latin Lives of St. Patrick* et Id., (éd.), *The Patrician Texts in the Book of Armagh*, Dublin, 1971-1979 (*Scriptores lat. Hiberniae* 8 et 10). R.P.C. Hanson, *Saint Patrick.*

Confession et Lettre à Coroticus, Paris, 1978. (*Sources chrétiennes*, 249). Consulter en particulier les sources suivantes : (a) *Confessio s. Patricii* (BHL 6492), éd. Bieler, *Libri epistolarum*, pp. 56-91 et Hanson, *Saint Patrick*, p. 68-133. – (b) *Patricius, Epistola ad milites Corotici* (BHL 6493), éd. Bieler, *op. cit.*, pp. 91-102 et Hanson, *op. cit.*, pp. 134-153. – (c) *Dicta Patricii* (BHL 6494), éd. Stokes, *Rer. Brit. SS* 89/2, p. 301 et Bieler, *op. cit.*, pp. 104-105. – (d) *Muirchú maccu Machteni, Commentarius ou Vita s. Patricii* (BHL 6497), éd. Stokes, *op. cit.*, pp. 269-301 et Bieler, *The Patrician Texts*, pp. 62-123. – (e) *Ti-rechanus, Collectanea de s. Patricio* (BHL 6496), éd. Stokes, *op. cit.*, pp. 302-333 et Bieler, *op. cit.*, pp. 123-166. – (f) *Vita II. s. Patricii* (BHL 6504 et 6505) et *Vita IV. s. Patricii* (BHL 6503), éd. Bieler, *Four Latin Lives*, pp. 45-114. – (g) *Vita tripartita s. Patricii* (BHL 6509), éd. Colgan, *Triadis thaumaturgae*, pp. 117-169 et Stokes, dans *Rer. Brit. SS* 89/1, pp. 1-267. – Pour les sources et leurs éditions, indiquées ci-dessus, voir : J.F. Kenney, *The sources of Early History of Ireland. An Introduction and Guide*, New York, 1929, ainsi que la réimpression augmentée et publiée par L. Bieler, New York, 1966. Cf. également L. Bieler, *Codices Patriciani*, Dublin, 1942. Id., « Ancient Historiography and the Lives of St. Patrick », dans *Forma Futuri. Mélanges offerts à M. Pellegrino*, Turin, 1975, pp. 650-655. K. Hughes, *Early Christian Ireland. Introduction to the Sources*, London, 1972.

- (4) R. Louis, « L'Eglise d'Auxerre et ses évêques avant saint Germain », dans *Saint Germain d'Auxerre et son temps*, Auxerre, 1950, pp. 86-88; Id., « Le séjour de s. Patrick à Auxerre », dans *Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, Paris, 1951, pp. 445-451. Cf. Id., « St. Patrick's Sojourn in Auxerre and the Problem of the Insula Aralanensis », dans *Journal of the Armagh Diocesan Historical Society*, 1962, pp. 37-44. Cf. A. Moisan, dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges offerts à René Louis*, t. 1, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, pp. LXXXIV-LXXXV, n° 54 et p. CXVI, n° 62.
- (5) P. Grosjean, « Notes chronologiques sur le séjour de s. Patrick en Gaule »; Id., « La « source britannique » des vies de s. Patrick »; Id., « S. Patrick à Auxerre. Le témoignage des noms gaulois ». [= Notes d'hagiographie celtique, n° 7, 11 et 27], dans *Analecta Bollandiana*, 63, 1945, pp. 73-93, pp. 112-119 et 75, 1957, pp. 158-174.
- (6) Sur Palladius : L. Bieler, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2^e éd., 8, col. 6. *Bibl. SS.* 10, col. 60-64. *VdS* 7, pp. 136-137. Binchy (voir note 14), p. 129 ff.
- (7) La « Plaines des Iles » se trouve au nord de la « Rue des Caillottes » entre l'Yonne et la « Rue de la Plaine des Iles ». Cf. pour ce site p.e. la « Carte de Cassini », feuille n° 47, 9. J, qui indique au nord d'Auxerre le lieu-dit « Les Iles ». Ch. Demay, « La garde des propriétés du finage d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1905, pp. 5-41, entre p. 32 et 33 le « Plan du territoire de la Commune d'Auxerre »; Id., « Recherches historiques et étymologiques sur les noms des climats du finage d'Auxerre », *ibid.*, 1900, pp. 147-191; ici, p. 164.
- (8) Charte de donation du comte Gui de Nevers en faveur du monastère de femmes Notre-Dame de Celles, éd. Lebeuf, *Mémoires* 4, p. 94, n° 160 : *dedimus (...) terram quandam (...) apud Orgelenam super Ycaunam cum quatuor insolis eidem terre adjacentibus (...)*. Cette donation rendit possible la construction, en 1219, d'un nouveau monastère sur la rive droite de l'Yonne, où il demeura jusqu'à son déplacement à l'intérieur de la Ville d'Auxerre en 1636. Avant 1219, le monastère se trouvait à un endroit défavorable entre Auxerre et Saint-Georges. Cf. sur ce monastère qui, à partir du XII^e siècle, a été appelé « Les Isles » ou « Insulae s. Mariae » : Lebeuf, *Mémoires*, 1, p. 386; 2, p. 237; 3, p. 166, 170, 278; 4, p. 106, 114, 126. *Gallia Christiana*, 12, col. 480-482. Cottineau, col. 1449. Sur le nom du monastère : Quantin, *Dictionnaire*, col. 67.
- (9) Cf. Atsma (note 1), p. 32 sqq.
- (10) P. Grosjean, *S. Patrick à Auxerre*, p. 170 : « mais cette discussion (scil. concernant l'insula Aralanensis), qui durait depuis des siècles, a été close définitivement par une magistrale intervention de M. Louis (...) ».
- (11) Sur l'admission de l'hypothèse concernant l'identification de l'insula Aralanensis, cf. p.e. L. Bieler, *The Works of St. Patrick*, pp. 5-6 et 95-96. Id., *The Patrician Texts*, p. 39 et 214. Id., *St. Patrick and the Coming of Christianity*, p. 12, 26 et 27. Id., dans *Historische Zeitschrift. Sonderheft* 2, 1965, p. 265 sq. Cf. également l'article de L. Bieler (note 2) de même que ses comptes rendus sur le livre de R.P.C. Hanson, indiqués note 15. – F. Prinz, *Frühes Mönchtum im Frankreich*, München, 1965, pp. 63-65 et 87. – R. Borius, (éd.), *Constance de Lyon. Vie de saint Germain d'Auxerre*, Paris, 1965. (*Sources chrétiennes*, 112), p. 72 sq. et note 1. – E. Ewig, *Spätantikes und Fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften* (1952-1973), t. 2, publ. par H. Atsma, München, 1979, (Beihefte der Francia 3/2), pp. 31, 47 et 332. – Id., dans H. Jedin, (éd.), *Handbuch der Kirchengeschichte* 2/2, Wien, 1975, pp. 97-98. – W. Berschin, « Ich Patricius... », dans H. Löwe (éd.), *Die Iren und Europa im früheren Mittelalter* 1, 1982, pp. 10 sq.
- (12) Cf. maintenant la synthèse de M. Richter, *Irland im Mittelalter. Kultur und Geschichte*, Stuttgart, 1983, pp. 42-47, p. 72 sqq., pp. 166-169.
- (13) Chr. Mohrmann, *The Latin of St. Patrick*, Dublin, 1961; Id., « Le rôle des moines dans la transmission du patrimoine latin », dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 47, 1961, pp. 185-198.
- (14) D.A. Binchy, « Patrick and his Biographers. Ancient and Modern », dans *Studia Hibernica*, 2, 1962, pp. 7-173.
- (15) R.P.C. Hanson, *Saint Patrick. His Origin and Career*, Oxford, 1968 [Cf. les comptes rendus de L. Bieler, dans *Historische Zeitschrift*, 209, 1969, pp. 387-389 et dans *Journal of Theological Studies*, 20, 1969, pp. 328-332. J. Walsh, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 65, 1970, pp. 691-692. K. Hughes, dans *English Historical Review*, 85, 1970, pp. 348-350] et Id., *Saint Patrick. Confession* (voir note 3), pp. 1-55 et pp. 155-171.
- (16) Cf. également nos arguments, exposés dans notre thèse *Klöster und Mönchtum in Gallien*, Mannheim, 1972, (phil. Diss., manuscrit), pp. 172-190.
- (17) Essentiellement les passages des *Dicta Patricii*, éd. Stokes (note 3 [c]) et Bieler (*ibid.*) : *Timorem dei habui ducem itineris mei per Gallias atque Italiam etiam in insolis quae sunt in mari Terreno*. – Sur les « Dicta Patricii », dont l'authenticité est de nouveau contestée, cf. p.e. Kenney, *Sources*, p. 334, n° 129. Bieler, *Codices Patriciani*, pp. 3-4, n° 3. Id., *The Patrician Texts*, p. 124 et 214. Id., *The Works of St. Patrick*, pp. 11-13. Hanson, *Saint Patrick. Confession*, pp. 7-8. P. Grosjean, *S. Patrick à Auxerre*, p. 169.
- (18) Pour Ultan moccú Conchobuir, évêque d'Ard-mBreacán, qui doit avoir trouvé la mort en 657 ou en 663, cf. p.e. Kenney, *Sources*, p. 329 sqq. Bieler, *St. Patrick and the Coming of Christianity*, p. 12 sqq. Id., *The Patrician Texts*, p. 39 et p. 215 sq. P. Grosjean, *Notes chronologiques*, pp. 89-93. Hanson, *St. Patrick*, p. 86 sq.
- (19) Tirechanus, *Collectanea*, éd. Stokes (note 3 [e]), p. 302 et Bieler (*ibid.*), p. 124. Au sujet de Tirechan, qui rédigea ses « Collectanea » entre 675 et 700, cf. p.e. Kenney, *Sources*, pp. 329-331, n° 127. Bieler, *Codices Patriciani*, p. 18, n° 17. Id., *The Patrician Texts*, pp. 35-46. Id., *St. Patrick and the Coming of Christianity*, pp. 19-22.
- (20) L. Bieler, *The Life and Legend*, p. 65. P. Grosjean, *Notes chronologiques*, p. 87; Id., *S. Patrick à Auxerre*, p. 169.
- (21) Pour Lérins : J.B. Bury, *The Life of St. Patrick (...)*, London, 1905, p. 294 sq. H. Leclercq, dans *DACL*, 8, col. 2599 sqq. K. Müller, « Der hl. Patrick », dans *Nachrichten der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen aus dem Jahre 1931*, Berlin, 1931, p. 91, note e. P. Grosjean, *Notes chronologiques*, p. 92 sq. Id., *S. Patrick à Auxerre*, p. 160. – Objection vis-à-vis de Lérins, mais aussi préférences marquées pour Auxerre chez L. Bieler, *The Works of St. Patrick*, pp. 95-96, note 2 et Id., *The Life and Legend*, p. 65 et p. 91. Pour Lérins encore en 1961 : J. Carney, *The Problem of St. Patrick*, Dublin, 1961, p. 72 sq. et pass.
- (22) Pour Arles : W. Stokes avec réserve, dans *Rer. Brit. SS.* 89/2, p. 302, note 7. La possibilité d'identifier l'insula Aralanensis avec l'insula suburbana civitatis [Arelatensis], dont on trouve une indication dans la « Vita s. Caesarii » (I. 12, éd. MGH. *SS. rer. Mer.*, 3, p. 461), a été discuté par F. Benoît, « L'Hilarianum d'Arles et les missions en Bretagne », dans *Saint Germain d'Auxerre*, pp. 181-189, surtout p. 184 sq. Cf. P. Grosjean, *S. Patrick à Auxerre*, p. 160.

(23) R. Louis, *Le séjour de saint Patrick*, p. 446 : « (...) l'évêque Ultan s'était trompé ».

(24) Cf. les références indiquées notes 29 et 30.

(25) Constantius, *Vita s. Germani*, pp. 12-18 et pp. 25-27, éd. MGH, SS. rer. Mer. 7, pp. 259-265 et pp. 269-271.

(26) *Ibid.*, p. 28 sqq., p. 271 sqq.

(27) R. Louis, art. cit. : « Or, durant ses trente ans d'épiscopat, de 418 à 448, Germain, en dehors de ses deux missions en Grande-Bretagne et du voyage à Ravenne, au cours duquel il mourut, a résidé dans sa ville épiscopale ». — R. Louis oublie ici de mentionner le voyage de saint Germain à Arles : Constantius, *Vita s. Germani*, pp. 19-24, éd. MGH, SS. rer. Mer., 7, pp. 265-269. Cf. Atsma (note 1), p. 54 et note 422.

(28) Cf. également R. Laprat, « La carrière cléricale de s. Germain », dans *Saint Germain d'Auxerre*, pp. 151-179, surtout p. 176 sqq.

(29) *Vita tripartita s. Patricii*, éd. Colgan (note 3 [g]), pp. 121-122 et Stokes (*ibid.*), p. 26 : *Anthysiodorum nomen erat ciuitatis cuius s. Germanus erat superior et nobilis antistes. Aralanensis vocabatur insula, in qua s. Patricius apud eum eruditur (...)*. La « *Vita tripartita s. Patricii* », qui contient les principaux éléments de la légende de s. Patrick qui s'est développée alors, et qui devrait avoir été écrite entre 895 et 900 (cf. Kenney, *Sources*, pp. 342-345, n° 135; Stokes, dans *Rer. Brit. SS.* 89/1, pp. LXII-LXIV. Bieler, *Life and Legend*, p. 44 sqq.), ne doit donc plus être utilisée dans sa forme originale, mais essentiellement dans l'édition de J. Colgan, dans laquelle il s'agit d'un ouvrage irlandais traduit du latin (cf. Kenney, *op. cit.* : « not a comensurate translation but rather (...) a paraphrase ». A. Bellesheim, *Geschichte der katholischen Kirche in Irland*, 1, 1890, p. 13 : « (J. Colgan) schöpfte sie (scil. « *Vita tripartita s. Patricii* ») aus drei Handschriften, die er weiter nicht namhaft macht, die er aber verbessert und zu einer einheitlichen Darstellung verwoben hat. (...) Colgans Arbeit ist weniger eine Übersetzung als vielmehr eine Bearbeitung zu frommer Lektüre. » Cf. Bieler, *Codices Patriciani*, pp. 36-37, n° 26. Id., « John Colgan as Editor », dans *Franciscan Studies*, 8, 1948, pp. 1-24.

(30) R. Louis et P. Grosjean ont utilisé la « *Vita II. s. Patricii* » (cap. 22) dans l'édition de J. Colgan (BHL 6504), p. 13 : (...) *Patricius quando peruenit ad Germanum in insula Aralanensi nomine, in qua docuit eum; triginta tunc annos impleverat. Triginta annis legiti cum illo sexaginta annis praedicavit in Hibernia*. L. Bieler (note 3 [f], p. 74) présente le même passage dans son édition en se basant sur les manuscrits redécouverts au XVIII^e siècle : *Aralanensis nomen est insulae in qua Germanus docuit Patricium triginta annis. Triginta enim annorum aetas eius erat quando peruenit ad sanctum Germanum, triginta annis legiti cum illo, sexaginta annis praedicavit in Hibernia*. — Pour la « *Vita II. s. Patricii* » ; cf. p.e. Bieler, *op. cit.*, pp. 1-13. Id., *Life and Legend*, p. 14 sq. Id., *Codices Patriciani*, pp. 22-26, n° 22, Kenney, *Sources*, p. 341, n° 133.

(31) Cf. note 36.

(32) Cf. note 8.

(33) R. Louis, *L'Eglise d'Auxerre*, p. 86 et note 111 : « Le climat actuel de la Ferme des Iles se nommait en 1229 Orgelaine (apud Orgelenam super Ycaunam). Orgelaine représente phonétiquement Aurealana, qui paraît bien être une réfection cléricale d'Aralanum ».

(34) P. Grosjean, *Saint Patrick à Auxerre*, pp. 170-172, avec la réserve : « l'étymologie celtique n'est pas claire. » Cf. également A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz* 1, Leipzig, 1896, p. 202.

(35) Bieler, en dernier lieu dans son compte rendu sur le livre de R.P.C. Hanson, dans *Journal of Theological Studies* 20, 1969, p. 331.

(36) Par exemple Muirchú, *Vita s. Patricii* 7 et 8, éd. Stokes (note 3 [d]), pp. 272-273 et Bieler (*ibid.*), pp. 72-74. — *Vita II. s. Patricii* 26 et *Vita IV. s. Patricii* 31, éd. Bieler (note 3 [f]), pp. 78-79. Probus, *Vita s. Patricii* (BHL 6508) 24 (25), éd. Bieler, dans *Scriptores lat. Hiberniae* 10, pp. 197-198. — *Vita tripartita s. Patricii*, éd. Stokes (note 3 [g]), p. 30. — *Historia Brittonum*, éd. MGH, AA. 13, p. 195. — Cf. P. Grosjean, *Notes chronologiques*, pp. 73-75, p. 91, pp. 113-114. Id., *S. Patrick à Auxerre*, p. 166 sqq. R. Louis, *Le séjour de s. Patrick*, p. 448. — Bieler, *The Life and Legend*, pp. 94-96. Id., *The Works of St. Patrick*, pp. 5-6. Id., *St. Patrick and the Coming of Christianity*, pp. 24-27, 34, 39-41, 61-67. — Enfin la critique fondamentale de Binchy (note 14), p. 85 sqq. et p. 129 sqq.

(37) Binchy (note 14), pp. 84-85.

(38) R. Louis, *Le séjour de saint Patrick*, p. 450 sq; Id., *L'Eglise d'Auxerre*, p. 86 et note 111. Voir contra les références réunies par P. Grosjean (*Notes chronologiques*, p. 88 et id., *S. Patrick à Auxerre*, p. 171 et note 1) concernant Arlon en Luxembourg et le palatium Arelaunum situé dans la forêt de Brotonne. Aussi bien pour Ara que pour lana et d'autres formes altérées, on pourrait citer de nombreux exemples d'autres régions françaises. — Qu'une autre proposition d'explication étymologique que celle de R. Louis et de P. Grosjean existe pour Orgelena, Ch. Demay, *Recherches historiques* (note 7), p. 164, l'a montré : il fait remonter Orgelena à Orgel, « qui signifie, en vieux français, anneau encastré dans la muraille d'un quai; des anneaux de fer ont existé en cet endroit pour permettre aux bateaux de s'y arrêter afin de charger les vins de Janches et de Laborde. »

(39) *Vita IV. s. Patricii* 26, éd. Bieler (note 3 [f]), p. 74 : *Arelatensis autem nomen insulae fuit in qua sanctus Germanus docuit sanctum Patricium per .XXX. annos. Arelatensis* n'est pas seulement une variante propre à la « *Vita IV.* » mais tous les manuscrits de la « *Vita II.* » la possède comme l'apparat critique de L. Bieler, (*op. cit.*) permet de s'en rendre compte, *Arelatensis* dont l'éditeur fit mention d'après Tirechan (cf. note 18). Voir aussi P. Grosjean, *Notes chronologiques*, p. 91; id., *S. Patrick à Auxerre*, p. 169 et note 3; Kenney, *Sources*, p. 341, n° 133, qui caractérise l'auteur comme « a man ignorant of Irish ». Bieler, *Codices Patriciani*, pp. 26-27, n° 23.

(40) *Gloses à Fiacc of Sléibte, Génair Patraic* (en anglais : *Fiacc's Hymn*), éd. *Rer. Brit. SS.* 89/2, p. 240 : *insola quae dicitur Alanensis*. — Marianus Scotus, *Chronicon*, éd. MGH, SS. 5, p. 531 : *insula nomine Alanensis*. — Pour la valeur de ces sources, voir Kenney, *Sources*, p. 339 sq., n° 132 et pp. 614-616, n° 443. Cf. également P. Grosjean, *Saint Patrick à Auxerre*, pp. 169-171.

(41) Cf. notes 29, 30, 39 et 43.

(42) Cf. note 19.

(43) En ce qui concerne Muirchú et sa « *Vita s. Patricii* » (note 3 [d]), cf. Kenney, *Sources*, pp. 331-334, n° 128. Bieler, *St. Patrick and the Coming of Christianity*, p. 18, pp. 22-24. Id., *Codices Patriciani*, pp. 18-19, n° 18. Id., *Life and Legend*, p. 42 sqq. Id., dans *Medium Aevum* 73, 1974, pp. 219-223. Id., *The Patrician Texts*, pp. 1-35; cf. *ibid.*, pp. 193-213. Richter, *Irland im Mittelalter*, pp. 72-73.

(44) Cf. note 18.

(45) La tradition concernant Patrick a été influencée par l'échange de textes irlandais et latins. Cf. L. Bieler, « Bethú Phatraic. Versuch einer Grundlegung des Verhältnisses der irischen Patricius-Viten zu den lateinischen », dans *Anzeiger der österreichischen Akademie der Wissenschaften*, Phil. hist. Klasse 111, 1974, pp. 253-273.

(46) Patricius, *Confessio* 43 et *Epistola ad milites Corotici* 16 et 21, éd. Hanson (note 3[a] et [b]), p. 116, 146 et 152. P. Grosjean n'a interprété que les endroits cités; les autres documents de la *Confessio* (c. 6, 14, 47 et 49) ont été laissés de côté. C'est pourquoi il s'agit pour P. Grosjean (*S. Patrick à Auxerre*, p. 158 sqq. et 163 sqq.) de *fratres* « clairement non de frères selon la chair, mais bien de frères selon l'esprit, de moines »; *fratres* « était depuis peu de temps un terme technique de la langue monastique ».

(47) Patricius, *Confessio* 26, éd. Hanson, p. 98. – D'après P. Grosjean, *La source britannique*, pp. 116-117, le mot *senior(es)* est « un terme technique de la vie monastique », qui signifie par exemple pour Johannes Cassianus (*Collationes* 17.2, 5, 13 et 30, éd. *Sources chrétiennes* 54, p. 251, 252, 258, 283) *superior(es)*, ce qui caractérise un ou des « chef(s) monastique(s) ». C'est pourquoi plus tard P. Grosjean (*S. Patrick à Auxerre*, p. 164) écrivait : « Les *seniores* forment le groupe des supérieurs de la communauté à laquelle Patrick appartenait ou avait appartenu, mais parmi eux un chef comptait surtout, celui à qui tous obéissaient et dont l'influence était décisive en pareille matière. Quel autre alors mieux que Germain, l'évêque, le fondateur du monastère sur l'autre rive de l'Yonne, et qui s'y rendait si souvent ? » – Pour l'interprétation de *senior*, cf. p.e. H. Salonijs, *Kritische Untersuchungen...*, Lund, 1920, pp. 197-198. P.W. Hoogterp, dans *ALMA* 9, pp. 129-156, § 19. Binchy (note 14), p. 41 sqq.

(48) Cf. note précédente.

(49) Prinz, *Mönchtum*, pp. 63-65; cf. également Atsma (note 1), p. 33.

(50) Mohrmann, *The Latin of St. Patrick*, p. 32 : « There is no evidence of connection with southern Gaul : nothing seems to justify the view that there is any connection with Lérins ».

(51) Mohrmann, *op. cit.*, p. 26; cf. *ibid.*, p. 17, 23 et 50 et *id.*, *Le rôle des moines*, surtout p. 187 et 195, ainsi que Binchy (note 14), p. 90 sqq. et Hanson, *St. Patrick*, pp. 129-130.

(52) K. Hughes, *The Church in Early Irish Society*, London, 1966, p. 33. – Bieler, *St. Patrick and the Coming of Christianity*, p. 67.

(53) R.P.C. Hanson, *Saint Patrick*, p. 197 et 199; *id.*, *Saint Patrick. Confession*, pp. 36-37.

(54) Richter, *Irland im Mittelalter*, p. 45.

(55) Depuis la parution du livre de T.F.O. Rahilly (*The two Patricks*, Dublin, 1942), la « chronologie de l'apôtre irlandais » est très vivement controversée. Cf. Bieler, dans *Historische Zeitschrift. Beiheft* 2, p. 274; *id.*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2^e éd., 8, col. 179. Cf. également le livre de R.P.C. Hanson (note 15) et celui de Chr. Mohrmann, *The Latin of St. Patrick*, pp. 48-50. Binchy (note 14), *pass.* J. Carney, dans *Irish Ecclesiastical Record* 92, 1959, pp. 1-28; *id.*, *The Problem of St. Patrick*, Dublin, 1961, *pass.* Richter, *Irland im Mittelalter*, p. 43.

(56) En ce qui concerne l'importance de l'an 432 pour la chronologie des premières années de Saint-Marien d'Auxerre, cf. Atsma (note 1), p. 33.

(57) Cf. W. Levison, « Bischof Germanus von Auxerre », dans *Neues Archiv* 29, 1904, pp. 95-175.

Dans les cryptes de l'église Saint-Germain d'Auxerre

Quatre baies à ébrasement du IX^e siècle

par Jean-Marc SAUR

Dans les deux précédentes livraisons de notre bulletin (1) a été publiée une synthèse des relevés métrologiques et des observations faites, dans les cryptes de l'abbaye Saint-Germain, par les membres du « Groupe d'étude de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre » de notre société. Il y est fait mention de ces quatre baies, ainsi que d'un certain nombre de leurs dimensions, exprimées en « pieds carolingiens » de 35,3 cm, notés PC (2).

La présente étude est consacrée à une première analyse des relevés de ces quatre ouvertures, dont nous allons nous efforcer de montrer qu'elles sont antérieures aux remaniements intervenus dans les cryptes après l'an mil.

Sur la figure 1, qui constitue une vue en plan schématique des cryptes, elles portent les repères Z1 à Z4; Z1 est située à l'entrée de l'oratoire Saint-Laurent, au-dessus d'une ancienne porte; Z2 a été établie dans le mur sud du couloir de circulation, en face du cubicule sud-est; quant à Z3 et Z4, situées dans les passages menant à la rotonde orientale, elles se font face et ont été réservées dans les murs nord et sud; elles se trouvent près des escaliers ménagés dans ces murs et qui mettaient en communication les cryptes et l'église supérieure. Ces quatre ouvertures sont obturées; en particulier, Z3 et Z4 le sont par les marches des anciens escaliers, aujourd'hui partiellement démontés.

En reportant avec soin sur un plan les dimensions de ces quatre ouvertures, nous avons vu apparaître peu à peu un certain nombre de caractères communs masqués au départ, non seulement par les modifications apportées, au cours des ans, tant aux baies qu'à leurs ébrasements, mais aussi par l'irrégularité des enduits. Nous avons utilisé des cotes hors enduit en les déduisant, là où elles n'étaient pas directement mesurables, de celles que nous avons relevées, diminuées de la valeur de l'épaisseur de l'enduit; de toute façon, cette épaisseur a une valeur relative faible — 1 à 2 cm — par rapport aux dimensions relevées qui sont, elles, de un à plusieurs mètres (3).

Ces dimensions (longueurs et angles) sont reportées sur la figure 2 où sont représentées, pour chaque ouverture, la vue (a) depuis l'intérieur des cryptes, la coupe (b) par le plan vertical médian et le profil horizontal (c). Un petit nombre d'entre elles seulement sont exprimables en un multiple simple du pied carolingien; par ailleurs, aucune corrélation avec les autres unités de longueur que nous avons mises en évidence dans nos articles précédents (2) ne peut, à première vue, être retenue.

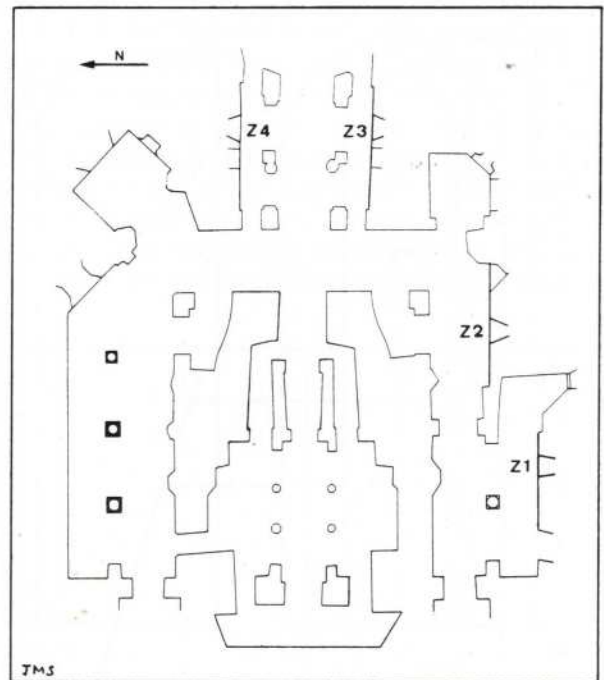


Fig. 1. — Cryptes de Saint-Germain
Position des quatre baies

Pour ce qui concerne Z1, la hauteur de la baie ainsi que la largeur de son ébrasement du côté intérieur sont toutes deux égales à 3 PC (106 cm). La hauteur correspondante de Z2 est la même (mais la largeur de l'ébrasement est plus faible de quelques centimètres). Cette

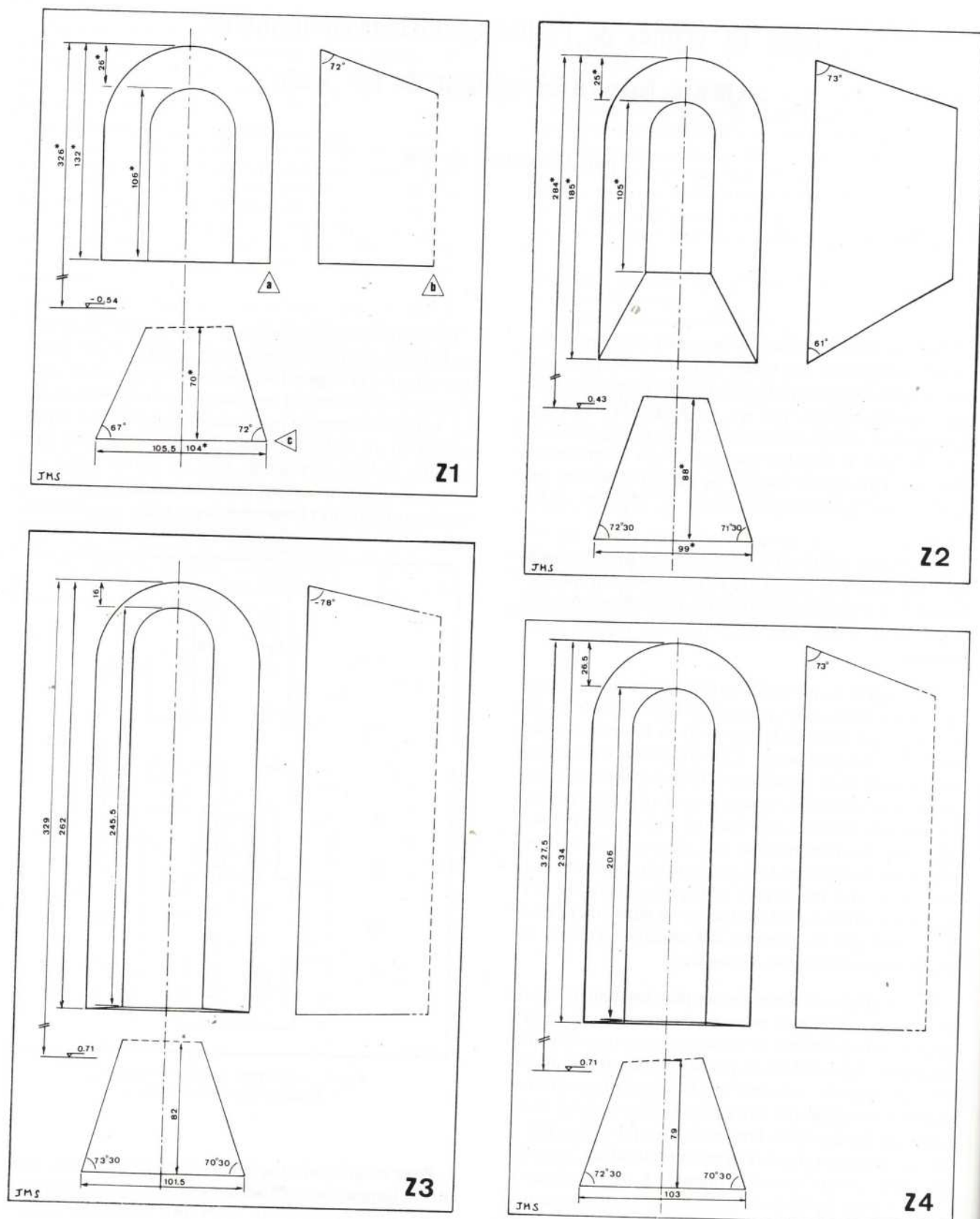


Fig. 2. — Dimensions principales de chacune des quatre baies

dernière remarque vaut aussi pour les largeurs de Z3 et Z4. Nous apporterons une explication à ce « déficit » de quelques centimètres plus loin.

Par ailleurs, la hauteur de l'ouverture extérieure de Z3 est aujourd'hui pratiquement égale à 7 PC; cependant la chose est peut-être purement fortuite car il se pourrait que l'arc de la baie ait été réhaussé de 10 cm environ, comme peut le laisser supposer la comparaison avec les trois autres ouvertures. En effet, la différence d'altitude entre les sommets des arcs extérieur et intérieur est seulement de 16 cm tandis que l'inclinaison du cintre est, par ailleurs, de 78° environ.

Ces constatations, à elles seules, ne permettraient pas d'assurer qu'un même ensemble de données a été à l'origine de la conception de ces quatre ouvertures et a présidé à leur réalisation.

Mais on peut remarquer par ailleurs que la plupart (dix sur douze) des angles utilisés pour réaliser les ébrasements de leurs parois latérales et du cintre qui les surmonte sont compris entre 71 et 73 degrés environ (4). Or, à l'intérieur de cette faible fourchette de valeurs, le seul angle qui présente une particularité pour le « géomètre » est celui dont une des « fonctions trigonométriques » (5) est simple; il s'agit de l'angle qui a pour valeur 71°34' (71 degrés et 34 minutes) et dont la « tangente » est égale à l'entier 3. C'est en raison de cette particularité que la construction de cet angle ne présentait aucune difficulté à une époque où les bâtisseurs connaissaient le triangle de Pythagore et savaient utiliser ses propriétés — et ce bien que sa valeur, que nous exprimons de nos jours à l'aide d'une unité de création relativement récente, n'ait rien de « remarquable » au sens que les géomètres et les mathématiciens attachent à ce qualificatif.

Son mode de construction est explicité sur la figure 3 : en a) est représentée une corde divisée en douze parties égales; cette division était d'usage courant et parfaitement naturelle puisque le système d'unité en usage était duodécimal; en b) on montre comment, à l'aide de cette corde, on peut construire simplement le triangle de Pythagore, c'est-à-dire un triangle rectangle dont la longueur des côtés est proportionnelle aux nombres entiers 3, 4 et 5 ($3 + 4 + 5 = 12$); en c) on indique comment, à partir de ce premier triangle A B C, il est possible, non moins simplement, de construire un triangle rectangle A B A' dont les côtés de l'angle droit sont proportionnels aux nombres entiers 3 et 9. Dans ce triangle, la « tangente » de l'angle A est, par définition, égale au rapport des longueurs $BA'/BA = 9/3 = 3$.

C'est donc en utilisant ce procédé particulièrement simple que l'épure de l'ébrasement des baies a été conçue à l'origine et c'est pourquoi, aujourd'hui encore et malgré de nombreux remaniements, la plupart des angles que l'on peut y observer ont une valeur voisine de 72 degrés.

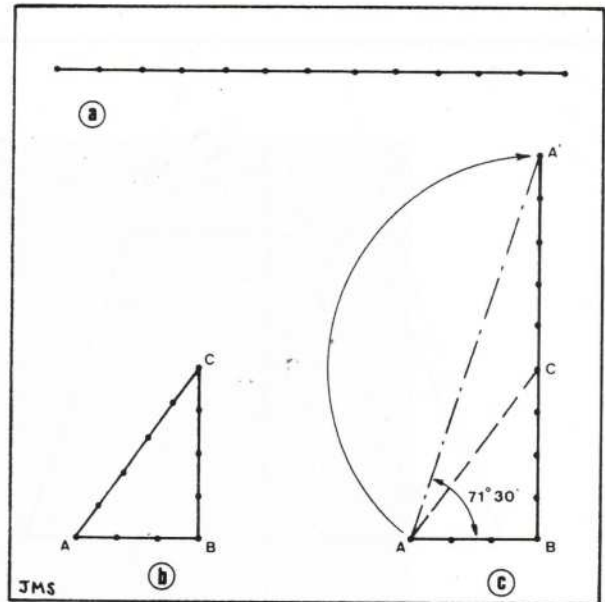


Fig. 3. — Construction de l'angle 71°30' à l'aide d'une corde divisée en douze parties égales

En employant à notre tour cette méthode, nous avons établi le profil horizontal type d'un ébrasement pour lequel nous avons choisi une largeur d'ouverture de 3 PC, soit 106 cm (fig. 4); sur cette figure nous avons porté, à titre de repères, deux positions du nu extérieur du mur, correspondant à des épaisseurs de 2 et 2,5 PC. Bien entendu, pour un mur dont l'épaisseur serait supérieure, il n'est pas interdit d'imaginer une baie à double ébrasement, intérieur et extérieur; mais seules des fouilles permettraient de s'assurer de l'existence d'un tel profil.

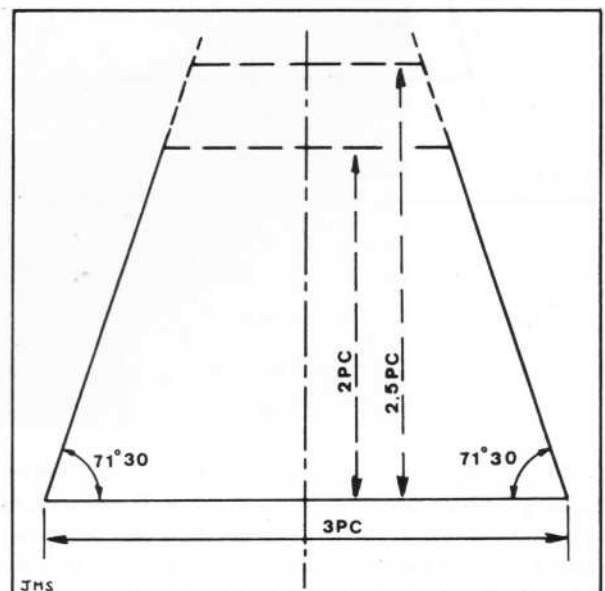


Fig. 4. — Profil horizontal type d'une embrasure

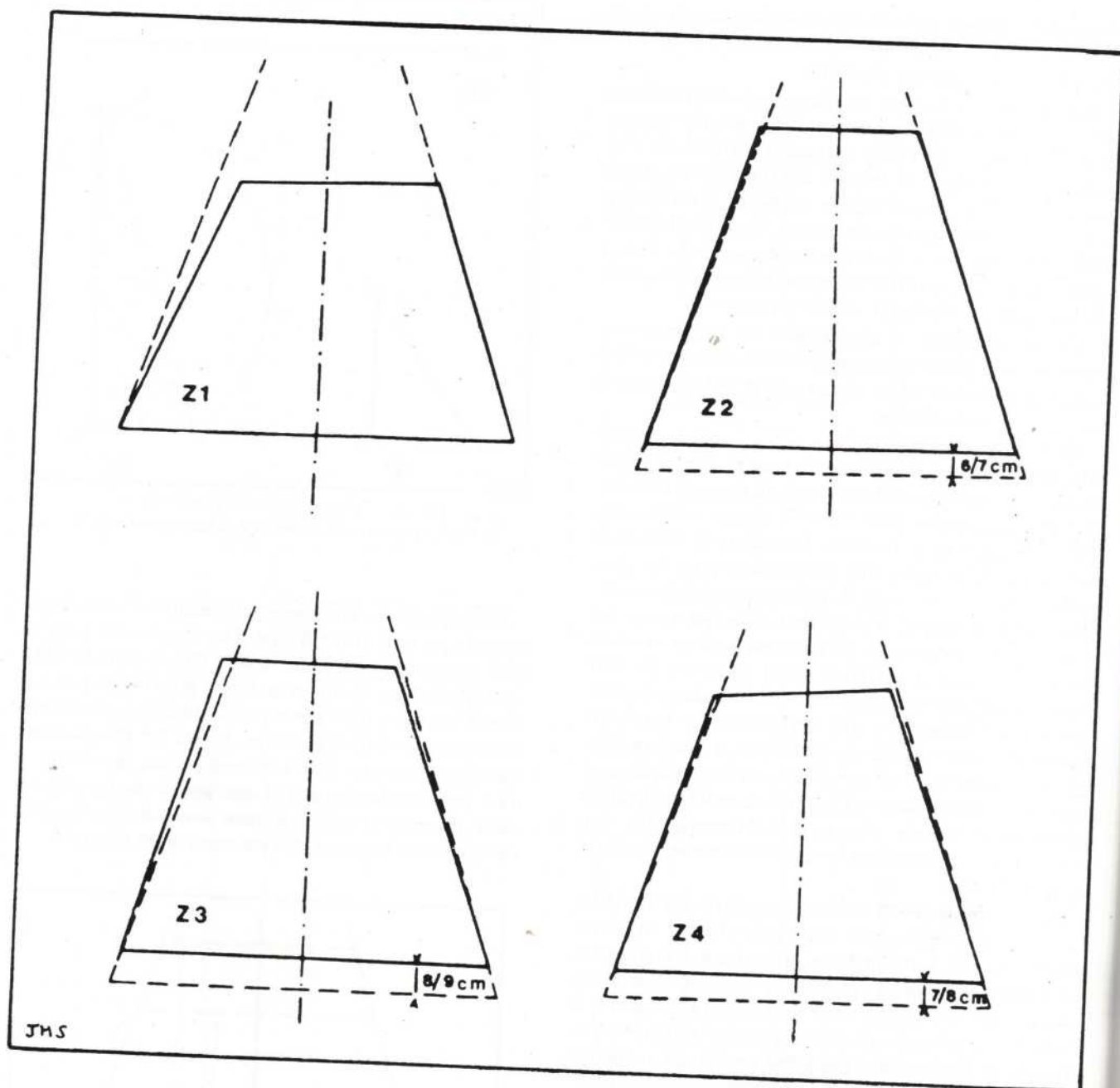


Fig. 5. — Profil comparé des quatre baies

Quoi qu'il en soit, il nous paraît à tout le moins possible de proposer des explications pour les remaniements que ces ouvertures ont subis depuis l'origine. En superposant le profil type tracé sur la figure 4 aux quatre profils relevés, nous pouvons faire les constatations suivantes (fig. 5) :

— pour Z1 (fig. 6), l'angle gauche est nettement plus petit (67°), ce qui pourrait indiquer que la paroi latérale correspondante a été reprise; il semble probable que cette réfection est à mettre en relation avec un escalier en vis ménagé dans le mur et dont le départ aurait été situé juste sous la baie (6);



Fig. 6. — La baie Z1 de l'oratoire Saint-Laurent
(Photo J.-M. Saur)

— pour ce qui concerne Z2, l'extrémité intérieure de l'ébrasement se trouve en retrait de plusieurs centimètres par rapport au segment correspondant du profil-type; on peut en déduire, comme nous l'avons déjà indiqué dans un précédent article (7), que le mur méridional du couloir de circulation se trouvait, à l'origine, plusieurs centimètres plus au nord;

— enfin on peut faire, pour Z3 et Z4 des constatations analogues à celles que nous venons de signaler pour Z2; ceci vient confirmer que le nu des murs, tant septentrional que méridional, des passages menant à la rotonde a, lui aussi, subi un recul — de l'ordre de sept à neuf centimètres. Nous avons déjà signalé ce fait au lecteur dans la livraison précédente de ce bulletin (8).

Pour des ouvertures reconstituées à partir de ces constatations, il est aisé, par construction, de vérifier que l'élévation du sommet du cintre de l'ébrasement par rapport au niveau de référence + 0,43 (dont nous avons précédemment établi l'existence (9) pour la pé-

riode carolingienne) était à l'origine de 8 PC pour Z2 et de 10 PC tant pour Z3 (10) que pour Z4.



Nous en resterons là pour aujourd'hui sur ce sujet, mais nous sommes certains qu'une étude plus poussée de ces quatre baies (qui sera possible quand elles auront été dégagées) pourra apporter bien d'autres enseignements.

Nous espérons toutefois que ces observations, pour partielles qu'elles soient, auront suffi à persuader le lecteur que ces quatre ouvertures ont été conçues en même temps et réalisées à l'aide de l'unité de longueur que nous avons appelée, faute de mieux, « pied carolingien » et en utilisant un angle, toujours le même, voisin de 72°. Elles ont donc, vraisemblablement, été réservées dès l'origine dans les murs élevés sous le règne de Charles le Chauve.

J.-M. S.

(1) Roumihac (Jean) et Saur (Jean-Marc), « Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Leur évolution durant neuf siècles », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne* (B.S.F.A.Y.), n° 3, 1986, pp. 41-56 et n° 4, 1987, pp. 29-47.

(2) B.S.F.A.Y., n° 3, 1986, pp. 44 et 53 et n° 4, 1987, p. 40.

(3) Toutefois, en ce qui concerne Z2, dont l'enduit a été (probablement aux environs de 1960) entièrement refait et dont la surface est très irrégulière, rien ne permettait, au début de 1987, de connaître son épaisseur qui peut, d'ailleurs, ne pas être constante.

(4) En ce qui concerne les angles, les valeurs relevées ne sauraient être très précises, d'une part en raison de certaines difficultés d'accès mais aussi, d'autre part, parce que les parois, remaniées ou réenduites, sont loin d'être planes. Il faut

par ailleurs remarquer que deux valeurs (67° et 78°) s'éloignent notablement de la moyenne de 72°.

(5) La « trigonométrie » est l'étude des relations existant, dans un triangle, entre les angles et les côtés. Un angle possède plusieurs « fonctions trigonométriques »; parmi elles, « la tangente » qui, dans le cas particulier du triangle rectangle, est définie comme suit (voir fig. 3b) : tangente de l'angle A = BC/BA.

(6) Sur l'existence de cet escalier, voir l'opinion exprimée par M. Chr. Sapin dans *La Bourgogne préromane*, Paris, 1986, p. 53.

(7) B.S.F.A.Y., n° 3, 1986, p. 52 et figures 2 et 3.

(8) B.S.F.A.Y., n° 4, 1987, p. 32 et fig. 16.

(9) *Ibid.*, pp. 34 et suivantes.

(10) *Ibid.*, p. 41, fig. 27.

Des Alpes à l'Océan

La voie d'Agrippa et la voie orientale d'après les textes et l'archéologie

par Pierre LEMAN

Monsieur François Lasserre nous a donné, avec la collaboration de Mlle Germaine Aujat, une magnifique édition de la *Géographie* de Strabon, en particulier les livres III et IV, consacrés à la description de l'Espagne et de la Gaule (1). Cette édition, qui a bénéficié également du concours de M. Étienne pour le livre III et de M. Paul-Marie Duval pour le livre IV, est à la source d'un nombre considérable d'articles et d'études de géographie historique. La notice *Strabo*, dans la « Chronique des auteurs anciens », a doublé ainsi de volume dans la livraison annuelle de l'*Année Philologique* au cours de ces dernières années. Tous les sujets y sont traités : les ressources minières, l'ethnographie, la géographie physique, les cultes locaux, etc...

Plus modestement, je voudrais traiter ici des routes décrites par Strabon – et plus particulièrement de celles qui ont été conçues par Agrippa, ami personnel et gendre de l'empereur Auguste.

Strabon, originaire d'Amasie, ville de l'actuelle Turquie, vécut de 64 avant J.-C. à 20 après J.-C. D'origine grecque, issu d'une famille qui avait séjourné à la cour du roi Mithridate, il fut vite conquis – comme Polybe – par l'œuvre des Romains et entreprit, après des cours suivis à Rome et des voyages en Asie Mineure, un recueil de tout ce que « l'honnête homme » devait savoir sur la géographie de son temps (2). Le livre IV intéresse surtout la Gaule continentale. Il semble que la rédaction de l'ouvrage remonte vers l'an 18 avant J.-C. Ce livre IV comprend cinq parties qui donnent la description de différents peuples de Gaule. En particulier nous trouvons dans les chapitres 3 et 4 (Aquitaine et Belgique) des indications très précieuses sur Lyon, ville romaine, avec les distances par rapport aux fleuves. Ceux-ci apparaissent très souvent chez Strabon comme repère géographique avec indication des distances. Toujours dans le chapitre 4, au paragraphe 3, Strabon donne une énumération des peuples de la Gaule Belgique, parmi lesquels les Ambiens et les Bellovaques. Mais pour tous ces peuples de la Gaule, contrairement à ce qui a été fait pour l'Espagne, Strabon ne donne aucun détail sur les voies de desserte, terrestre ou fluviale; nous n'avons droit qu'à une simple liste nominative.

Il faut attendre le chapitre 6 pour trouver la première mention d'une route – et de façon plutôt indirecte – dans une dissertation intitulée « Des Alpes ».

L'introduction de ce chapitre dévoile les objectifs de l'auteur : « Nous avons à parler d'abord des Alpes elles-mêmes et de leurs habitants, puis de l'Italie toute entière, si nous voulons préserver dans la description l'ordre donné par la nature des pays à décrire ». Cet engagement ne sera pas tenu complètement, en particulier pour l'Italie. Comme pour la Gaule, l'architecture de l'œuvre souffre d'une méconnaissance physique des pays décrits et la rédaction résulte souvent de la transcription de plusieurs fiches. Ainsi, à propos des cols alpins, Strabon résume la fiche « Lyon » qu'il a déjà exploitée au livre IV, 3,1, mais apporte deux précisions nouvelles : l'énoncé de l'œuvre routière d'Agrippa, d'une part, et, d'autre part, la description de plusieurs autres axes routiers (3). Cette incise dans la description générale des Alpes et de l'Italie peut être attribuée à une « fiche » glissée mal à propos dans l'exposé général. La coexistence de deux sources dans l'œuvre de Strabon peut expliquer cette anomalie, qu'on retrouve par ailleurs dans la description de l'Espagne, au livre précédent.

L'auteur a utilisé l'œuvre du panégyriste officiel d'Agrippa tout en exploitant une autre documentation, fondée, celle-là, sur des témoignages ou sur la lecture de cartes. Le texte se présente comme suit : « La ville de Lugdunum occupant le centre de la Celtique, dont elle est en quelque sorte la citadelle par sa situation au confluent de deux fleuves et à proximité des différentes parties du pays, Agrippa en a fait le point de départ des grandes routes : celle qui traverse les Monts Cévennes et aboutit chez les Santones et en Aquitaine; celle du Rhin; celle de l'Océan qui est la troisième et qui mène chez les Bellovaques et les Ambiens; enfin celle qui conduit en Narbonnaise et au littoral massaliotique, qui est la quatrième. Mais on peut aussi, en laissant à gauche Lugdunum et les territoires en amont de cette ville, bifurquer dans le Poenin même, traverser le Rhône ou le lac Léman pour gagner les plaines des Helvètes et, de là, par un col qui franchit le Mont Jura, atteindre le

pays des Séquanes et des Lingons, où la route se divise en deux branches : l'une vers le Rhin, l'autre vers l'Océan (4). Le dualisme est ici très net : d'une part, l'utilisation du texte du panégyriste, d'autre part, l'exploitation d'un simple renseignement : « mais on peut aussi... ». Cette description rappelle ce que nous avons déjà dit à propos de l'Espagne. Ainsi la fin du paragraphe 10 du chapitre 4 du livre III relève d'une construction tout à fait identique.

Le plan est celui-ci :

- Situation des villes d'Osca et Ilerda, connues par les récits des guerres de Sertorius, Pompée et César (Sources dans divers auteurs comme Posidonius et Asinius Pollion).

- Description de la route « qui, de Terragone, mène aux derniers peuples vascons riverains de l'Océan, tant dans la région de Pompelo que dans celle d'Oeasso, ville située au bord même de l'Océan ».

Le rapprochement entre les deux textes se conçoit donc aisément. M. François Lasserre remarque d'ailleurs que l'utilisation de distances chiffrées en stades provient d'une source antérieure à l'époque romaine, ou du moins à l'œuvre d'Auguste (note 5, pp. 70-71).

La comparaison avec la géographie routière espagnole est donc particulièrement éclairante pour la situation en Gaule, mesures routières en moins. En outre, on peut tirer également profit de la façon de situer les villes et les montagnes par rapport aux fleuves qui sont souvent, chez Strabon, les supports de toute description géographique. Tandis que, dans d'autres livres, l'auteur utilise les quatre points cardinaux, pour la Gaule et l'Espagne il préfère situer de façon visuelle : « à main gauche » ou « à main droite ». Pour l'Espagne et la Gaule, ne peut-on envisager l'utilisation d'une carte ? André Berthelot a eu la bonne idée de publier en 1933, dans la *Revue Archéologique* (5), la reconstitution cartographique de la Gaule à partir des données numériques fournies par Strabon. Sur le document ainsi recomposé, il apparaît bien que le Rhône et Lyon sont des points de repère bien situés pour une voie qui passe « à gauche » d'une ville qui est « au centre » (6). C'est de cette ville forte qu'Agrippa fait le « point de départ des grandes routes ».

Les deux voies se dirigent vers l'Océan. L'une par les Bellovaques et les Ambiens (carte 1), œuvre d'Agrippa ; l'autre par l'est, à partir de Langres. Roger Dion a plusieurs fois traité du thème et de la fascination de l'océan chez les Romains (7). C'est aussi chez Strabon un point de repère géographique.

Ainsi, en Espagne, une voie conduit « chez les Basques, en bordure de l'Océan ». En ce qui concerne la Gaule, on peut aussi gagner l'Océan par les fleuves, par la Seine en particulier (carte 2), pour se rendre chez les Caletes et les Lexoviens. Or, pour la description du

Rhin (IV, 3, 3), Strabon ne mentionne pas les peuples riverains du delta, peut-être par ignorance. Par symétrie de style, courante chez les écrivains de langue grecque, la route orientale, tout comme la route qui conduit des Lingons au Rhin, est annoncée sans aucune mention des peuples localisés à son extrémité. Une connaissance imparfaite de la Gaule du Nord a desservi l'auteur, à la fois dans l'équilibre de son discours, comme nous l'avons déjà dit, mais aussi dans l'énoncé très sélect d'informations lacunaires. La voie est donc annoncée « vers l'Océan », sans plus. Comme pour le delta du Rhin, on ne connaîtra pas les peuples riverains (sans doute les Morins et les Ménapiens) qui occupaient le débouché de la voie conduisant à l'Océan.

Au total, ceux qui devaient gagner l'Océan entre Seine et Rhin avaient le choix entre trois itinéraires : deux itinéraires terrestres et un itinéraire fluvial, par la Seine, à partir du bassin rhodanien, avec rupture de charge (IV, 1,14) (fig. 1).

Le tableau de Strabon est très complet, jusqu'en Bretagne insulaire. « Du Rhône, les marchandises passent dans l'Arar (Saône), puis dans le Doubs (encore l'Arar, Saône), son affluent. Elles sont transportées par terre jusqu'à chez les Séquanes d'où elles descendent par voie fluviale jusqu'à l'Océan chez les Lexoviens et les Caletes. De là, une traversée de moins d'un jour les fait passer en Bretagne. »

Strabon est un géographe de l'eau ; il affectionne les descriptions des fleuves et des paysages rencontrés. Mais, en chroniqueur soucieux du détail quand il le peut, pour l'Espagne en particulier, il prend toujours la précaution de préciser pour chaque fleuve la route parallèle qui peut s'y substituer. Notons au passage le couple habituel des peuples riverains, comme, par exemple, « Lexoviens et Caletes ».

Ainsi, dans le livre IV, Strabon décrit trois accès à l'Océan : l'un par la Seine, le second – créé par Agrippa – depuis Lyon en passant par les Ambiens et les Bellovaques, le troisième par les Lingons. Ce troisième accès est annoncé par l'expression « en outre », prise au sens fort du terme. Strabon termine ainsi une énumération, quelque peu dispersée dans l'ensemble de la composition, dans les livres III et IV.

On retiendra donc au total six observations :

1. – Dans son tableau de la *Géographie*, Strabon ne traite pas des routes en priorité. Il parle surtout des peuples et de leurs ressources, des fleuves et, à titre accessoire, des routes.

2. – La route de l'Océan est mentionnée dans une incise, une sorte de fiche glissée dans un développement intéressant essentiellement les cols des Alpes et Lyon.

3. – Sa fiche est composée de deux parties : l'une fondée sur l'œuvre du panégyriste d'Agrippa, l'autre

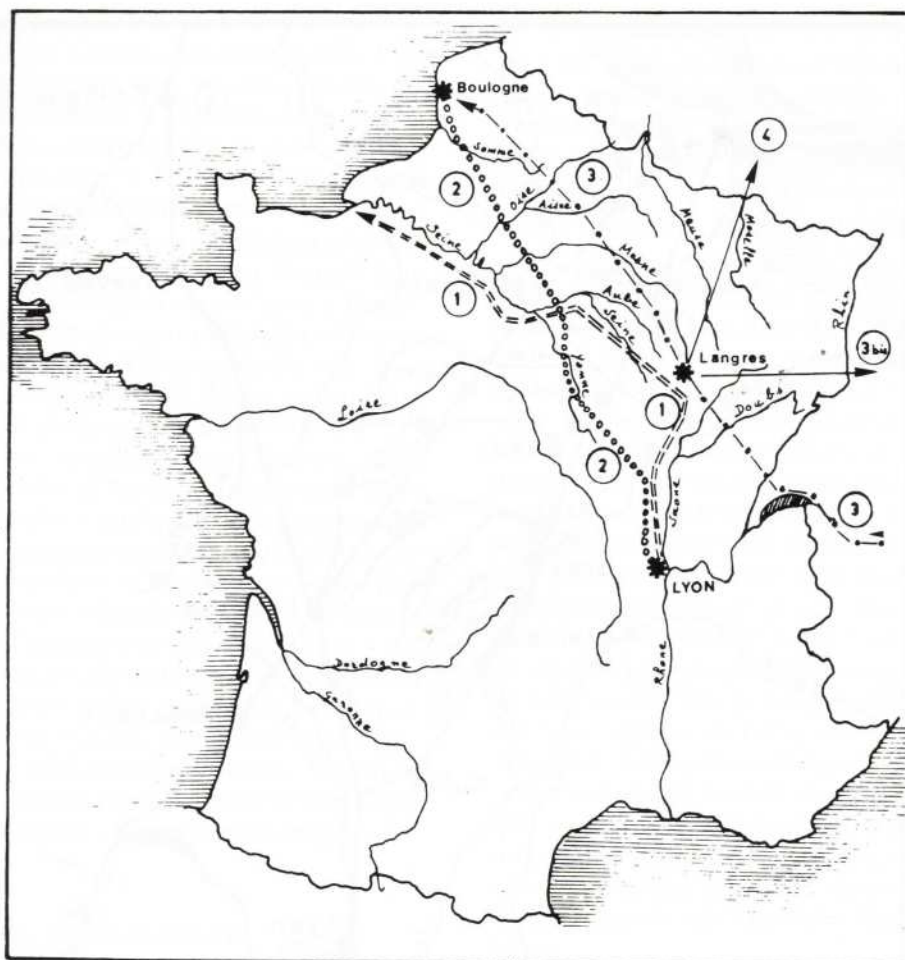


Fig. 1. — Les voies vers l'océan :

1 - la voie fluviale Rhône-Saône-Seine vers les Caletes et les Lexoviens, à l'embouchure de la Seine.

2 - La voie occidentale, créée par Agrippa depuis Lyon par les Bellovaques et les Ambiens.

3 - la voie orientale qui, depuis les Alpes, conduit à l'océan par Langres.

De cette ville, une branche de la voie se dirige vers le Rhin (en 4 ou en 3 bis).

géographique, inspirée d'une documentation visuelle (peut-être une carte ?). Cette fiche est avare de renseignements. On n'y trouve, par exemple, ni mention ni description des peuples traversés, au contraire de ce qui a été dit pour les Vascons, pour la route de l'Océan en Espagne, de même que pour les Caletes et les Lexoviens dans la vallée de la Seine.

4. - L'auteur de cette même fiche, fidèle à son habitude, comme il le fit pour l'Espagne, indique pour chaque voie terrestre une voie fluviale de substitution. C'est le même cas que pour les deux routes de l'Océan par rapport à la Seine (fig. 1).

5. - Par le terme « Océan », il faut comprendre la façade littorale de la Gaule du Nord entre Seine et Rhin.

6. - On a proposé des chronologies différentes du texte de Strabon. Il serait fait allusion, en fait, à deux campagnes de grands travaux : la première, de Lyon à Boulogne entre 39 et 37 av. J.-C.; la seconde, vers l'Océan, par les Lingons, vers 19 av. J.-C. (8).

Déjà, A. Grenier mettait en doute cette chronologie « trop resserrée ». S'il en avait été ainsi, la Gaule aurait été transformée en un immense chantier routier, absorbant après la défaite, mais dans un pays encore troublé, toute l'énergie de plusieurs générations de peuples gaulois. Pourtant, il y aurait bien eu une voie nouvelle : celle d'Agrippa, construite vers 39-37 av. J.-C., alors qu'existait déjà une autre voie terrestre à l'est de Lyon. Celle-ci serait donc antérieure, soit qu'elle remontât à

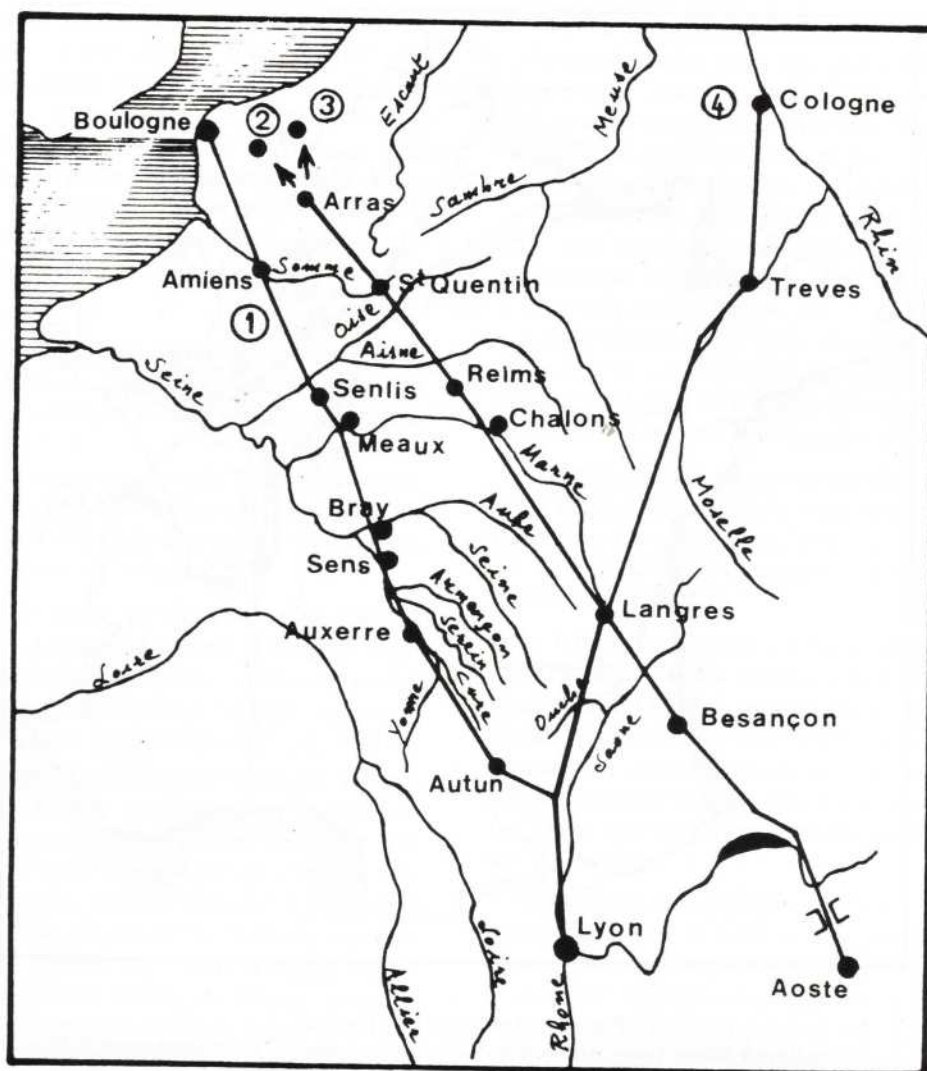


Fig. 2. — Les voies terrestres vers l'océan :
1 - la voie d'Agrippa, 2 - la voie orientale par Théroutanne,
3 - le trajet par Sangatte, 4 - la branche du Rhin

l'époque de l'Indépendance, soit qu'elle fût immédiatement postérieure, sans compter, bien sûr, la voie fluviale Rhône/Saône/Seine.

La Voie d'Agrippa

Etude générale de la route et de son tracé.

La réalité archéologique (fig. 2).

Il revient à la perspicacité d'un savant bourguignon, Emile Thévenot, d'avoir clairement distingué, dès le départ, le rameau occidental de la branche orientale.

Dans son ouvrage, paru en 1969, E. Thévenot propose, preuves à l'appui, un tracé qui part du nord de l'Italie puis, par le col du Grand Saint-Bernard, contourne le lac Léman avant de franchir le Jura pour gagner Langres, capitale du pays des Lingons.

C'est exactement ce que dit le texte de Strabon (9). Or, presque simultanément, Paul-Marie Duval suggérait un tracé analogue depuis Lyon jusqu'à Beauvais et Amiens (10), tracé bien distinct de celui qui, depuis le Jura, conduit à l'Océan par le pays des Lingons. La capitale de celui-ci, Langres, est en outre le carrefour d'une autre voie importante qui, par Metz et Trèves, rejoint le Rhin à Cologne.

Entre Lyon et Autun, la traversée du pays des Eduens a été étudiée avec minutie par Emile Thévenot, en sorte qu'une répétition de ses principaux arguments semble superflue. Notons simplement les vues à la fois très éclairantes et prémonitoires du savant bourguignon au sujet des origines d'Autun et du déclin de Bibracte, question d'une actualité nouvelle depuis les fouilles en cours au Mont Beuvray en ce moment même.

D'Autun à Auxerre, la voie nous est connue par l'Itinéraire d'Antonin; le tronçon d'Auxerre à Sens y est bien attesté et se prolonge vers Meaux et Senlis, en franchissant la Seine à Bray (11). En faisant l'économie d'un détour par Paris – proposé à tort, je crois, par Thévenot – on peut très bien la suivre de Senlis jusqu'à Boulogne. L'Itinéraire d'Antonin reprend d'ailleurs la description de cette voie – mais à une époque plus tardive –, alors que de Boulogne elle gagne Amiens, d'où elle bifurque vers Soissons pour ensuite gagner Reims.

Il y a une dizaine d'années, j'avais insisté sur les particularités de la traversée d'Amiens par cette voie. Une fouille profonde, conduite par M. Massy et son équipe (12), a permis d'attribuer à cette voie une date très haute et de confirmer sur ce point mon hypothèse d'une voie tracée sur l'ordre d'Agrippa et construite avant l'édification de la ville. Ceux qui ont eu pour mission l'élaboration de ce programme, conçu par Agrippa, ont évité les détours par Paris et Beauvais et visé au plus court. Très récemment, à Estrée-Estrelles, à 60 km environ au sud de Boulogne, une coupe de terrain a mis en évidence les tréfonds de cette voie, au moment où elle franchit une petite rivière, la Course, au droit de Montreuil. Les assises les plus récentes de la voie sont recouvertes par un épais matelas de tourbe, témoin de la très importante transgression maritime du Bas-Empire, ce qui donc constitue un nouvel élément pour une datation plus haute.

La voie orientale des Alpes vers l'Océan

En tenant compte des particularités du texte même de Strabon (système des fiches, comparaison avec la description du réseau routier espagnol), cette voie qui, du Jura, mène à l'Océan par le pays des Lingons est parfaitement identifiable. De Langres à Reims, le tracé est bien attesté et encore très visible au niveau du sol. Il en va de même de Reims à l'Océan, par Saint-Quentin; mais, plus au nord, le repérage est plus difficile.

De Saint-Quentin à Arras, la route est encore bien identifiable, mais nous perdons sa trace au sud d'Arras. De la capitale des Atrebates à l'Océan, on peut proposer plusieurs directions : l'une vers Cassel, capitale des Ménapiens, l'autre vers Théroüanné, capitale des Morins, avec une prolongation vers Sangatte, en bordure de mer, contrée riche en monnaies gauloises. Cette voie, que nous datons, de façon très prudente, d'une époque immédiatement antérieure à Agrippa, semble être la dernière trace matérielle d'un courant d'échanges entre le nord de la Gaule et l'Italie par le Grand Saint-Bernard. En haut de ce col, à l'emplacement d'un sanctuaire celtique, on a récupéré plusieurs centaines de pièces gauloises (13). Le report sur une carte des lieux d'émissions de ces pièces et l'évaluation de leur nombre révèle de façon très claire la direction privilégiée des courants commerciaux de l'époque celti-

que du nord des Alpes à l'embouchure de la Somme.

En revanche, on retiendra l'hypothèse d'un pari politique qui aurait inspiré à Agrippa le projet de cette voie. Le gendre d'Auguste, en choisissant ce tracé, ne faisait que consacrer la tradition d'alliance politique : les Eduens étaient reliés à leurs protégés, les Bellovaques, et, du même coup, à leurs alliés, les Sénon.

Mais entre les deux voies, celle d'Agrippa et celle de l'Orient par Langres, existent plusieurs points de différence et de similitude. La première traverse les fleuves sur des ponts : ponts d'Auxerre, de Meaux et d'Amiens, l'antique Samārobriva, « pont de la Somme ». La seconde franchit les cours d'eau à gué sur l'Oise, la Vesle, l'Aisne, la Somme. Ce fleuve est ainsi traversé par l'une des voies sur un pont à Amiens et par l'autre voie à gué à Saint-Quentin. L'œuvre d'Agrippa aurait donc consisté, non seulement à tracer une nouvelle voie à l'ouest, mais aussi à construire de nombreux ponts et ouvrages d'art. Ces deux voies inaugurent l'œuvre immense de Rome en matière de programme routier. La première – la plus ancienne – a été intégrée par la suite dans le réseau gallo-romain; la seconde, tracée à partir de Lyon, est due au génie créateur d'Agrippa. Ces deux voies relient toutes les capitales de *civitates* du quart nord-est de la Gaule et constituent l'axe majeur du développement urbain. Leur tracé se confond, en effet, avec le *cardo* des villes ainsi traversées : pour la voie d'Agrippa, Autun, Auxerre, Sens et Meaux; pour la voie orientale, Besançon, Chalons et Reims.

Les responsables des fouilles des villes mentionnées pourront, par leurs recherches, confirmer ou infirmer nos propositions. En donnant une datation aux fondations des villes, ils contribueront ainsi à dater l'établissement du *cardo*, qui y constitue une section des voies de l'Océan. L'expérience a déjà été faite pour Amiens.

Les explorations des sous-sols urbains ont progressé inégalement, mais ce que nous savons des recherches en cours m'incite à voir dans les villes de la voie orientale les plus anciennes de la Gaule du Nord-Est, avec un niveau d'occupation de l'époque gauloise. C'est le cas de Besançon, Langres, Reims, Arras, à l'inverse d'Autun, Auxerre, Meaux et Amiens (14).

La voie d'Agrippa aurait donc été à l'origine d'une génération de villes, traversées de part en part par cet axe majeur entre Lyon et l'Océan, tandis que la voie orientale aurait matérialisé un axe de passage privilégié et ancien entre le Jura et l'Océan, réunissant et revivifiant des centres anciens comme Besançon ou Langres. Tout ceci comporte une part d'hypothèse, mais, pour l'instant, correspond de façon très proche au texte de Strabon et aux données de l'archéologie moderne. A ce propos, il convient d'ajouter deux observations faites sur le terrain au sujet de ces routes.

La première intéresse leur structure même, la seconde, leur environnement. Depuis une vingtaine d'années, grâce aux travaux des chercheurs anglais et belges, nous savons que les voies les plus anciennes étaient longées de fossés parallèles, à vingt mètres environ du bord de la chaussée. Ces fossés avaient peut-être une fonction administrative et fiscale (délimitation de l'assiette de la route afin de la protéger contre les empiètements des riverains). Ils sont datés généralement de l'époque augustéenne ou immédiatement antérieure.

Malgré les investigations de plus en plus étendues pour tout le réseau routier romain de la Belgique (coupes des tranchées d'autoroute), deux exemples seulement ont été repérés avec précision : le premier par photographie aérienne au Bois de Jumel au sud d'Amiens sur la voie d'Agrippa, l'autre à Barastre sur la voie orientale entre Saint-Quentin et Arras (15).

La seconde remarque concerne l'environnement de ces deux routes : elles ne passent jamais à moins d'une journée de marche des grands *oppida*, capitales antiques ou non des peuples traversés.

Pour la voie d'Agrippa, après le Mont Beuvray, on retiendra les *oppida* de Cora au sud d'Auxerre, Avrolles (Eburobriga), Villeneuve-sur-Yonne, La Chaussée-Tirancourt près d'Amiens; pour la branche orientale, Vieil-Reims, près du gué de Berry-au-Bac, Vieux-Laon (Saint-Thomas-Bibrax), Vermand à l'est de Saint-Quentin, Etrun à l'ouest d'Arras. Ces *oppida* sont plus nombreux sur la vieille voie de l'Est.



La conclusion de cette modeste étude s'impose d'elle-même : l'enrichissement de notre documentation archéologique, que ce soit la structure des routes ou la chronologie des villes gallo-romaines, permet de porter un éclairage nouveau sur le texte de Strabon, en lui-même plus riche qu'il ne le paraît à première lecture. Pendant plus de quatre siècles, le réseau routier a évolué; des routes ont été créées, tandis que d'autres ont dû être abandonnées (16).

Malgré un discours parfois compliqué d'incises et de digressions, l'œuvre de Strabon n'a pas fini de livrer toutes ses ressources aux historiens et aux archéologues.

P. L.

* M. Pierre Leman, Directeur des Antiquités historiques de la région Nord-Pas-de-Calais, publie ici le texte de la communication qu'il a présentée à Auxerre, à la salle Vaulabelle, le 13 septembre 1986, lors des journées que notre Société a consacrées à l'étude de la Voie d'Agrippa aux alentours de la cité d'Auxerre.

(1) Strabon, *Géographie*, t. II, livres III et IV, Paris, 1966, 224 p.

(2) La bibliographie des études portant sur Strabon et son œuvre a été condensée de façon très pratique par P.-M. Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle*, Paris, 1971, t. I, notice 99, pp. 324-349. Depuis lors, F. Lasserre a donné un éclairage nouveau sur « Strabon devant l'Empire romain », dans le volume collectif *Aufstieg und Niedergang des Römischen Weltes*, Berlin, de Gruyter, 1982, pp. 867-894.

(3) A propos des différentes sources de Strabon, F. Lasserre donne de nombreux exemples dans les notes de son édition. Voir aussi P. Pedech, « La géographie urbaine chez Strabon », *Annales*, 1971, pp. 234-253.

(4) Livre IV, 6, 11.

(5) A. Berthelot, « L'Europe occidentale d'après Agrippa et Strabon », dans *Revue Archéologique*, 1933, pp. 9-12.

(6) Dès lors, on peut se demander si l'auteur n'avait pas tout simplement une carte – et notamment une copie de celle du monde romain – dressée par les collaborateurs d'Agrippa.

(7) Pour les articles de R. Dion à ce sujet, voir la notice de P.-M. Duval, *op. cit.*

(8) Ce fut ma proposition dans mon article : « La voie du Léman à l'Océan : la branche orientale. Etat de la question et propositions nouvelles », dans *Caesardunum*, 1975, n° 10, pp. 102-108.

(9) Emile Thévenot, *Les voies romaines de la Cité des Eduens*, Bruxelles, 1969, 338 p., en particulier pp. 102-105. Si je reprends à mon compte la démonstration de l'érudit bourguignon, je m'en sépare quand il déclare (p. 105) que les deux voies se rejoignaient à Amiens. En réalité, de Reims, le tracé est direct et autonome jusqu'à l'Océan.

(10) Dans la carte annexée à l'ouvrage de M. Lasserre. Il ne semble pas qu'E. Thévenot ait connu la carte publiée par P.-M. Duval. Celui-ci avait publié, en 1955, une carte où la voie d'Agrippa ne desservait pas le territoire des Bellovaques (colloque de Sarrebruck, 1955, *Les Routes de France*, p. 13).

(11) A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. II, *Les Routes*, Paris, 1934, carte de la page 417.

(12) Le quadrillage régulier d'Amiens est coupé en diagonale par la voie de Senlis à Boulogne. On croyait cette voie contemporaine du Bas-Empire, installée dans un champ de ruines. La fouille de Jean-Luc Massy a conduit au contraire à une datation très haute de cette voie, section de la route créée par Agrippa; cf. Didier Bayard et Jean-Luc Massy, *Amiens Romain*, Amiens, 1983, pp. 139-143.

(13) Cette carte a été reprise dans l'ouvrage de François Wiblé, *Forum Claudii Vallensium. La ville romaine de Martigny*, Martigny, s.d., fig. 13, p. 10.

(14) Les notices des chroniques de *Gallia* ont fourni de nombreux exemples de ces villes au passé gaulois.

(15) Pour les fossés parallèles, je renvoie le lecteur à mon article de *Caesardunum*.

(16) Les ingénieurs qui ont conçu le tracé de l'autoroute de Calais à Dijon ont suivi sans le savoir un tracé identique à celui de la branche orientale par Arras, Saint-Quentin, Langres, en évitant de traverser les vallées profondes. Toujours dans le même ordre de comparaison, les automobilistes qui veulent éviter Paris en remontant du sud prennent la route Melun-Senlis, en longeant également la section de la voie d'Agrippa par Bray-sur-Seine. C'est aussi la route de « Bison futé ».

Un haut lieu épique : le Mont Lassois

Réalisme et merveilleux dans les descriptions du château de Roussillon

par Alain LABBÉ

Génie du lieu... A travers les longues controverses qui ont entouré – parfois jusqu'à l'obscurcir – l'étude des origines des chansons de geste, il est un point qui a toujours réuni une large majorité d'opinions : l'importance de leur ancrage géographique. L'approche de cet aspect essentiel a fluctué selon les spécialistes, qui ont tour à tour privilégié les champs de bataille, les routes de pèlerinage et les abbayes qui les jalonnent, les ruines antiques toujours grosses de légendes, les données topographiques plus ou moins déformées de sites naturels marquants (1). *Girart de Roussillon* est l'un des poèmes qui se prêtent le mieux à l'analyse de la géographie épique ou, pour mieux dire, de ce que l'on pourrait appeler l'imaginaire géographique de l'épopée (2). Car, pour essentiel qu'il soit et justement parce qu'il était senti comme essentiel, cet ancrage du lieu a presque toujours varié au gré des jongleurs et de leurs publics, si bien que les cartes que l'on peut tenter de tracer doivent le plus souvent superposer des données a priori incompatibles, héritées de plusieurs localisations successives.

La notion de « transfert épique » (3) est indispensable à la compréhension des poèmes – *Girart de Vienne*, *Girart de Fraite*, *Girart de Roussillon* – qui ont célébré les hauts faits du comte Girart en les situant tour à tour en Viennois, conformément à la réalité historique carolingienne, puis dans la Provence rhodanienne, enfin en Bourgogne septentrionale, non sans retenir un certain nombre de toponymes rattachés à l'implantation de la légende en Roussillon (4). Des étapes de ce long et complexe processus, caractéristique des modes de sédimentation de la matière épique, nous ne retiendrons ici que la présence récurrente, dans les lieux qui ont ainsi abrité les différents états de la légende, de deux traits inséparables de la résidence de Girart : la valeur stratégique et symbolique prêtée aux sites dominants, aux sommets, et la relation implicitement ou explicitement établie avec les vestiges gallo-romains. Ceux-ci sont représentés dans *Girart de Vienne* par les murs de la ville antique et par les canalisations de son aqueduc, doublement revêtu du rôle romanesque fréquemment prêté aux souterrains (5) et du souvenir d'un épisode de l'his-

toire locale (6). De même, bien qu'il n'ait pas été possible de parvenir sur ce point à une véritable certitude, il semble que le site imaginaire de la place forte évoquée dans la chanson de *Girart de Fraite* soit à mettre en rapport avec les monuments de *Glanum* (7). Enfin, la version pyrénéenne doit elle aussi être rattachée à des ruines, celles de *Castell Rossello*, l'antique *Ruscino*, qui a donné son nom au comté de Roussillon (8). Cette constance de la géographie épique témoigne de la fascination que le double prestige de l'antiquité et de la romanité a exercée sur l'imaginaire médiéval.

Le poète de *Girart de Roussillon*, qui a transporté la légende en Bourgogne du nord (9), a su y retrouver un site bien fait pour recevoir l'invincible forteresse de son héros : le Mont Lassois. Cette butte témoin, dominant de 109 mètres la vallée de la Seine en amont de Châtillon, réunissait en effet de façon idéale les caractéristiques essentielles du paysage épique. En ce site dominant, dont le double plateau isolé de tous côtés par des pentes abruptes présentait une valeur stratégique évidente, se lisaient, sans doute plus nettement qu'aujourd'hui, les multiples affleurements d'un passé historique obscurci par le temps mais demeuré inoublié. On y voit encore les restes des puissantes fortifications d'un *oppidum* celtique qui connut à la fin de l'époque de Hallstatt la phase brillante dont portent témoignage les tombes princières de Sainte-Colombe et de Vix, cette dernière ayant livré l'exceptionnel mobilier funéraire que l'on sait (10). En revanche, la longue tradition qui plaçait sur le Mont Lassois l'importante ville gallo-romaine de *Latisco* (11) n'a pas été confirmée par les fouilles, qui n'ont mis au jour que les traces de quelques habitations modestes et les restes de villas plus opulentes (12). A l'époque mérovingienne, le plateau inférieur du Mont vit se développer, autour de l'église Saint-Marcel (13), un de ces vastes cimetières qui ont si souvent inspiré les jongleurs (14). Aux imaginations du XII^e siècle, tout cela parlait confusément, mais avec une suggestive éloquence, d'un riche passé fait de trésors accumulés et pillés, de forteresses prises et reprises, de batailles héroïques et meurtrières. Il n'en fallait pas plus pour fixer en ce lieu la résidence du grand sei-

gneur rebelle à son roi et pour en faire l'enjeu de tous les combats, le siège en même temps que le symbole de la puissance du vassal révolté (15).



Comme la quasi-totalité des palais et des châteaux évoqués ou décrits dans les chansons de geste, l'image que le poète a donné de ce Roussillon transporté au sommet du Mont Lassois est un « collage » d'éléments disparates, une image composite dont il a puisé les éléments à des sources très diverses. Il a fait preuve en cela d'une remarquable culture architecturale, qui n'est qu'un des aspects des vastes connaissances mises en œuvre dans ce texte que placent à part non seulement sa langue si particulière mais aussi l'exceptionnelle richesse de son vocabulaire (16).

L'étude des descriptions, plus étendues qu'il n'est habituel dans l'épopée, et l'analyse des mentions plus brèves qui jalonnent l'action permettent d'identifier les composants de cette image complexe où les réminiscences antiques voisinent avec les reflets d'une rêverie volontiers orientalisante et où le réalisme côtoie sans cesse le merveilleux. On voit ainsi une silhouette castrale conforme aux usages de l'architecture militaire du temps se superposer à une résidence de type palatin dont le luxe ne le cède en rien à celui des palais royaux de Paris et d'Orléans décrits ailleurs dans le poème. Elle les surpasse même, par un faste qui doit plus à l'écho des récits des voyageurs, des pèlerins et des croisés d'Orient (17) qu'à la réalité architecturale contemporaine.

Pour l'essentiel, c'est à cette magnificence palatine que se rattache, à la laisse LI, la première description de Roussillon, assortie d'une feinte précision qui cherche à donner l'illusion d'une connaissance directe des lieux :

*Fors au maistre portau de Roissillon,
A destre, con on intre, ac un perron;
Fait une genelee tau d'environ
De quel sunt li pirar e l'estelon* 725
*Tuit obrat a seldoine, neis li cebron;
Les croutes e les voutes de mer leiton.
Aiqui disne Girrarz son aurion,
Tau mil de sa maisrade tot environ*
De quel sun ob aüfreis lor auchoton 730
E sunt de vermeil paille lor tubion (18).

C'est bien en Orient, et plus probablement dans l'Orient byzantin que dans le domaine islamique (19), qu'il faut chercher l'origine de cette brillante polychromie. Ces modénatures de sardoine sont probablement l'image, déformée par l'imprécision des récits et par l'amplification épique, soit de placages de marbres de couleur, soit de jeux de briques et de pierres alternées, techniques l'une et l'autre familières à l'architecture

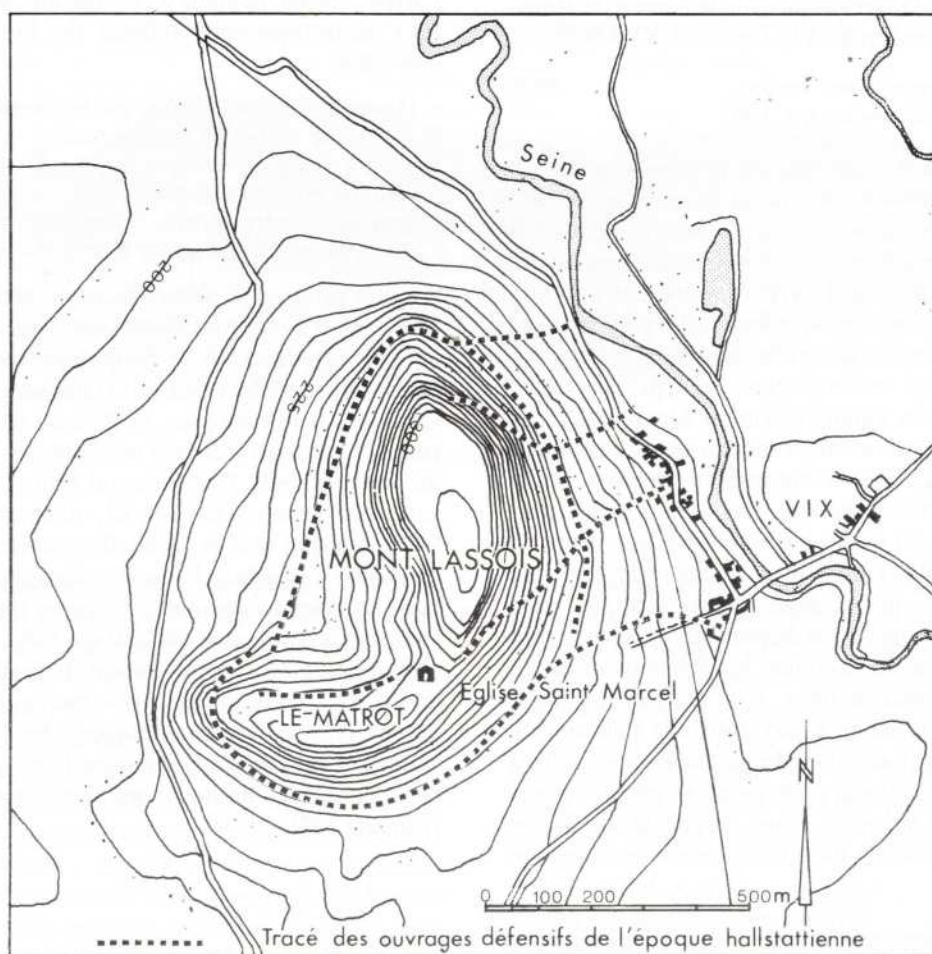
byzantine. De même, il faut sans doute voir dans les curieuses « voûtes de laiton » de la galerie l'idée aussi imprécise que somptueuse que l'on pouvait se faire, à distance, des mosaïques à fond d'or des palais et des églises de Constantinople.

Cette *genelee*, la galerie où se tient Girart, entouré de tous les signes d'une puissance quasi royale (20), mérite un examen plus attentif. Doit-elle être interprétée comme formant une sorte de porche en avant de la grande salle du château ? C'est ce qu'invite à croire le rythme même du récit, conforme au déroulement conventionnel de la scène type de l'arrivée (21) : le messager du roi (22), descendu de cheval « au perron » dans la cour du château, se trouve immédiatement en présence de Girart. Ou bien s'agit-il d'une loggia donnant sur la cour, analogue à ces *estres* regardant vers l'extérieur de l'enceinte qui sont mentionnées en d'autres passages du poème (23) et que l'on retrouve fréquemment dans les chansons de geste comme dans les chansons de toile (24) ? De telles dispositions se rencontrent assez couramment dans l'architecture médiévale (25) et, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, c'est dans l'ordre du « réalisme » qu'il conviendrait donc de classer cette partie de la description.

Une autre interprétation peut cependant être suggérée par l'emploi du terme *genelee*, l'un de ces mots rares et savants dont le poète du *Girart* aime à enrichir sa langue et dont il excelle à faire chatoyer les sonorités, tout en maintenant souvent leur contenu sémantique dans une imprécision délibérée (26). Dérivé de *galilée* (27), ce terme emprunté au lexique de l'architecture religieuse pourrait convenir à un narthex ou même à un *atrium* analogue à ceux des basiliques paléochrétiennes. Quelle signification faut-il attribuer à sa transposition dans le domaine de la demeure seigneuriale ? Elle peut, certes, n'être qu'une élégance de vocabulaire, mais le contexte des vers 723-724, qui précisent que la galerie s'étend *tau d'environ*, c'est-à-dire « tout autour » du *perron*, semble bien lui conférer un caractère plus précisément descriptif. Il faudrait alors donner au mot *perron* un sens différent de celui qu'il revêt le plus communément – un bloc de pierre servant de montoir au pied des degrés de la salle (28) – et y voir, comme en d'autres passages du poème (29), une structure architecturale plus étendue constituant une sorte de plate-forme ou de terrasse. On verrait ainsi se dessiner, formant comme un vestibule extérieur en avant de la demeure de Girart, une esplanade ceinte d'une colonnade sur au moins trois de ses côtés qui serait effectivement suffisamment proche de l'*atrium* ecclésial pour justifier l'emploi du mot *genelee*. Pareille disposition est sans équivalent dans l'architecture castrale ou palatine du Moyen Âge, mais elle rappelle en revanche d'assez près l'avant-cour à portiques de certaines grandes villas romaines du Bas-Empire (30), et il se peut que le poète

ait emprunté ce trait aux ruines d'un monument gallo-romain. S'il est bien improbable que les villas dont les traces ont été reconnues sur le Mont Lassois aient jamais comporté des dispositions aussi monumentales, il se peut par contre que leurs restes, peut-être plus spectaculaires en ce temps que de nos jours, en aient suggéré l'idée par rapprochement avec des vestiges vus ailleurs.

art, son trésor (32), clé de cette « largesse » sans laquelle il n'était point de puissance féodale (33). A nouveau, la polychromie de l'édifice renvoie sans doute à des modèles orientaux, mais l'insistante présence des marbres – la *pirre alemandine* est probablement un marbre rouge (34) et la *sabine*, sorte de genévrier, évoque le vert foncé d'un pavement de marbre sombre (35) – est par contre porteuse de cette connotation



Il y a donc là, peut-être, un trait de cette romanité chère à l'imagination épique que l'on retrouve plus explicitement, encore que travestie, dans la seconde description de Roussillon, à la laisse LXVIII, lors de la prise du château par l'armée royale :

Une tor i a fort, gente e caucine : 1015
Li carrel sunt de pirre alemandine;
Le perget faiz defors gent sarrazine;
E fu desus cuberte per art tapine;
Li sols en fu tan verz come sabine. (31).

Pratiquement absente de la laisse LI, c'est ici l'image castrale qui prédomine avec cette forte tour. Distincte du donjon, elle semble avoir pour principale fonction, outre sa valeur défensive, d'abriter les richesses de Gi-

de romanité qui accompagne presque toujours les mentions épiques de ce matériau lié au prestige des ruines antiques.

C'est ce même prestige qu'exprime, paradoxalement, la référence aux « Sarrasins » : on sait en effet que le Moyen Age a fréquemment attribué les monuments gallo-romains à l'occupation musulmane (36). Bien que surtout répandue là où la justifiait l'histoire, en Provence, cette idée s'est étendue loin au-delà des régions qu'avaient effectivement touchées l'avancée de l'Islam. Celui-ci a souvent été globalement perçu comme synonyme de paganisme, sans distinction d'époque ni de culture (37), si bien que l'épopée a pu faire des théâtres, des amphithéâtres et des thermes antiques des

« châteaux sarrasins ». A demi obscurcie par cette confusion, la qualité de la maçonnerie romaine n'a pourtant jamais été oubliée et c'est bien elle que représente ici l'*art tapine* qui a présidé au voûtement de ce porche (38), formule qui souligne à la fois l'habileté technique et le secret qui protégeait le savoir-faire des bâtisseurs (39).

Romaine encore, sans nul doute, cette statue de bronze figurant un taureau qui orne le *perron* de Roussillon, à nouveau évoquée à la laisse DLXXXVIII :

Descendent au peron desoz un lor, 8605
Desobre tresjetat d'aren un tor. (40)

Il est clair, ici, qu'il s'agit bien du perron-montoir, où les cavaliers descendent de cheval sous un arbre (41) auquel on attache leurs montures, conformément à l'ordonnance immuable de cette séquence épique stéréotypée où s'enchaînent l'arrivée au château, l'accueil des arrivants – hôtes, ambassadeurs ou messagers – et l'audience qui leur est accordée dans la grande salle. Plusieurs exemples montrent que ce type de perron pouvait être plus ou moins richement décoré (42). Ces indications sont généralement assez vagues et tendent simplement à suggérer une atmosphère luxueuse. Ici, la précision des termes employés – *tresjetat d'aren* – permet d'identifier une statue en ronde-bosse fondue en bronze, sans doute d'assez grande dimension, qui ne peut guère être autre chose qu'un antique remployé (43). Là encore, il est impossible de savoir, tant le poète a subtilement assemblé les éléments dont il a composé son Roussillon idéal, si la présence de cette statue doit être rattachée à une trouvaille faite de son temps sur le Mont Lassois, à des récits se rapportant à un tel événement survenu dans un passé plus ou moins lointain, ou à un souvenir visuel emprunté à d'autres lieux et attribué à ce site dont l'occupation antique était connue (44).

Rêveries d'Orient et réminiscences romaines tissent ainsi, en des trames savamment entrecroisées, une image qui doit aux premières l'essentiel de ses brillantes couleurs et aux secondes la profondeur de la perspective historique. Celle-ci contribue à la fois à la splendeur du château, au prestige de son maître et à la crédibilité du poète, à qui elle fournit l'indispensable *auctoritas*, garante de sa « vérité ». Ne sourions pas trop vite à ce mot : l'idée moderne que nous nous faisons de l'exactitude des données ne doit pas ici fausser notre appréciation du respectueux attachement au passé dont témoigne la création épique, jusque dans son apparente désinvolture. L'histoire, perçue dans une chronologie obscurcie mais sentie avec une intensité profondément juste, l'histoire, mille fois brassée et recomposée par les jongleurs et les « renouveleurs » qui leur succédèrent, est si bien la matière même de l'épopée qu'elle lui a im-

posé non seulement ses héros, mais aussi, semblables aux marbres de l'époque impériale remployés dans les monuments du haut Moyen Âge, les matériaux imaginaires de son décor architectural.

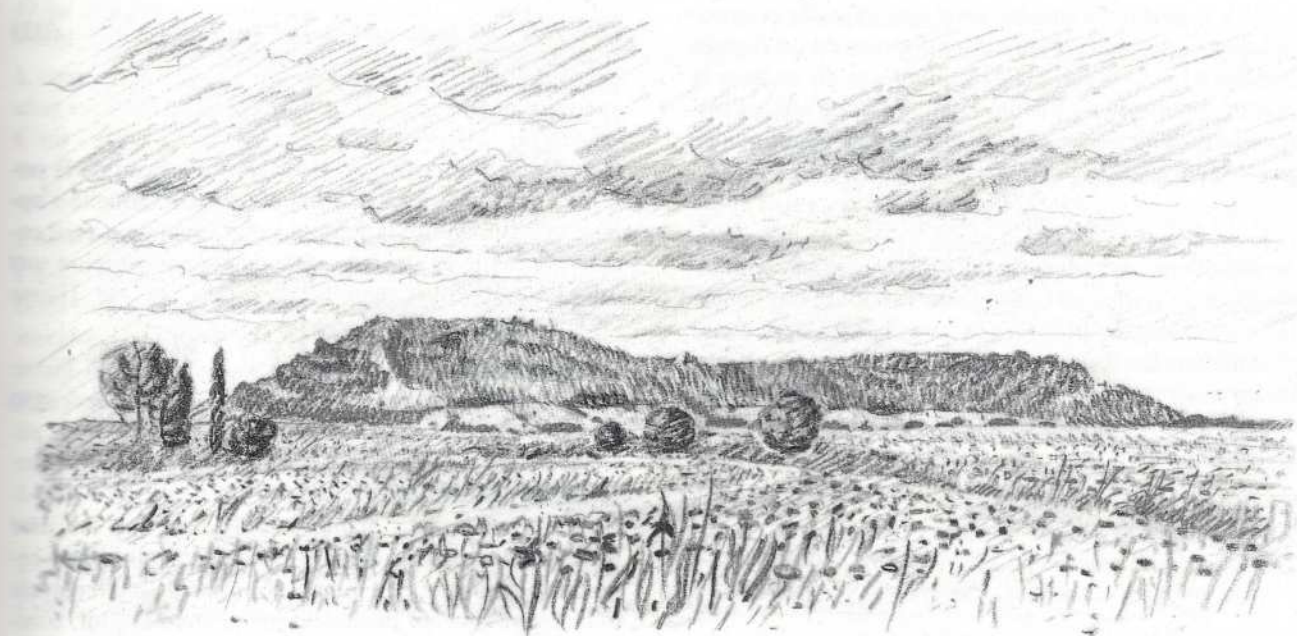
A ce merveilleux nourri pour l'essentiel d'histoire et d'exotisme s'ajoute l'éclat purement fabuleux dont brille Roussillon dans la description que Girart donne lui-même de son château, à la laisse LVI. Menacée par l'armée royale, la place forte scintille en ses paroles des feux réciproquement reflétés de l'orgueil et de la convoitise :

« Quant verreit mon palais qui resplendis,
E l'un caire en l'autre per magestis,
E verreit l'escarboncle que resplendis – 825
Sanble de mienuit que soit midis –
Criem que Carles Martels l'encobeïs,
C'abanceis me desfie qu'eu le gerpis ». (45).

Au plus profond de sa signification, cette luminescence palatine est avant tout l'extension, conforme à une très ancienne tradition de la symbolique du pouvoir, de la radiance propre au porteur du charisme souverain (46). Quelques héros épiques, et Roland plus qu'aucun autre (47), partagent ce rare privilège de l'aura spécifique du pouvoir royal. C'est elle qui brille ici autour de Girart, tout comme à la laisse LI, où nous l'avons vu nimbé de pourpre et d'or, c'est elle encore que diffuse loin à l'entour l'escarboucle que l'on imagine placée au plus haut du donjon, comme la féérique transposition d'un somptueux ornement de faitage (48). Par ailleurs et plus simplement, cette « pierre de lumière » est aussi, au premier degré, une de ces « merveilles » à demi magiques et à demi romanesques, dont a tant rêvé le Moyen Âge, trésors mythiques issus d'un au-delà du réel dont les limites sont vite franchies par les conteurs (49).



Tout cela suffirait à faire de Roussillon la plus fastueuse des demeures épiques, en même temps que la plus irréaliste. Mais ce palais de conte de fées (50) aux splendeurs improbables est tout autant une « vraie » forteresse médiévale dont le poète, en de multiples notations réparties au fil des laisses, a clairement dessiné la silhouette et qu'il a eu soin d'ajuster assez exactement à la topographie du Mont Lassois pour qu'elle ait pu y surgir avec vraisemblance aux yeux de son public (51) et puisse encore s'y découper, avec la même netteté, aux regards du lecteur d'aujourd'hui. L'enceinte et ses tours, la porte et la poterne, le puissant donjon et la chapelle castrale apparaissent ainsi au gré des circonstances de l'action, qui nous laissent aussi deviner l'existence d'une basse-cour où s'abritent des habitations et qui nous montrent également le verger, sis en



Le Mont Lassois vu de la vallée de la Seine

contrebas des murailles et à quelque distance. Plus loin encore s'étendent de vastes territoires de chasse, comprenant des parcs enclos et des réserves, qui ne sont pas le moindre enjeu de la lutte entre le roi et son vassal. Au pied du Mont, sous ces murs qu'on nous montre tant de fois assiégés, la vallée de la Seine semble disposée à plaisir pour permettre aux armées rangées en bataille d'aligner belles armes et bons chevaux, de déployer gonfanons et oriflammes, de dresser tentes et pavillons multicolores. Autant de vignettes implicites qui émaillent ce récit entre tous chatoyant. Le lecteur épris de musées imaginaires se plaira, faisant fi pour un instant de toute chronologie, à leur prêter à la fois les fermes contours de la Tapisserie de Bayeux, les lointains miroitants de dômes et de flèches d'or dont l'enluminure gothique tardive a paré l'incalculable opulence des villes d'Orient (52) et les premiers plans minutieux des *Très Riches Heures*. Plus sagement, mais sans pour autant rejeter tout à fait cette liberté du regard de la rêverie qu'autorise dans une certaine mesure l'« avance » qu'ont souvent sur les représentations picturales les descriptions littéraires, nous nous bornerons à relever les indications qui permettent de reconstituer par la pensée une topographie castrale suffisamment détaillée et complexe pour donner à Roussillon cette paradoxale « réalité » qui le met hors de pair parmi les décors des chansons de geste.

Il ne faut cependant pas surestimer la précision de

ces données, le plus souvent brièvement énoncées : c'est ainsi que la porte, pourtant élément essentiel de toute architecture militaire, est mentionnée à plusieurs reprises sans être jamais décrite à proprement parler. Nous ne savons pratiquement rien de ses défenses qui, à vrai dire, ne sont guère mises à l'épreuve, puisque Roussillon n'est jamais pris que par surprise ou trahison. Le château est en effet une première fois livré au roi par un traître qui lui ouvre la porte (laisse LXIV) :

*E porpensa li garz, en son jaçent,
Traïra sen seinor a son dormant.
Chause sei e vestit, mais non fais lent,
E vent au lit au conte, les claus en prent,
E desfermat la porte coitadement. 955
Endreit au trat lo rei en vent corent.
E cant fu au portau, si se catent :
« Ere vuel qu'en dijaz vostre talent :
Queus rendra Rossillon, fera ou gent ?
S'il en aura en France nul chasement ? » (53) 960*

La place forte est enlevée sans coup férir, comme le précise le début de la laisse suivante où l'on devine, à l'ampleur des moyens envisagés pour l'assiéger, que cette porte devait être puissamment défendue :

*Carles pres Rosillon senz porte frece; 975
N'i a drecat perrere ne grant estace,
Ne n'i at colp donat de fust ne d'ace,
Ne n'i prest chevalers pous ni estrace. (54).*

Lors de la seconde prise de Roussillon, qui reproduit à peu de choses près les circonstances de la première (55), le portier trahit lui aussi son seigneur et introduit dans la citadelle les hommes d'armes du roi (laisse CCCXXI – CCCXXIII), si bien que, là encore, le récit ne nous apporte aucun détail descriptif sur les fortifications de la porte. On y apprend cependant que ce vassal félon tient la porte « en fief » :

E gardet l'une porte e l'at en feu. 6240

On peut donc supposer qu'il y a son logement, soit au-dessus de la porte, soit dans l'une des tours qui l'encadrent probablement (56). A la laisse LXXXII, pendant l'occupation de Roussillon par l'armée royale, on distingue assez nettement les lourds vantaux de bois du portail, défiés d'un fier coup de lance par les partisans de Girart :

E vont a Rossillon bastir assau. 1245
E Gilberz de sa lance fer el portau,
E escriet lo rei tracor e mau,
E apres cobeitos e desleiau. (57)

C'est surtout la valeur symbolique de la porte comme signe éminent de la puissance souveraine qui importe en ces vers où gestes de défi et invectives actualisent en toute clarté la très ancienne association du roi et de la porte, si souvent présente à l'état latent dans les textes comme dans l'iconographie (58).

La poterne, porte basse ménagée en un point discret de l'enceinte, joue un rôle important dans le récit. Lors de la première prise de Roussillon, c'est elle qui permet à Girart de s'échapper *in extremis*, alors que l'ennemi occupe déjà le château (laisse LXVI – LXVII) :

Pois es montaz li cons de gran vigor.
Per une porte pauce, n'i sai menor,
Per la s'en ist li cons a grant iror,
E cubice lo rei perjur tracor.
Deus ! con mau vait del conte que pert s'onor ! 1000

Per une porte pauce point'ad asur, 1006
Per la s'en ist li cons, qui quel rancur. (59)

Cette dernière précision peut apparaître comme relativement contradictoire avec la vocation de cette porte « secrète », pour laquelle on n'aurait pas attendu, a priori, une aussi brillante couleur. A vrai dire, cet « azur » répond surtout aux besoins de la rime, en même temps qu'au goût personnel du poète qui a multiplié les notations colorées, avec une palette sensiblement plus étendue qu'il n'est habituel dans l'épopée (60). On rejoint là les limites d'un réalisme toujours relatif, aisément sacrifié à des nécessités d'ordre purement poétique. Lors du second siège, c'est par cette même poterne que le comte Boson, cousin de Girart, fait échapper la comtesse Berthe que Girart avait

dû abandonner dans sa fuite précipitée (laisse CCCXXVIII – CCCXXXII) :

Dun Bos pres la contesse a son l'eschale; 633
A pauc de sa maisnade s'en adevale,
Eisen per la posterne, soz la grant sale,
E passet Seine l'aige au ga de Bale. (61)

Ce passage permet de préciser la localisation de la poterne, pratiquée au bas de la courtine à laquelle s'appuie le bâtiment de la grande salle. C'est peut-être encore par la même issue discrète que le portier félon sort du château pour remettre les clés au roi (laisse CCCXXIII) :

Lo traiches fun cubers, veisos e clous.
La nuit fun brune e negre; clartaz noi lus. 6250
E il est del castel per un pertus,
E ven au rei e dis : « Ne vos traüs;
De la tor vos aport la clau de l'us. » (62)

Il serait bien dans la manière épique, où l'on sait user avec habileté des particularités du décor pour faire rebondir l'action, que la même disposition architecturale joue tour à tour en faveur du héros et contre lui, comme le font les souterrains de Gloriette dans la *Prise d'Orange* (63).

De tous côtés, l'enceinte déploie ses hauts murs de pierre soigneusement appareillés :

Li castels est bien fors el murs de caire. (64) 838

A plusieurs reprises, en des formules équivalentes, l'accent est mis sur la qualité des matériaux dont est bâti le château. Si l'insistante présence des marbres se rattache à un merveilleux à demi oriental et à demi antiquisant, les passages qui soulignent ainsi la solidité et la belle apparence des maçonneries doivent être replacés dans le contexte des réalités de l'Occident médiéval où la construction en pierre apparaît comme un signe de haute qualité architecturale, réservé aux églises et aux demeures des puissants, et se distingue de la majorité du bâti ordinaire où les structures de bois dominent encore largement. Cette solide enceinte est ponctuée de tours; la seule qui se détache avec précision dans le récit est la tour de *pirre alemantine* dont nous avons vu qu'elle abrite le trésor de Girart (laisse LXVIII). Est-ce la même tour qui abrite la chambre comtale, mentionnée quelques vers plus haut ? La brièveté de l'indication,

Li cons Girarz jazie en une tor, 983

ne permet pas de le déterminer, mais la traditionnelle association de la chambre seigneuriale et de la chambre du trésor invite à le supposer (65).

Parmi les défenses extérieures, il faut encore citer le fossé, franchi par un pont donnant accès à la porte. C'est ce que permet d'entrevoir la laisse LXIX, où Girart vient attaquer les hommes du roi devant Roussillon occupé :

E vint soz Rossillon au sobrer pont;
E trobet Maneser, lo fil Reimunt,
O lui doz filz de contes qui aici sunt.
Aices jetet toz morz el ga pergunt. (66)

1041

L'emploi du comparatif *sobrer*, au sens d'ailleurs peu clair (67), invite à supposer l'existence d'un autre pont. C'est ce que confirme la laisse CCLIV, qui relate l'arrivée à Roussillon de Pierre de Montrabei, envoyé par le roi en ambassade auprès de Girart :

Entrat en Rossilun par pont primer. 4003

Ce « premier pont » en implique un second; à partir de cette donnée, l'hypothèse la plus vraisemblable incite à imaginer l'existence d'une première enceinte située en avant du château proprement dit et séparée de lui par une deuxième ligne de défense comportant également un fossé. Plus loin, à la laisse CCC, le récit que l'ambassadeur fait au roi précise que le pont est « voûté », c'est-à-dire constitué d'une ou plusieurs arches de maçonnerie :

« Entrai en Roissilon per pont voltiç. » 4598

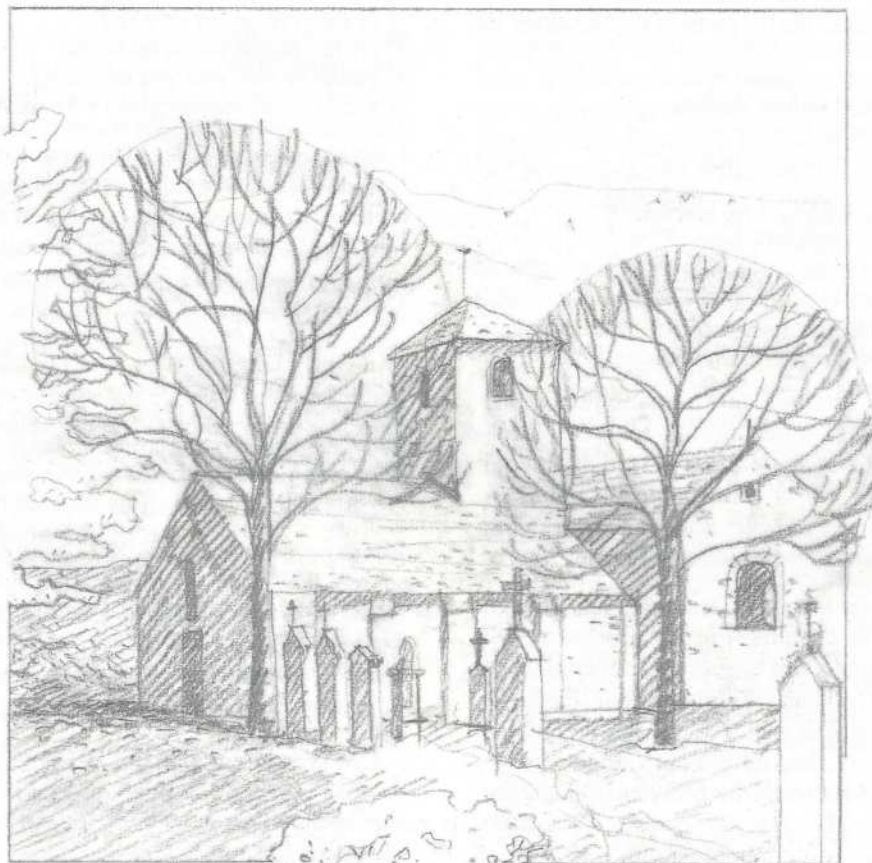
Comme nous allons le voir, le contexte tend à prouver que ce récit décrit la seconde cour et non la première :

le pont voltiç serait donc l'accès du château proprement dit.

Ces quelques indices permettent de distinguer la présence d'une basse-cour abritant, au pied du château, le « bourg » de Roussillon, plusieurs fois mentionné dans le poème. Le complexe fortifié formé par les deux enceintes correspond exactement à la définition du mot *chastel* telle qu'elle se dégage de l'ensemble des textes de la littérature médiévale (68). Cette disposition s'accorde fort bien à la topographie du Mont Lassois où l'on « voit » aisément l'enceinte de la citadelle couronner le plateau supérieur et celle du bourg s'étendre sur le plateau inférieur, là où l'église Saint-Marcel, seul élément réel de ce paysage littéraire, invitait tout naturellement le poète à situer une telle agglomération. Celle-ci semble fort peuplée, si l'on en croit la laisse DLIX, où un messenger de Girart trouve les habitants en liesse :

Droe intre el castel sobre cheval.
Mil en trobet a tresches e a bal,
E trei mile borgeis par la charral,
E treis cenx chevalers per plan igal
Qui de joie e de jou sunt communal. (69)

8130



L'église Saint-Marcel

De tels chiffres relèvent bien entendu de l'exagération épique. On peut cependant retenir de ce passage l'existence d'une population assez nombreuse, et y relever également la mention de ce *plan igal*, l'une de ces esplanades plusieurs fois évoquées et qui semblent être une des particularités de Roussillon, bien accordée elle aussi à sa situation dominante. Distinct de celui qui s'étend devant la salle du château (vers 4244), ce *plan* constitue sans doute la « place » du bourg, que Pierre de Montrabei traverse en sortant de l'église, à la laisse CCLV :

El monester fes Peires breu orazon. 4008

E a segnat son cap ab ist sermon.
E trobet fore a l'uis son conpainon; 4015
Tornat s'espade el forre aiqui o fon,
E vent per mi la place lo pau passon. (70)

C'est peut-être ce même lieu que désigne le mot *cosderc*, au vers 4635 : encore en usage courant dans le patois d'Auvergne, ce terme y désigne un pâturage communal mais aussi, plus largement, tout espace public commun aux habitants du village (71).

Lors de la seconde prise de Roussillon (laissez CCCCXXVI – CCCCXXX), le bourg est détruit par un incendie aux effets d'autant plus désastreux que les maisons sont en grande partie en bois et couvertes de roseaux :

Mestrunt lo fuc el borc cubert de ros;
Des larders e del blat sail cros e blos;
De clochers art li fuz e chait li clos. 6285

Dun Bos veit la maisnade del rei con entre,
E les seus crabentar, murir e ventre,
Les terres e les murs a lor porprendre,
Les maisuns as solers el borc esprendre. 6320
Enquet lo crit des donnes a entendre;
Veit la muller Girart d'uns graz descendre. (72)

Il y a là un tableau intensément dramatique des malheurs de la guerre qui n'a pas, hormis celui de l'incendie d'Origny dans *Raoul de Cambrai* (73), d'exact équivalent dans l'épopée, où la compassion du public est plus volontiers orientée vers les souffrances des combattants que vers celles des populations civiles.

Le bourg comprend aussi des demeures plus opulentes que ces modestes chaumières : les proches de Girart, Boson et Fouque, y ont leur *ostal*, tout comme cet Aimenon chez qui va loger l'ambassadeur Pierre de Montrabei. Dans les trois cas, il doit s'agir de résidences en rapport avec le rang de ces personnages; celles de Boson et d'Aimenon sont trop brièvement mentionnées pour qu'on puisse en juger (vers 6286, 4066, 4069, 4630 et ss.). Le logis du comte Fouque, particulièrement luxueux, est en revanche décrit avec ampleur (laissez CV – CVI), mais il n'est pas sûr qu'il faille inté-

grer ce passage à notre panorama de Roussillon. Il semble bien en effet que, soit par suite d'une interpolation, soit plutôt par l'effet d'une de ces incohérences de détail dans la conduite du récit qui sont assez fréquentes dans les chansons de geste (74), cette description anticipe sur le déroulement de l'action et se rapporte aux fastueux palais que Fouque possède à Orléans et non à son *ostal* de Roussillon (75).

Lorsqu'il pénètre dans l'enceinte du bourg, Pierre de Montrabei se trouve aussitôt devant l'église :

Entrat en Rossilun par pont primer, 4003
E descent a l'arvol soz lo clocher. (76)

Cet *arvol*, porche ou portail voûté en plein cintre, ce clocher qui sera incendié lors de la seconde prise du château (vers 6285), ce sont ceux de l'église Saint-Marcel, qui est présentée comme étant à la fois la chapelle castrale et l'église du bourg. Ne cherchons pas ici une description fidèle, mais simplement l'évocation d'une silhouette type, ramenée aux traits nécessaires et suffisants pour caractériser l'édifice religieux en général : le clocher et la voûte spécifique de l'espace ecclésial. Elle lui est si bien liée qu'elle peut par elle-même suffire à le qualifier, sans qu'il soit besoin de l'identifier plus précisément (laisse DLXI) :

A la procession est recobuz,
E profet de son aur a les vertuz. 8165
E quant fu fors eisit des ars voluz,
A toz lor rant marcet grant e saluz. (77)

L'église apparaît, lors des scènes de pillage, comme l'un des deux pôles de l'accumulation de richesse que concentre tout complexe palatin ou castral (78). Tandis que le récit de la première prise insiste sur la mise à sac du trésor séculier de Girart, celui de la seconde montre les troupes royales s'emparant sans vergogne des biens sacrés (laissez CCCCXXVI – CCCCXXVII) :

A mige nuit, abanz que can li cos,
Fun Roissillons traïs, qu'est de mur clos.
Escuder vant cercant crottes e cros; 6280
N'i remant cruiz ni chasse, gone ne fros,
Ne bons pailles rodas, dras vielz ne nos. (79)

Beaux vers sonores, qui font briller les croix et les châsses d'orfèvrerie, les ornements liturgiques richement brodés, les belles soieries d'Orient (80), et qui sous-entendent la présence de saintes reliques, possessions d'ordre en principe purement spirituel, mais non dépourvues, en pareilles circonstances, de valeur vénale.

Ces précieux dépôts de la chapelle castrale sont autant de signes de la puissance de Girart, tout comme, sur un autre plan, les fourrures et les pierreries amassées dans la tour du trésor. Ils sont aussi, plus directement, des traits indispensables à l'image type de l'église qui se dessine ici. Cibles désignées de tous les briganda-

ges des guerres, on les retrouve d'ailleurs mentionnés en d'autres lieux en des termes comparables, à la laisse CCCCXVIII, lorsque Girart ravage à son tour les terres du roi :

*Non lait bon chevaler tro a Baiol,
Ne tensar en moster ne soz arvol,
Teste ni encenser, croiz ne orcol.* (81) 6205

Dans les passages assez nombreux où elle est évoquée, l'église Saint-Marcel ne nous est jamais montrée que dans ce qu'elle a de plus général : sa conformité à un schéma formel et fonctionnel. Son identification et sa relation avec le site du Mont Lassois n'en sont pas moins garanties par la mention précise de son nom que le copiste du manuscrit d'Oxford a déformé mais qu'a conservé le manuscrit de Nancy (laisse CCXXVI) :

*« Qui trobera Girart, gart ne somel, 3621
Mais rooint li la teste sos le cabel.
Puis annen erberjar a Mont Aspel;
Tolent li Rossillon e Saint [Marcel]. »* (82)

La formule indique bien par elle-même l'importance du rôle que joue cette église au cœur des domaines de Girart, tout en établissant une distinction implicite entre le château (Roussillon) et le bourg (Saint-Marcel). En définitive, le poète ne se montre pas plus précisément « descriptif » quand il évoque cet édifice qu'il connaît de visu que lorsqu'il invente de toutes pièces le reste du château. Cette tendance à la généralisation aboutissant à une image de synthèse est un trait commun à l'ensemble des descriptions épiques (83), sensible même en cette œuvre aux décors fouillés et complexes. Plus que des lois d'un genre, elle témoigne de la démarche singulièrement abstraite avec laquelle la pensée médiévale appréhende le réel, en lui superposant une grille d'archétypes, et le représente arbitrairement, en lui substituant dans une large mesure un système de *topoi* (84).

Suivant à nouveau Pierre de Montrabei, cette fois dans le récit de son ambassade, il semble maintenant, en dépit des difficultés d'interprétation que soulève ce passage, que nous pénétrions avec lui dans la seconde enceinte (laisse CCC) :

*« Entrai en Roissilon per pont voltiç, 4598
E descendi a l'orme desoz la viç. »* (85)

Cet orme est en effet, tout au long du poème, nettement rattaché à toutes les formes de la scène de l'arrivée au château. Il en est ainsi, par exemple, à la laisse XCII :

*Aisi s'en von ensanz con estornel 1392
Entros c'a Rossilon, desoz l'olmel.* (86)

Dans ce passage où Girart reprend le château par surprise, l'orme apparaît moins comme un élément précis de localisation que comme un trait d'identification affective de la demeure aimée. C'est bien lui l'arbre du

perron de Roussillon – même si, on l'a vu, les besoins de la rime peuvent à l'occasion faire apparaître à sa place d'autres essences, comme le laurier du vers 8605 – et c'est lui qui abrite la descente de cheval de tous ceux qui, tel Fouque à la laisse CXXXV, arrivent devant la grande salle :

*Es vos a Rossillon vengut Folcon, 2211
E descendet a l'olme fors au perron.* (87)

Tous ces passages sont conformes au déroulement de la scène type; le vers 4599 ajoute cependant à son décor un trait aussi pittoresque qu'inhabituel : la vigne qui grimpe au tronc de l'orme, selon un usage courant dans l'agriculture antique (88). Ce détail est l'une de ces touches à l'accent très personnel dont le poète du *Girart* a su user pour prêter à Roussillon, par ailleurs si conforme à un schéma castral stéréotypé, le charme des lieux connus et aimés, avec cette familiarité si adroitement feinte au début de la laisse LI :

A destre, con on intre...

C'est à ce même passage qu'il faut revenir en pensée pour compléter le récit de Pierre de Montrabei : comme le jeune Bernard envoyé à Roussillon par le roi avant le début des hostilités, c'est en principe la fabuleuse *genelee* du vers 724 qu'il doit découvrir dans la cour du château, en avant de la salle. En fait, si nous n'avons pas d'autre description plus réaliste de ces lieux, plusieurs indices permettent de tracer les grandes lignes d'un aménagement nettement moins féérique. La salle est à l'étage, selon l'usage médiéval majoritaire qui rompt avec les traditions antiques et qui préfigure de loin le *piano nobile* de l'âge baroque (89). On y accède par des degrés, ces « marches du palais » désormais si bien liées à l'idée d'espace aulique que la chanson de geste les a léguées à la chanson populaire. D'un passage à l'autre, les termes employés pour les désigner varient; le mot *eschale*, qui évoque un escalier de bois, revient à plusieurs reprises, comme à la laisse CCCCLXIX, où un moine envoyé en ambassade par Girart s'enfuit précipitamment de Roussillon, après avoir été fort mal reçu par le roi :

*Ere s'en ist lo moinges de Saint Judas. 6736
Devalet per l'eschale plus que lo pas
E poiet al peirun o cheval gras.* (90)

Ailleurs, c'est de *graz* qu'il s'agit, qui font plutôt penser à une structure de maçonnerie; mais aux laisses CCCCXXX – CCCCXXXI, les deux mots sont employés à quelques vers de distance, si bien que l'on ne peut que demeurer dans l'incertitude :

*Veit la muller Girart d'uns graz descendre. 6322
Dun Bos pres la contesse a son l'eschale.* (91) 6331

Sur ce point comme sur bien d'autres, il ne faut pas demander au texte plus de précision qu'il n'en peut – ou

n'en veut – donner. Retenons seulement l'idée de la surélévation de la salle par rapport au sol de la cour, qui est un trait commun à toutes les descriptions palatines ou castrales du poème et qui se retrouve dans la majorité des chansons de geste. Fort sommaires encore, ces escaliers extérieurs sont en puissance un critère de monumentalité qui fait que l'on *monte* vers la salle, espace où se révèle à l'arrivant la majesté royale ou seigneuriale.

La relation entre la salle et ses abords demeure cependant fort simple, régie pour l'essentiel par une commodité non dépourvue d'agrément. C'est ainsi qu'à la laisse CCLXXI on voit Girart prendre le frais et se distraire devant la salle avec ses familiers :

*Quant unt manjat sin prestrent fors a issir
El plan devant la sale per dreit burdir.
Qui sat cancon ne fable enquet l'a dir, 4245
Chavaler a seder e a l'air;
E Girarz e li seu a esbaudir
Entros que ven la noiz a fredezir. (92)*

On se plaît à imaginer ce paisible moment de la vie seigneuriale, où nous voyons réuni le public qui était précisément celui des chanteurs de geste (93), et à en suivre l'harmonieux déroulement, à l'ombre de l'orme et de la treille, dans cette partie de la cour qui forme un *plan*, une esplanade analogue à celle que nous avons remarquée dans l'enceinte du bourg. C'est en un lieu semblable que Girart tient conseil au château d'Orivent à la laisse CCCXVI :

*E Girart en l'ombrere defors, al vent, 4815
Paraule a ses omes e a sa gent,
E ten a sos barons un jugement. (94)*

Au palais royal d'Orléans, une terrasse analogue est aménagée avec raffinement pour former un précieux jardin clos (95). Rien de tel ici, où l'on ne voit ni dallage ni fontaine, et où les seuls éléments végétaux sont l'orme et la vigne qui l'enlace. Roussillon ne semble pas comporter de jardin à l'intérieur de l'enceinte et possède seulement, nous le verrons, un verger aménagé en dehors des murailles.

Assez curieusement, Roussillon nous est montré surtout du dehors, comme si l'imagination du poète s'était concentrée sur sa fière silhouette et ses brillantes façades illuminées par les reflets de l'Orient. Les espaces intérieurs entre lesquels se répartissent les principales fonctions de la vie de cour, la salle et la chambre, sont en général simplement mentionnés, et seule la chambre fait l'objet d'une brève description. C'est donc ailleurs, au palais royal de Reims (laissez IV – V) ou au palais de Fouque à Orléans (laisse CXIX et sans doute aussi laisse CVI), qu'il faut se rendre pour avoir une idée de ce qu'était le riche décor de la salle, vaste vaisseau généralement tendu de précieuses soieries qui en dissimulent entièrement les parois. Lieu de l'assemblée des

barons, de la réception des messagers et des ambassadeurs, la salle est le cadre polyvalent du conseil plénier, du repas et des divertissements. Elle est par excellence le lieu où s'exerce la souveraineté : c'est là que *siège*, pour donner audience et rendre la justice avec toute la majesté que la symbolique du pouvoir prête à la position assise, le roi ou le grand seigneur (96).

La chambre partage certaines des attributions de la salle : elle est aussi un espace de souveraineté et la voûte qui lui est systématiquement associée tout au long du poème en est l'un des signes. Cette voûte palatine répond symétriquement, dans la triade des lieux symboliques qui résume le concept d'architecture aulique – chapelle, salle, chambre – à la voûte ecclésiale. La chambre royale apparaît dans son éclat le plus fastueux à la laisse CCXXI, parée d'un décor d'une fabuleuse richesse où l'on retrouve le poli des marbres à l'antique et l'or des mosaïques byzantines (97). A Roussillon, la chambre seigneuriale semble à la fois plus modeste et plus proche de la réalité médiévale (laissez DLXXXVIII – DLXXXIX) :

*En une cambre peinte d'azu e d'or, 8611
Intrent ad unes estres, devers l'asor.*

*Folche e Girarz, Bertranz e Bertolais, 8615
La reine e sa sor Berte e Alpais,
Cil furent en la cambre; n'en i ot mais. (98)*

Alors que le décor de la salle est constitué de tentures amovibles, celui de la chambre est au contraire permanent. Ce sont ici de simples peintures qui figurent peut-être un ciel étoilé et où l'on retrouve les brillantes harmonies colorées chères au poète. Remarquons aussi l'*estres* qui, plus qu'une simple fenêtre, forme sans doute une sorte de loggia ouverte sur l'extérieur (99). La chambre abrite ici une réception intime, dont le caractère est souligné par le *n'en i ot mais* du vers 8617. Lorsqu'elle est le cadre du conseil, c'est aussi du conseil restreint, voire du conseil secret, qui réunit autour de leur suzerain les proches et les fidèles. Il en est ainsi à la laisse CCLXII :

*Girarz fu en sa canbre per consellar, 4102
E feiz sos mellors omes o lui intrar. (100),*

Et aussi, comme en nombre d'autres passages, à la laisse CCCXVII, où Fouque évoque une précédente délibération :

*« Cest demandaiz mon fraire, conte Bosen, 4835
E Seigin lo visconte de Besencon,
Qui t'en forsconsellirent de lor rason
E la cambre qu'es vouta dins Rossillon ». (101)*

Tout comme la salle, la *cambre qu'es vouta* est un espace aux vocations multiples où l'on dort, certes, mais aussi où l'on reçoit ses intimes et qui participe, sous le signe majestueux de la voûte, à l'exercice des actes ma-

jeux du pouvoir comme chambre du conseil et en tant que chambre du trésor.

Tandis que la salle et la chambre forment ensemble, avec quelques annexes qu'on peut tout au plus entrevoir (102), la partie résidentielle du château, la vocation du donjon semble exclusivement militaire. Cette séparation des fonctions est conforme à la distinction que marquent nettement entre la salle et la *tor* la plupart des descriptions épiques (103). La laisse LI la reprend en une formule voisine, avec la précision du mot *caduel* qui distingue toujours, à Roussillon, le donjon des autres tours; le roi marque bien la différence entre fortification et habitation en faisant dire à Girart :

« *Que rendes le caduel e la maison.* » (104) 739

L'articulation des différents éléments du château est bien lisible à la laisse DCXXIII, où une version abrégée de la « scène de l'arrivée » montre le logis seigneurial au pied du donjon :

Vait descendre al palaz soz le cadel, 9156
Trobel duc en la cambre, laz un fornél. (105)

Ici comme en d'autres passages le mot *palaz* désigne la salle, selon un usage largement attesté qui identifie l'ensemble du complexe aulique à sa partie principale (106). Hormis cette rapide vue d'ensemble, le donjon n'est pas décrit de façon précise et il n'est pas possible d'en savoir plus sur son emplacement, ni sur sa forme, ni sur son plan. Est-ce un donjon à motte ? Rien ne permet de l'affirmer et la topographie du Mont Lassois n'appelle pas précisément une telle disposition. Seul indice en faveur de cette hypothèse, la surélévation marquée par *soz* au vers 9156 peut aussi indiquer, plus simplement, que le logis s'appuie à la masse de la maîtresse tour, ou encore, tout à fait logiquement, qu'il est moins élevé qu'elle. Notons cependant que l'image du donjon à motte est familière au poète, puisqu'il l'évoque à la laisse CXXXV, dans une énumération de portes générale :

Ne fossat ne terrer n'ample donjon. (107) 2228

Résignons-nous à n'en pas savoir davantage et contentons-nous de cette haute silhouette aperçue, dont une simple épithète dit ailleurs la valeur éminente en tant qu'ultime défense de la citadelle et comme suprême incarnation de la puissance féodale (laisse CXIV) :

Sei baron li retraie le grant orguel, 1783
Quant prest de Roissilon l'aucor caduel. (108)

L'expression *aucor caduel* est certes, ici comme au vers 4577, une manière de désigner précisément « la plus haute tour », mais elle marque aussi cette même dimension symbolique dont rend compte l'emploi des termes *altisme* et *halçur* pour qualifier les palais antithétiques de Saragosse et d'Aix-la-Chapelle dans la *Chanson de Roland*, tout comme l'usage récurrent de la formule *sus el palés* dans la *Prise d'Orange* (109). Cette

élévation et cette verticalité ne sont pas seulement les données objectives d'un simple constat; elles comptent aussi parmi les traits distinctifs d'une architecture palatine et castrale perçue comme une représentation emblématique du pouvoir.



Après avoir tenté de suivre pas à pas messagers et ambassadeurs depuis le *pont primer* jusqu'à la grande salle, de la première enceinte au donjon, prenons maintenant assez de recul pour voir dans toute son ampleur le vaste paysage qui se déploie au pied de la forteresse. Autour de *Rossilun, castel cabau* (laisse LXII, vers 938), le château principal de Girart, cœur de ses domaines et siège de sa souveraineté (110), c'est en effet tout l'horizon du fief que le poète nous donne à voir, avec ses cultures, ses eaux et ses bois, témoignant ainsi d'une conception d'ensemble de l'espace rural et de son aménagement. Aux abords immédiats, nous trouvons d'abord le verger, cadre d'un épisode particulièrement dramatique : le meurtre de l'enfant Thierry, seul fils survivant de Girart et de la comtesse Berthe (laisse DCXXIII). Le meurtrier, Guy de Risnel, sénéchal de Girart, entraîne le petit garçon à l'écart sous prétexte de lui offrir un oiseau :

E pramet a l'anfant dar un auzel.
Pres lo entre ses braz, sos son mantel,
E trait le en un vergier, laz un ramel, 9145
E estent li le col cum un angnel
E trence li la gole ab un coltel,
E jetet, quant l'a mort, en puiz perrel,
E monte en son cheval, vait s'ent isnel.
E quant fu forz issuz, soz un olmel 9150
S'arestet e gardet envers le cel,
E clamet se trachor, felon fradel.

Vait descendre al palaz soz le cadel. (111) 9156

En ce passage, l'art du poète atteint un absolu dépouillement pour donner toute sa charge d'émotion à l'enchaînement implacable des gestes, dans l'étrange silence qui pèse sur toute la scène. Le verger n'est qu'un décor sommairement mis en place à l'aide d'indications minimales, mais nous pouvons cependant y relever un indice topographique : si Guy de Risnel prend l'enfant *sos son mantel*, tel le Roi des Aulnes, et l'emmène sur son cheval, comme le sous-entend le vers 9144, s'il remonte ensuite en selle pour retourner au château et descendre de sa monture *al palaz soz le cadel*, il faut que le verger soit situé à quelque distance, nécessairement en dehors de l'enceinte, peut-être au pied du Mont ou sur son plateau inférieur. L'ensemble du contexte indique en outre qu'il s'agit d'un endroit écarté, où le crime est commis loin de tout regard. Ce type d'emplacement est conforme à la localisation habituelle du verger cas-

tral, telle qu'elle se dégage de l'ensemble des textes et, plus tardivement, de l'iconographie (112). C'est sans doute le même lieu qu'évoque rapidement le début de la laisse DLVIII, qui précise sa situation en contrebas du château :

El bruel soz Rossillon, en un verger, 8118
Est descenduz lo cons de son destrer. (113)

Un autre passage du poème confirme le caractère usuel de cette disposition : lorsque la comtesse séjourne à Vézelay pour surveiller la construction de l'abbaye qu'elle y a fondée, on la voit traverser les jardins qui s'étendent sur la pente de la colline, au pied des murailles (laisse DCLIV) :

Aval soz le castel, u sunt li ort. (114) 9649

De même, plus loin, lorsque Girart vient la rejoindre (laisse DCLIX) :

Soz lo castel descént, en mi uns jarz. (115) 9728

Rien ne nous est montré de l'ordonnance du verger de Roussillon, hormis le *ramel* qui résume schématiquement tout l'élément végétal et le *puiz perrel* où est jeté le corps de l'enfant. Ce détail semble bien renvoyer à une particularité traditionnellement attachée au site du Mont Lassois où des puits profonds creusés dans le roc sont encore mentionnés par l'auteur du *Girart de Roussillon* en alexandrins du XIV^e siècle (116).

Des vues plus étendues sont ménagées à plusieurs reprises, en des formules qui associent étroitement le château au vaste territoire qu'il commande. Cette relation est clairement marquée dans la réponse que fait Girart au messenger du roi, à la laisse LV :

« *Que tant coneis lo rei e soz mauviz,*
Que s'il er en ca tor lai sus, plus fiz, 815
Verreit de mon castel cum est bastiz,
E cum il est enchaz des la raiz,
E verreit mes estanz es bruiz fluriz,
Si verreit mes donçelz qu'eu ai nuriz. » (117)

La tour forte et sûre, les murs solidement bâtis, la suite nombreuse des « nourris » qui entourent en sa demeure le haut dignitaire, les pêcheries de ses étangs et ses bois giboyeux sont ici réunis en une unité significative : tous, à divers titres, témoignent de sa puissance. Ces terrains de chasse comptent parmi les principaux attraits de Roussillon, mais aussi parmi les premiers enjeux du conflit entre roi et vassal. Charles entend en effet faire valoir ses droits sur cet important patrimoine cynégétique (laisse XXXVI) :

« *Le bois de Roissillon, erbage e praz,* 500
Aichi cache ribere moz parentaz.
Por aico vuel, don cons, que me laissaz. » (118)

De laisse en laisse, ces revendications sont reprises et précisées (XLIII) :

« *Irai a Rossilon prendre que dei,*
Cache bois e ribere e mon conrei,
Ecele e plus assaz, si aise en vei. » (119)

On pouvait donc pratiquer aux abords de Roussillon deux principaux types de chasse que distinguent dans les textes du Moyen Âge : la chasse au bois ou la chasse « en rivière », c'est-à-dire sur les terrains marécageux bordant le lit des cours d'eau, domaines privilégiés de la chasse à l'oiseau (120). C'est d'ailleurs au cours d'une grande expédition de chasse, accompagnée de chiens et d'oiseaux de poing, que le roi vient pour la première fois assiéger Roussillon (laisse XLVIII) :

« *Carles vent de cachar del gau d'Ardenie.*
Furent o lui cent conte d'une jovanie;
Caus treit vautre o lebrer en sa cadenie,
E portent aurions a la fort peine;
E sec l'autre maisnade quel reis ameine.
Entros c'a Rossillon non tec sa freine.
Defors le mur erbergent, a es l'areine. (121)

Une partie de ce territoire de chasse était aménagé pour former des réserves, sans doute entourées de haies ou de lissades. A la laisse CCCCXLIV, on voit Girart tendre une embuscade au roi, non loin de Roussillon, en dissimulant ses hommes dans un *defes* ou *bruel espes* (vers 6494) clos et mis en réserve :

Anz que l'albe del jor apareges,
Les a toz embuscaz en un defes. (122)

C'est là, probablement, l'un de ces « grands parcs » où, à la laisse DXXI, Girart, bien que vainement proscrit, projette encore d'aller attaquer le roi à sa surprise :

« *O reis Carles gran parz ira chacar*
Eu sai bien les forez u sout bersar.
Lai me quit de son cors felun venjar. » (123)

Il y a là l'intéressant écho de la très ancienne tradition des parcs de chasse qui remonte, par l'illustre intermédiaire du parc que Charlemagne avait fait aménager à Aix-la-Chapelle, au jardin royal par excellence qu'était le *paradisus* de l'Orient antique (124). La haute valeur de tout temps attribuée à la chasse dans la symbolique du pouvoir explique dans une large mesure l'importance accordée aux terrains de chasse de Roussillon dans toute la première partie du poème. Quel que soit son intérêt économique, ils sont d'abord des attributs du prestige quasi royal dont s'entourait Girart et il n'est pas surprenant qu'ils soient l'un des premiers griefs du roi à l'égard de son puissant et trop magnifique vassal.

Réalités plus modestes, les grasses prairies qui s'étendent dans la vallée sont un autre trait marquant du paysage de Roussillon. Ces terres en pri-

vouées à une pacifique abondance sont surtout le champ de bataille idéal où les armées en campagne viennent déployer le chatoiement de leurs tentes et de leurs oriflammes. Ce tableau martial revient à plusieurs reprises, toujours avec de vives couleurs; elles sont particulièrement brillantes à la laisse LI, dans le message menaçant transmis à Girart :

*« Ja ne verreiz la feste de Rovison,
Mosterra vos mos seigner tan riu baron,
E lai fors per ces praz tan paveillon,
Inde e vermeil e jausne tui li giron,
De color e per guices come pouon, 745
Con non vit tant enseignes en un canbon,
Ne pèr bataille faire tant riu baron. » (125)*

C'est depuis ces mêmes praz de Roussillon que le roi, à la laisse XLIX, contemple avec envie l'imprenable forteresse qui, sur la hauteur, le défie :

*Soz toz omes est Carles reis enviious; 680
Hanc ne vistes negun tan orgeillous.
Soz Roissilon erbergent, es praz erbous,
E fant tendre sos traus seissante dous;
En cascun a poin d'aur respesious.
E li cheval as lautres paissent lo rous. 685
Lo reis veit lo castel tan cobeitous,
E juret Damlideu le glaurious :
« Siou m'ere lai desus, con sui ca jous,
Non serie Girarz cons ponderous. » (126)*

L'éclat des pommeaux d'or qui couronnent les tentes du camp royal répond à celui de l'escarboucle qui brille au plus haut du château, en un superbe affrontement de lumières rivales.

Le poète a su varier les points de vue avec un art consommé et les adapter à la caractérisation psychologique des états d'âme de ses personnages : la vue d'en bas est ici l'expression de la convoitise; à la laisse LXIX, lorsque Girart s'éloigne la mort dans l'âme de son château livré au pillage, elle exprime la douleur, le regret, la fureur d'être dépossédé :

*Ere s'en vait Girarz sus en Ramunt,
Sobre un cheval tan bon, tan le semunt,
Non pot trobar de corre qui puis l'aunt.
E puige raus e flors un pui rodunt,
E tornet soz un iu a une font; 1035
Ot la neise el castel quel raial funt,
E le gap en la tor, et sat bien dunt :
De son tresaur qu'en traïen li ner el blunt.
De mautalent se plaint et d'ire grunt,
E porpense en son cor con reis ahunt. (127) 1040*

Avec une originalité fréquente en ce poème qui sait user très librement de la topique des décors littéraires en la détournant de son utilisation attendue, ce coin de paisible nature, ce *locus amoenus* esquissé aux vers 1034-1035 contraste délicatement avec la violence et

l'amertume du héros. Aux sentiments de frustration et d'exclusion qu'inspire au roi puis à Girart la vue « d'en bas » s'oppose la fierté de la possession, l'intense jouissance de la richesse amassée et du pouvoir exercé qui accompagnent la vue « d'en haut », telles que nous les avons soulignées aux laisses V-VI, où Girart décrit lui-même son palais qui *resplendit* et évoque le panorama de ses domaines.

De cet orgueil comblé en même temps que toujours menacé du grand féodal, le poète a donné le plus vibrant témoignage, en des vers qui comptent parmi les plus beaux paysages de toute la littérature médiévale. Revenu d'exil et rentré en possession de son château, vieilli mais nullement assagi, Girart contemple, *as estres del palaz*, l'ample vallée de Roussillon où sont massées les troupes rassemblées pour prévenir une nouvelle attaque de l'armée royale (laisse DCXXI) :

*Li cons issit parlar a son barnat.
E cum les ot baisat e merciât,
E il li unt prames tot son agrat, 9095
Si montet el castel, cor elegrat.
As estres del palaz sunt apuiat.
Li cons esgarde aval, u sunt li prat,
E vit tant pavillon tendut e trat,
E tant franc chevaler la herbergat,
E d'armes reluisanz molt grant clartat, 9100
E gonfanum undeent, li despleiat.
« Hui ! vaus de Rossillon, li loins el lat !
Tant chevaler i ai veü armat
Qui sunt mort e finit, e li fil nat !
Genz vaus, cum hui vos vei enluminat ! 9105
Autres tresours ne pres un micalat.
Dex ! por que vol ris om astar privat,
N'erberger en son cor escarsetat ?
Car per verguigne e prez e cobaitat,
Bien a cors recredant de malvaïstat 9110
Qui se part per son grat de tal bernaï !
Enviz m'en partirai, puis l'ai cobrat. »
.....
Lai vit venir son fil qu'a molt amat, 9115
Blondet, vestit bliaut nue de cendat;
Non a mais ke cinc anz enquer passat.*

*.....
Estait li cons Girarz en son palaz,
E tient son petit fil entre ses braz;
E juret Damlideu e sas bontaz :
« Ja ne seras nul die desiretaz. » (128) 9125*

Il est indispensable de citer la quasi-totalité de la laisse ainsi que les premiers vers de la suivante pour faire sentir toute la beauté de cette page qui unit dans un même regard le château, le territoire et le lignage, reliant entre eux, en une magnifique synthèse, tous les aspects de la puissance seigneuriale. Profondément renouvelé dans sa forme et enrichi d'un fort contenu affectif qui en estompe le caractère rhétorique, le motif épique de la « vue de la fenêtre » (129) résume ici tout ce qui at-

tache Girart à sa terre et à son château. Nul doute que de tels accents n'aient trouvé, jusque dans leur démesure, un fervent écho dans le public aristocratique pour qui a été composé le poème et à qui le château idéal de Roussillon permettait de sublimer, en son site exemplaire, le quotidien d'une réalité vécue sans doute, pour la plupart, au fond de fiefs plus modiques, à l'abri de plus modestes tours. Aux chevaliers de Bourgogne, tout parlait en ces vers de ce qu'ils aimaient le mieux : belle salle, belles armes et belles terres, avec cette double aptitude de l'ample vallée qui satisfait en même temps au bon ordre de l'opulence agraire et à l'esthétique du champ de bataille, qui promet d'abondantes récoltes et s'offre au déploiement des gonfanons d'une guerre ardente et joyeuse (130). C'est à l'intention de cet auditoire averti que le poète a si soigneusement bâti sa forteresse de rêve et qu'il l'a parée de prestigieuses merveilles tout en respectant les contours d'une typologie architecturale familière, pour offrir à son public plus et mieux que la vérité : le miroir embelli d'un château modèle.

Refermant cette petite monographie d'un édifice imaginaire, il est temps de retourner au Mont Lassois et de gravir à nouveau les pentes de la Montagne de Vix, comme l'appelle plus communément la toponymie moderne. Faisons choix pour parcourir le double plateau, parmi les herbes sèches et les genévriers, de l'heure du couchant, celle où nous pourrions le mieux « voir » Roussillon dresser ses courtines et ses tours. Laissons encore un instant briller ses ors et scintiller son escarboucle, regardons une dernière fois tout ce que nous avons assemblé comme l'enfant qui s'est longtemps absorbé dans son jeu de construction, puis, comme lui, d'un seul revers de main, renversons tout : rien, hormis la petite nef et le clocher de Saint-Marcel, rien, si ce n'est l'horizon de la vallée large ouverte, rien, que de vieux murs éboulés qui depuis de longs siècles parlent indistinctement de l'histoire, rien de ce que nous venons de parcourir en pensée n'a jamais existé là que par le génie du poète...

A. L.

(1) Il est impossible de donner ici une bibliographie exhaustive de ce vaste sujet. On en balisera les principaux axes en se reportant à l'ouvrage de **Joseph Bédier**, *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, 3^e éd., Paris, 1926, rééd., 1966 (voir, en particulier, sur *Girart de Roussillon*, t. II, pp. 3-95), qui a fait la part belle aux abbayes et aux routes de pèlerinage, et en consultant quelques études particulièrement éclairantes : sur l'influence des ruines antiques, voir **Henri Grégoire**, « Les monuments inspireurs. Comment Guillaume de Toulouse devint Guillaume d'Orange », dans *Provence historique*, I, 1950-1951, pp. 32-44; sur la géographie des champs de bataille, voir, parmi les nombreux travaux consacrés au cas exemplaire de Roncevaux, **René Louis**, « Le site des combats de Roncevaux d'après la *Chanson de Roland* », dans *Mélanges Monteverdi*, 1959, t. II, pp. 466-493; **Rita Lejeune**, « Les « ports » et les Pyrénées dans la *Chanson de Roland* », dans *Études Jules Horrent*, Liège, 1980, pp. 247-253; **Jean Roumaillac**, « Le perron fendu de Roncevaux », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, 1982, t. I, pp. 429-480; sur les champs de bataille épiques, voir également plus loin, note 14.

(2) Parmi les études récentes qui ont le mieux fait ressortir l'ambiguïté de cette géographie à la fois omniprésente et singulièrement évanescence, voir l'article de **Claude Galley**, « L'eau dans *Aigier* et *Maurin* et dans *Girart de Roussillon* », dans *L'eau au Moyen Âge, Actes du Colloque du Centre Universitaire d'Études et de Recherches Médiévales d'Aix-en-Provence*, février 1984, *Senefiance*, n° 15, publications du C.U.E.R.M.A., Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, pp. 157-169.

(3) Sur ce point comme en tout ce qui concerne le comte Girart et les poèmes épiques qu'il a inspirés, il convient de se reporter au grand ouvrage de **M. René Louis**, *De l'histoire à la légende*; I, *Girart, comte de Vienne (...819-877) et ses fondations monastiques*, Auxerre, 1946; II, *Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste : Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, 2 vol., Auxerre, 1947. C'est à cette seconde partie en deux tomes que nous renverrons ici. Sur la notion de transfert épique, voir t. II, pp. 163, 269-288 et *passim*. On consultera également les articles de **Ferdinand Lot**, parus dans *Romania*, LII, 1926, pp. 253-256, et LXX, 1949, pp. 192-233 et 355-396, plus tard réunis dans le recueil *Études sur les légendes épiques françaises*, Paris, 1958, rééd., 1970, pp. 73-178.

(4) Voir **R. Louis**, *op. cit.*, t. II, pp. 250-264.

(5) Voir plus loin, note 63.

(6) Voir **R. Louis**, *op. cit.*, t. I, pp. 78-79. — (7) *Ibid.*, t. I, pp. 161-171. — (8) *Ibid.*, t. II, pp. 247-278. — (9) *Ibid.*, t. II, pp. 164-190 et 285-288. Seul **Ferdinand Lot** (*op. cit.*, pp. 136-139) a discuté la localisation ultime du Roussillon épique sur le Mont Lassois; son argumentation est subtile, mais elle méconnaît la démarche de création poétique qui a superposé un « château fantomatique » (*loc. cit.*, p. 139) à un paysage bien réel.

(10) Sur les fouilles archéologiques du Mont Lassois, voir **J. Lagorgette**, « Fouilles de la station hallstattienne de Vix près Châtillon-sur-Seine », dans *Bulletin archéologique*, 1936; **R. Joffroy**, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'est de la France*, Paris, 1960. Sur les sépultures à char de Sainte-Colombe, voir **E. Flouest**, « Les tumulus des Mouselots près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur*, 1875. Sur le trésor de Vix, voir **R. Joffroy**, « La tombe de Vix (Côte-d'Or) », dans *Monuments Piot*, XLVIII, 1, 1954; *Le trésor de Vix. Histoire et portée d'une grande découverte*, Paris, 1962, et *Vix et ses trésors*, Paris, 1979. Voir également les notices de **B. Chaume**, **A. Duval**, **L. Hurltel** et **M. Menu** dans le *Catalogue de l'exposition Trésors des princes celtes*, octobre 1987-février 1988, Paris, 1987, pp. 69-71 et 207-211.

(11) Sur l'agglomération de *Latiscum* ou *Latisco*, chef-lieu du *pagus Latiscensis*, voir **G. Lapérouse**, « Existence d'une ville gallo-romaine sur le plateau de Vertault ... *Latiscum* est le nom de l'oppidum ou castellum qui se trouvait sur la Montagne de Vix près de Châtillon », dans *XXXI^e Congrès scientifique de France*, Troyes, 1864, et « Gérard de Vienne (...819-877) et ses fondations monastiques », dans *Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais*, n° 10, 1890; **D'Arbois de Jubainville**, « Note sur les deux Barrois, le pays de Laçois et l'ancien Bassigny », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XIX, 1898, pp. 348-359; **R. Louis**, *op. cit.*, t. II, pp. 166-167.

(12) Voir **R. Joffroy**, *Le trésor de Vix (...)*, pp. 190-192; la localisation de *Latisco* au sommet du Mont Lassois avait été précédemment mise en doute par **Ferdinand Lot** (*op. cit.*, p. 137, n. 2) qui préférait situer ce qu'il considérait comme « un simple vicus non fortifié » sur le plateau inférieur du Mont, à l'emplacement de l'église Saint-Marcel.

(13) L'existence de cette église est attestée dès l'époque mérovingienne; elle appartient successivement à l'abbaye de Saint-Marcel de Chalon-sur-Saône, aux évêques de Langres et aux ducs de Bourgogne, avant de passer aux mains des moines de Molesme qui y installèrent un prieuré. Les parties les plus anciennes de l'église actuelle semblent remonter au XI^e siècle. Voir R. Louis, *op. cit.*, t. II, pp. 167-168 et pl. V.

(14) Sur le cimetière du *Matrô*, forme locale du mot *martroy* (« *Marturetum* »), voir J. Lagorgette, « Le cimetière barbare de Vix », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, XXI, 1942; R. Louis, *op. cit.*, t. II, p. 168. Sur le rôle de ces anciens cimetières dans l'imaginaire épique, *ibid.*, t. II, pp. 199 ss. et *passim*; R. Louis, « Cimetières mérovingiens et chansons de geste », dans *Études mérovingiennes. Actes des journées de Poitiers, 1^{er}-3 mai 1952*, Paris, 1953, pp. 201-218, et « Du champ de bataille légendaire de Vauvion au site archéologique des Fontaines Salées », dans *Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne*, I, 1985, pp. 3-17; G.-R. Delahaye, « Nécropoles du haut Moyen Âge et champs de bataille épiques. Le cas de Civaux », dans *Mélanges René Louis*, 1982, t. II, pp. 807-821.

(15) Les relations complexes et souvent conflictuelles entre roi et vassal sont une donnée essentielle de la matière épique. Le poète du *Girart* leur a donné leur plus fine analyse psychologique, assortie d'une réflexion politique élaborée et nuancée. Sur ce thème, voir K.H. Bender, *König und Vassall. Untersuchungen zur Chanson de Geste des XII. Jahrhunderts*, Heidelberg, 1967.

(16) Sur cette langue artificielle, purement littéraire, forgée à partir de formes d'oc et de formes d'oïl mêlées à dessein, voir R. Louis, *op. cit.*, t. I, pp. 257-288; W.M. Hackett, *La langue de Girart de Roussillon*, Genève, 1970; M. Pfister, *Girart de Roussillon, Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, Tübingen, 1970. Sur la culture étendue du poète, voir W.M. Hackett, « Niveaux de culture dans les chansons de geste : *Girart de Roussillon* », dans *Essor et Fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin, Actes du IX^e Congrès International de la Société Rencesvals (Padoue-Venise, 29 août-4 septembre 1982)*, Modène, 1984, t. I, pp. 105-110. Nous avons consacré à l'analyse du décor architectural de *Girart de Roussillon* un chapitre de notre récent ouvrage, *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté* (Genève-Paris, 1987, pp. 137-233) et une communication, « Couleurs et lumières du palais dans *Girart de Roussillon* », au Colloque du Centre Universitaire d'Études et de Recherches Médiévales d'Aix-en-Provence de mars 1987 (dans *Les couleurs au Moyen Âge, Senefiance*, n° 24, Aix-en-Provence, 1988, pp. 171-200). Nous n'y avons examiné que les descriptions se rapportant à l'architecture aulique, réservant pour le présent article l'étude d'ensemble du château de Roussillon sous son double aspect palatin et castral. Partout où nous reprendrons ici les conclusions de nos travaux précédents, nous nous bornerons à indiquer les passages où l'on trouvera les développements correspondants et les références bibliographiques qui s'y rapportent. Puisse le lecteur nous pardonner ces renvois répétés, dictés non par le vain plaisir de se citer soi-même, mais par le souci de ne pas augmenter démesurément le poids déjà considérable des notes.

(17) Il ne semble pas que le poète ait pu connaître de visu les merveilles de Constantinople, comme le pensait Paul Meyer (*Girart de Roussillon, Chanson de geste traduite pour la première fois par P. M.*, Paris, 1984, rééd., Genève, 1970, p. 10), ni même qu'il ait pu, comme l'a supposé M. René Louis (*op. cit.*, t. I, pp. 394-395), se trouver au contact direct du monde byzantin à Antioche, lors de la seconde croisade. Sa connaissance des choses byzantines est réelle, plus précise que celle qui reflète en général l'épopée, mais elle demeure trop floue, trop souvent mal comprise pour n'être pas de seconde main. Cela dit, la comparaison avec les indications parfois bien vagues des témoins oculaires indisputables — tel Robert de Clari, qui semble quelquefois avoir mal compris ce qu'il a vu — interdit d'apporter une réponse vraiment définitive à cette question.

(18) *Dehors, à la grande porte de Roussillon, à droite, quand on entre, il y a un perron. Tout autour règne une galerie dont les piliers et les colonnettes, et même les arcs doubleaux sont incrustés de sardoines; les voûtes sont de pur lait. Là Girart nourrit son oiseau de chasse, entouré d'un millier d'hommes de sa maison vêtus de tuniques brodées d'or et de jupons de soie rouge.* Pour toutes les citations, nous avons suivi le texte de l'édition de Miss W. Mary Hackett (Paris, S.A.T.F., 3 vol., 1953-

1955). Etant donnés les problèmes que pose au lecteur moderne ce texte difficile, nous donnons en note une traduction qui suit les grandes lignes de celle de Paul Meyer, tout en la remaniant à l'aide des *Notes et Commentaires* et du *Glossaire* de Miss Hackett (tome III de son édition) et en fonction de nos propres conclusions. Pour certains passages, nous avons repris les termes adoptés par M. René Louis dans son *Analyse* très détaillée du poème (*op. cit.*, t. I, pp. 177-216).

(19) Sur la confusion entre les domaines byzantin et islamique dans l'idée que se faisait l'Occident médiéval des splendeurs de l'Orient, voir P. Bancourt, « La décoration des intérieurs sarrasins dans les chansons de geste du XII^e siècle et l'art musulman », dans *Mélanges Pierre Jonin, Senefiance*, n° 7, Aix-en-Provence, 1979, pp. 63-82.

(20) Voir *L'architecture (...)*, pp. 187-189; *Couleurs et lumières (...)*, p. 174.

(21) Voir M. Rossi, « L'accueil aux voyageurs dans quelques chansons de geste des XII^e et XIII^e siècles », dans *Senefiance*, n° 2, 1976, pp. 391-394; voir aussi *L'architecture (...)*, pp. 263-267.

(22) Le jeune Bernard nommé plus haut, au vers 700.

(23) Voir *L'architecture (...)*, pp. 225-226. — (24) *Ibid.*, p. 239, n. 5.

(25) La galerie romane de l'ancien évêché d'Auxerre, aujourd'hui Hôtel de la Préfecture, est l'un des plus beaux exemples encore intacts de ce type de disposition. Comme la galerie d'où Girart contemple la vallée de la Seine à la laisse DCXXI, elle regarde non sur la cour mais sur l'Yonne et l'ample paysage de l'autre rive.

(26) Voir *Couleurs et lumières (...)*, pp. 185-186.

(27) Voir *L'architecture (...)*, pp. 189 et 501, n. 157.

(28) *Ibid.*, pp. 163, 265 et *passim*.

(29) *Ibid.*, p. 198, n. 194.

(30) *Ibid.*, pp. 190 et 425-427.

(31) *Il y avait une forte tour, belle et solidement appareillée : les pierres de taille étaient de marbre rouge; le porche, au dehors, avait été construit par les Sarrasins. Elle était couverte avec un art subtil et le sol en était vert comme sabine.*

(32) Les vers suivants (1020-1028) montrent ce trésor mis au pillage par les hommes d'armes du roi.

(33) Voir *L'architecture (...)*, pp. 176-178 et 193.

(34) Voir W.M. Hackett, *Glossaire*, p. 614.

(35) Voir P. Meyer, *op. cit.*, p. 31, n. 2.

(36) Voir J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, pp. 403-433; H. Grégoire, *Les monuments inspireurs*, pp. 36-37.

(37) Voir P. Bancourt, *Les musulmans dans les chansons de geste du cycle du roi*, Aix-en-Provence, 1982, pp. 341-354.

(38) Sur le sens de cette expression, voir W.M. Hackett, *Glossaire*, p. 894. — (39) *Ibid.*; on peut en effet penser que *tapin* a ici non seulement le sens de « subtil » mais aussi celui de « caché, secret ».

(40) *Ils descendent au perron sous un laurier. Sur le perron était placé un taureau fondu en bronze.*

(41) La présence d'un laurier en ce lieu ne doit pas surprendre. Pour des raisons qui tiennent à la fois à la tradition rhétorique du *locus amoenus*, à la fascination que les poètes du Nord ont toujours éprouvée pour le « Midi » et aux exigences de la rime (ici prédominants), la flore épique a souvent recours à des essences méridionales. Voir *L'architecture (...)*, pp. 78-81. — (42) *Ibid.*, pp. 265-266.

(43) Voir P. Meyer, *op. cit.*, *Introduction*, p. LXXIX.

(44) Il est évidemment tentant de mettre ce passage en relation avec l'abondance et la qualité des objets italo-grecs en bronze découverts dans la tombe princière de Vix, mais rien n'autorise à aller plus loin que ce simple rapprochement.

(45) « S'il voyait mon palais resplendissant, construit en pierres de taille bien appareillées, et l'escarboucle qui fait qu'à minuit on se croirait à midi, je craindrais que Charles Martel ne le convoite, mais il faudra qu'il me défie avant que je le lui abandonne. » On sait que le poète de *Girart de Roussillon*, tout en conservant le souvenir diffus du conflit entre le

En 1861, se ravisant, Ad. L. en vint à constater l'attribution du sarcophage de Vigile : « Les fouilles qui vont être faites pour la construction du nouveau Palais de justice d'Auxerre, sur l'emplacement dit de Notre-Dame-la-d'Hors, au lieu où se trouvent aujourd'hui la bibliothèque et le jardin botanique, mettront sans doute à découvert des restes de l'église de ce nom et quelques-uns des tombeaux enfouis sous le pavé de son sanctuaire. Peut-être même y rencontrerons-nous le véritable tombeau de saint Vigile, bien que notre ami l'archiviste du département pense l'avoir trouvé lors des fouilles qui ont été faites, en 1852, pour la distribution des eaux de Vallan dans la ville d'Auxerre, découverte que, sur son affirmation, nous avons annoncée nous-même dans une notice sur la fontaine de Vallan (almanach de 1853), et dont l'authenticité ne nous paraît pas bien démontrée » (5).

L'argumentation, bien fragile, nous semble-t-il, d'Ad. L. reposait sur des manques de concordances entre les descriptions de divers auteurs ayant vu le sarcophage lorsqu'il fut mis au jour d'abord au XVIII^e siècle puis définitivement en 1852, ainsi que sur l'avis d'un vicaire général qui, en 1683, ne voulut pas que le tombeau fût transporté derrière l'autel, où l'on envisageait de le couvrir d'un mausolée, car ce n'était peut-être pas le cercueil du saint. Si le scrupule de cet ecclésiastique, qui obéissait peut-être aussi à d'autres motifs, est acceptable, ceux de l'érudit Ad. L. le sont moins. Les auteurs (6), dont il opposait les descriptions du tombeau de saint Vigile, n'étant pas des archéologues rompus à l'étude des sarcophages mérovingiens, ils ne pouvaient en donner que des aperçus manquant de précision. Quant à la vacuité du sarcophage, elle ne paraissait pas à Ad. L. une preuve suffisante (7).

L'attribution du sarcophage à Vigile, évêque d'Auxerre de 658 à 683 ou 684, ne paraît pourtant pas douteuse. L'église Notre-Dame-la-d'Hors, appelée aussi Notre-Dame-la-Ronde en raison de son plan circulaire, située au nord-ouest de la cité, avait, comme l'indiquait M. René Louis, été construite pour abriter ce tombeau. On peut donc supposer que le souvenir de son emplacement fut fidèlement conservé de génération en génération. D'autant qu'un mausolée avait été érigé au-dessus et que des malades passaient dedans pour obtenir leur guérison. La dalle gravée, peut-être en 1667 lors de la démolition du mausolée, ne fit donc que concrétiser un souvenir fort ancien (figure 1).

D'après le récit du Père Chancy, rapporté par Ad. L., lorsqu'on entreprit en 1682 ou 1683 (l'abbé Lebeuf écrit en 1688) de faire paver le chœur, sous lequel était le sarcophage de Vigile, on aurait tiré de terre ce tombeau qui, ensuite, n'aurait pas été réenfoui au même endroit, « mais sous les degrés du sanctuaire, directement sous la lampe. Le susdit P. Chancy qui le vit alors dit qu'il n'y avait point d'inscription, mais seule-

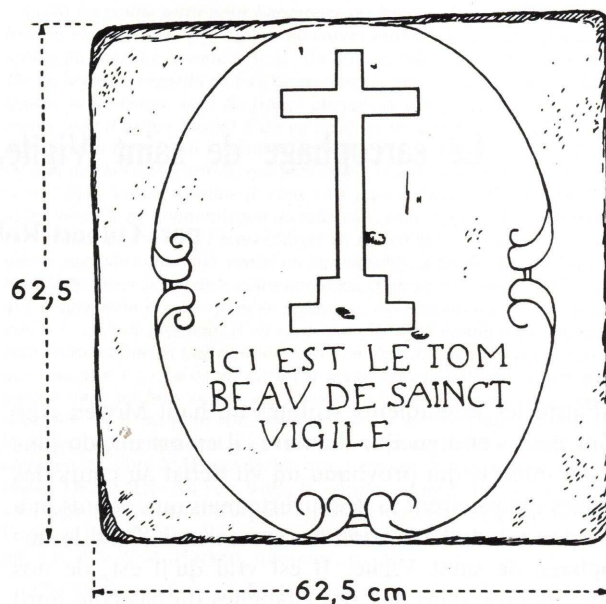


Fig. 1. — Dalle placée au-dessus du sarcophage de saint Vigile dans l'église Notre-Dame-la-d'Hors, actuellement conservée près du sarcophage dans la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre

ment des coups de ciseaux donnés comme pour figurer des linges pliés, en un mot de petites façons indifférentes » (8). On peut supposer qu'en cette circonstance, la dalle épigraphe qui aurait été mise en place moins de vingt ans plus tôt fut conservée et remise en place au-dessus du nouvel emplacement du sarcophage, là où ils furent tous deux trouvés en 1852.

DESCRIPTION DU SARCOPHAGE

Les différentes descriptions du tombeau depuis le XVII^e siècle apparaissent comme très insuffisantes; aussi semble-t-il opportun de publier quelques dessins cotés qui, mieux qu'un long texte, en fourniront une image précise (figures 2 et 3).

On rappellera que les mesures fournies par Max Quantin sont des dimensions intérieures.

TYPOLOGIE ET DATATION

Le fait que le défunt inhumé dans le sarcophage soit connu (9) est, en l'occurrence, un avantage puisqu'on peut dater avec une relative certitude ce tombeau du dernier quart du VII^e siècle et même, en s'appuyant sur cette référence, étendre cette datation à d'autres sarcophages de l'Auxerrois et des pays voisins présentant la même morphologie ou des éléments de décor identiques. A ce propos, on notera que le sarcophage de saint Ebrégisile, évêque de Meaux, mort à la fin du VII^e ou au début du VIII^e siècle (10) (soit moins de deux décen-

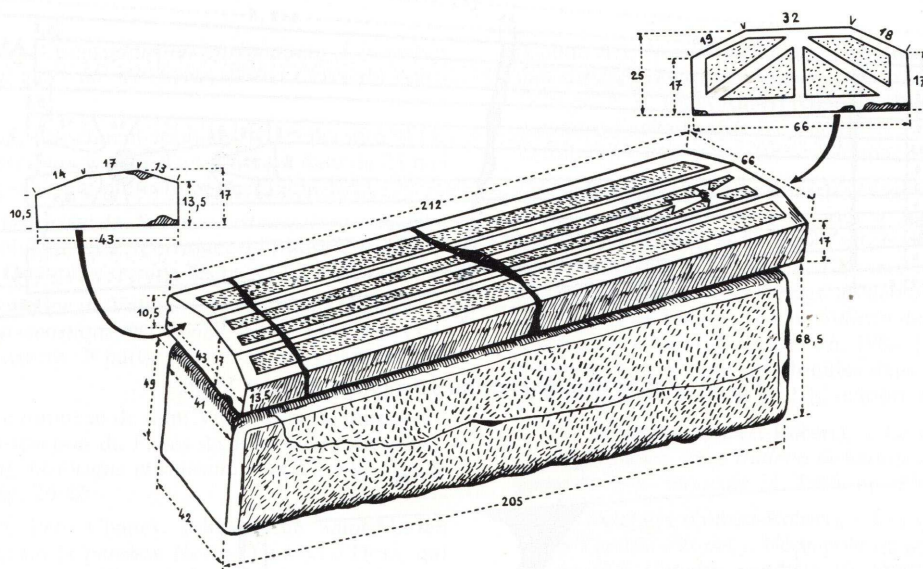


Fig. 2. — Sarcophage de saint Vigile

nies plus tard), conservé dans les cryptes de Jouarre (Seine-et-Marne) où nous l'avons récemment remis au jour (11) portait, comme celui de Vigile, un couvercle à trois pans.

Un autre sarcophage est à rapprocher de celui de Vigile pour son décor, bien qu'il soit d'un autre type : c'est celui conservé dans l'église de Soucy (Yonne, arrondissement de Sens) (12). Il appartient au type bourguigno-champenois caractérisé notamment par un couvercle dont la section est en arc surbaissé. Sur le sommet du couvercle, une longue croix pattée montée sur une hampe est sculptée en léger relief (fig. 4 et 5). Ce motif, représentant sans doute une croix processionnelle, est semblable à celui figurant sur le couvercle du sarcophage de Vigile. Ce décor de croix en léger relief, bien que très effacé, est aussi discernable sur le couvercle de sarcophage mérovingien, de type bourguigno-champenois, n° 38 de Quarré-les-Tombes (Yonne, arrondissement d'Avallon) (13) (figure 6).

Un autre point commun à ces trois tombeaux est le décor du panneau de tête de leur couvercle. Dans les trois cas, une sorte d'équerre est inscrite dans un encadrement. M. René Louis proposait de voir dans ce symbole « le niveau du maçon en triangle, comme on le voit, associé à l'ascia, sur des sarcophages des Aliscamps d'Arles » (14). Qu'il nous soit pourtant permis d'objecter que sur les sarcophages gallo-romains arlésiens, le niveau est représenté d'une manière très réaliste (figure 7), ce qui n'est pas le cas sur les trois sarcophages mérovingiens icaunais. Sur ceux-ci, la bande verticale, bissectrice de l'angle formé par les deux autres bandes,

peut-elle être interprétée comme le fil à plomb d'un niveau ? Cela est loin d'être certain et il nous semble préférable de nous en tenir pour l'instant à une prudente réserve.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, on retiendra que les sarcophages de type bourguigno-champenois, dont deux exemplaires présentent un décor identique à celui du tombeau de Vigile, sont généralement datés du VII^e siècle ou du début du VIII^e, ce qui apporte une nouvelle confirmation à la datation de celui-ci.

UNE CONJECTURE INFIRMÉE

Avant de clore cette étude, nous tenons à rectifier une assertion que nous avons avancée en 1975 (15). Certains sarcophages mérovingiens présentant sur leur panneau de tête un décor inscrit dans un encadrement et divisé intérieurement en trois compartiments par deux bandes verticales, nous avons avancé l'hypothèse que l'origine de ce compartimentage était peut-être à rechercher dans les arêtes délimitant les différents plans du couvercle des sarcophages du type de celui de saint Vigile. Depuis, la chronologie des sarcophages mérovingiens ayant sensiblement progressé, nous sommes en mesure d'affirmer que notre conjecture n'était pas fondée puisque les cuves de sarcophages à décor compartimenté appartiennent pour la plupart au type « à bandes de stries gravées d'obliquité alternée », attribuable à la seconde moitié du VI^e siècle, alors que le tombeau de Vigile date du dernier quart du VII^e siècle.

G.-R. D.

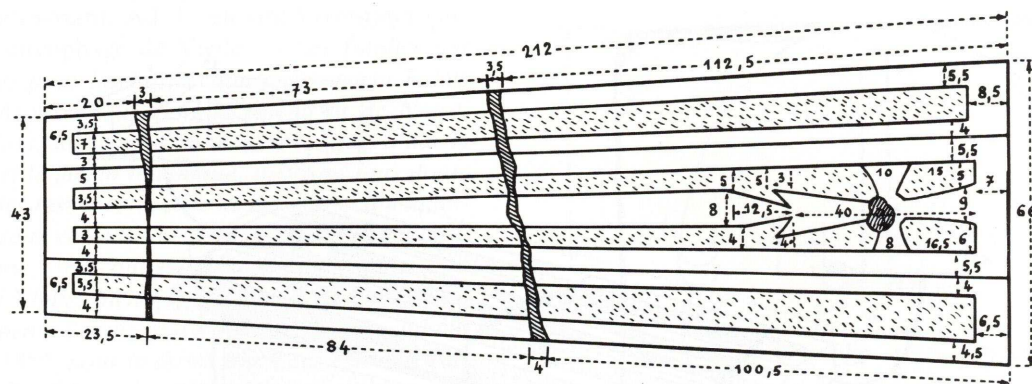


Fig. 3. — Plan du couvercle du sarcophage de saint Vigile

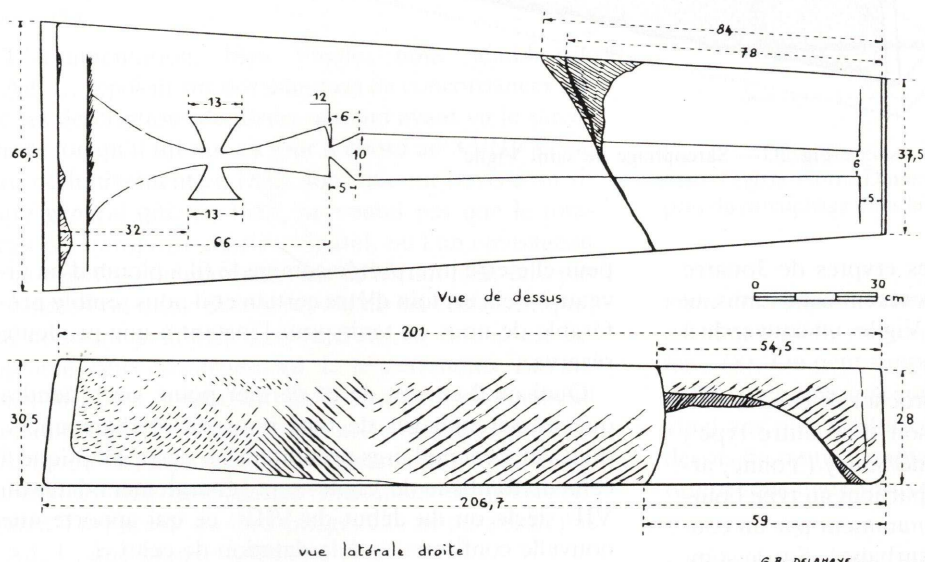


Fig. 4. — Plan et vue latérale du couvercle du sarcophage de Soucy

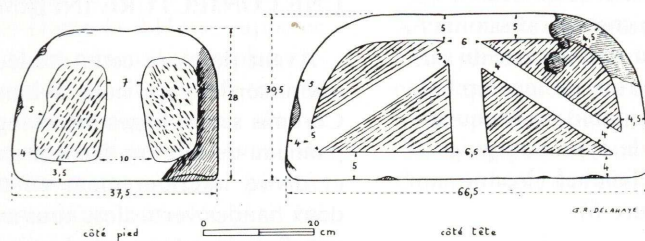


Fig. 5. — Extrémités du couvercle du sarcophage de Soucy

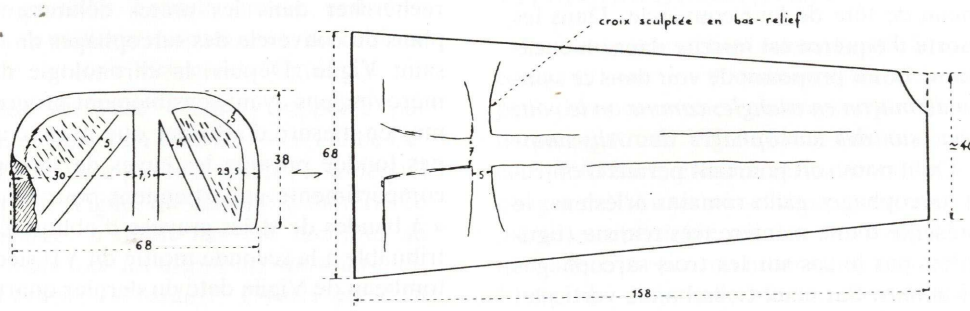


Fig. 6. — Couvercle du sarcophage n° 38 de Quarré-les-Tombes

NOTES

(1) **Louis (René)**, *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre, des origines au XI^e siècle*, Paris, Clavreuil édit., 1952, p. 125.

(2) Ces travaux, qui étaient terminés le 1^{er} octobre 1852, avaient été exécutés aux termes d'un traité en date du 23 mai 1852, approuvé par arrêté préfectoral du 16 juin 1852.

(3) *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 6^e volume, 1852, Perriquet édit-impr., Auxerre. La note de Max Quantin y occupe les pages 271-272.

(4) **Ad. L.**, « Fontaine de Vallan », dans *Almanach administratif, historique et statistique de l'Yonne*, année 1853, Ch. Gallot impr.-libr., Auxerre, 2^e partie, pp. 35-54, plus particulièrement p. 40.

(5) **Ad. L.**, « Le tombeau de saint Vigile. Simple réflexion à propos de la construction du Palais de Justice », dans *Almanach administratif, historique et statistique de l'Yonne*, année 1861, 2^e partie, pp. 26-42.

(6) Il s'agit du Père Chancy, religieux de Saint-Marien d'Auxerre desservant la paroisse Notre-Dame-la-d'Hors, qui écrivit sur ce sujet en mai 1714, de Dom Viole qui vit le tombeau en 1667 et, bien sûr, de Max Quantin, archiviste départemental de l'Yonne qui relata la découverte définitive, en 1852.

(7) **Ad. L.**, « Le tombeau de saint Vigile... », *article cité*.

(8) *Ibidem*, p. 31.

(9) La vie de « Saint Vigile, XXI^e évêque d'Auxerre avec l'histoire de son culte » figure dans l'ouvrage de l'abbé **Lebeuf**, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, t. I, Paris, 1743, pp. 140-151. Dans la réédition réalisée par Laffitte Reprints, Marseille, 1978, d'après l'édition de Challe et Quantin, Auxerre, 1848, le chapitre VIII, consacré au même sujet, occupe les pages 151-162.

(10) Sur Ebrégisile, voir **De Longperrier-Grimoard**

(**Comte A.**), *Notice héraldique, sigillographique et numismatique sur les évêques de Meaux*, Meaux, A. Le Blondel édit., 1876, in-8°, p. 13; et **Aubert (chanoine Roger)**, notice dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 14, Paris, Letouzey et Ané édit., 1960, colonnes 1331-1332.

(11) **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Eglises mérovingiennes et chapelle médiévale mises au jour à Jouarre (Seine-et-Marne) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 4, 1987, pp. 89-91. Du même auteur, « Sauvetage archéologique dans et autour des cryptes de Jouarre », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 26, 1985, [1987], pp. 63-72. Du même auteur, « Nouvelles fouilles dans les cryptes de Jouarre », dans *Archéologia*, n° 228, octobre 1987, pp. 60-66.

(12) **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Le sarcophage mérovingien de Soucy », dans *Bulletin de liaison de la Société archéologique de Sens*, fascicule 24, 1980, pp. 23-26.

(13) **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Les sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne). Nécropole ou entrepôt ? », dans *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés savantes, Nancy-Metz, 1978, archéologie et histoire de l'art*, pp. 265-285; voir figure et notice sur le couvercle de sarcophage n° 38, pp. 272 et 273. Du même auteur, *L'énigme des sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne)*, suivi de **Louis (René)**, *Conjecture nouvelle sur les tombeaux de Quarré*, Auxerre-Paris, Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne édit., 1978, plan du couvercle n° 38, p. 11.

(14) **Louis (René)**, *Autessiodurum christianum...*, ouvrage cité, p. 125.

(15) **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Hypothèse à propos de la division en compartiments de certains décors de sarcophages mérovingiens », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 16, 1975, pp. 123-130.

ANNEXE

RECONNAISSANCE DES RELIQUES
DE SAINT VIGILE LE 10 JUILLET 1588

L'élévation des reliques de l'évêque Vigile eut lieu, comme le rappelait Max Quantin dans son texte précité, au X^e siècle (ou vers le X^e siècle). C'est pourquoi la vacuité de son sarcophage fut interprétée comme un indice en faveur de l'authenticité de l'identification.

L'abbé Lebeuf, dans ses *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, tome I, chapitre VIII, consacré à saint Vigile, indique l'état des connaissances (qui sont, en fait, des hypothèses) sur ce sujet :

« Cette translation, ou plutôt cette élévation, fut peut-être faite au X^e siècle, en même temps, ou à peu près, que celle de saint Pallade, son prédécesseur et celle de saint Tétrice, son second successeur dont Gui, évêque d'Auxerre, tira les corps du tombeau, l'an 945, pour les placer au-dessus du grand autel de Saint-Eusèbe. Il est du moins indubitable qu'elle est plus ancienne que le XII^e siècle, puisqu'on la trouve marquée dans un martyrologe de la cathédrale écrit vers l'an 1007 et dans tous les calendriers auxerrois écrits depuis six cents ans ».

Dans le « Recueil de monuments, chartes, titres et autres pièces inédites pour servir de preuves aux mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre », Lebeuf publie, sous le numéro 448, l'« Acte de la reconnaissance des reliques de saint Vigile par l'évêque Jacques Amyot. Année 1588, 10 juillet ». Il nous a semblé intéressant de republier ce texte peu connu. On en trouvera aussi la traduction en français, due à M. l'abbé Georges Daridan, curé de Tremblay-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis).

*Acte de la reconnaissance des reliques
de saint Vigile par l'évêque Jacques Amyot*

Jacobus, Dei et sancte Sedis apostolice gratia, Autisiodori episcopus, omnibus Christi fidelibus presentibus et futuris, salutem in Domino. Notorium est urbem Autisiodorensem, circa annum Domini millesimum quingentesimum sexagesimum septimum, à prædonibus hereti-

cis bonorum omnium hostibus vulgo Huguenotis appellatis, proditorie occupatam et per vim oppressam fuisse, et ecclesias omnes, aedesque in ea sacras miserabiliter direptas, laceratas, omnique sacrilegio contaminatas ab eis fuisse aras, imagines dejectas et confractas, altaria subversa et contaminata et omniaque vasa sacra ornamenta compilata, sanctuaria omni pollutionis genere temerata et quædam etiam impiis flammis exustæ fuisse, inter quas ecclesias cum parochia Sanctæ-Mariæ, vulgo Extra-Muros nuncupata, tumultu gloriosissimi Christi martyris, et quondam nostri in episcopatu Autissiodorensi predecessoris sancti Vigili nobilitata esset, ejusque corporis ossa et reliqua in feretro honesto quod vulgo capsam vocant super altare majus collocata, fidelis populi venerationi exposita essent, magno et frequenti cum adjumento et auxilio piorum, presertim eorum qui febrium incendio periculose vexabantur a quibus per intercessionem sancti martyris ægrotantes, ejus precibus se commandantes à Domino liberabantur : ea capsula de superiori altaris parle dejecta, pedibus conculcata, confracta, et conquassata est a proditoribus illis sicariis videntibus et intra segementibus aliquo fidelibus personis utriusque sexus qui cum mutire non auderent propter armorum terrorem, tamen quod potuerunt ossa beata per totam ecclesiam sparsim dejecta clam collegerunt, et studiosè occultata domum suam detulerunt atque honorifico secreto apud se habuerunt donec procelloso illo sicariorum hæreticorum turbine transacto, reddita serenitate et urbe libertati sua reddita, ad religiosum et prudentem virum fratrem Stephanum in monasterio Sancti-Mariani professum parochialis illius ecclesie tunc rectorem reportarunt, qui cum nos consuleret quid eis reliquiis agendum foret, nos negotium totum commissimus spectabili viro magistro Petitfou ecclesie nostræ archidiacono majori, officialique nostro cujus diligentia postea quam nobis constituit sollicita questione habita et accurato examine, testibus aaditis, omni suspitione majoribus non solum de viso, sed de facto suo loquentibus posteaquam nobis luce clarius constituit, ipsamet esse ossa, easdemque reliquias quæ prius in vetere capsula fuerant, nos re penitus explorata et comperta ad eandem ecclesiam venimus et capsula nova, solemni ritu, ut mos est, benedicta et sanctificata præfatas sancti martyris Vigili ea condidimus et preces nostras ad gloriosum martyrem coram eis venerabundi fudimus et venerandas populo exposuimus, ut glorificetur Deus in sanctis suis et in ecclesia omni errore, falsitate et abusu repurgata tanti patroni et custodis protectione non destituatur. In quorum omnium fidem præsens hoc instrumentum manu propria signavimus, et ab amanuensi nostro subscribi, sigillique nostri appensione muniri jussimus. Datum Autissiodori, die decima julii, anno Domini millesimo quingentesimo octuagesimo octavo.

Signatum : Jacobus, episcopus Autiss.; et subsignatum, Martin, cum magno sigillo ceræ rubeæ.

Traduction

Jacques, par la grâce de Dieu et du saint Siège apostolique, évêque d'Auxerre, à tous les fidèles du Christ, présents et futurs, salut dans le Seigneur. On sait que la ville d'Auxerre, aux environs de l'an du Seigneur mille cinq cent soixante-sept a été occupée par trahison et soumise à la violence par des brigands hérétiques ennemis de tous biens, appelés communément Huguenots, et que toutes les églises et les édifices sacrés qui s'y trouvaient ont été lamentablement saccagés, mutilés, que leurs autels ont été par eux souillés de toutes sortes de sacrilèges, leurs statues renversées et brisées, leurs autels renversés et rendus impurs, et tous les vases sacrés, les décorations, broyés, les sanctuaires profanés par toutes sortes de pollutions et certains même ont été brûlés par des flammes impies, parmi lesquels des églises alors que la paroisse Sainte-Marie, communément appelée Hors les Murs avait été ennoblée par le tombeau du très glorieux martyr du Christ et jadis notre

prédécesseur dans l'épiscopat d'Auxerre, saint Vigile. Les os et reliques de son corps avaient été placés sur l'autel majeur sur un brancard décent qu'on appelle communément chässe et exposés à la vénération du peuple fidèle. C'était pour l'aide et le secours puissant et fréquent en faveur des personnes pieuses, surtout celles qui étaient affligées dangereusement par le feu des fièvres. Par l'intercession du saint martyr, les malades en étaient délivrés par le Seigneur en se recommandant à ses prières. Cette chässe fut jetée du haut de l'autel, foulée aux pieds, brisée et mise en morceaux par ces perfides sicaires. Quelque part, des personnes fidèles de l'un et l'autre sexe les voyaient et en elles-mêmes gémissaient. Elles n'osaient pas murmurer, sous la terreur des armes. Pourtant elles recueillirent en secret les ossements bienheureux répandus çà et là à travers toute l'église et, les ayant cachés soigneusement, elles les apportèrent à leur maison et les gardèrent auprès d'elles dans un honorable secret, jusqu'à ce que fut passé le tourbillon de cette tempête des sicaires hérétiques. Lorsque la sérénité fut revenue et que la ville retrouva sa liberté, elles les reportèrent à un homme religieux et prudent, frère Étienne, alors en fonction de recteur de cette église paroissiale au monastère de Saint-Marien. Celui-ci nous consulta sur ce qu'il fallait faire de ces reliques. Nous avons confié toute l'affaire à un homme remarquable, maître Petitfou, archidiacre majeur de notre église et de notre official. Celui-ci, ensuite, par son zèle qu'il mit à notre service en prenant à son compte la question soulevée, fit un examen attentif, entendit des témoins au-dessus de tout soupçon qui parlaient non seulement de ce qu'ils avaient vu mais de ce qu'ils avaient fait eux-mêmes. Lorsqu'il nous apparut plus clairement que c'était les mêmes ossements, les mêmes reliques qui avaient été auparavant dans la chässe, l'affaire ayant été examinée à fond et reconnue, nous sommes venus à cette même église, nous avons béni et sanctifié d'un rite solennel, comme c'est la coutume, une nouvelle chässe et nous y avons enfermer les susdites reliques de saint Vigile martyr. Et plein de vénération devant elles, nous avons exprimé nos prières au glorieux martyr et nous les avons exposées à la vénération du peuple pour que Dieu soit glorifié en ses saints et que dans l'Eglise délivrée de toute erreur, fausseté et abus on ne soit pas privé de la protection d'un si grand patron et gardien.

Pour authentifier tout cela, nous avons signé de notre propre main ce document et nous avons ordonné qu'il soit contresigné par notre secrétaire et muni de notre sceau apposé. Donné à Auxerre le dixième jour de juillet l'an du Seigneur mille cinq cent quatre-vingt-huit.

Signé : Jacques, évêque d'Auxerre
et contresigné Martin avec un grand sceau de cire rouge.

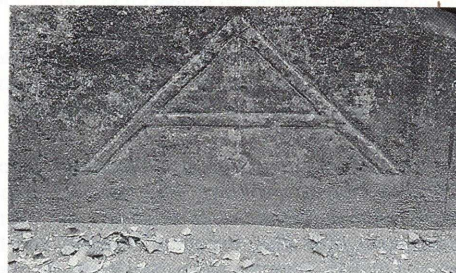


Fig. 7. — Représentation d'un niveau de maçon sur un sarcophage antique des Alyscamps, à Arles (photo G.-R. Delahaye)

Nouveaux sarcophages mérovingiens découverts à Saints-en-Puisaye en 1986

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Circonstances des découvertes

C'est dans l'après-midi du 19 novembre 1986 qu'un engin de terrassement, creusant une tranchée pour le branchement à l'égout de la construction occupant la parcelle cadastrale AE 35, coupa deux rangées de dix sarcophages de pierre de plan trapézoïdal, orientés tête à l'ouest et pieds à l'est. Le maire de la localité, M. Guy Fromentin, prévenu de la découverte, pour tenter de limiter les conséquences de cette destruction, établit un plan des découvertes afin que celles-ci puissent être portées à la connaissance des archéologues.

Nature des découvertes

Ces tombeaux, numérotés de 8 à 17 (1), sont en pierre calcaire, de couleur blanche. Pour leur situation, on se reportera au plan ci-joint, établi d'après les relevés de M. G. Fromentin. On notera qu'ils sont disposés en trois groupes qui appartiennent à deux rangées

Dans le tableau suivant sont rassemblées les données relatives à ces sarcophages, notées par M. G. Fromentin.

Ces sarcophages, attribuables à l'époque mérovingienne (VI^e-VII^e siècles), comme ceux découverts précédemment, confirment les connaissances déjà acquises sur l'étendue de la nécropole haut-médiévale entourant l'église de Saints.

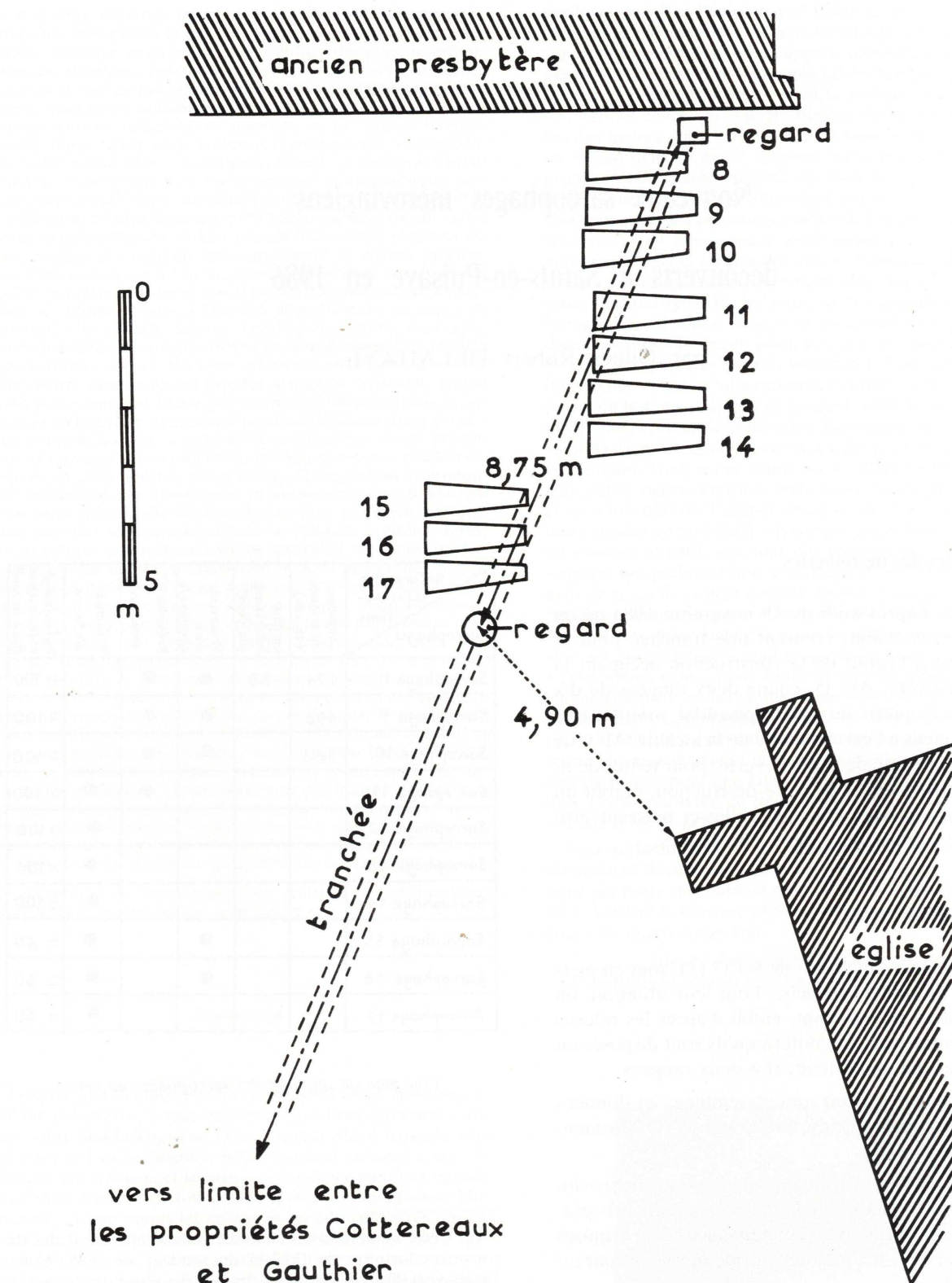
Il paraît donc souhaitable que tous les travaux de terrassement effectués à l'avenir dans les environs de l'église fassent l'objet d'une surveillance archéologique.

G.-R. D.

Nature des informations Sarcophages	Longueur intérieure (en cm)	Largeur intérieure (au pied)	Présence d'un couvercle	Présence d'ossements	Présence de terre	Profondeur d'enfouissement (haut de cuve)
Sarcophage 8	174	35	●	●		≈ 100
Sarcophage 9	193		●	●		≈ 100
Sarcophage 10	180		●	●		≈ 100
Sarcophage 11				●	●	≈ 100
Sarcophage 12					●	≈ 100
Sarcophage 13					●	≈ 100
Sarcophage 14					●	≈ 100
Sarcophage 15			●		●	≈ 60
Sarcophage 16			●		●	≈ 60
Sarcophage 17					●	≈ 60

Voir plan de situation des sarcophages au verso

(1) Cette numérotation continue celle adoptée lors des découvertes fortuites de 1982 et du sondage de 1985. Voir : Delahaye (Gilbert-Robert), « A propos des sépultures mérovingiennes découvertes en 1982 à Saints-en-Puisaye, remarques sur la formation des nécropoles riches en sarcophages », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 2, 1985, pp. 23-30; et « Nouvelles sépultures exhumées au nord de l'église de Saints-en-Puisaye, 8-12 juin 1985 », dans *B.S.A.Y.*, n° 3, 1986, pp. 61-64.



Situation des sarcophages entre l'ancien presbytère et l'église de Saints-en-Puisaye
(d'après les notes de M. G. Fromentin)

Une cave du Moyen Âge à Saint-Martin-du-Tertre (Yonne)

par Marc BARBIER

Les recherches archéologiques entreprises depuis 1978 sur le territoire de la commune de Saint-Martin-du-Tertre ont abouti, en 1983, à la mise au jour, au lieu-dit « Les Croûtes », d'une cave moyenâgeuse.

Cette découverte vient attester une pérennité d'occupation de ce site dont nous rappelons brièvement les autres découvertes :

- une sépulture à coffrage de la Tène Ancienne Ia (1);
- des structures d'habitat de la Tène Finale;
- une nécropole mérovingienne de 228 fosses, lieu-dit « Les Carrelottes »;
- une nécropole mérovingienne de 114 fosses, lieu-dit « Les Croûtes ».

En ce qui concerne la période laténienne, les nouvelles structures rencontrées semblent étayer notre hypothèse selon laquelle les origines gauloises de la ville de Sens se situaient à cet endroit (2).

Pour la période mérovingienne, dont, au total, 342 sépultures ont été fouillées, la nécropole des Croûtes s'est singularisée par un mobilier sensiblement différent, en partie plus ancien que celui des Carrelottes, mais surtout par des modes d'inhumation et des formes de tombes plus variées, certaines comportant une alvéole céphaloïde (3).

En 1983, l'extension du secteur où se situe cette seconde nécropole n'a pu se poursuivre, malgré une bonne coopération de la part du propriétaire qui désirait aménager les abords de son pavillon. Par contre, il nous autorisa à fouiller une partie située au sud de la parcelle.

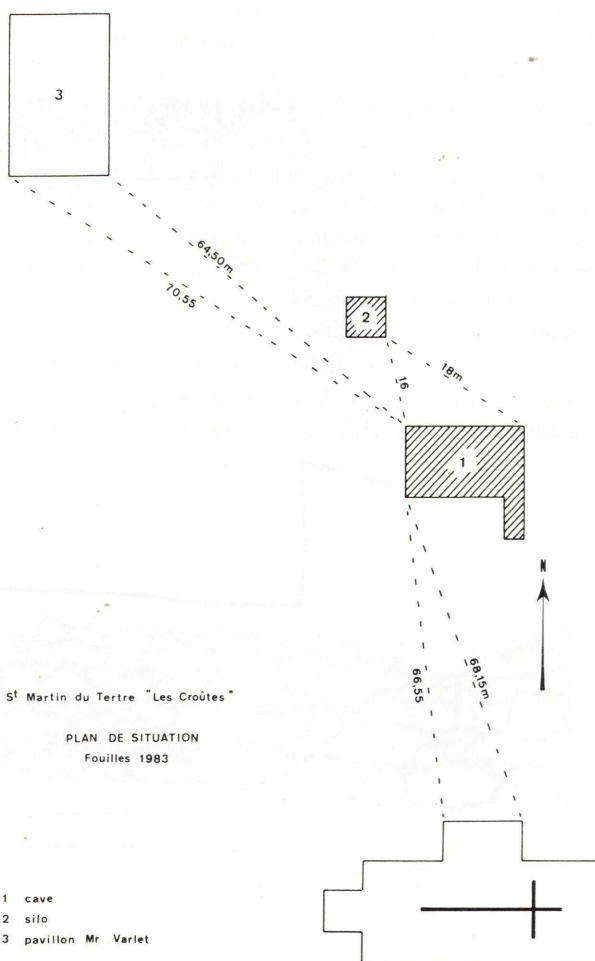
Il reste donc encore de nombreuses sépultures autour de la maison, selon un axe ouest-est de la largeur du terrain.

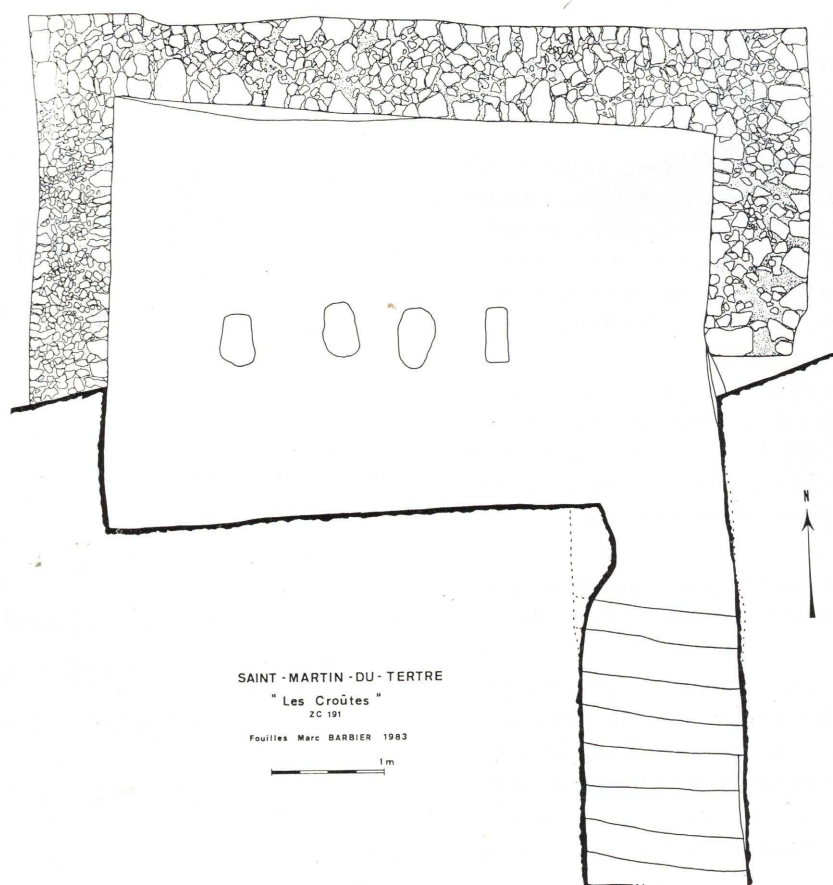
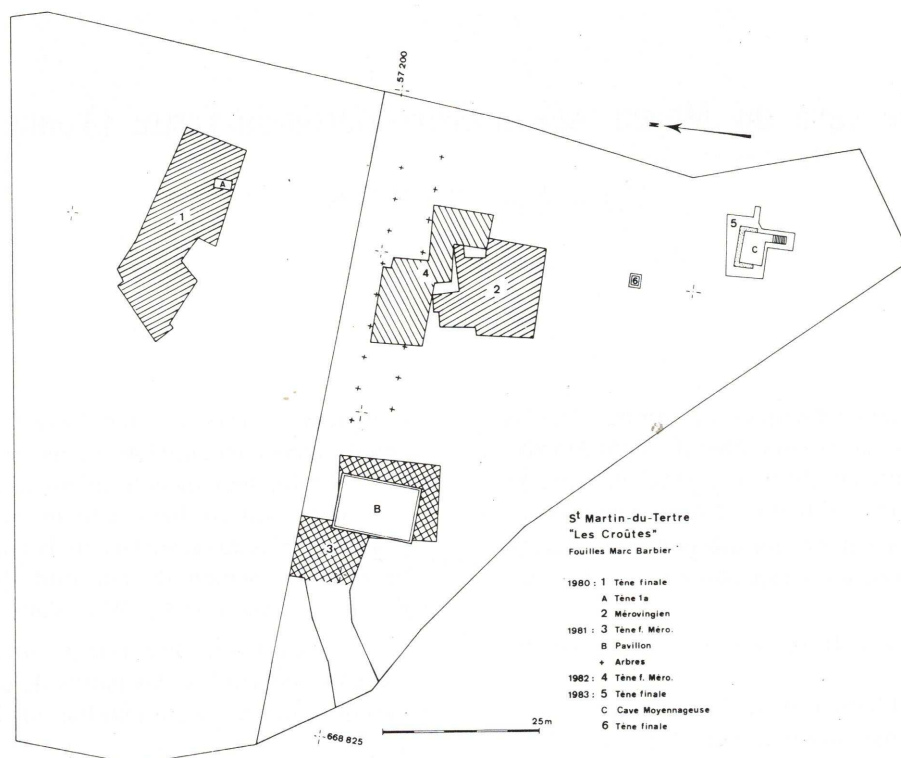
La portion qui nous a été dévolue a néanmoins permis la fouille d'une substruction inattendue, en l'occurrence une cave du Moyen Âge creusée à l'emplacement de deux fossés de La Tène qu'elle a en partie recoupés.

Dimensions intérieures : longueur maximum, 5,25 m; largeur côté escalier, 3,40 m; côté ouest, 3,80 m.

Longueur de l'escalier : dans l'axe, 2,45 m. Longueur du seuil : dans l'axe, 0,95 m. Longueur totale côté est, 6,80 m. Profondeur dans le même axe de cette cave, 1,67 m (mur sud-escalier), 1,06 m au mur nord. Dimensions au niveau de surface de la craie compacte actuelle et de l'arasement du mur nord. Profondeur maximale à l'angle sud-ouest, 1,84 m dans la craie.

Cette cave est donc desservie par un escalier arrivant à une sorte de seuil où les parois de craie forment un départ de voûte. Ce seuil, plus bas que le niveau moyen





sol de la cave, a l'inconvénient de conserver momentanément les infiltrations d'eau au pied de l'escalier, comme nous avons pu le constater lors de nos fouilles.

Cette différence de niveau peut avoir été provoquée par la modification de la dernière marche dont la hauteur pouvait être insuffisante ou, plus probablement, pour donner plus de hauteur au passage de la voûte.

Comme nous l'avons signalé précédemment, cet ensemble a recoupé des fossés, surtout le plus large, ce qui a eu pour effet la construction de murs en « pierres sèches » sur pratiquement trois côtés. Ces murs, qui reposent sur de la craie du substrat au niveau du fond du fossé, sont réalisés à l'aide de blocs de craie plus ou moins gros (10 à 40 cm de long), en parement intérieur et extérieur, avec blocage central de morceaux plus petits dans l'ensemble et sur les parties visibles en ce qui concerne le mur est. Le mur nord, identique, repose sur l'arête séparant les deux fossés et, pour une partie en biais à l'angle nord-ouest, sur le remblai du petit fossé. Le mur ouest se compose surtout, en parement intérieur et extérieur, de silex et de grès, le blocage étant formé de petits morceaux de craie.

Après leur construction, ces murs ont été enduits à l'intérieur à l'aide d'un mortier grossier très sableux, et ce, uniquement sur les parties construites et non sur la craie compacte où aucune trace de piquetage destiné à faire tenir cet enduit n'a été relevée.

Les murs est et nord ont une largeur relativement constante d'environ 80 cm, le mur ouest n'ayant une épaisseur moyenne que de 70 cm. Dans l'ensemble, les parois sont verticales, comportant toutefois de légers rentrants et un renflement plus important au mur nord vers l'angle nord-ouest.

Quatre trous peu profonds, de 7 à 10 cm, servant probablement de base à des poteaux de soutènement ont été dégagés sur le sol de cette substruction. Leur orientation est-ouest laisse entrevoir l'hypothèse d'une

poutre maîtresse transversale, soit pour le maintien d'un plancher, soit... pour soutenir la toiture elle-même.

De nombreuses traces d'outils ayant servi au creusement ont été relevées. D'après les empreintes, les coups, visibles surtout dans la descente d'escalier et sur le mur sud, ont été effectués à l'aide de deux outils à pannes différentes, rappelant par ailleurs ceux que nous avons déjà notés à l'intérieur des sépultures mérovingiennes de ce site :

1) outil à tranchant transversal au manche (genre houe), laissant des empreintes concaves d'une profondeur d'environ 3 à 5 mm;

2) outil à tranchant dans l'axe du manche, fil droit.

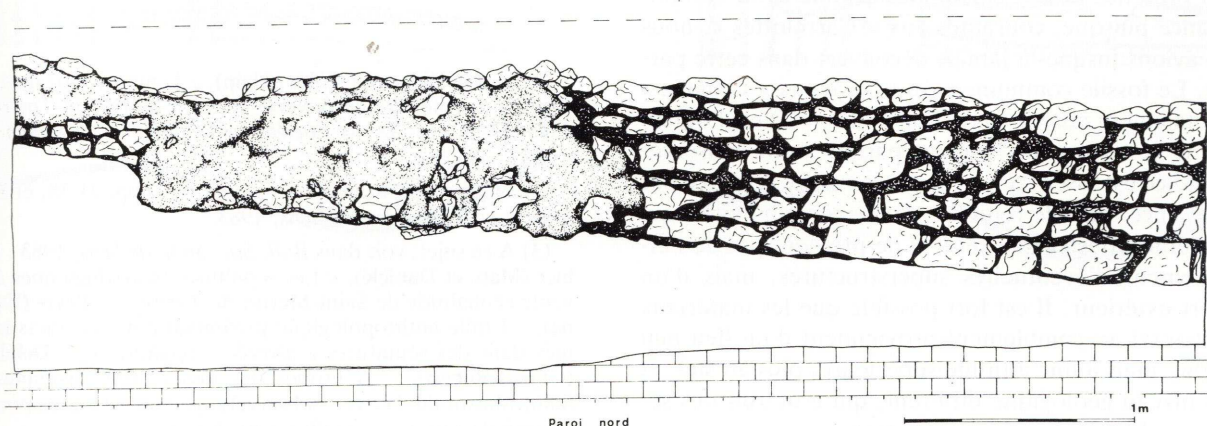
La majorité de ces traces fait moins de 6 cm de large et provient de l'angle de frappe donné et d'une accolation, en partie superposée, des coups portés. Le maximum relevé est de 8 cm ce qui semble correspondre à la largeur effective du tranchant de ces deux outils.

Si les coups de l'outil apparenté à une houe ont été effectués perpendiculairement à la paroi, les empreintes laissées par le second indiquent un creusement longitudinal, avec une légère inclinaison pénétrante.

Il en résulterait donc que, dans un premiers temps, un évidement relativement grossier de la surface et de la profondeur à excaver ait été réalisé à l'aide de l'outil n° 1, puis les parois étaient ensuite parachevées à l'aide de l'outil n° 2.

On peut noter également que l'avancement du travail à la « houe » a été effectué, pour la partie seuil, de la faille jusqu'à la première marche, c'est-à-dire en ressortant de la cave, le reste ayant été rectifié dans le sens de la descente d'escalier. Pour la paroi escalier-seuil côté ouest, le travail a été entièrement réalisé en direction de la surface, en remontant l'escalier.

L'escalier par lui-même comporte huit marches inégales, tant en hauteur qu'en largeur et en équerrage.



Remblai

1) Au fond, une couche stérile en mobilier, d'une épaisseur allant de 10 à 30 cm, et ne présentant aucune trace d'occupation : terre argilo-sablonneuse qui remplissait également les trous de poteaux.

2) Remblai homogène probablement issu d'un même apport, sans infiltration de terre, de niveau relativement constant et composé de silex, de grès et surtout de craie : épaisseur maximale au mur sud, 1,10 m.

3) Sensiblement le même remblai que précédemment, mais avec des infiltrations de terre : épaisseur au mur sud, 0,35 m à 0,55 m.

4) Terre arable d'une épaisseur moyenne de 25 cm.

Mobilier

— Ossements domestiques	: 385
— Ossements humains	: 21
— Amphore	: 17 fragments.
— Tegulae (?)	: 2 fragments.
— Carreau de pavage	: 1 fragment, glaçure verte.
— Scories	: 2
— Clous	: 5
— Céramique	: 279 dont :
1) Vernissée	: 16 fragments.
2) Glaçurée	: 14 fragments.
3) Glaçurée et flammulée	: 132 fragments.
4) Flammulée	: 40 fragments.
5) « Commune »	: 77 fragments.

Ainsi qu'un vase et deux cruches glaçurés, en partie remontés.

— Mortiers	: 3 fragments différents.
— Des fragments de tuiles plates ont également été retrouvés; nous en avons conservé quelques échantillons : épaisseur de 15 à 17 mm, comportant un trou conique de 7 à 9 mm et 4 à 6 mm « percé » à environ 5 cm au côté et 3 cm à la partie supérieure, répondant à une norme standardisée.	
— Bélémnites	: 3 fragments.

La présence de ces bélémnites semble avoir son importance puisque, courantes aux « Carrelottes », nous n'en avons jusque-là jamais découvert dans cette parcelle. Le fossile communément trouvé aux « Croûtes » (et totalement absent aux « Carrelottes » !) est l'oursin dont le test est généralement parfaitement conservé. Cet indice est assez faible, mais il se trouve renforcé par la présence, dans le remblai, d'ossements humains qui semblerait attester que celui-ci ne provient pas de l'effondrement d'éventuelles superstructures, mais d'un apport extérieur. Il est fort possible que les matériaux ayant servi au comblement proviennent d'un lieu peu éloigné, mais à une altitude supérieure, plus au sud, et d'un niveau géologique différent, qui a détruit des sépultures dont la datation reste obscure.

Il est difficile de résister à l'hypothèse, séduisante, selon laquelle il pourrait s'agir, en partie, de vestiges extraits lors du creusement des fondations de l'église toute proche.

Des sondages, effectués au côté sud de cette cave, n'ont pas révélé de trous de poteaux ou de tranchées de fondations indiquant une surface habitable plus importante. Mais leur absence en profondeur dans la craie n'exclut toutefois pas une construction légère dont les fondations n'auraient pas atteint la craie ou auraient disparu à la suite de l'érosion de substrat.

L'hypothèse d'une simple cave est, à notre avis, à exclure. En effet, cet ensemble ne se trouve qu'à quelques mètres de la rupture très accentuée du plateau, et il semble totalement illogique d'avoir creusé une cave à ciel ouvert, alors qu'il aurait été plus simple de tailler directement à flanc de coteau, comme cela s'est fait couramment jusqu'à une époque plus récente, afin d'avoir une bonne épaisseur de craie en couverture et d'éviter toute construction plus ou moins étanche et durable.

Nous pensons donc être en présence de la cave qu'une construction supérieure protégeait, l'escalier se trouvant probablement à l'intérieur, car les intempéries, et surtout le gel d'un seul hiver, auraient immanquablement érodé les marches. Or, bien que relativement accidentées, celles-ci ne semblent pas avoir trop souffert de ces intempéries.

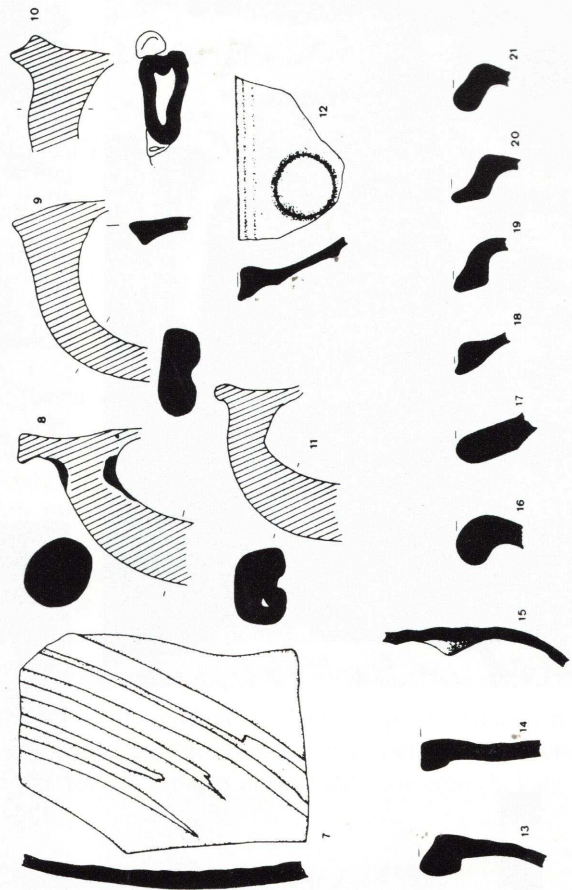
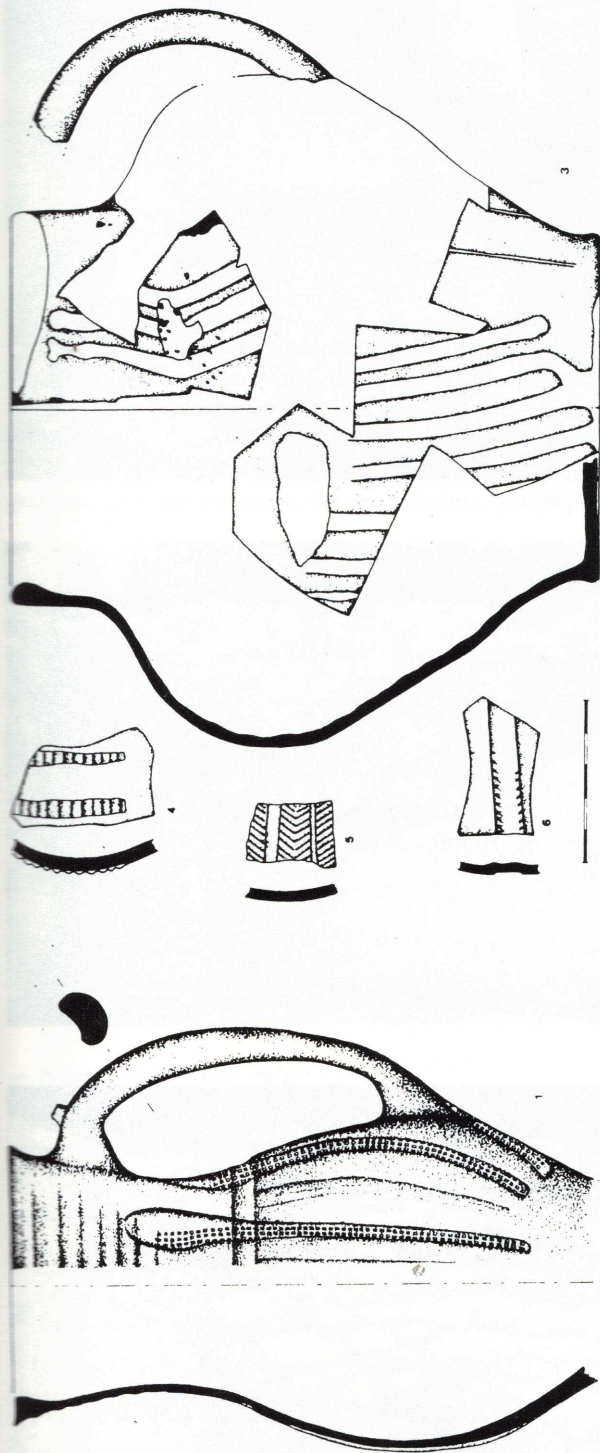
La datation de cette structure est très problématique et ne peut être avancée qu'avec réserve. Son abandon, vraisemblablement courant du XIV^e siècle, n'est précisé que par le mobilier, lui-même ne datant que le remblai.

M. B.

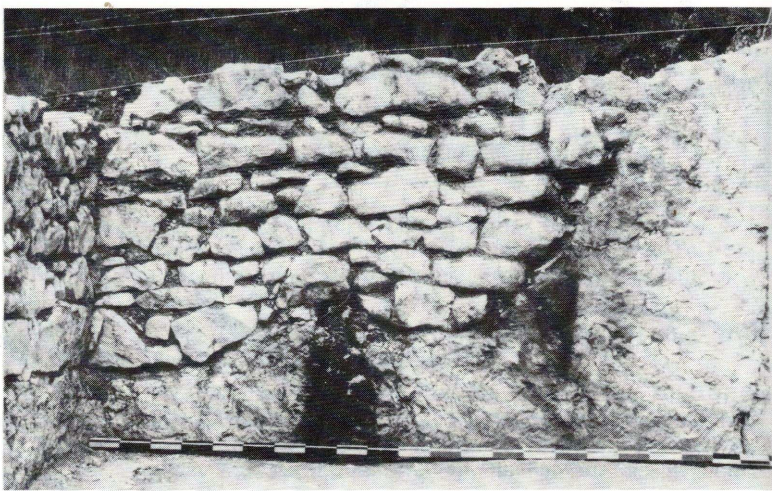
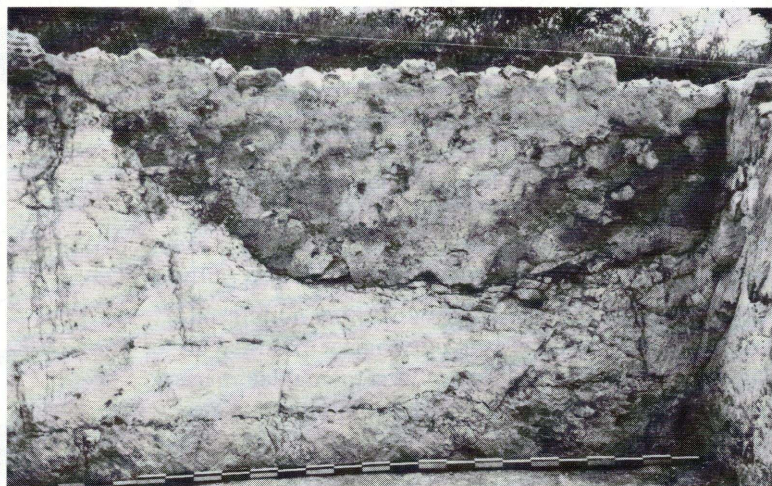
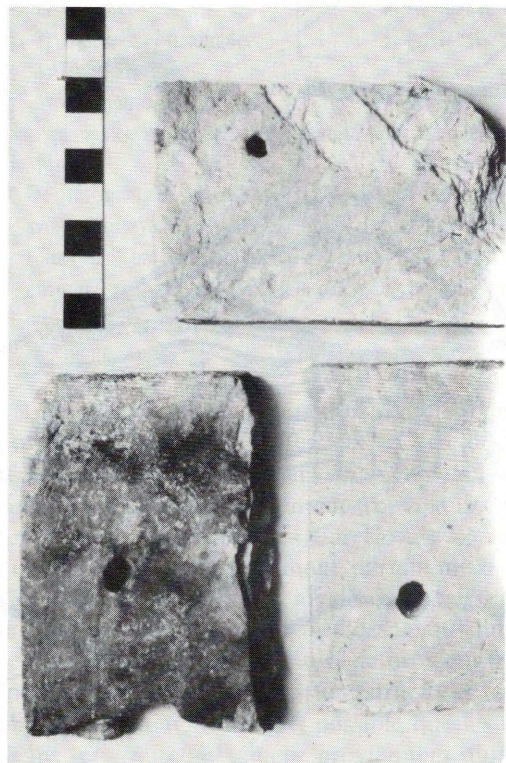
(1) Barbier (Marc) et Villes (Alain), « Tombé à coffrage de la Tène ancienne Ia, découverte à Saint-Martin-du-Tertre », dans *Mémoires de la Société archéologique champenoise*, tome 2, 1981.

(2) Barbier (Marc), *Bull. S.F.A.Y.*, n° 2, pp. 31-38, et *Bull. Société archéologique de Sens*, 1983.

(3) A ce sujet, voir dans *Bull. Soc. arch. de Sens*, 1983 : Barbier (Marc et Danièle), « Les sépultures mérovingiennes à alvéole céphaloïde de Saint-Martin-du-Tertre ». — Peyre (Evelyn), « Etude anthropologique préliminaire de six sujets inhumés dans des sépultures à alvéole céphaloïde ». — Delahaye (Gilbert-Robert), « A propos des fosses mérovingiennes de Saint-Martin-du-Tertre, observations sur l'anthropomorphisme de certaines sépultures médiévales ».



Céramique trouvée dans le remplissage de la cave



De haut en bas et de gauche à droite : Escalier de la cave ♦ Fragments de tuiles ♦ Vue d'ensemble de la cavé ♦ Mur ouest, enduit du grand fossé ♦ Mur est, détail au passage du grand fossé (photos M. Barbier)

Les monuments historiques dans l'Yonne en 1987

par Bernard COLLETTE

L'année 1987 a vu s'engager ou se poursuivre un certain nombre d'actions ou interventions importantes : c'est donc une année importante pour le patrimoine architectural, d'autant qu'elle est marquée par la volonté du gouvernement de lancer une importante loi-programme de 5 ans au profit des monuments historiques.

Chantiers importants de restauration menés en 1987 :

— Auxerre, cathédrale

Réfection du pignon du portail sud (endommagé par la foudre en 1974).

— Chevillon, château

Restauration du bâtiment des communs et du pigeonnier.

— Joigny, église Saint-Thibault

Achèvement de la restauration de la façade nord de la nef.

— Noyers-sur-Serein, église

Réfection de la couverture en lave du bas-côté sud, y compris les arcs-boutants.

— Saint-Florentin, église

Poursuite des réfections de couverture.

— Sens, maison d'Abraham

Restauration de la façade dans son état d'origine (première tranche).

— Tanlay, château

Restauration de la terrasse de la salle des Césars (côté jardin).

— Toucy, église

Restauration des couvertures et des chéneaux.

Enfin deux édifices méritent une mention spéciale :

— l'abbaye Saint-Germain à Auxerre

Une étude préalable concernant l'aménagement global de l'abbaye a été réalisée ce printemps. Déjà un certain nombre de bâtiments parasites ont été démolis (atelier de l'hôpital, ancienne maternité), permettant de dégager la façade du cellier, dans l'attente d'une restauration plus détaillée; parallèlement, l'aménagement de l'aile orientale se poursuit.

Un programme important est déjà arrêté pour 1988.

Nota. — Il convient de rappeler que l'installation du lycée dans l'ancien hôpital a déjà permis un curetage important des espaces libres (ancienne cour du logis de l'abbé).

— le château des Gondi à Joigny

Un effondrement s'est produit au château des Gondi le 8 octobre 1987; heureusement celui-ci n'intéresse que des parties modestes aménagées après l'arrêt des grands travaux (sous l'action de saint Vincent de Paul).

Les mesures de sauvegarde (étalement) ont été prises immédiatement et un programme est déjà arrêté pour réparer, restaurer et aménager cet ensemble exceptionnel.

Indépendamment de ces restaurations, il convient d'évoquer la réalisation des études préalables qui ont permis de mettre au point les programmes d'intervention suivants :

— Auxerre, portail de l'église Saint-Pierre

Restauration et sauvetage de l'édifice.

— Chitry-le-Fort, église

Restauration de l'édifice.

— Laroche-Saint-Cydroine, église

Réaménagement du chœur.

Les peintures murales romanes et gothiques de l'église Saint-Pierre de Moutiers

par René et Suzanne PÉLISSIER

Dans une précédente livraison du bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne (1), nous avons annoncé la découverte, en 1982, et la première campagne de restauration, en 1984, de peintures murales dans l'église Saint-Pierre de Moutiers. Avant de faire le bilan de trois tranches de travaux (1985, 1986 et 1987), nous croyons utile de rappeler les liens qui existaient entre cette église paroissiale et l'ancien prieuré de Moutiers dont on peut voir les vestiges tout proches.

RAPPEL HISTORIQUE

Vers l'an 700 fut fondé en ce lieu, sans doute par un Irlandais, un monastère qui devint vers 884 un prieuré de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. En 990, l'église paroissiale de Moutiers lui fut rattachée et ce, jusqu'à la Révolution.

En 1985, dans une communication au Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes (2), nous avons avancé l'hypothèse qu'il était possible de trouver une correspondance entre les datations de divers éléments architecturaux ou décoratifs de l'église paroissiale et la chronologie de grandes périodes de travaux dans le prieuré. Ainsi, l'influence de ce prestigieux centre culturel et artistique qu'était encore l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre a-t-elle pu se faire sentir, non seulement sur le prieuré de Moutiers (et son église propre dédiée à Notre-Dame) mais aussi sur l'église paroissiale voisine qui en dépendait et qui, seule, en a gardé les traces. Il semble difficile d'expliquer autrement l'importance, la richesse et la surprenante qualité du décor peint de cette très simple église rurale.

Le tableau ci-dessous résume les concordances chronologiques que nous avons développées dans notre communication à l'A.B.S.S.

ÉGLISE PAROISSIALE	ÉTAT ET TRAVAUX DU PRIEURÉ
990 – devient possession du prieuré ? – reconstruction ?	996-1010 – Réorganisation, reconstruction et agrandissement par Théalde
décor roman	début XII ^e s. – prospérité 1148 – reconstruction par Dom Martin
XIII ^e s. – construction du porche fin XIII ^e , début XIV ^e s. – décor gothique mur sud	1256 – prospérité – aide à Saint-Germain 1280 – travaux et fortifications G. Dignon
XIV ^e s. – décor gothique des murs nord et ouest	1375 – redressement économique par Philippe de Cloyes
fin XV ^e s. – reconstruction du chœur et chapelle latérale nord début XVI ^e s. – décor chapelle nord, reconstruction du porche	1460-69 – J. de Nanton entreprend de grands travaux. 1511 – F. de Beaujeu récupère le prieuré que s'étaient approprié les Babut.

Ce tableau mentionne la reconstruction du chœur et de la chapelle latérale nord au XV^e s., donc probablement par Jacques de Nanton vers 1460-1469. Mais ce dernier, chassé sur ordre d'Antoine de Chabannes, seigneur de Saint-Fargeau son voisin, laissa les travaux inachevés et, en ce qui concerne la nef, seuls les murs gouttereaux de la travée contiguë aux chapelles latérales ainsi que les piles furent rebâties. Il fallut, peu de temps après sans doute, recouvrir l'ensemble, mais on ne put faire reposer la charpente sur les murs romans, trop écartés et peut-être jugés pas assez solides. On utilisa, comme de vrais étais, un jeu de dix poutres verticales massives placées devant les murs peints et, par là-même, gênant la vue d'ensemble du décor. Celles-ci délimitent, sur chacun des murs nord et sud de la nef quatre fausses travées, à partir desquelles nous repèrerons les scènes peintes et qui ont servi à limiter les tranches annuelles de travaux.

Le plan reproduit sur la figure 1 indique les datations des différentes parties de l'église et précise les emplacements des peintures murales qui y furent réalisées du XII^e au XVII^e siècles.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION

Rappelons la chronologie de la découverte des peintures murales et des travaux de restauration menés à bien jusqu'en 1987. Pendant l'été 1982, au mur sud de la nef, une portion du badigeon blanc (posé en 1743 sur l'ensemble des murs par Léonard Guérin et François

Périgot) s'écailla et tombe, laissant voir le bas d'un personnage en robe brune, au milieu de beaux rinceaux de feuillages peints à l'ocre jaune. Aussitôt alertée, Madame Di Mattéo, inspecteur principal des Monuments historiques, alors responsable de la région Bourgogne, reconnaît la qualité du décor et décide de faire pratiquer des sondages. Ceux-ci seront financés en 1983 par la Conservation Régionale des Monuments Historiques et confiés à Monsieur Angelescu. Ils mettent en évidence que la quasi-totalité des murs de l'église est recouverte de décors figurés et qu'en particulier ceux de la nef portent deux décors superposés dont on ne peut encore préciser ni la cohérence ni la datation.

Les campagnes annuelles

Une première campagne de dégagements et de restauration est entreprise en juillet 1984 par la société A.R.C.O.A. sur l'une des fausses travées du mur sud de la nef. Nous avons alors pu écrire que « sur ce mur, un décor à l'ocre, exécuté probablement entre 1280 et 1310, déroule trois registres superposés – et même quatre ». Ce quatrième, situé à la partie inférieure, à hauteur d'homme et très endommagé, n'est constitué que par de simples draperies dont il ne reste guère que quelques grands festons ocre jaune. Au-dessus, des scènes du Nouveau Testament n'ont pu être que partiellement identifiées avant de prendre place dans le récit cohérent qui apparaît aujourd'hui; au-dessus encore, on a pu reconnaître trois épisodes de l'Ancien Testament; au registre supérieur, enfin, se déroule une procession avançant en direction du sanctuaire.

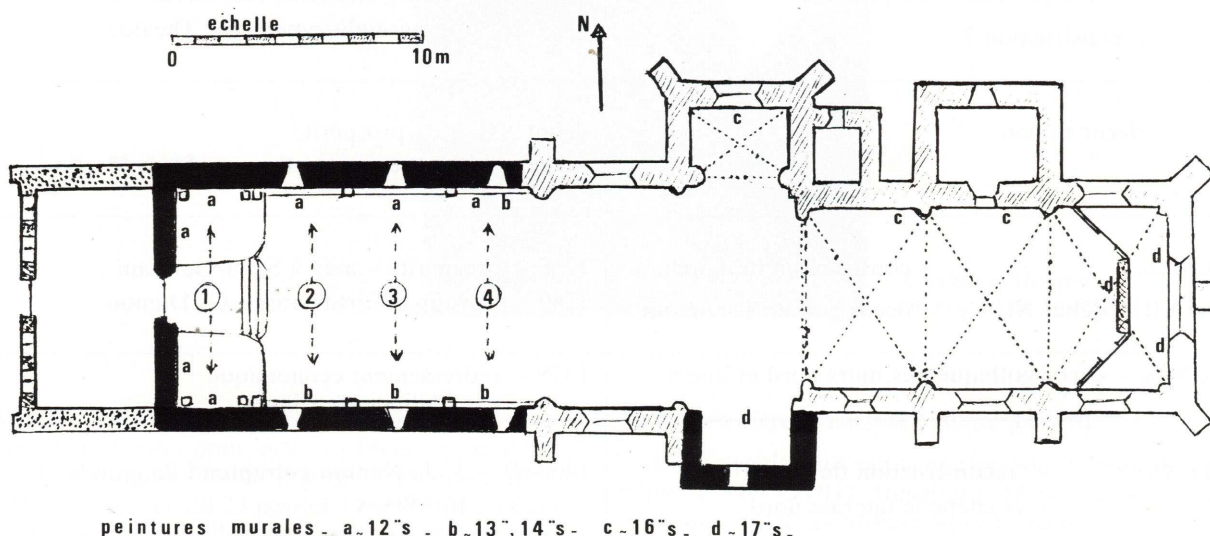


Fig. 1. – Plan de l'église de Moutiers : en noir, murs romans; pointillés, construction du XIII^e siècle; hachures, reconstructions de la fin du XV^e siècle.

Nous savions aussi, par l'observation de la partie basse du décor et par celle de la travée voisine en partie dégagée à la même époque, que ce décor, qui date environ de 1300, recouvre une autre couche picturale, elle aussi à l'ocre, mais aux nuances retravaillées vers des tonalités moins vives.

Les travaux de dégagement et de restauration effectués en 1985 et 1986 par I. Takahashi ont permis de rendre lisible l'ensemble du décor de ce qui reste de ce mur (dont la partie la plus proche du chœur a disparu lors de la reconstruction entreprise vers 1460). A la fin de 1986, les deux travées centrales étaient restaurées et celles situées de part et d'autre, dégagées. A l'automne de 1987, la restauration de celle qui se trouve près de la façade était terminée; la dernière, enfin, sera restaurée en 1988.

Sur le mur nord, les sondages de 1983, élargis au cours des années suivantes, montrèrent l'existence de visages auréolés, de style roman, traités dans les tonalités de ceux de même période du mur sud; de plus, en bas de la travée la plus proche du sanctuaire, apparurent dans un cadre, sous des arcatures polylobées, des personnages que l'on pouvait dater du XIV^e siècle.

En 1987, les travaux entrepris sur ce mur nord, également par I. Takahashi, ont permis de restaurer la travée voisine du chœur et de dégager la suivante, mettant au jour un grand décor roman, qui occupe la majeure partie de leur surface et dont la restauration sera poursuivie en 1988. De plus, le revers de façade a pu être dégagé au cours de cette même année 1987.

Financement

Une campagne aussi importante a pu être menée à bien dans la même année 1987 seulement parce que des financements d'origines différentes ont été rassemblés.

Nous avons particulièrement apprécié les qualités du travail effectué par I. Takahashi qui se spécialise dans la restauration des peintures médiévales; aussi avons-nous obtenu du Service des Monuments historiques que lui soit confiée désormais la totalité des travaux, ce qui garantit en particulier une meilleure homogénéité. Il apparaissait alors difficile de soutenir le rythme souhaitable avec les seuls crédits publics. Alors que le mur sud est pris en charge, grâce à un effort maximal, par la Conservation Régionale des Monuments Historiques avec complément du Conseil Général de l'Yonne (ce qui laisse cependant une charge légale de 20% à la commune), les travaux sur le mur nord sont financés en totalité par le mécénat de la Fondation pour la Bourgogne, aussi par tranches annuelles. Quant au mur ouest, dont le très mauvais état faisait apparaître le dégagement comme hasardeux pour les finances publiques, l'association des « Amis de Moutiers » a décidé de puiser sur ses fonds propres la somme nécessaire à une première étape.

Difficultés techniques de la restauration

Il faut souligner que les travaux sont rendus particulièrement difficiles par le climat humide de Puisaye et par le petit appareil des murs de la nef. Celui-ci est constitué de pierres de formes et dimensions diverses, en grès ferrugineux ou en silex, unies par un mortier de sable et de chaux. Il a été affecté, au cours des siècles, de tassements locaux progressifs et, aujourd'hui, le mur nord présente un dévers extérieur important.

Les surfaces, rendues lisses à l'origine par un enduit pour rendre possible le travail du peintre, ont été soumises à ces mouvements internes, qui ont créé des creux et des bosses atteignant plusieurs centimètres en certains points et qui, en 1743, ont fait heureusement préférer le badigeon au grattage, procédé fréquemment utilisé pour blanchir les églises. Mais aujourd'hui ces aspérités rendent le travail du restaurateur plus délicat, d'autant plus que l'humidité ambiante a fragilisé non seulement les couches du décor, mais aussi les enduits qui les portent. De plus ceux-ci travaillent, au cours du temps, d'une façon différente du reste du mur; il en résulte des fissures plus ou moins ouvertes et des décollements qui obligent, préalablement à toute intervention, à des consolidations progressives longues et délicates.

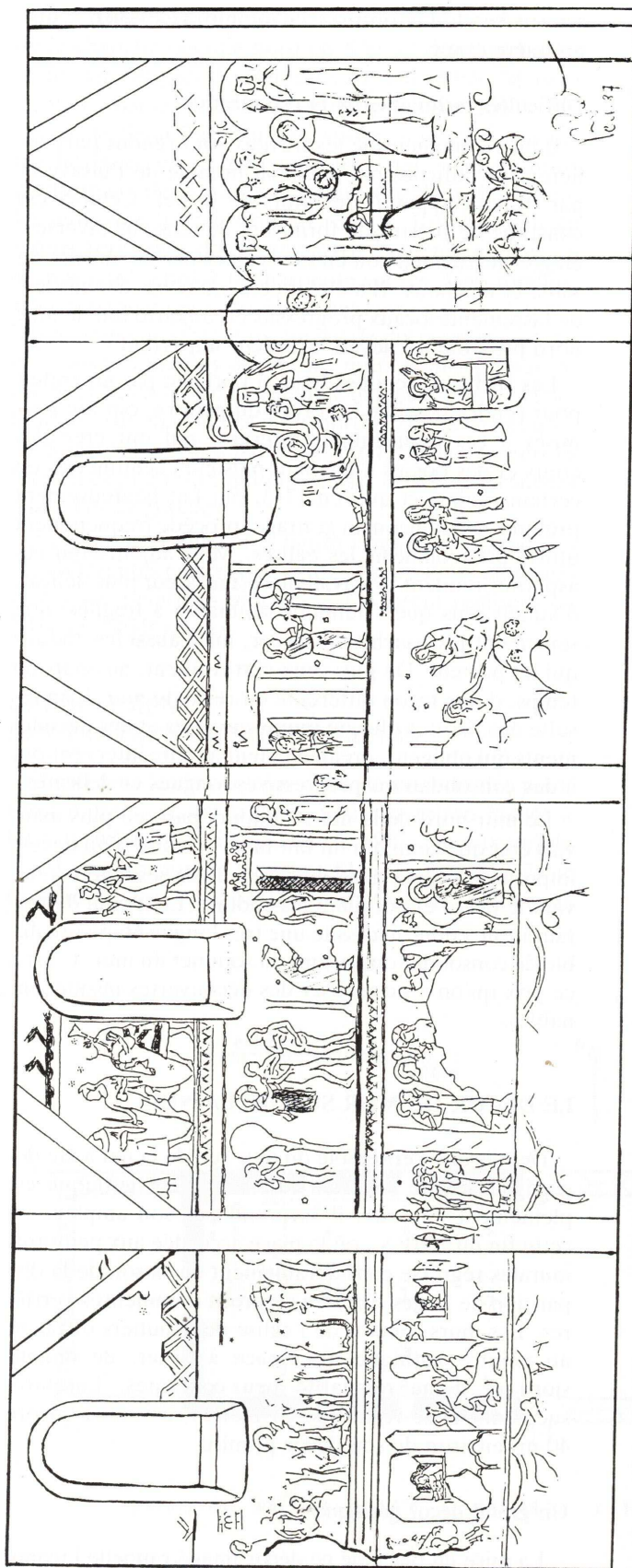
Le mur nord de la nef a toujours paru en plus mauvais état que celui qui lui fait face. A cause d'un dévers important, l'eau a ruisselé sous deux de ses fenêtres, lavant le décor et décollant les enduits. Le travail de restauration a donc nécessité une très longue étape préalable de consolidation partant du sommet du mur. C'est à ce prix qu'on a pu réaliser des découvertes insoupçonnables.

LE DÉCOR DU MUR SUD DE LA NEF

Depuis que l'ensemble du mur sud de la nef a été dégagé, la grande cohérence de son décor gothique est pleinement apparue; il surprend par son ampleur en cette fin du XIII^e s., où la place accordée aux peintures murales régresse considérablement en raison de la disparition de larges surfaces au profit d'immenses verrières. Les murs romans de l'église de Moutiers offraient au peintre gothique un espace à orner, de dimensions et d'une régularité peu courantes. La paroi sud, dont il ne reste que 14 mètres, conserve encore 40 m² environ de son décor primitif.

Un grand décor gothique

La mise en place de ce décor imagé rappelle l'iconographie romane disposée en bandes horizontales for-



◆ Fig. 2. - Schéma du décor du mur sud de la nef (état en juillet 1987).



◆ Fig. 3. - Les deux travées centrales du mur sud; dans la travée de droite :
- en haut, Cain et Abel;
- en bas, début du cycle de saint Jean.

mées de scènes successives (fig. 2). Chacun des trois registres figurés est souligné d'un bandeau horizontal au décor géométrique simple qui, d'une extrémité à l'autre, crée l'illusion de l'allongement du mur et symbolise à la fois le déroulement du récit et le cheminement des fidèles. Les épisodes représentés et leur interprétation picturale nous éclairent sur l'état d'esprit des clercs qui en ont fixé le programme iconographique.

Au registre supérieur, la procession rappelle celles de pèlerins ou d'habitants du pays, venus vénérer les nombreuses reliques que possédait le prieuré. La règle liturgique la fait progresser en direction du chœur; il n'en reste malheureusement qu'une fraction. Les personnages s'avancent en tenant un cierge de la main droite. Un homme à la tête enveloppée d'un curieux chaperon est le dernier visible, mais on ne peut affirmer que le décor gothique s'arrêtait là. Juste à droite de la fenêtre, un homme du peuple tient une pelle sur l'épaule. De l'autre côté de cette ouverture, un ménestrel joue du biniou en sautillant, précédé d'une femme en longue robe, tenant un pot. Puis deux hommes plus richement vêtus sont encore visibles en partie.

Au registre médian se déroulent des épisodes de la Genèse. Les premiers (au nombre de trois ou quatre sans doute) ornaient la partie du mur roman détruite. Les suivants, généralement en assez bon état, représentent : La naissance d'Eve. — Adam et Eve au Paradis terrestre. — Eve et le serpent. — Adam croquant la pomme. — Adam et Eve chassés du Paradis terrestre. — Adam et Eve travaillant. — Adam et Eve présentant leurs deux jeunes enfants. — L'offrande de Caïn et Abel. — Le meurtre d'Abel. (fig. 3)

A la suite, d'autres scènes (deux sans doute) occupaient la fin de ce registre, près du revers de la façade, mais il n'en subsiste que des fragments, insuffisants pour permettre leur identification.

Les scènes de la Création et du Paradis terrestre sont séparées par des arbres en boule ocre jaune aux troncs noueux. Les suivantes sont séparées par des bandes jaunes ornées de rouge.

La succession des épisodes de l'Ancien Testament présente, par rapport au récit classique maintes fois peint à cette époque, quelques variantes intéressantes à préciser. Habituellement, deux scènes successives représentent d'abord Adam et Eve prenant conscience de leur nudité, puis l'archange Gabriel les chassant du Paradis terrestre; ici les deux épisodes sont réunis en un seul et c'est Dieu lui-même qui chasse Adam et Eve. Il faut remarquer que le geste de Dieu poussant Adam avec douceur rappelle celui de plusieurs miniatures romanes. Plus loin, Adam et Eve semblent présenter leurs deux jeunes enfants; aucun verset de la Bible ne correspond à cette scène. Faut-il y voir l'illustration d'un texte apocryphe ?

Le meurtre d'Abel n'est qu'en partie conservé; la chute d'une large portion du décor gothique laisse apparaître les figures romanes qu'il recouvrait. On distingue le haut d'un grand personnage couronné encadré par deux anges. La figure 4 indique comment lire les dessins imbriqués tel qu'ils apparaissent après restauration.

Au registre inférieur, on aurait pu penser trouver la suite des épisodes de l'Ancien Testament, en repartant du sanctuaire. Or trois ou quatre scènes manquent, comme au registre médian, et ce que l'on aperçoit ensuite sur le mur conservé est aujourd'hui difficile à interpréter. On y reconnaît deux scènes presque identiques composées d'une maison jaune reposant sur trois arcades et d'une fenêtre trilobée ouverte aux volets rouges : il y apparaît un même personnage, les mains tendues vers sa droite. Celui situé à droite semble prêt à accueillir un oiseau blanc qui vole vers lui et se détache sur le mur ocre de la maison. Est-ce la colombe de Noé ? Entre les deux scènes apparaissent, entremêlés, des animaux et des hommes levant les bras, d'une facture plus grossière.

Dans les deux travées centrales, le registre inférieur est occupé par un thème du Nouveau Testament : le cycle de saint Jean-Baptiste. Il se lit cette fois de droite à gauche et se compose des épisodes suivants : L'ange Gabriel et Zacharie. — Zacharie et Elisabeth. — La Visitation. — La naissance de saint Jean. — Scène très abîmée (peut-être la présentation de saint Jean). — Saint Jean dans le désert. — Le baptême du Christ. — Prêche de saint Jean.

Deux remarques s'imposent. Tout d'abord le cycle de saint Jean s'arrête là, alors que dans les autres représentations connues il se poursuit par le festin d'Hérode et la mort de saint Jean. Ces scènes ont-elles été recouvertes par celle que l'on pense avoir identifiée comme représentant l'Arche de Noé, ou bien ont-elles été exclues volontairement ? Par ailleurs, le début du cycle de saint Jean ne commence pas à l'extrémité du mur contiguë au revers de façade, mais environ trois mètres plus loin, au droit du perron qui occupe cet angle de l'église; nous ignorons actuellement si le décor gothique se prolongeait jusqu'au mur ouest.

Analyse des peintures

Les hauteurs de chacun des registres du mur sud ainsi que la taille des personnages apparaissent égales lorsqu'on les examine du milieu de la nef. Pourtant les mesures montrent que les unes et les autres sont en progression régulière de bas en haut, par exemple 42, 45 et 48 pouces pour les registres. La figure 5, dessinée d'après une photographie prise à hauteur d'homme, illustre cet effet de perspective parfaitement maîtrisé par le peintre.

Le style des peintures est nettement gothique et s'ap-

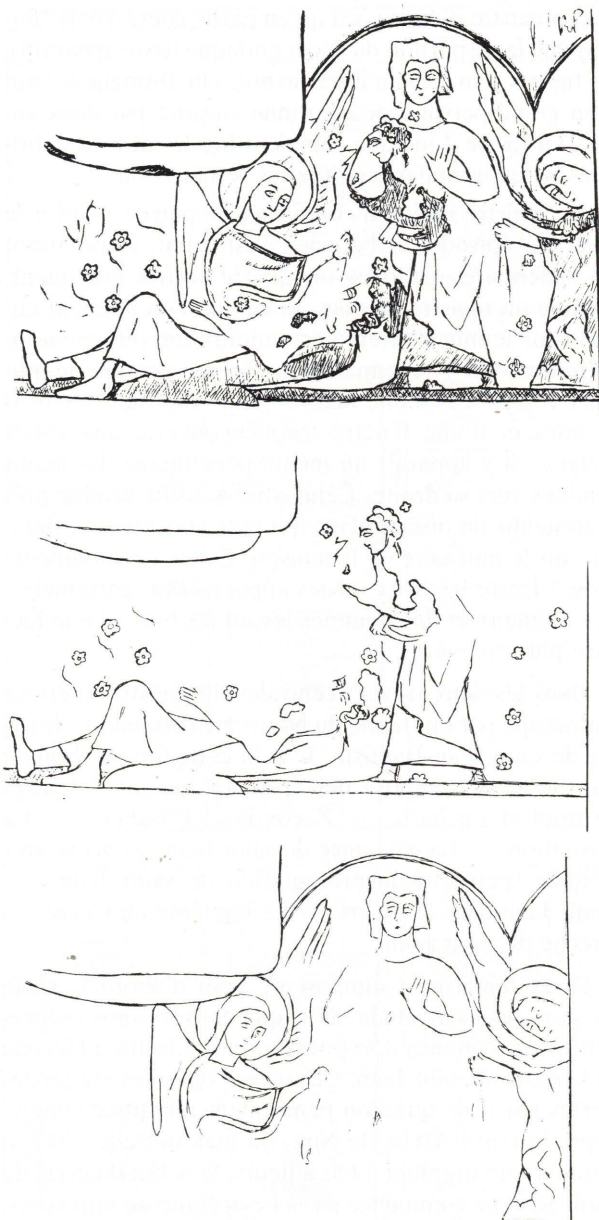


Fig. 4. – Superposition de l'épisode du meurtre d'Abel (décor gothique) au décor roman

- en haut, décor après restauration,
- au milieu, ce qui reste du décor gothique,
- en bas, ce qu'on voit du décor roman.

parente à celui de l'époque de Philippe le Bel (1285-1314), placé sous l'influence de ce que certains appellent « l'école de Paris ». Les couleurs sont traitées en grandes teintes plates cernées de traits bruns avec, sur les parties nues des corps, quelques ombres pâles. Dans ce dessin au trait, les volumes sont essentiellement suggérés par des lignes souples, comme, par exemple, pour Adam et Eve dans les scènes du Paradis terrestre ou pour les coiffes des femmes dans le cycle de saint Jean. Les visages sont d'un dessin caractéristique. Ils sont fortement inspirés de ceux des personnages des vitraux du XIII^e siècle. Ils pré-

sentent une ressemblance certaine avec ceux des vitraux de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, ou des églises de Saint-Julien du Sault et de Saint-Fargeau. Or ces trois vitreries ont été exécutées dans le deuxième quart du XIII^e siècle par des assistants du « Maître de la Sainte-Chapelle » de Paris. La figure 6 met en évidence les caractères communs aux visages gothiques de Moutiers et à ceux des vitraux de Saint-Fargeau (3).

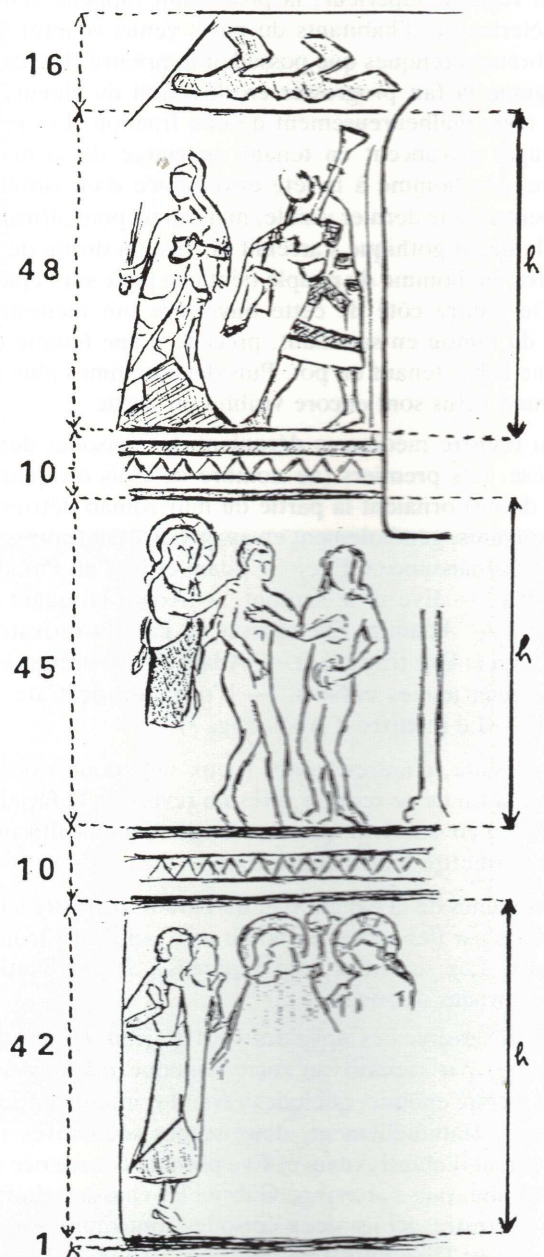


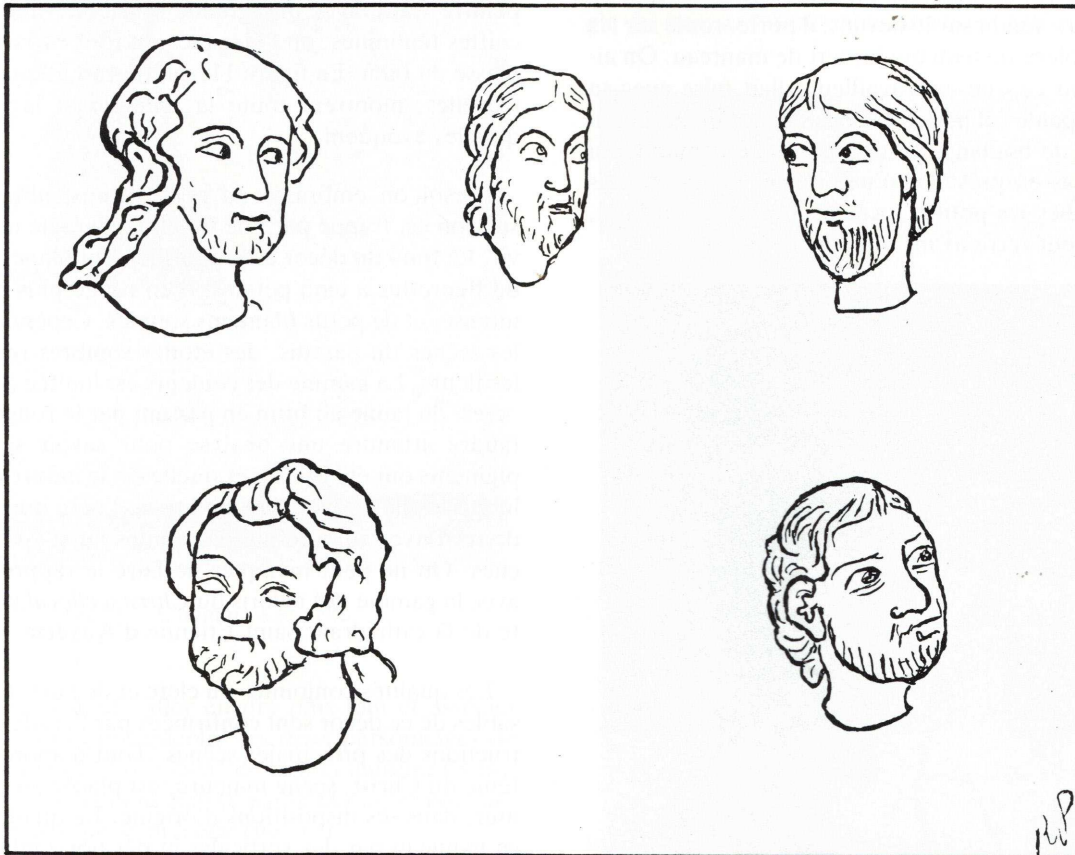
Fig. 5. – Effet de perspective entre les trois registres du mur sud (dessin réalisé d'après une photographie)

- à droite, l'égalité des trois segments matérialise ce que voit un appareil photographique placé dans l'axe de la nef : les hauteurs des trois registres paraissent égales;
- à gauche, mesures exactes relevées sur le mur (en pouces).

A Moutiers, le visiteur remarque l'absence fréquente de pupille dans les yeux des personnages, surtout ceux du registre inférieur. Ces pupilles en effet, ainsi que certains attributs (tel le fuseau d'Eve) étaient ajoutés, en fin de travail et en partant du haut, sur un mur qui avait été humidifié pour être peint, mais devenu déjà trop sec pour qu'ils y adhèrent solidement.

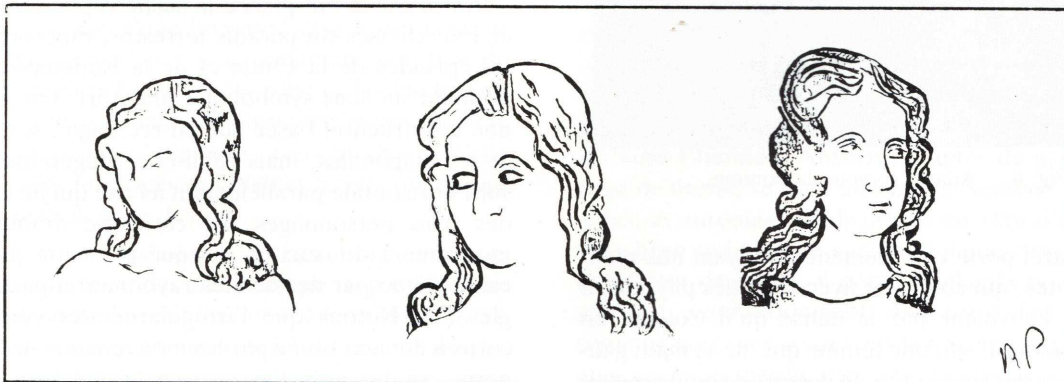
On sait qu'à cette époque, pour dessiner le contour des personnages, on avait souvent recours à des « car

tons » dont on retrouve alors le tracé gravé dans l'enduit. Il ne semble pas que ce procédé ait été utilisé sur ce mur et l'on peut même estimer qu'il ne l'a certainement pas été pour les visages. Ceux-ci sont bien typés et reconnaissables d'une scène à l'autre, alors qu'ils ne sont pas dessinés sous le même angle. La figure 7 confirme cette opinion en rapprochant trois représentations successives d'Eve. Par contre quelques mises en place par des esquisses à l'ocre rouge ont été retrouvées.



◆ Fig. 6. – Ressemblance entre les visages gothiques de Moutiers (à gauche) et ceux de Saint-Fargeau (à droite).

◆ Fig. 7. – Trois représentations d'Eve.



On ne peut manquer de remarquer le dessin des thorax, avec un trait en forme de cloche entre les côtes (fig. 8). On retrouve ce même tracé dans beaucoup de miniatures romanes dont certaines ont dû servir de modèle pour les épisodes de la Genèse.

Les vêtements, bien que traités en teintes plates, sont représentés avec réalisme. Cela apparaît surtout dans la procession du registre supérieur, qui est composée de gens du commun et pour laquelle l'artiste a pu se libérer des contraintes que lui imposaient les clercs. A droite de la fenêtre, un homme est représenté revêtu d'un sarreau court, fendu sur le devant; il porte, roulé sur les épaules, la pièce de tissu qui lui sert de manteau. On aimerait savoir ce que ce travailleur allait faire avec sa pelle sur l'épaule : il ne semble pas s'agir d'un bêche, ni d'une pelle de boulanger, et l'on peut se demander si l'on n'est pas en présence d'une de ces pelles en bois avec lesquelles les potiers locaux, encore aujourd'hui, travaillent leur terre avant de la modeler (fig. 9).



Fig. 8. – Adam croquant la pomme.

Le ménestrel porte un vêtement chatoyant aux manches pendantes, qui contraste avec ceux des paysans et qui est mis en valeur par la danse qu'il exécute en jouant du biniou. Il suit une femme qui, de sa main gauche, relève un pan de sa robe de dessus, de couleur clai-

re. Elle découvre ainsi son vêtement de dessous, plus foncé. De la même main, elle tient un pot (peut-être en terre) et sa cape est curieusement relevée sur sa tête (fig. 10).

Au registre médian, à droite de la fenêtre, c'est un vêtement bien différent que porte Eve, longue robe fluide serrée par une ceinture rubanée, nouée par devant et qui retombe jusqu'à ses pieds.

Dans le registre inférieur (cycle de saint Jean) le peintre traite avec une grande sensibilité une série de coiffes féminines, où l'élégance du trait évoque la souplesse du tissu. La figure 11, qui reproduit quatre d'entre elles, montrent toute la féminité et la tendresse qu'elles évoquent.

Lorsqu'on embrasse du regard l'ensemble du mur sud, on est frappé par une tonalité générale ocre jaune vif. Le fond du décor est uniformément blanc, parsemé de fleurettes à cinq pétales, d'un rouge plus ou moins intense, et de petits filaments souples. Cependant, dans les scènes du paradis, des étoiles sombres remplacent les fleurs. La gamme des couleurs est limitée à celle des ocres, du jaune au brun en passant par le rouge; mais il faudra attendre une analyse pour savoir si d'autres pigments ont été utilisés et quelle est la nature de la colle qui les lie. C'est à la stabilité de l'ocre que l'on doit de retrouver aujourd'hui des teintes aussi vives et fraîches. On ne peut manquer de faire le rapprochement avec la gamme des coloris du *Christ à cheval* de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre.

Les qualités conjointes du clerc et de l'artiste responsables de ce décor sont confirmées par l'étude des constructions des principales scènes. Tout d'abord, le baptême du Christ, scène majeure, est placée au centre du mur, dans ses dispositions d'origine. Le quadrillage de ce panneau par des verticales et des horizontales équidistantes donne, avec les diagonales correspondantes, la trame du dessin et en souligne la solennité et la stabilité (1).

Au-dessus a été placée la scène représentant Adam et Eve chassés du paradis terrestre, rapprochant ainsi les épisodes de la Chute et de la Rédemption et leur donnant un sens symbolique plus fort. On y retrouve une construction basée sur un rectangle, ses médianes et ses diagonales, mais celui-ci est légèrement incliné sur l'horizontale parallèlement à l'axe qui lie les regards des trois personnages. Le caractère dramatique du mouvement de ceux-ci, marqué par cette inclinaison, est souligné par des droites rayonnant à partir des angles (1). Notons que l'irrégularité des contours des corps a été accentuée par les mouvements de la maçonnerie, comme nous l'avons signalé plus haut.



Fig. 9. - L'homme à la pelle.

Il faut sans doute aller encore plus loin et associer aux deux scènes précédentes les deux personnages du registre supérieur : le joueur de biniou dansant (considéré à l'époque comme habité par le Malin) et poursuivant la femme qui le précède (fig. 12).

Un décor roman visible sur le mur sud

Sur la travée du mur sud qui touche au revers de façade, la majeure partie du décor gothique avait déjà disparu lorsque l'église a été badigeonnée en blanc, sans doute à cause d'une humidité plus forte dans cet angle du bâtiment. On y voit seulement une tête de profil tournée vers la façade, la robe et les pieds d'un second personnage, ainsi que plusieurs fragments de la frise séparant les deux registres, avec, au-dessus d'elle et à droite, des feuillages semblables à ceux qui entourent saint Jean dans le désert.

Au moment des travaux de restauration, des choix ont dû être effectués; des éléments qui ne participaient plus à un décor significatif nuisaient à la lisibilité. L'association des Amis de Moutiers nous a demandé de réaliser un relevé des diverses couches. Le restaurateur a

alors pris ses décisions, après concertation, en comparant l'état des murs et le dessin (fig. 13).

Le décor roman est donc visible sur cette « travée », en deux registres séparés par une frise de rinceaux. Sa limite supérieure est marquée par des losanges entrelacés qui apparaissent en plusieurs endroits, juste au-dessus de la bande géométrique séparant les registres gothiques supérieur et médian. Notons tout de suite que l'on retrouve ces losanges sur toute la longueur des trois murs de la nef, à la même hauteur.

Un peu en-dessous, entre la fenêtre romane et l'angle du mur de façade, cinq arcatures égales sont dessi-

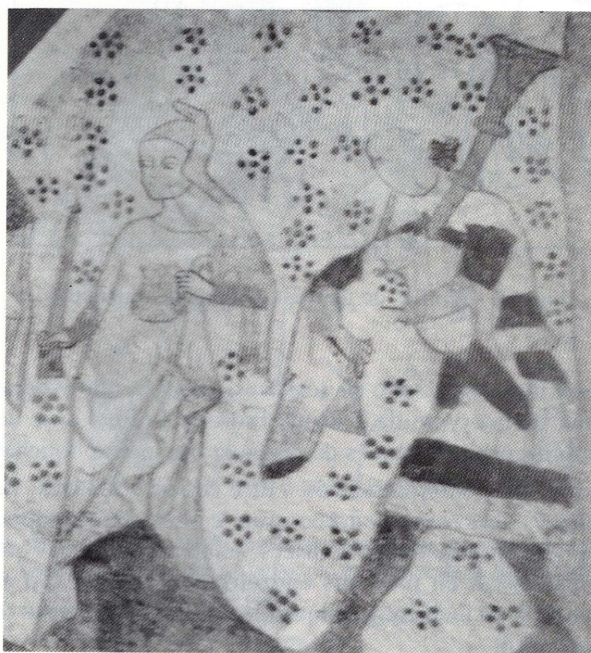


Fig. 10. - Le ménestrel et la femme au pot.

nées en rouge et surmontées, jusqu'à la frise, d'un espace jaune orné encore de traces de volutes rouges.

Sous trois de ces arcs, les deux extrêmes et le médian, un très long personnage hiératique couronné se dresse, les bras repliés sur la poitrine, montrant ses paumes, l'ovale parfait du visage gravé dans le mortier. Celui de gauche et celui du centre sont encadrés par des anges aux ailes relevées, les uns thuriféraires, les autres cériféraires. Leurs visages rappellent ceux des anges du décor ornant la crypte de Saint-Etienne à Auxerre. Auprès du grand personnage de droite, se tient un saint personnage à la tête inclinée et auréolée. Pieds nus, il est vêtu d'un manteau ocre brun qui s'ouvre sur une longue robe plus claire (peut-être de bure); il porte un flambeau allumé. On aperçoit, symétriquement, une autre flamme; le personnage qui la présentait était caché par le poteau d'angle et semble perdu (fig. 14). Les visages autres que

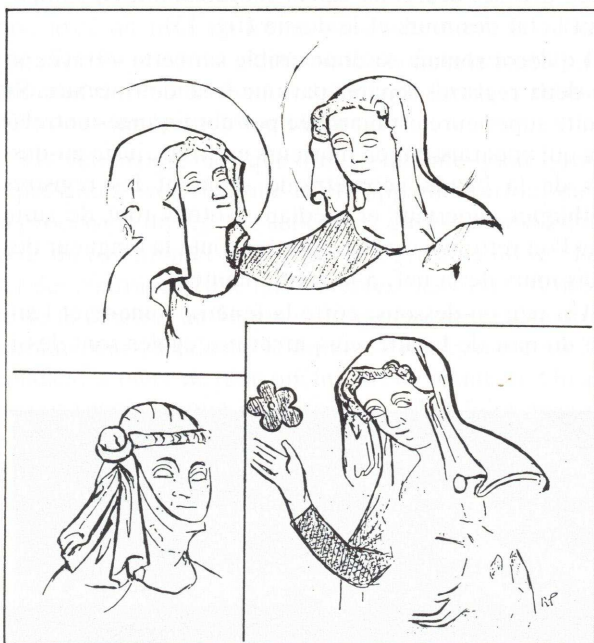


Fig. 11. - Coiffes de femmes du cycle de Saint Jean.

ceux des anges sont traités dans un style qui évoque ceux de la crypte de Tavant (Indre-et-Loire), avec de grandes orbites cernées de rouge et une petite bouche.

Par place sont dessinées, entre ces personnages, de longues tiges roses, courbées sous le poids d'une grappe de fleurs (ou de fruits) stylisées, semblables à celles qui apparaissent en plusieurs endroits sur les murs sud et ouest, là où le décor gothique est perdu, ainsi que sur le mur nord.

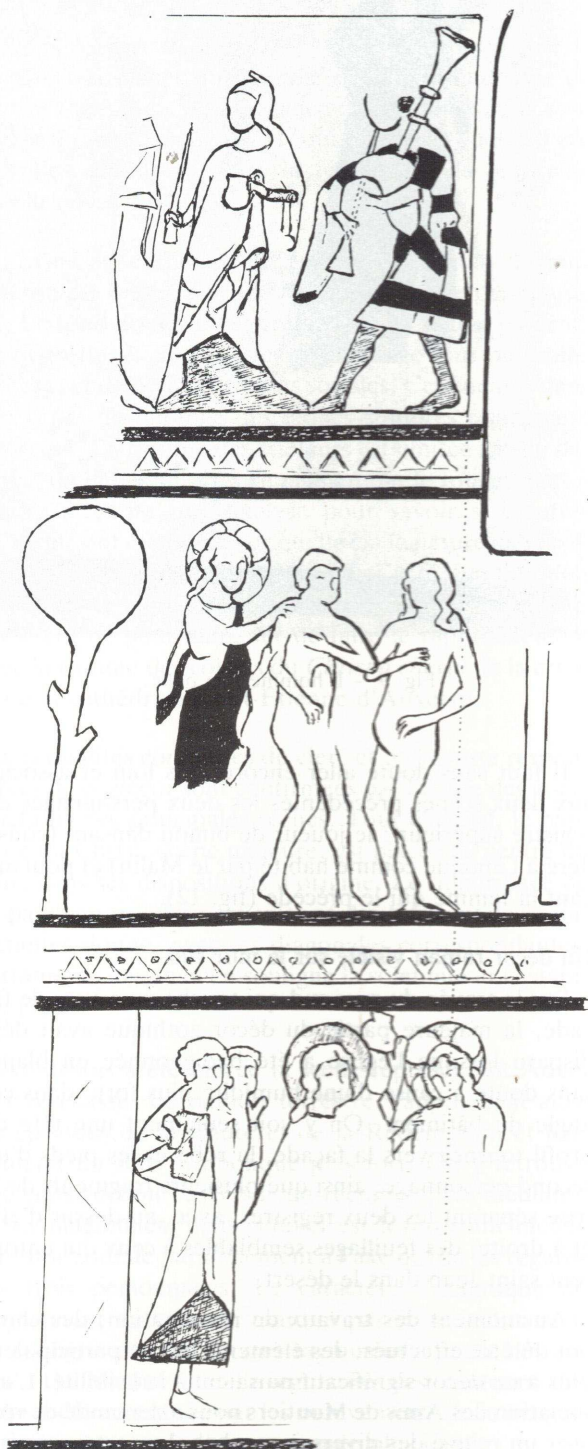
Il faut également remarquer que tout au long du mur sud transparaissent sous la peinture gothique des arcs jaunes égaux, prolongeant à moindre hauteur ces grandes arcades romanes. On peut en dénombrer une dizaine se succédant régulièrement sur la partie conservée du mur roman.

Au registre inférieur de cette même travée, on distingue des volutes jaunes et, surtout, un animal fabuleux au corps de serpent muni de deux grandes ailes roses, à la tête grise, mi-âne, mi-chèvre et crachant des flammes. Un petit personnage semble assis sur sa queue et le guider avec des rênes tout en brandissant une massue.

LE MUR NORD

En 1987, la campagne de travaux entrepris sur le mur sud de la nef a été conduite simultanément avec une autre sur le côté nord (fig. 15). Comme nous l'avons indiqué plus haut, la restauration du mur nord est financée par l'association des Amis de Moutiers parce qu'elle a pu obtenir des fonds de mécénat importants attribués

par la Fondation pour la Bourgogne. Nous ne pouvons ici que souligner tout le respect et la reconnaissance dont nous sommes redevables à cette fondation et à sa présidente Madame Cance. L'aide qu'elle apporte à des associations travaillant au sauvetage du patrimoine bourguignon est considérable, mais cela ne doit pas faire oublier les secours importants attribués aux œuvres





♦ Fig. 12. – Sur le mur sud, superposition de trois scènes symboliques :

- en haut, le joueur de biniou (incarnation du Malin),
- au milieu, la Chute (Adam et Eve chassés du Paradis),
- en bas, la Rédemption (baptême du Christ).

◆ Fig. 13. – Etude des diverses couches sur une portion de la travée sud contiguë à la façade avant les choix de restauration : – en noir : les manques,

- en pointillés : les limites de l'enduit portant des fragments de décor gothique.

humanitaires. Nous sommes donc tout particulièrement heureux que la qualité du décor restauré grâce à cette fondation soit à la mesure de sa générosité.

Les années précédentes, de rapides sondages indicatifs avaient permis de découvrir, dans la travée proche du sanctuaire, des visages romans et un cadre avec arcades et personnages, que l'on peut dater du milieu ou de la fin du XIV^e siècle.

Un panneau du XIV^e siècle

Ce dernier panneau (fig. 16) était très délavé par les eaux de ruissellement. Malgré l'élégance des attitudes des deux grandes figures qui y étaient représentées, on pouvait douter de la possibilité d'une restauration restituant les détails d'un décor de qualité. Cet ensemble empiétait sur les personnages romans déjà visibles; il a été envisagé de le sacrifier après relevés graphiques et photographiques. Mais des sondages au niveau des

teintes plates ont montré qu'on ne pouvait plus retrouver que d'infimes vestiges du décor roman, si petits et si disséminés qu'ils ne pouvaient plus donner d'indication sur la composition à laquelle ils avaient participé : le grand cadre était venu, au XIV^e s., recouvrir une portion pratiquement détruite du décor roman; il a donc été décidé de le conserver. Il appartenait, à l'origine, à la représentation d'un triptyque dont l'aile droite ainsi qu'environ le tiers contigu du panneau central ont disparu lors de la reconstruction du sanctuaire de l'église. Nous avons conservé, de la partie centrale, sous un arc polybé, un personnage féminin auréolé; si son vêtement semble estompé, le restaurateur a su retrouver l'esquisse de drapés qui rendent cette image très gracieuse. A ses pieds, sous une arcature plus étroite, une petite donatrice est dévotement agenouillée; là encore, on n'a pu mettre au jour qu'une frêle silhouette à l'attitude pourtant faite d'élégance; sa sainte patronne est si-



Fig. 14. – Décor roman du mur sud.

tuée derrière elle, dans ce qui représente le volet gauche du triptyque; des mesures montrent en effet que sa largeur correspond bien à la moitié de ce qui dut être le panneau central, dont l'axe vertical passe par le sommet de la grande arcature; sous un même décor architectural se dresse une martyre à la blonde chevelure, sans attribut permettant son identification : elle est auréolée, porte une palme et, dans sa main gauche, ce qui pourrait être un livre, ou peut-être une chapelle; le déhanchement est élégant, la robe blanche fluide, l'inclinaison de la tête gracieuse. On peut supposer que la partie disparue du décor représentait, à droite, un donateur et, sur le volet, son saint patron.

Un grand Christ roman

La partie essentielle des découvertes de l'année 1987 est un décor roman qui s'étend sur deux travées nord, à ce jour consolidées et dégagées; une seule est restaurée; l'autre le sera en 1988. Les poutres verticales placées postérieurement au décor imagé du mur nuisent à la lecture de celui-ci. Sur le mur sud, le récit, à rôle éducatif et constitué de scènes successives reste compréhensible malgré les césures constituées par les charpentes. Toutefois l'union intime du décor avec l'architecture d'origine est rompue : on ne retrouve plus l'atmosphère spécifique créée par le déroulement horizontal du récit qui rythmait l'avancée des fidèles. Par contre, au mur nord, le décor ne se veut pas didactique; il présente un grand ensemble, un mystère saisissant; la

poutre qui le coupe verticalement en deux rompt l'émotion qui s'en dégage, mais aussi la composition rigoureuse qui se déploie sur deux travées.

Ce décor représente un grand Christ « montrant ses plaies », de plus de deux mètres de hauteur (fig. 17). Il est situé dans une mandorle quadrilobée; celle-ci est constituée par une bande ocre jaune, doublée intérieurement d'une ligne blanche suggérant un relief et cernée de noir. Le lobe supérieur, à fond ocre rouge, est le plus petit des quatre; il enveloppe tête et auréole. Les deux lobes latéraux ont un fond gris pâle; convexe à la partie supérieure, le cadre qui les limite est pratiquement rectiligne et horizontal à la partie inférieure. On y voit le buste du Christ avec son manteau qui recouvre de plis arrondis et parallèles son bras et son épaule gauche. De l'autre côté, ce vêtement dégage la plaie de la poitrine et vient se relever dans une large ceinture aux drapés horizontaux. Le quatrième lobe, à fond ocre jaune, est le plus grand. Actuellement, avant nettoyage, les détails du décor restent confus, mis à part le sang coulant des pieds du Christ.

Les anges

Autour de cette grande mandorle, quatre personnages auréolés sonnent de la trompe (fig. 18). Celui situé en haut et à droite, le plus lisible en l'état des travaux, est négligemment appuyé sur la gloire, une jambe repliée sous lui et calée contre le cadre. Si ces quatre musiciens sont situés symétriquement, le peintre a su apporter as-

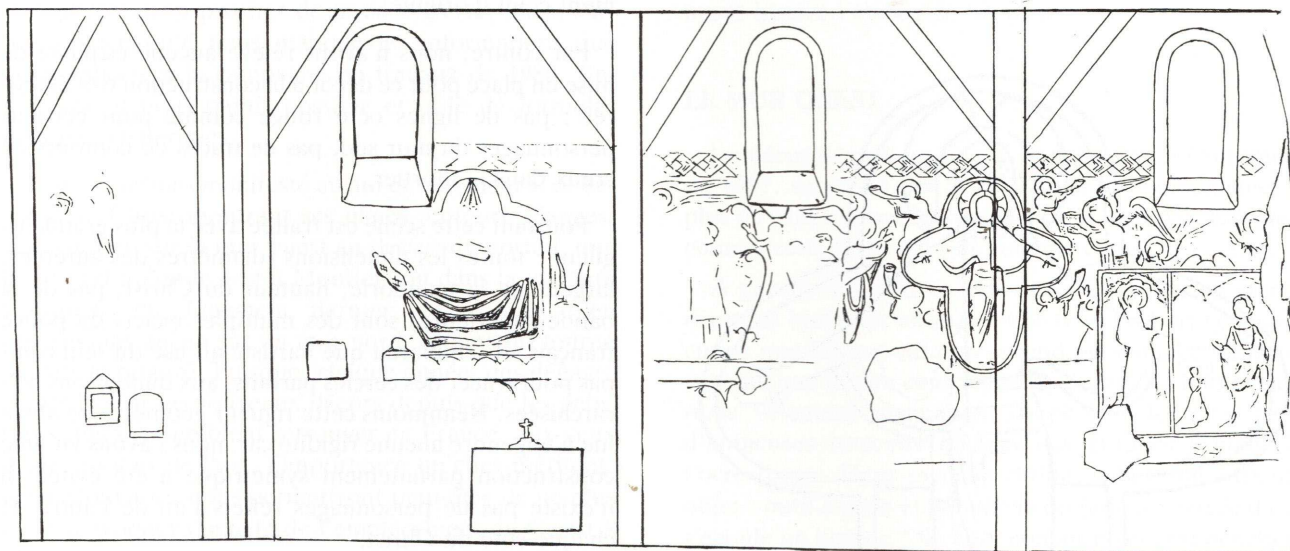


Fig. 15. - Schéma du décor du mur nord (état en août 1987).

sez de variété dans les détails (position des mains qui soutiennent les trompes ou drapés des manches) pour que ce décor garde sa spontanéité. De part et d'autre, deux grands anges aux ailes ocre rouge et rose d'un côté, ocre jaune et rose de l'autre, semblent présenter les instruments de la Passion; celui de droite tend une curieuse couronne d'épines qui saigne, celui de gauche, peut-être le fouet. Deux personnages, tout en bas, lèvent leurs mains comme pour adorer le sang qui coule de la couronne et de la poitrine du Christ. Enfin un ange plus petit, situé à droite du plus grand, présente ce qui pourrait être les clous de la Passion; son symétrique semble perdu; le nettoyage futur en fera peut-être apparaître l'existence mais cette portion du mur a subi tant d'outrages de la part des intempéries et de mains peu soigneuses, que cela reste peu probable. Cet ensemble est limité à la partie supérieure par la grande frise losangée citée plus haut et, à la partie inférieure, par une bande plus étroite qu'on retrouve aussi tout au long des murs, frise soulignée d'une ligne ocre rouge et faite de rinceaux, ici endommagée mais encore identifiable.

Style et datation

Deschamps et Thibout (5) décrivent comment sont traités les visages à l'époque romane en relevant les similitudes de ceux de Saint-Savin; nous constatons que ces caractéristiques se retrouvent en grand nombre à Moutiers : « deux taches d'ocre rouge sur les joues, des lumières indiquées par des traits blancs ». Nous les

voyons ici au-dessus des sourcils qui marquent profondément l'orbite, soulignant de « lumière blanche » les paupières, le long de l'arête du nez, sur la lèvre supérieure et en rappel au-dessous d'une bouche très petite. Par contre, si « les nus » sont traités, aussi à Moutiers, « en ton chair », les rehauts soulignant les muscles qui, à Saint-Savin, sont généralement en blanc (6) mais parfois aussi en ocre rouge (7), sont traités ici en ocre rose soutenu; le meilleur exemple en est la ligne qui délie le pouce de la main du Christ et qui remonte sur le bras jusqu'au retombé du manteau. Des traits de même tonalité se retrouvent soit pour former les drapés de la ceinture soit le long de la tunique, en motifs superposés

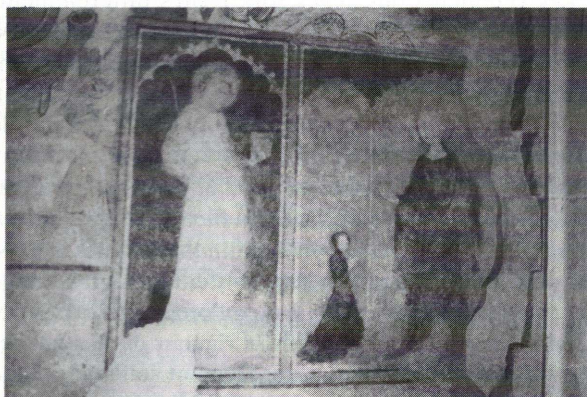


Fig. 16. - Le cadre du mur nord, daté du XIV^e siècle.

faits de hachures. Ce procédé n'est pas sans évoquer celui appelé par Focillon, pour Saint-Savin, « bottes de jonc » ou « épis de maïs »; il n'en a toutefois pas la complexité.

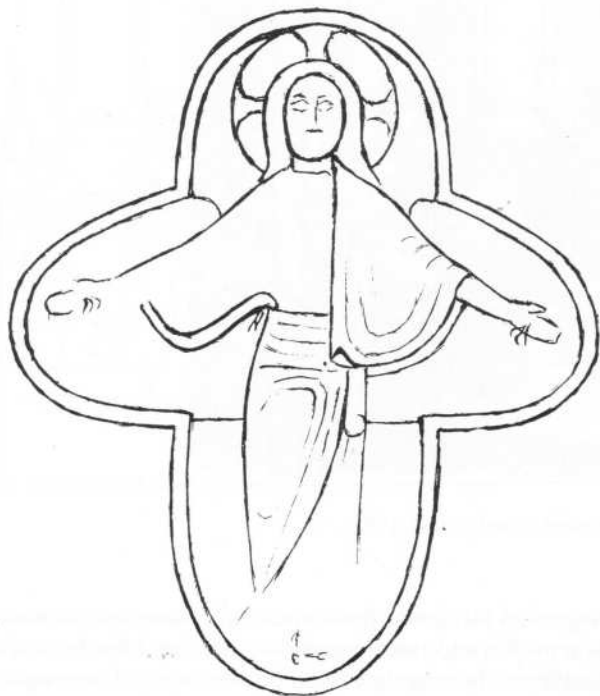


Fig. 17 – Le « Christ montrant ses plaies » et sa mandorle.

Nous sommes d'ailleurs persuadés que le nettoyage des peintures de la travée, à ce jour simplement dégagée, nous révélera, comme cela a été le cas dans la travée du mur sud proche de la façade, bien d'autres détails qui souligneront la maîtrise technique de l'artiste. Ils viendront conforter la datation que nous avançons aujourd'hui, à savoir la première moitié du XII^e siècle.

Les vêtements des anges sont traités différemment, la stylisation y est poussée à un point tel qu'elle n'est pas sans évoquer (avec en moins, toutefois, l'exubérance des couleurs et des mouvements) l'art roman catalan de la même période. Les formes sont indiquées par de simples bandes blanches à liséré noir; les manteaux sont d'un ocre brun traité en aplat et les drapés n'apparaissent sur ce fond qu'en minces filets blancs rigoureusement parallèles. C'est en examinant les ailes d'un si bel ocre rouge (ou plutôt rose soutenu) du grand ange qui porte la couronne d'épines, qu'on prend la mesure, à la fois de la stylisation et de la rigueur du dessin : les traits indiquant les plumes, légèrement soulignés d'une teinte plus claire, sont à ce point équidistants et parallèles que bien des visiteurs s'inquiètent de la qualité et de

l'authenticité de la restauration. Nous qui avons suivi quotidiennement chaque étape des travaux, nous nous portons garants – et des photographies en font foi – que le dessin, tel qu'il se présente maintenant, est exactement celui d'origine.

Par contre, nous n'avons relevé aucune esquisse de mise en place pour ce décor à la construction très élaborée : pas de lignes ocre rouge comme pour certains personnages du mur sud, pas de traces de contours en creux dans le mortier.

Pourtant cette scène est traitée avec la plus grande rigueur : toutes les dimensions (diamètres des auréoles, largeur de la mandorle, hauteur du Christ, pas de la bande supérieure) sont des multiples exacts du pouce français. Il semblerait que l'artiste ait usé du seul compas pour tracer des cercles parfaits, aux dimensions hiérarchisées. Néanmoins cette rigueur géométrique absolue n'engendre aucune rigidité car, nous l'avons vu, une construction parfaitement symétrique a été évitée; il n'existe pas de personnages reflétés l'un de l'autre de chaque côté du Christ.



Fig. 18. – Mur nord : anges entourant le Christ.

Les problèmes qui demeurent

Dans l'état actuel des travaux, notre réflexion sur ce décor reste incomplète, d'une part parce que nous sommes encore trop proches de la découverte, mais, surtout, parce qu'il nous manque les informations que nous apportera la campagne de travaux de 1988. Cependant, il nous paraît possible et utile de formuler quelques remarques.

Nous n'aurions manifesté aucun étonnement si ce décor d'un Christ montrant ses plaies, entouré d'anges, était apparu sur le mur ouest au-dessus du portail, que ce soit tel qu'on le voit à Moutiers ou dans la variante habituelle du Jugement dernier. Mais nous n'en connaissons aucun sur un mur nord, cependant tourné ici vers le prieuré. Puisque, chaque année, des dégagements livrent de nouveaux décors depuis que les peintures murales semblent retrouver en France, aux yeux des historiens de l'art, l'importance qu'elles méritent, des découvertes nous permettront peut-être de ne plus avoir à évoquer l'unicité de l'emplacement du Christ à Moutiers.

La deuxième originalité de ce décor est la présence d'une mandorle quadrilobée asymétrique. Deschamps et Thibout ont écrit : « la gloire qui encadrait le Christ en Majesté à l'époque romane était en amande ou composée de deux éléments de cercle s'enchassant l'un dans l'autre » (8). Rappelons-nous, à titre d'exemple, le Christ de Montoire ou la Vierge du mur occidental de Saint-Savin. La citation se poursuit : « à l'époque gothique, la gloire suit l'évolution du style et devient souvent un quatrelobe », à l'origine régulier comme celui du baptistère Saint-Jean de Poitiers, daté du début du XIII^e siècle, l'un des premiers d'après Deschamps et Thibout. Nous ne savons comment insérer la gloire de Moutiers dans cette chronologie.

La différence de traitement entre le Christ et les anges stylisés étonne; cependant la campagne de peintures romanes paraît, à Moutiers, être l'œuvre d'un même atelier : mêmes nuances, mêmes délimitations du décor par deux bandes identiques sur l'ensemble des murs de la nef, mêmes rinceaux en forme de crosse, portant des grappes stylisées et traitées à l'ocre rouge. La discordance dans le traitement d'un décor qui présente une grande unité de composition ne peut sans doute s'expliquer que par la présence d'un atelier et non d'un seul artiste. Nous avons indiqué plus haut l'extrême minutie géométrique qui a guidé la mise en place du Christ montrant ses plaies et accompagné d'anges. Il est possible dès maintenant de retrouver la construction complexe faite de cercles qui a permis un décor aussi équilibré et majestueux. Nous préférons cependant attendre la restauration du printemps de 1988 pour rendre publiques les recherches que nous menons

dans ce sens; avant nettoyage, nous risquerions des erreurs d'interprétation. Nous nous demandons, dès maintenant, si une étude approfondie des décors de manuscrits ne permettrait pas de retrouver un modèle ayant inspiré l'atelier de Moutiers.

LE MUR OUEST

Le décor dégagé au revers de la façade, à l'automne de 1987, surprend par la dimension des personnages : plus de trois mètres de hauteur. Ils ne sont pas statiques comme ceux de la période romane connus à ce jour.

A gauche une femme, non auréolée, porte un grand manteau brodé de losanges; elle tend un bras vers une coupe que lui présente un second personnage dont ne subsiste que la tête couronnée. A droite, un homme au riche vêtement savamment drapé lève les bras vers d'immenses rinceaux portant des grappes traitées à l'ocre rouge. Dans sa main droite, il tient un curieux objet : outil à lame et pommeau ou fiole renversée d'où s'écoule un liquide ? Sa tête, non auréolée, est penchée en avant.

Le style de ce décor est analogue à celui, roman, de la travée contiguë du mur sud de la nef, mais les proportions y sont fortement agrandies comme si l'on avait voulu permettre de les embrasser du regard depuis le sanctuaire.

L'identification de l'iconographie de ce décor n'a pu encore être précisée. Il reste donc à l'heure actuelle, à propos de ces peintures, bien des interrogations qui trouveront leur réponse, nous l'espérons, à la fin des travaux de restauration.

POUR CONCLURE :

Les soucis d'une association et d'une commune rurale

Nous ne voudrions pas terminer ce propos sans évoquer les soucis auxquels sont confrontés des chercheurs travaillant en milieu rural défavorisé. S'ils sont impliqués dans des travaux d'érudition, ils le sont plus encore dans toutes les démarches financières et administratives, dans tous les efforts de promotion, d'information et d'éducation.

Ainsi l'association des Amis de Moutiers a dû concevoir et élaborer tout un ensemble : affiches, publications, notices, visites commentées hebdomadaires. A l'heure actuelle, des visiteurs de vingt pays européens, américains ou asiatiques sont venus à nous.

Mais il reste encore tant à faire ! Nous nous trouvons confrontés à la tâche essentielle de rendre durable la remise au jour des peintures et, pour cela, il faut assainir le gros œuvre : la toiture, les charpentes et le sol même de l'église. Il nous faut penser aussi à améliorer la lisibilité

moine des pays de l'Yonne aux X^e et XI^e s., tel qu'il nous est parvenu :

- monnayage des différents ateliers, soumis aux nouvelles évolutions politiques, mais restant cependant dans la continuité du monnayage carolingien;

- éléments de l'architecture militaire, tels qu'ils peuvent être décelés dans les édifices de pierre encore existants (château de Chastellux et de Druyes, donjon de Saint-Sauveur), ou simplement évocables (nombreuses mottes féodales, notamment en Puisaye) (3);

- objets civils, religieux ou militaires, et en particulier ces haches à tranchant large, très spécifique de l'armement de cette époque;

- édifices religieux datables, en plus grand nombre qu'on pourrait le penser, de cette période, notamment la crypte de notre cathédrale Saint-Etienne, Saint-Savinien de Sens, les chœurs des églises de Châtel-Censoir et de Lucy-sur-Yonne, la crypte de l'église rurale de Sogues ou la partie basse du clocher-porche de Dracy, mais aussi Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Lazare d'Avallon, Vézelay, Rogny, Dyé, etc... Le texte de cette communication a paru dans *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne* de l'année 1988.



Congrès de l'A.B.S.S.

Les 15, 16 et 17 mai, notre Société était représentée par M. Robert Breuiller, secrétaire-adjoint, et Madame, au congrès de l'association bourguignonne des Sociétés savantes, qui se tenait à Semur-en-Auxois sur le thème : « Les préliminaires de la Révolution de 1789 ».

Après une présentation de la Société des Sciences de Semur et des thèmes du congrès par M. le doyen Jean Richard, de l'Institut, une conférence sur « La Bourgogne à la fin du XVIII^e siècle » fut prononcée par M. Henri Guitton, de l'Institut. Puis M. H. Benoist d'Anthenay, président de la Société des Sciences, et M. Morlevat, maire de Semur, présentèrent la ville.

A l'assemblée générale, un hommage fut rendu à la mémoire d'Albert Colombet. Mademoiselle Françoise Vignier, secrétaire générale, présenta le rapport d'activité et Mademoiselle Martine Chauney le rapport financier : ils furent adoptés à l'unanimité par les vingt-trois associations présentes.



Au musée de Saint-Père-sous-Vézelay

De juin à fin août, le musée archéologique de Saint-Père, dont notre Société assure la gestion, a pu présen-

ter, grâce au travail de M. et Mme Pierre Tollard, une exposition traitant d'un sujet d'actualité dans le domaine archéologique : la période néolithique. Ce thème a été choisi parce que cette période est une phase capitale dans l'évolution des sociétés humaines et aussi parce que le musée de Saint-Père est indissociable du site archéologique des Fontaines Salées, où nous avons maintenant la certitude d'une installation humaine dès cette époque, installation attestée par l'outillage lithique trouvé au cours des fouilles et par les datations récentes effectuées par la méthode du carbone 14.

Cette exposition, aimablement prêtée par la division de l'action culturelle de la direction des Musées de France, a été réalisée par le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Vingt-six panneaux de textes et de photographies traitaient de l'anthropologie, de la chasse et de la pêche, des animaux domestiques, de l'agriculture, de l'habitat, des sépultures et aussi de l'art et de la vie spirituelle.

L'inauguration eut lieu le samedi 27 juin, en présence de Monsieur Frédéric Pierret, sous-préfet d'Avallon, de M. François Poplin, président de la Société préhistorique française, de M. Paul Flandin, conseiller général du canton de Vézelay et président du Parc régional du Morvan, et du professeur Philippe Seringe, représentant le professeur René Louis, retenu à Auxerre par une autre manifestation culturelle. On notait également la présence de plusieurs maires du canton, notamment MM. Ginesty, Guyot, Gourlet et Jeannot.

M. F. Poplin, expert en la matière, souligna dans un bref mais brillant exposé l'importance de la période néolithique « fait culturel majeur » où, de chasseur, l'homme est devenu berger, cette maturation de l'homme entraînant « une nouvelle forme d'être de l'humanité ». Il souligna de même la permanence culturelle née de cette époque et qui se poursuit depuis près de dix mille ans. De son côté, M. P. Flandin évoqua le projet de tourisme culturel, sur lequel travaille actuellement le Parc du Morvan et qui pourrait conduire les visiteurs de Bibracte à Saint-Père.

Monsieur F. Pierret prit la parole le dernier pour mettre l'accent sur la permanence de l'histoire, déclarant notamment : « comment ne pas s'interroger sur une sorte de destinée humaine dans ces lieux privilégiés ? ». Il souligna le caractère exceptionnel du site des Fontaines Salées et exprima le souhait que ce site soit davantage connu, indiquant même qu'une réflexion allait être menée à ce sujet.

Précisons enfin que cette exposition d'un grand intérêt reçut plus de 5000 visiteurs et fut, après son passage à Saint-Père, présentée par les musées archéologiques de Semur et de Dijon.

Les journées auxerroises du colloque « La France de l'an mil »

Les 26 et 27 juin, Auxerre a accueilli le colloque scientifique international organisé par le C.N.R.S. : « Hugues Capet (987-1987). La France de l'an mil ».

Certes nous n'avons pas la prétention de le mettre à l'actif de notre Société, même pour sa partie auxerroise, mais nous en faisons mention parce qu'il honore notre ville et que nous comptons plusieurs des organisateurs parmi nos collègues. Un grand nombre d'entre nous ont d'ailleurs participé aux séances d'étude, visites et concert. Par ailleurs, la première journée se déroula à l'abbaye de Saint-Germain, objet des études de notre société depuis fort longtemps.

L'organisation des journées auxerroises était placée sous la responsabilité de M. Dominique Iogna-Prat, chargé de recherches au C.N.R.S. Le lieu appelait les communications concernant l'essor monastique de la fin du Xe s. et du début du XIe s., voulu et favorisé par les premiers Capétiens. Les points de vue spirituel et temporel de l'activité monastique furent étudiés par MM. N. Bulst et J. Wollasch, le premier tentant une typologie des réformes monastiques à travers l'œuvre des abbés Odon, Maïeul, Odilon de Cluny et Guillaume de Dijon, le second examinant comment les moines ont assuré la pérennité de la « mémoire des morts ».

MM. C. Heitz et Ch. Sapin abordèrent ensuite l'architecture monastique et M.-A. Erlande-Brandebourg le rôle bâtisseur des évêques, qui fut loin d'être négligeable autour de l'an mil; la crypte de la cathédrale d'Auxerre, reconstruite au début du XIe siècle, en est un exemple.

Enfin le point de vue culturel fut évoqué dans un tableau d'ensemble des centres scolaires, séculiers et réguliers, brossé par P. Riché et par des études de Ch. Vulliez, notre collègue, pour l'Orléanais et de J.-Y. Tilliette (littérature métrique). La journée se termina avec la communication de M. Huglo sur la diffusion des tropes en France avant l'an mil, illustrée par le concert donné par l'ensemble « Organum » sous la direction de M. Pérès, magnifique point d'orgue de cette journée, qui fut également complétée par la visite de l'abbaye de Saint-Germain, commentée par des membres du groupe de recherche « Auxerre, culture et société », et par une très belle réception offerte dans le cloître de Saint-Germain par M. Jean-Pierre Soisson, député-maire d'Auxerre.

La seconde journée fut consacrée à l'histoire et au souvenir capétien. Traitement de l'événement dans la chronique d'Adhémar de Chabannes et l'œuvre de Raoul Glaber (R. Landes), utilisation des gloses et des commentaires de la Bible dans l'écriture de l'histoire (G. Lobrichon), image et place du Roi dans l'historiographie contemporaine (K.F. Werner), illustrèrent la

façon d'écrire l'histoire à cette période. M. Sot et J.-P. Poly revinrent ensuite sur les problèmes de la légitimité de l'avènement d'Hugues Capet et sur le pouvoir thaumaturgique du roi, apparu avec Robert le Pieux.

Enfin fut évoqué le souvenir capétien à travers le Moyen Âge : Saint-Denis et les premiers Capétiens par T. Waldman; la généalogie capétienne dans l'historiographie du Moyen Âge par Mesdames Schmidt-Chazan et Brown, qui montrèrent comment on insista d'abord sur l'origine germanique des premiers Capétiens pour, plus tard, mettre l'accent sur leur ascendance carolingienne; Hugues Capet et la chanson de geste, enfin, par F. Suard.

La période moderne a vu s'affronter divers points de vue au sujet de la dynastie capétienne selon l'utilisation partisane qu'on voulait en faire.

Il revint au professeur Ph. Contamine de clore ces journées, ce qu'il fit avec humour en présentant le bilan des acquis et des lacunes ressortant des exposés.



Nos journées d'étude de septembre

Notre Société se devait, elle aussi, de consacrer ses journées de septembre au millénaire des Capétiens. Les journées des 5 et 6 septembre permirent de faire le point sur « le temps des premiers Capétiens aux confins de l'Orléanais et l'Auxerrois », le diocèse d'Auxerre s'étendant, en effet, jusqu'à la Loire.

Le samedi, une centaine de nos collègues se retrouvèrent à la salle Vaulabelle pour entendre quatre communications préparant l'excursion dominicale. Une délégation d'Anciens Combattants aveugles de « Rhin et Danube », qui tenaient leur congrès dans notre ville, vinrent avec leurs épouses suivre nos travaux.

M. le professeur Yves Sassier nous entretint des relations entre « les premiers Capétiens et l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire ». Cette abbaye, importante école monastique de droit et de lettres, qui eut des liens privilégiés avec le prieuré de Ramsen en Angleterre et celui de La Réole en Gascogne, était située au cœur de la puissance robertienne puis capétienne. Avec ses deux grands abbés, Abbon puis Gauzlin, bâtard royal, elle resta l'abbaye royale par excellence jusqu'aux années 1130, moment où Saint-Denis lui ravit la prééminence.

Le professeur René Louis et notre collègue M. l'abbé Bernard Gitton, vice-président de la Société archéologique et historique du Giennois, retracèrent ensuite l'histoire de Sully-sur-Loire, vicus gallo-romain sur un passage de la Loire, atelier monétaire au VIe siècle, centre d'un archidiaconé du diocèse d'Orléans, sei-

gneurie chatellaine au temps des premiers Capétiens, érigé en duché-pairie par la faveur de Henri IV, en 1606, pour le grand Sully. Le Sullias fut considéré longtemps comme le centre de la Gaule, où les Druides se réunissaient. Pour terminer, notre collègue Jacques LeFebvre lut un texte ancien évoquant sa composition au moment de son érection en duché-pairie.

La communication de Madame Françoise Michaut-Fréjaville, maître de conférences à l'Université d'Orléans, présidente de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, porta ensuite sur « Orléans au temps des premiers Capétiens » ; elle souligna l'importance de la cité et de la région comme voie de passage, sa richesse agricole, spirituelle (48 abbayes royales) et intellectuelle autour de l'an mil, en particulier avec l'évêque Arnoul d'Orléans, le plus sûr appui d'Hugues Capet.

Enfin notre collègue Jacques Debal, professeur d'histoire au lycée Benjamin-Franklin d'Orléans, ancien président de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, retraça magistralement – plans successifs à l'appui – le développement probable de la ville depuis le castrum gallo-romain du IV^e siècle jusqu'au plan de Jean Fleury, parchemin de 1640, qui situe la multitude des paroisses (dont certaines, minuscules, ne comportaient qu'une quarantaine de maisons), en passant par l'Orléans des premiers Capétiens avec ses deux bourgs (Dunois à l'ouest et Saint-Aignan à l'est), ses deux juiveries et les mêmes fortifications qu'à la période gallo-romaine s'appuyant sur le châtelet près du pont sur la Loire, pour terminer au XVIII^e siècle avec la construction du pont royal (1760).

Après dissipation des brumes matinales, le soleil était au rendez-vous le dimanche 6 septembre pour notre excursion en Sullias.

La matinée fut occupée par la visite du château de Sully-sur-Loire où nous accueillirent Madame Dastarac, conservateur, et son époux, directeur du Comité du tourisme du Loiret. Après une présentation de la baronnie de Sully illustrée de diapositives, ils nous guidèrent pendant deux heures avec beaucoup de compétence et de gentillesse à travers les différentes parties de cet édifice, construit à partir de 1395, entouré de douves du XVII^e siècle et ayant appartenu à la famille du ministre jusqu'en 1962; celui-ci y a séjourné de façon prolongée et il est encore possible de voir ses appartements privés. L'occupation permanente du château jusqu'au XX^e siècle a été source de nombreux remaniements tant intérieurs qu'extérieurs, mais l'aile nord (la plus ancienne), avec son grand donjon, conserve la grande salle de 7 mètres de haut et de plus de 300 mètres carrés, où est exposée une série de portraits de la famille de Béthune-Sully, ainsi que l'admirable toiture avec sa très belle charpente en chêne.

L'après-midi débuta la visite de l'abbaye de Fleury sous la conduite du Frère Jean Marcel. Centre de la Gaule, ce fut un lieu béni de tout temps, des druides au christianisme. Protégé des inondations de par sa situation sur une motte, le premier monastère fut construit en 651. L'admirable tour-porche était au XI^e siècle un monument de défense féodale et s'élevait nettement plus haut, jusqu'à sa destruction « à hauteur d'infamie », ordonnée par François I^{er}. Symbole de la Jérusalem céleste, ornée de remarquables chapiteaux (végétaux du XI^e s. et historiés du XII^e s.), elle donne accès à la nef voûtée d'ogives, aux collatéraux voûtés d'arêtes et à l'admirable chœur où il nous fut permis d'accéder pour contempler les fouilles, effectuées en 1957 à la croisée du transept et publiées dans les *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales* par Dom J.-M. Berland (4). Notre président y voit les restes d'un baptistère carolingien, à rapprocher de celui qu'il a découvert à Nevers en 1948 avec le Père Moufflet. Quant à la crypte qui abrite les reliques de saint Benoît, elle est du XI^e siècle.

C'est sur une conférence du Père Anselme Davril, spécialiste des coutumes monastiques de Fleury au XII^e siècle, sur « Les deux abbés de Fleury des environs de l'an mil : Abbon et Gauzlin, contemporains des premiers Capétiens » que se termina notre séjour à l'abbaye.

Abbon, abbé de 988 à 1004, formé aux écoles de Paris et de Reims, reçut la direction de l'école monastique de Fleury. Ecolâtre et homme de lettres comme le prouve son intense activité littéraire et scientifique dans tous les domaines, il fut, devenu abbé, un remarquable administrateur et il obtint du Saint-Siège, pour l'abbaye, une charte de privilèges et de libertés monastiques. Ce fut également un homme d'état qui intervint dans les affaires du royaume, en particulier lors de la déposition de l'évêque de Reims et du second mariage du roi. Grand dignitaire du royaume, perçu par ses pairs comme un grand abbé à un moment où la réforme de l'ordre était en cours, il mourut assassiné à La Réole.

C'est Gauzlin qui lui succéda jusqu'en 1030. Imposé par l'autorité royale, il serait le fils naturel d'Hugues Capet. Administrateur hors pair, mécène important, il portera le rayonnement de Fleury à son apogée, en particulier sur le plan littéraire grâce à sa pléiade d'écrivains et à son grand atelier scripturaire. Son activité artistique fut également considérable et il ne cessa de construire et de restaurer l'église et les bâtiments monastiques.

Cette conférence très applaudie compléta donc la visite du monument par la connaissance de la vie des moines aux temps de deux premiers Capétiens.

Cette enrichissante journée se termina à Germigny-des-Prés, à une lieue de Fleury. Cette église carolingienne, construite par Théodulfe, évêque d'Orléans, wisigoth et ami de Charlemagne, présente un plan paléochrétien en croix quadrilobée se terminant à chaque extrémité par une abside et s'inscrivant dans un carré. Accueillis par Monsieur le curé de Germigny, nous pûmes admirer la mosaïque de l'Arche d'Alliance dans l'abside orientale. En guise de conclusion à ces journées, M. Jacques Lefebvre lut l'inscription latine placée au-dessus de la porte d'entrée et les très beaux poèmes évoquant les malheurs de Théodulfe, composés par l'évêque lui-même et qui lui servirent de titulus et d'épithaphe; on trouvera une analyse complète de ces textes dans les *Etudes ligériennes...*, *op. cit.*, sous la signature du professeur René Louis.



Troyes et la Champagne

Deux semaines plus tard, nos collègues Monsieur et Madame Siret nous reçurent pendant quatre jours pour un long week-end d'étude qu'ils avaient organisé, avec la collaboration de nombreux érudits locaux, à Troyes et en Champagne.

Outre les richesses de la ville même, nous pûmes, en particulier, voir en détail l'abbaye de Clairvaux, le site archéologique d'Isle-Aumont, Vignory et quelques-unes des si belles églises en bois de la région du Der. Vous trouverez le récit détaillé de ces passionnantes journées dans le présent bulletin.



A ces activités déjà nombreuses il faut cependant encore ajouter celles de nos collègues du Groupe d'études de Saint-Germain (dont une partie des résultats paraît cette année sous la signature de J.-M. Saur), celles de

G.-R. Delahaye, qui rend compte ici-même de travaux faites à Saints, sans compter celles de R. et S. Pélissier consacrées aux grands travaux de remise au jour et de restauration des peintures de Moutiers.

On n'aura garde d'oublier « les travailleurs de l'ombre » qui, autour de notre président, gèrent en permanence toutes nos manifestations et assurent la parution de nos deux bulletins d'information semestriels et de notre bulletin annuel, auquel le comité de rédaction consacre plus de la moitié de l'année.

Nous invitons ceux des lecteurs de ce bilan qui ne sont pas nos collègues à venir nous rejoindre. Nous avons besoin de leur soutien pour continuer à mener à bien et développer notre action culturelle tant à Auxerre que dans tout le pays icaunais.

J.-D. et M. C.

(1) M. Y. Sassier, professeur de droit à l'université de Rouen, est l'auteur d'un *Hugues Capet*, récemment paru chez Fayard et unanimement apprécié par la critique; rappelons que notre Société a assuré la publication de sa thèse *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e s.*, laquelle reste disponible auprès de notre secrétariat aux publications.

(2) MM. Cl. Hohl, directeur des services d'Archives de l'Yonne, D. Iogna-Prat, chargé de recherches au C.N.R.S., et G. Lobrichon, maître de conférences au Collège de France, sont tous trois membres de notre Société.

(3) Voir notamment les travaux de Mlle Ghyslaine Noyé, « Les fortifications de terre dans la seigneurie de Toucy du X^e au XIII^e s. Essais de typologie », dans *Archéologie médiévale*, t. VI (1976), pp. 149 à 217.

(4) Berland (Dom Jean-Marie), « Les fouilles archéologiques exécutées en 1958-1959 dans l'église de Saint-Benoît-sur-Loire », dans *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Publications de la S.F.A.Y., Auxerre, 1975, pp. 395-402.



Troyes. Eglise Saint-Jean-au-Marché
Saint Jean (détail d'une Mise au Tombeau, XVI^e s.)
(photo J.-M. Saur)

Troyes et la Champagne

Voyage d'étude du 17 au 20 septembre 1987

par Jean-Dominique et Monique CARON

Durant ces quatre jours de septembre, notre Société fut accueillie à Troyes par nos collègues Madeleine et André Siret, qui avaient proposé le programme puis l'avaient mis sur pied, avec l'aide de Germaine Demaux et de Jeanne Herval, en s'assurant la collaboration des érudits locaux les plus compétents.

C'est ainsi que, dès notre arrivée, le conservateur des musées de Troyes, Mademoiselle Chantal Rouquet, nous accueillit à l'hôtel Vauluisant qui abrite le Musée historique de Troyes; elle retraça pour nous, au fil des salles et des siècles, l'histoire de la ville.

Fondée par Agrippa, gendre d'Auguste, en 21 avant Jésus-Christ, elle restera enserrée dans ses fortifications et sillonnée par un dense réseau hydrographique jusqu'à la Révolution et la construction du canal au XIX^e siècle.

Florissante au Moyen Âge sous l'influence des comtes de Champagne et du fait de l'importance des foires – dont deux se tenaient à Troyes, en juin à la Saint-Jean et en novembre pour la Saint-Remi, elle verra la construction de nombreux édifices civils (château des Comtes, Hôtel-Dieu) et religieux (abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains, église Saint-Remi, basilique Saint-Urbain, cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, église Saint-Jean au cœur du quartier commerçant).

Une nouvelle phase du développement de la ville débutera au XVI^e s. sous l'influence de la bourgeoisie, avec la construction de demeures à pans de bois caractérisées par leur développement en hauteur, leurs encorbellements et leurs boutiques en demi-sous-sol.

L'expansion de Troyes culminera au XIX^e s. après l'implantation dans l'Aube, en 1743, des bonneteries. C'est alors que disparaîtront les remparts dont le dernier vestige, le pont Sainte-Catherine, sera détruit lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

Monseigneur Marsat, vicaire général, nous fit ensuite visiter la cathédrale et son trésor. L'édifice actuel fut précédé par une cathédrale romane, incendiée partiellement en 1188. Bien des avatars jalonnent la construction de l'édifice, commencé par Garnier de Trenelle en 1198, doté d'un triforium ajouré (le premier en France) après l'ouragan de 1228 qui avait détruit les parties hau-

tes du chœur. Après un arrêt de la construction au XIV^e s., du fait de la récession de la ville liée au rattachement du comté de Champagne au royaume de France, au déclin des foires et à la guerre de Cent Ans, la fin du XV^e s. permit la reprise des travaux avec l'édification des parties hautes de la nef en style flamboyant, dotées de verrières entre 1498 et 1500.

L'incendie de la flèche de la croisée du transept, l'effondrement du portail sud et surtout l'instabilité des fondations nécessitèrent, au XIX^e s., des travaux importants, dirigés par Milet, élève de Viollet-le-Duc.

La grande richesse de l'édifice est constituée par ses vitraux. Les premiers datent du début du XIII^e s. et ornent les chapelles du déambulatoire (entre autres un *Arbre de Jessé*, et le *Martyre de saint André*). Ceux du chœur, à peu près intacts, sont de 1240-1250 et la grande rosace du portail, de Jean Soudun, de 1530 environ. Les verrières de la nef, dons des familles de Troyes à la fin du XV^e s., ont des sujets très variés (*Parabole de l'enfant prodigue*, *Histoire de saint Sébastien*, de *Job*, etc...).

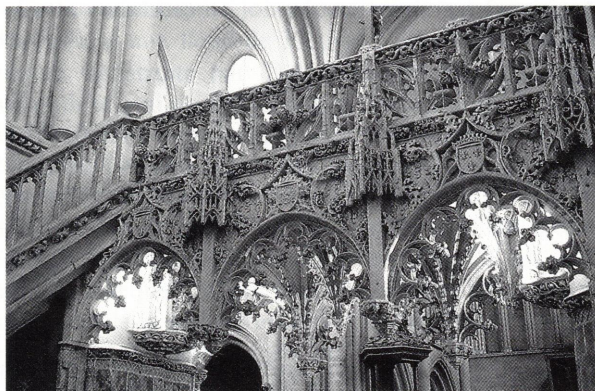
Quant aux stalles et à l'orgue, ils proviennent de l'abbaye de Clairvaux et furent mis en place en 1808.

Le trésor a été reconstitué après la Révolution. On peut y admirer : une châsse du XII^e s., restaurée par Viollet-le-Duc et abritant les crânes de saint Bernard et saint Malachie; provenant de Montiéramey, une chape de la fin du XIII^e s. de facture anglaise; un important ensemble d'émaux dont des cloisonnés sur or, sans doute byzantins, et des champlevés mosans, aux coloris très clairs, et limousins, d'un bleu très profond.

La journée du vendredi 18 septembre débuta par la visite, guidée par Madame Siret, de l'église Sainte-Madeleine. Construite en deux temps (vers 1200 pour la nef, le transept et la première travée du chœur et une seconde en 1500), elle présente deux merveilles :

— le jubé de 1509-1517, qui frappe par la richesse et la hardiesse de sa décoration;

— les vitraux du chevet : ceux de la chapelle d'axe, dont un magnifique *Arbre de Jessé* datant des années 1500-1510 et ceux de la chapelle sud de la fin du XV^e s. et de la Renaissance.



Sainte-Madeleine. Le jubé (photo J.-D. Caron)

Mademoiselle Isabelle Le Masne de Chermont, bibliothécaire et conservatrice du fonds ancien, nous reçut ensuite dans l'impressionnante « grande salle » de la bibliothèque, installée dans l'ancienne abbaye de Saint-Loup.

La bibliothèque est extrêmement riche en manuscrits anciens car le département a bénéficié des confiscations, lors de la Révolution, des collections des émigrés et surtout des abbayes, en particulier de Clairvaux. L'abbaye avait acquis peu de temps auparavant la collection du Président Bouhier, parlementaire dijonnais dont la famille avait collectionné les livres pendant neuf générations.

Troyes possède 700 incunables et la première collection de livres du XVI^e s. après la Bibliothèque Nationale. Son plus ancien volume est un *Liber Pastoralis* de Grégoire le Grand (VII^e s.). Notre hôte avait eu la gentillesse de préparer à notre intention :

- un manuscrit du XIII^e s., *Historia Scolastica* de Pierre le Comestor, aux belles enluminures;
- une reliure du début du XIV^e s., magnifique pièce d'orfèvrerie venant de Notre-Dame-aux-Nonnains;
- un « rouleau des morts » du XV^e s., provenant de Saint-Bénigne de Dijon, sur lequel sont portés les noms des moines défunts entre deux passages du moine qui circulait entre les différentes abbayes de l'ordre;
- l'*Apocalypse* illustrée par Dürer, incunable présentée dans une monture moderne;
- une reliure de Jean Grollier, bibliophile de la première moitié du XVI^e s., témoin de la naissance de la reliure moderne.

Nous retrouvâmes Mademoiselle Rouquet pour la découverte des collections archéologiques du musée, présentées dans les caves de l'aile du XVIII^e s. de l'abbaye. Outre un très beau sarcophage en plomb du IV^e s. provenant de Saint-Parres-aux-Tertres, la visite nous permit essentiellement d'admirer le trésor de Pouan,

découvert en 1842, daté des années 450, et dont la richesse témoigne de son appartenance royale, ainsi que la salle consacrée aux fouilles menées de 1943 à 1961 par Monsieur Jean Scapula à Isle-Aumont.

Celui-ci nous accueillit lui-même sur place l'après-midi. Historien et archéologue, il a consacré sa vie à ce tertre situé à 10 km au sud de Troyes et il poursuit la mise en valeur de ce site chargé de 5000 ans d'histoire. L'église, seul édifice restant de la place forte du XIII^e s. dominant la plaine de la Seine, est agrémentée d'une tour romane clunisienne avec quatre arcades de chaque côté, ce qui est exceptionnel dans l'Aube, d'un portail gothique et d'une abside romano-byzantine avec décor en têtes de clous aux fenêtres. Au nord demeure l'emplacement du cloître bénédictin avec sa fontaine centrale.

L'édifice est double, avec une nef gothique au sud, toujours paroissiale et une nef romane bénédictine au nord. La plupart des statues sont de l'école troyenne. Dans la partie romane, on peut voir un curieux beffroi en bois, soutenu par quatre chênes, et assurant encore les sonneries de cloches, et surtout le chœur carolingien construit avec des sarcophages débités. Un regard aménagé dans le sol permet d'observer les six niveaux successifs de construction : mérovingien, carolingien, XII^e s., gothique, XVII^e s. et enfin XVIII^e s. Sept sarcophages ont été réunis dans la nef pour montrer les différents types utilisés et leur évolution dans le temps avec adoption progressive de la forme trapézoïdale.



Isle-Aumont. La nef romane (photo J.-D. Caron)

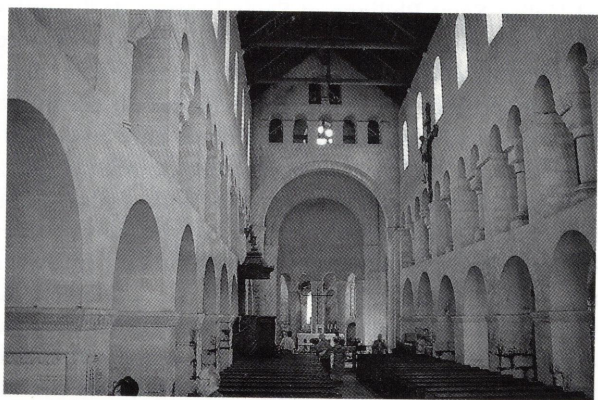
Cette deuxième journée s'acheva par la visite de deux églises de campagne :

- Saint-Martin de Moussey, église rurale en rognons de silex, est un édifice roman du XII^e s., doté d'un porche en pierre et d'une belle série de statues de saints de l'école champenoise;

— à Rouilly-Saint-Loup, un portail roman du XI^e s. à voussures décorées de billettes, le porche et le pignon du chevet à pans de bois et le double transept avec double pignon retinrent notre attention.

Monsieur Serge Morisseau, architecte honoraire des Bâtiments de France, fondateur de l'association « Renaissance de Clairvaux », et qui fut responsable de l'agence de l'Yonne de 1955 à 1960, nous accompagna tout au long de notre excursion du 19 septembre. Les temps forts en furent :

— l'église Saint-Etienne de Vignory, édifice du XI^e s. qui frappe par le contraste entre sa nef à murs nus ajourés par une galerie, de style ottonien et à charpente apparente, et son chœur à piliers composés avec déambulatoire. Du fait de nombreuses vicissitudes au cours des siècles, elle dût être entièrement reconstruite à l'instigation de Prosper Mérimée de 1847 à 1863. La ville garde par ailleurs un vieux lavoir Renaissance et quelques belles maisons anciennes. Elle est dominée par les vestiges du château des seigneurs locaux.



Vignory. La nef (photo J.-D. Caron)

— le cellier de Colombé-le-Sec, à trois nefs et six travées, dont les piliers octogonaux du XII^e s. soutiennent la voûte en croisée d'ogive. C'était l'une des granges de Clairvaux; les granges étaient des fermes à bâtiment unique, dotées d'une chapelle pour les offices sommaires journaliers; celle-ci fut créée pour l'exploitation de la vigne du val Gondrey.

— l'abbaye de Clairvaux, qu'il nous fut permis de visiter dans le cadre de la journée du Patrimoine sous la conduite de MM. Jean-François Leroux, président de l'association Renaissance de Clairvaux et Michel Miguet, chercheur. Troisième fille de Cîteaux, Clairvaux I fut fondé en 1115 par saint Bernard dans le Val d'Absinthe, sur des terres données par Hugues, comte de Troyes. Le développement de l'abbaye rendit néces-

saire, au milieu du XII^e s., la construction d'un ensemble architectural sur le site actuel : Clairvaux II, dont il ne subsiste que le magnifique bâtiment des convers, qui est actuellement en cours de restauration complète. C'est le plus grand bâtiment de ce type existant en France; le rez-de-chaussée était occupé par le réfectoire et le cellier (où l'on retrouve une architecture proche de celle du cellier de Colombé-le-Sec), le premier étage par le dortoir auquel on accédait, semble-t-il, par un escalier extérieur. Clairvaux III date du milieu du XVIII^e siècle. Véritable palais abbatial avec plus de 10000 m² de construction (alors que la communauté ne comptait plus que trente moines), il fut abandonné à la Révolution et, en 1806, transformé en prison par Napoléon I^{er} pour les insoumis de la Grande Armée. Désaffectés par l'administration pénitentiaire en 1971 en raison de leur vétusté, ces locaux ont été remplacés par Clairvaux IV, la prison actuelle.

— Bar-sur-Aube enfin, où sont conservées de nombreuses maisons anciennes tant médiévales à pans de bois que classiques en pierre. Deux églises ont retenu notre attention :

— Saint-Pierre avec son halloi, pittoresque galerie marchande du XIII^e siècle. Construite sur une nappe phréatique, cette église pose de gros problèmes de stabilité. Son édification s'étale sur tout le XII^e siècle. Le portail sud, roman, est doté d'une très belle porte en bois sculpté; l'autel provient de Clairvaux et l'orgue de l'abbaye de Remiremont.

— La collégiale Saint-Maclou, édifice actuellement interdit au public car totalement étayé à l'intérieur, et dans lequel nous avons pu exceptionnellement pénétrer grâce à l'intervention de notre accompagnateur Monsieur Morisseau, que nous tenons encore à remercier. Cette église est flanquée d'une volumineuse tour carrée appartenant aux anciennes fortifications. Le transept et les bas-côtés datent de la deuxième moitié du XII^e s., le chœur du XIV^e s., l'autel (dû à Bouchardon) du XVII^e s.; une belle série de chapiteaux à feuillages et crochets et les stalles et boiseries sculptées provenant de Clairvaux mériteraient une mise en valeur après les gros travaux de restauration qui s'imposent.

La journée se termina par la montée à la colline Sainte-Germaine d'où l'on jouit d'une vue sur la ville, vue qui s'étend jusqu'à la croix de Lorraine de Colombey-le-deux-Eglises; on y voit encore le monticule de l'*oppidum* gallo-romain, premier emplacement de Bar-sur-Aube.

La dernière journée, commentée par Madame Mercier, conférencière de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, fut consacrée, le matin, à trois églises troyennes et à celle de Pont-Sainte-Marie.

Saint-Nicolas, dont la construction, après le grand incendie de 1521, s'étend sur l'ensemble du XVI^e s., est un édifice de transition entre le gothique et la renaissance. Il renferme de beaux vitraux, dont les grisailles consacrés à l'histoire de Tobie et surtout le célèbre vitrail de l'*Hostie*. On peut y admirer également une très belle chaire du XVI^e s., dont les cinq pans sculptés retracent la vie de saint Nicolas. La chapelle du Calvaire, seul reste de l'église du XII^e s., autrefois accolée au rempart, domine l'entrée ouest. On y accède par un élégant escalier partant du bas-côté sud. L'ensemble (et particulièrement cette chapelle) recèle une très riche statuaire dont un *Christ* de François Gentil, de 2,18 m, du milieu du XVI^e siècle. Enfin il nous a été permis de visiter la chapelle du Saint-Sépulcre, réplique de l'originale, due à la générosité d'un paroissien, au retour d'un pèlerinage au XVI^e siècle.

L'église Saint-Urbain est due à Urbain IV qui la dédia à Urbain II, pape champenois, et posa la première pierre en 1262. Une importante reprise eut lieu au début du XX^e s., en raison des vicissitudes qu'elle a traversées – dont un incendie allumé sur ordre de l'abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains toute proche ! Actuellement, un certain nombre de vitraux sont déposés pour restauration et en raison de la nécessité de reprise des fondations. Il est cependant possible d'admirer la grande élévation des piliers ornés de chapiteaux très haut placés, décorés de feuilles de fraisiers. Le portail ouest date du XIII^e s. et représente le *Jugement Dernier*, polychrome à l'intérieur et sculpté à l'extérieur.

Saint-Jean-au-Marché vit un certain nombre de faits célèbres : le sacre de Louis le Bel y aurait eu lieu et, plus certainement, le mariage de Catherine de France avec Henri V d'Angleterre ainsi que, en 1620, le baptême de Marguerite Bourgeoys, fondatrice des premières écoles au Canada. Elle pose, comme toutes les églises troyennes, de très gros problèmes de stabilité en raison de la nappe phréatique sous-jacente, source d'inondations régulières. Elle a conservé sa nef caractéristique du XIV^e s., la reprise globale projetée au XVI^e s. s'étant limitée au chœur, beaucoup plus élevé. Les vitraux sont très altérés, mais on peut cependant admirer le *Jugement de Salomon*, polychrome, de 1516, et l'*Histoire de saint Jean-Baptiste*, grisaille de 1532. Deux artistes troyens passés à la postérité lui ont laissé leur marque : Pierre Mignard dont un tableau surmonte le maître-autel actuel et surtout François Girardon, facteur des chandeliers et de deux rétables.

Notre banquet de clôture eut lieu à Pont-Sainte-Marie et nous pûmes honorer et remercier nos collègues Monsieur et Madame Siret grâce à qui ce voyage fut une parfaite réussite et un enchantement. Auparavant, nous avons visité l'église de ce faubourg de Troyes, construite au XVI^e s. et probablement précédée, au XII^e s., par un édifice roman dont aucune trace n'a été

retrouvée. De belles stalles du XVI^e s. avec leurs grotesques aux accoudoirs et leurs miséricordes sculptées qui ornent encore le chœur, une très belle verrière en grisaille dont les personnages sont représentatifs du style de l'époque et surtout ses panneaux peints et une très riche statuaire en bois ou pierre des XVI^e-XVII^e s. viennent orner cette église.

L'après-midi nous conduisit en Champagne humide pour la visite de trois églises à pans de bois, caractéristiques de cette région du Der, zone boisée qui s'étend de Troyes à Saint-Dizier et fut en grande partie défrichée par Clairvaux. Sa pauvreté en autres matériaux explique l'utilisation du bois pour la construction des maisons mais aussi des églises.

L'église Saint-Nicolas d'Outines est la plus importante : 32 m de long, y compris un beau porche ; magnifiquement restaurée de 1979 à 1986, elle est richement meublée et entourée de nombreuses maisons du même style.

Bailly-le-Franc possède une petite église de hameau avec une toiture à deux étages (nef et bas-côtés), à la différence de la précédente. Le beau vitrail de la *Pieta* daterait du XVI^e s.

L'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques de Lentilles est certainement la plus élégante. Egalement restaurée récemment, elle est recouverte d'une très belle charpente et possède un magnifique clocher en écaille de bois à coyaux (c'est-à-dire en forme de jupe à volants).

Le retour à Troyes nous permit une dernière étape à Rosnay-l'Hôpital, qui possède une belle église dotée d'un crypte, seule construction de ce type dans l'Aube. Son existence s'explique par la situation de l'église sur une butte. Cette crypte du XII^e s., remaniée au XVI^e s., est très vaste, constituant une véritable église souterraine. Elle s'étend sous le chevet et la dernière travée de la nef de l'église supérieure à laquelle elle est reliée par un escalier intérieur. Mais son véritable accès a toujours été extérieur, par une entrée latérale au nord. L'église supérieure, du XVI^e s., mais précédée d'un édifice du XII^e s., comme l'attestent des éléments dans le mur nord, a la forme d'une halle avec déambulatoire. On y est frappé par la très grande largeur de la nef centrale. Les piliers du chœur ont de beaux tailloirs sculptés d'animaux et de petits personnages et il est encore possible d'y admirer un vitrail du *Calvaire* (1515) avec des étoiles montées en chef-d'œuvre, caractéristique de l'art régional.

En conclusion, un voyage passionnant par les richesses visitées et les explications des érudits qui nous ont accompagnés. Qu'il nous soit ici permis de les remercier à nouveau. Merci également au soleil, qui a été de la partie sans discontinuer et dont la chaleur parfois étouffante faisait d'autant plus apprécier la fraîcheur des voûtes.

J.-D. et M. C.

Les sépultures de Merry-Sec (Yonne)

par le Docteur Jean-Claude LE BLAY

En 1986, un sondage effectué à Merry-Sec, au lieu-dit « Le Cercueil » (canton de Courson-les-Carières) a livré des restes humains (1). Le bouleversement des « sépultures » noté lors de la fouille ainsi que la fragmentation et le très mauvais état de conservation des os laissent penser qu'il s'agit plutôt d'un ossuaire de réenfouissement, probablement mérovingien aux dires des archéologues. L'étude ostéologique s'avère impuissante pour confirmer ce dernier point.

Nous y avons reconnu au moins cinq individus :

— L'individu A est une femme adulte (40-60 ans) mesurant entre 1,60 et 1,65 m. Cette Européenne, droitère, a les dents fortement usées. Sa tête est allongée avec une nuque proéminente. Au niveau de son bassin, on note une ovalisation importante des cavités cotyloïdes, conséquence probable d'un emmaillotage serré dans la petite enfance. La sépulture est bouleversée et incomplète.

— L'individu B est un homme adulte (40-60 ans). Cet individu est de taille moyenne (1,66 m) et peu robuste. Il a été carencé à la fin de sa vie (ostéoporose). Les os de son bassin montrent les mêmes particularités que ceux de sa compagne de la sépulture A. La sépulture est réduite aux deux membres inférieurs.

— L'individu C est un homme adulte robuste jeune. Il souffre d'une dysplasie de la hanche droite gênant la marche et entraînant probablement une boiterie. La sépulture est très fragmentaire.

— L'individu D est un homme adulte ayant souffert d'ostéoporose à la fin de sa vie. Sépulture réduite à un seul os.

— L'individu E est un enfant d'environ deux ans probablement décédé au sevrage. Sépulture limitée à un os.

Il est difficile de détailler davantage cette brève étude; elle abonde néanmoins dans le sens des multiples observations réalisées sur des sites contemporains répartis tant dans la Nièvre, que dans l'Yonne ou la Seine-et-Marne.

On se rappellera que l'emmaillotage a disparu dans nos régions seulement au XX^e siècle grâce aux efforts conjugués des sages-femmes et des médecins (2). Cette pratique avait pour but d'assurer la sécurité de l'enfant dans son berceau et d'en permettre facilement le transport aux champs, voire de le suspendre à l'abri des animaux grâce à l'anneau qui le garnissait parfois.

Outre l'inconfort relatif du bébé, cette immobilisation prolongée était parfois néfaste pour les hanches et favorisait les déformations du crâne aux conséquences purement esthétiques.

J.-C. L. B.

(Septembre 1987)

(1) Vaudescal (Sébastien) et Delahaye (Gilbert-Robert), « Sondages au lieu-dit « Le Cercueil » à Merry-Sec (Yonne) », *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 4, 1987, pp. 71-72.

(2) Gelis (Jacques), *L'arbre et le fruit, la naissance dans l'Occident moderne, XVI^e-XIX^e siècles*, Fayard, 1984, pp. 434-457 (« Une autre manière d'être au monde »).



Représentation d'un nourrisson au maillot. Musée archéologique de Beaune, époque gallo-romaine (dessin J.-C. Le Blay)

Bibliographie de l'année 1987

et informations générales

par Germaine DEMAUX

TRAVAUX DE NOS COLLÈGUES

Nous ne pouvons signaler ici que les travaux de nos collègues dont nous avons connaissance. Pas de fausse modestie ! Faites-nous part de vos publications — en nous envoyant un tiré-à-part si possible; nous publierons ici leurs titres et références. Il y va aussi du renom de notre société. Merci d'avance.

♦ M. BARBIER, « A propos de l'architecture médiévale découverte quai Bretoche », dans *Études Villeneuviennes*, 1987, n° 10, pp.82-83.

♦ R. BREUILLER, « Sur quelques fontaines de Puisaye, cultes et légendes au début du XIX^e siècle », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1986, 118^e vol., pp. 37-47. — « La découverte du trésor de Boutissaint, d'après Paultre des Ormes », pp. 161-163.

♦ On se souvient de la belle évocation de la ville d'Orléans à l'époque capétienne que fit J. DEBAL aux journées de septembre de la S.F.A.Y. Il a fait don à notre société de trois ouvrages auxquels il a collaboré et qui compléteront notre connaissance de la ville. Il s'agit de deux *Atlas de quartier, les Carmes et Bourgogne, à Orléans* et d'un recueil *Le plan d'Orléans à travers les siècles*. Les atlas se proposent de présenter sous forme cartographique quelques traits de l'environnement immédiat des habitants d'un quartier : les bâtiments et leur fonction, les gens et leurs activités. J. Debal a fourni les plans qui retracent l'évolution historique des quartiers. Chaque plan, dépliant, où la couleur joue un grand rôle, se rapporte à un aspect de la vie du quartier : bâtiments historiques, périodisation du bâti, population, professions, équipements collectifs, équipement scolaire, commerces, transports, associations, etc...

Réalisés en liaison avec le Centre d'études et de recherches sur le cadre de vie et l'aménagement régional (CERCAR) de la Faculté des Lettres d'Orléans et avec la collaboration de la Direction des Études générales de la ville d'Orléans, ces atlas sont une réussite bien propre à faire apprécier et aimer leur ville aux Orléanais.

Dans le recueil *Le plan d'Orléans* nous trouvons, après une étude archéologique qui permet de délimiter la ville gallo-romaine enfermée dans son enceinte quadrangulaire, l'étude des agrandissements successifs de l'agglomération, du IV^e s. à l'époque moderne.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Les sarcophages mérovingiens

en plâtre de Villemomble. Fabrication, décor », dans *Cahiers archéologiques*, 1987, 35, pp. 41-51.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Seine-et-Marne. — Jouarre. Sarcophage de plâtre à couvercle bombé », dans *Bulletin monumental*, rubrique « Actualité », 1986, t. 144, p. 344. — « Seine-Saint-Denis. — Villemomble. Fosses funéraires à cavité céphaloïde du haut Moyen Âge », pp. 344-345. — « Yonne. — Sergines. Sarcophage de plâtre mérovingien à décors figurés », p. 346. — « Seine-Saint-Denis. — Tremblay-lès-Gonnesse. Sépulture médiévale au chevet de l'église Saint-Médard », 1987, t. 145, pp. 212-213. — « Villemomble. Découverte de deux bases de moules à cloches et d'une cave médiévale », p. 213.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Sauvetage archéologique sur le cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval de Villemomble (campagne 1984-1985) », dans *En Aulnoye jadis* (revue de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye), 1987, n° 16, pp. 5-9. — En collaboration avec J. Goujard, G. Letexier, M. Tagounit et P. Huguin, « Fosses anthropomorphes du haut Moyen Âge découvertes à Villemomble », pp. 10-13. — « Sarcophages de pierre mérovingiens mis au jour à Villemomble », pp. 15-17. — En collaboration avec O. Minier, « Réexamen de sarcophages mérovingiens découverts à Villemomble en avril 1982 », pp. 18-19. — En collaboration avec S. Claude, L. Henriques, O. Minier et M. Raffo, « Observations sur la fabrication et sur le décor des sarcophages mérovingiens en plâtre mis au jour à Villemomble », pp. 20-25. — En collaboration avec F. Vallentin, C. Borgnon et P. Vallet, « Deux nouvelles tombes maçonnées médiévales mises au jour à Villemomble », pp. 26-27. — « Deux nouvelles bornes découvertes à Vaujours : une de l'abbaye de Chelles et une autre du prieuré-cure », pp. 39-40. — « Cheminées et fours à pain dans l'architecture traditionnelle du Pays d'Aulnoye », p. 71.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Le sarcophage présumé du roi Raoul à Sainte-Colombe-lès-Sens, réexamen des critères d'identification », dans *Actes du 108^e Congrès national des Soc. Savantes, Grenoble, 1983*, Archéologie, [1987], pp. 341-351.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Aperçus sur l'archéologie historique du sud de la Seine-et-Marne, aux journées archéologiques d'Ile-de-France », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, 1986, n° 62, pp. 216-218. — « Un site paléolithique et néolithique sous un lotissement à Échouboulains », pp. 219-221. — « Deux monnaies médiévales découvertes au prieuré Saint-Martin de Montereau », p. 222. — « La « haie » de Brie et les défrichements qui l'entourent », 1987, 63, n° 1, pp. 51-53. — « L'archéologie du sud de la Seine-et-Marne, au colloque de Paris-Ile-de-France-Archéologie », pp. 53-54. — « Une étude

sur les gravures de cervidés du massif de Fontainebleau », pp. 49-51. — « Voyage pédestre d'un archéologue en Basse-Brie en 1741 » (voyage pédestre de l'abbé Jean Lebeuf), n° 2, pp. 113-115. — « Nouvelles découverte de tombe ancienne à Échouboulains », pp. 116-117. — « L'ethnologie des Magdaléniens de Pincevent exposée à Montereau », n° 3, pp. 149-150. — « Exposition sur l'archéologie morétaine », pp. 151-152. — « Un curieux cône de pierre trouvé à Saint-Germain-Laval », p. 153.

♦ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec Sœur Telchilde de Montessus, « Sur un couvercle de sarcophage mérovingien conservé dans les cryptes de Jouarre », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, 1986, n° 37, pp. 37-44.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Un anniversaire oublié : il y a 90 ans, une maison de Valence-en-Brie était hantée », dans *Déclivance* (Montereau), 15 janvier 1987, n° 2132, p. 11. — « Découverte d'une tombe ancienne à Échou », 11 juin 1987, n° 2153, p. 6. — « Un hommage au professeur Leroi-Gourhan, ancien directeur de la fouille de Pincevent », 22 octobre 1987, n° 2170, p. 5.

♦ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec R. Dufour, « Libre cours pour la vallée Javot », dans *Les Nouvelles d'Échouboulains*, 1987, n° 9, pp. 11-14. — « A Échou, un site archéologique contemporain des premiers Capétiens », pp. 21-23.

♦ G.-R. DELAHAYE, « L'évêque de Meaux, Guillaume Brignonnet (1470-1534), un tenant de la réforme catholique », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1987, n° 141, pp. 32-34. — « Quelques travaux récents d'archéologie médiévale dans l'arrondissement et la région de Provins », pp. 69-78.

♦ G.-R. DELAHAYE, en collaboration avec G. Monthel, « Extraction de sarcophages dans la carrière de Saint-Boil », dans le catalogue de l'exposition : *Bourgogne médiévale. La mémoire du sol. 20 ans de recherches archéologiques*, pp. 206-207. — En collaboration avec H. Gaillard de Sémainville, « Sarcophage mérovingien de Renève (Côte-d'Or) », p. 208.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Sauvetage archéologique dans et autour des cryptes de Jouarre », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1985 [1987], n° 26, pp. 63-72. Cet article nous donne un aperçu des importantes découvertes qui se font actuellement dans et autour des cryptes de Jouarre visitées en 1983 par notre Société. Outre les sarcophages de saint Ébrégisile que l'on a pu étudier et dont on a retrouvé un fragment de couvercle (ce qui permet de le dater et de le classer parmi les types connus), on a reconnu la nef de la basilique Saint-Paul ainsi que celle prolongeant la crypte Saint-Ébrégisile, un couloir de circulation qui permettait un accès direct à la crypte Saint-Paul et de nombreuses sépultures de types différents (sarcophages de pierre, de plâtre, tombes maçonnées ou en pleine terre). Il est à souhaiter que les fouilles se poursuivent étant donné la richesse et l'importance des découvertes qu'elles provoquent.

Notre collègue a également fait les conférences suivantes :

Pour les Amis du Vieux Rosny, le 7 mars 1987 à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et le 9 octobre 1987 pour la Société archéologique et historique de Chelles, à Chelles (Seine-et-Marne), exposé sur la fouille menée à Villemomble de 1982 à 1987 sur un site comportant une église et un cimetière d'origine mérovingienne.

En collaboration avec J. Roumailhac et J.-M. Saur, « Monuments des X^e et XI^e siècles dans les pays de l'Yonne », le 4 avril 1987 à Auxerre, pour la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

♦ P. DUBOURG-NOVES, « L'abbé Michon et les monuments charentais », dans *Bulletin et Mémoires*, Société archéologique et historique de la Charente, 1986, n° 3, pp. 225-236. Article enrichi de nombreuses figures illustrant des monuments disparus ou actuellement très modifiés par les restaurations.

♦ A. LABBÉ, « Couleurs et lumières du palais dans *Girart de Roussillon* », dans *Senefiance*, 1988, n° 24, pp. 171-200. Texte d'une communication présentée au colloque organisé par le Centre universitaire d'Études et de Recherches médiévales d'Aix-en-Provence, les 13 et 14 mars 1987, sur le thème : « Les couleurs au Moyen Âge ».

♦ J.-P. LAPORTE, « Reliques du haut Moyen Âge à Chelles », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, 1986, n° 37, pp. 45-58.

♦ S. MARTINET, *Rois de France, Rois de Laon (X^e siècle)*, Laon, 1988, 1 vol. 21 × 29,7 cm.

On peut se procurer cet ouvrage, qui complète heureusement le *Montlooon* que Madame Suzanne Martinet fit paraître naguère alors qu'elle était bibliothécaire de la ville de Laon, auprès de l'Imprimerie du Courrier de l'Aisne, 142, av. Pierre-Mendès-France, B.P. 49, 02003 Laon Cédex, au prix (indicatif) de 160 F : C.C.P. 467-50 W Paris.

♦ H. MOREAU, « Le ru de Vallan », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1986, 118^e vol., pp. 23-36.

♦ R. NEMO et B. COLLETTE, *Le château de Druyes (Yonne)*, 1986. Druyes ne possède pas moins de trois édifices classés monuments historiques. Le château médiéval fait l'objet de travaux de restauration conduits par M. Bernard Collette, Inspecteur général des Monuments historiques. Cette monographie est le fruit des recherches d'archives et de l'analyse architecturale qui ont été effectuées pour cette remise en état. Bien illustrée de vues anciennes et de photos récentes du monument, cette brochure expose l'historique du château, possession des comtes de Nevers, puis décrit minutieusement les bâtiments subsistants en essayant de dater les étapes de la construction et des modifications qui y furent apportées. Puis divers épisodes de la vie de Druyes sont racontés. La brochure se termine par l'évocation de la « résurrection » du château à l'époque actuelle, une généalogie de la maison de Nevers et une bibliographie.

♦ J. ROCHE, « La maladrerie de Sillé-le-Guillaume, étape sur le chemin montais », dans *Actes du 110^e Congrès national des Sociétés savantes, Montpellier, 1985*, I, pp. 353-361, [1987]. — « Source ou Fontaine du Précieux-Sang à Fécamp (Seine-Maritime) », dans *Actes du 111^e Congrès national des Sociétés savantes, Poitiers, 1986, Anthropologie-ethnologie*, pp. 29-41.

ÉCHANGE DE PUBLICATIONS

♦ BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE, 1986 [1987], 118^e volume. — 1, rue Marie-Noël, Auxerre.

Le bulletin s'ouvre sur la présentation par Guy Lobrichon du projet *Auxerre. Culture et Société (vers 840-vers 1100)*. L'entreprise n'en est qu'à son début et se donne pour but en étudiant le milieu auxerrois, site, relique sainte, institution ecclésiastique (cathédrale et monastère), école, puissance comtale, de redonner vie à une cité à un moment donné de son passé et par là-même de mieux comprendre l'émergence de l'Europe occidentale entre le IX^e et le XI^e s.

J.-P. Desaiève, dans son article *Le bail à nourriture et le statut de l'enfant sous l'ancien régime en Basse-Bourgogne*, étudie dans la vallée d'Aillant la coutume de ce que l'on peut appeler « l'adjudication », au plus offrant parmi sa parenté, des enfants mineurs orphelins de père et de mère ou de l'un des deux. Cette pratique, beaucoup plus fréquente qu'on ne l'imagine, devait répondre à deux préoccupations : les conditions de vie matérielle de l'enfant (nourriture, soins, scolarité) et la conservation de son patrimoine. Le système connu des déviances, surtout au XVIII^e s. lorsque l'exploitation des biens fonds de l'enfant ne couvrait plus son entretien matériel.

H. Moreau, *Le ru de Vallan*. Notre collègue, après avoir étudié le cours du ru de Vallan qui se divisait en deux branches et subit des modifications soit pour alimenter des moulins soit pour satisfaire les demandes des habitants et avoir précisé le rôle du ru dans l'économie locale (alimentation en eau potable, irrigation, moulins), examine les nombreuses découvertes faites dans sa vallée. La plupart sont de l'époque gallo-romaine et concernent des objets de culte, ce qui conduit à penser que la ville de cette époque s'étendait le long du ruisseau.

R. Breuiller s'intéresse aux manuscrits de Paultre des Ormes, officier né en 1775, « retraits » dès 1802 avec le grade de lieutenant-colonel. Il s'occupa alors d'histoire et d'archéologie. Dans un premier article, l'auteur reprend les notes de l'érudit décrivant *Quelques fontaines de Puisaye. Cultes et légendes au début du XIX^e s.* Toutes ces fontaines, souvent fréquentées pour leurs vertus curatives, s'entouraient de légendes et de rites que Paultre des Ormes nous rapporte tels qu'ils existaient encore au moment de son enquête.

Dans un second article, *La découverte du trésor de Boutis-saint, d'après Paultre des Ormes*, notre collègue évoque la découverte en 1825 de cinq chaudrons de cuivre, trois assiettes, deux casseroles, deux passoirs, des cuillères en argent, des bagues, des monnaies. Ce qui subsiste de cette découverte est actuellement au musée d'Auxerre.

N. Donzeaud traite de *L'École de la République de 1882 à 1892*. Après un bref rappel de l'état de l'enseignement primaire avant la Révolution puis sous l'impulsion de Guizot (1833) et de Victor Duruy (à partir de 1863) jusqu'au moment où, en 1882, Jules Ferry prend en main la destinée de l'école primaire, l'auteur montre l'essor de l'école dans le département et s'intéresse aussi à l'enseignement agricole.

L'histoire naturelle est abordée dans l'article de S. Barta-Calmus *Pattalophyllia d'Achiardi 1867 et Nicaeotrochus Nov. Gen. Définition des taxons les composant (Scleractiniaires, Caryophyllidae) au Tertiaire*, qui propose une classification des « Pattalophylloides ».

Ce volume contient aussi plusieurs articles qui se rapportent à Paul Bert, né à Auxerre en 1833 et dont on commémorait en 1986 le centenaire de la mort. Allocution de MM. F. Mitte-

rand, président de la République, P. Dejours, directeur de recherches au C.N.R.S., J.-P. Soisson, maire d'Auxerre; lettre de Paul Bert sur la greffe animale, deux lettres inédites de Paul Bert au sujet du catalogue des vertébrés de l'Yonne et, enfin, *Le Dr Robineau-Desvoid et Raspail, leur correspondance*, par J.-J. Hemardinquer.

On retrouvera, dans les pages suivantes dues à F. Poplin, la chaleur de ton et la sensibilité que nous avons appréciées lors de sa conférence de janvier 1987 : *Leroi-Gourhan, préhistorien de l'Yonne*.

Le reste de la livraison est consacré à des textes de Marie Noël et à des études la concernant.

♦ CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU BERRY, 4, place des Quatre-Piliers, Bourges.

Nos journées de septembre 1987 ont permis de resserrer les liens avec la Société d'archéologie et d'histoire du Berry. Son président, M. le professeur Christian Roth, ainsi que son épouse, sont maintenant nos collègues et un échange de bulletin a été décidé.

La livraison des « Cahiers » de septembre 1987 (numéro 90) est consacrée au Moyen Âge et comporte, outre l'éditorial où le président commente la nouvelle présentation des Cahiers — qui est fort séduisante —, les chroniques de la Société et la chronique bibliographique :

J. Mauzaize, *Études sur les familles seigneuriales d'Ainay-le-Vieil*, pp. 5-22.

F. Jenn, *L'épithaphe de sainte Eustadiol, fondatrice de Saint-Paul à Bourges. La restauration de la vénération des saints fondateurs aux XI^e et XII^e siècles*, pp. 23-26.

♦ PAYS DE BOURGOGNE, L'Arche d'Or, 17, bd Paul-Doumer, Dijon. — 1987, 1^{er} semestre, n° 137-138. — Ce numéro est avant tout un volume d'hommage au fondateur et rédacteur en chef Albert Colombet, décédé le 6 octobre 1986. A la suite de celui signé de R. Poujade, député-maire de Dijon, il réunit des textes qui soulignent les diverses facettes de la personnalité du disparu : le Bourguignon (J.-F. Bazin, Ph. Barthelet, H.-O. Colombet), l'homme (G. Biguet, M. Chabeuf, P. Camp, Ch. Colombet), l'auteur (L. Boitout, R. de Simony, Y. Beauvalot, conservateur régional de l'Inventaire général, H. Fromage, Président de la Société de Mythologie française), le chercheur (J. Richard, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon, J.-M. Leneuf, J. Bart, J.-L. Demard), l'éditeur (H.-O. Colombet, P. Haasé, G. Maupoil, H. Charrier). Le numéro comporte néanmoins les chroniques habituelles : le deuxième semestre 1986 en Bourgogne, le Cep burgonde, les Piliers chablisien, la bibliographie.

♦ ACADÉMIE DU MORVAN, B.P. 44, Château-Chinon, 1986, n° 23. — N. Bossuet, *La déchristianisation dans le district de Corbigny en l'an II*, pp. 3-52.

♦ BULLETINS ET MÉMOIRES. Société archéologique et historique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, Angoulême. — 1986, n° 3. — Ce numéro publie les conférences qui furent prononcées au *Colloque de Baignes sur la vie de l'abbé Michon* en septembre 1981. L'abbé Michon fut un personnage aux activités multiples; après avoir fondé un collège (qui fit faillite en 1842) et une congrégation religieuse féminine, il se tourna vers l'archéologie et publia la *Statistique monumentale de la Charente*. Il fonda un journal, milita pour la réconciliation des chrétiens séparés, publia un ouvrage sur *La rénovation de l'Eglise* et, anonymement, plusieurs romans; il fonda

enfin le *Journal de graphologie* et se consacra à cette discipline jusqu'à la fin de sa vie en 1881. Conférences de C. Savart, C. Lauru, P. Lefranc, M. Moreau, P. Dubourg-Noves. — 1986, n° 4. — P. Marinval, *Résultats d'un test paléocarpologique mené sur le site archéologique du fort des Anglais, Mouthiers-sur-Boëme (Charente)*. — J. Baudet et J. Chauveaud, *Toponymie révolutionnaire en Charente*. — P. Lefranc, *Les origines charentaises d'un savant médecin, le docteur Baptiste Roussy. 1856-1926*. — J. Baudet, *Aux origines de l'Ecole Saint-Paul d'Angoulême*. — P. Dubourg-Noves, *Le grand atlas de l'Archéologie* (compte rendu de lecture).

♦ BULLETIN DU GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE DE SEINE-ET-MARNE, Archives départementales, Melun. — 1985 [1987], n° 26. — D. Simonin, *Découvertes de céramiques protohistoriques à Épisy et à Château-Landon*. — P. Geslin, *Le conciliabulum melde du Chaufour, à Pécy*. — C. Pladys, *La nécropole gallo-romaine de Clos-Fontaine*. — J. Philippe, *La céramique sigillée à reliefs et les fibules de Rampillon*. — G.-R. Delahaye, *Sauvetage archéologique dans et autour des cryptes de Jouarre*.

♦ SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS. BULLETIN TRIMESTRIEL DE SES TRAVAUX. Mairie de Montargis. — 1986, n° 72. — C. Brunet, *Être maître d'école à Amilly au XVIII^e siècle*. — G. Leloup, *Documents sur le recrutement des milices provinciales dans la région de Montargis sous le règne de Louis XIV et Réponse de Bédou à Blondet de La Blossière*. — Mme M.-L. Renneaud, *Vestiges à Griselles*. — Abbé J. Verdier, *Actes du XIII^e s. concernant les dîmes d'Amilly et Manuscrits des Ursulines*. — Ce numéro contient également de courtes notices sur les monuments importants de Montargis écrits à l'occasion de la Journée du Patrimoine de septembre 1986. — 1986, n° 73. — C. Brunet, *Chevry à la veille de la Révolution*. — Mme F. Thouvenot, *Remblaiements anciens au Pâtis et terre cuite au XIX^e s.* — Abbé J. Verdier, *Remblais révolutionnaires sur le Pâtis, Chartes des Echarlis, Louis VII et Thomas Becket, Construction de l'église Saint-Jean de Braye, Agitation en Gâtinais à propos des impôts, Le manuscrit des Ursulines*. — Mme V. Lacoste, *Histoire des rivières*. — G. Leloup, *Montargis au milieu du XIX^e s. vu par P. Fortin, La porte de l'Ouche, Journal des acteurs célèbres du théâtre tragique du district de Montargis...* — 1987, n° 74. — C. Brunet, *La mort absurde du petit B...* — G. Rey, *Vestiges préhistoriques à Montcresson*. — Mme V. Lacoste, *La halle de Ladon*. — G. Leloup, *Montargis au milieu du XIX^e s. : le pont de Loing, Acteurs célèbres...* Pignon, *Notes sur Pignon, Notes sur Harouard*. — M. Piat, *Compléments sur Bédou*. — Abbé J. Verdier, *Un factum révolutionnaire, Un registre de la municipalité de Cortrat au début de la Révolution, Le manuscrit des Ursulines, Une notice sur le Gâtinais*.

♦ ÉTUDES VILLENEUVIENNES. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du canton de Villeneuve-sur-Yonne « Les Amis de Villeneuve », 7, faubourg Saint-Laurent, Villeneuve-sur-Yonne. — 1987, n° 10. — F. Gatouillat, *La vitrerie de Notre-Dame de Villeneuve au XIII^e siècle*. — J.-L. Dauphin, *Dernières images des fortifications de Villeneuve*. — P. Pinon, *L'église Saint-Savinien-les-Egriselles au XVIII^e siècle*. — G. Houzé, *L'école de charité de la rue du Puits-d'Amour*. — Dans la rubrique « Le grain et le pain », articles sur *Les moulins de Villeneuve* (A. Noël), *Le four banal de Saint-Julien du Sault* et *La tradition du pain dans le nord de l'Yonne* (J.-L. Dauphin). Dans la rubrique des Amis de Joseph Joubert : *L'année Joubert, Images de Joubert* (J.-L. Dauphin), *Du nouveau sur Joubert et ses livres* (P. Tessonneau), *Joubert, la botanique et l'amitié* (J. Bonnardot).

♦ LES AMIS DE SAINT-MATHIEU

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous recevons le bulletin de liaison de cette association amie qui nous avait si chaleureusement accueillis au pays de « Fine Terre » et qui vient de célébrer son quinzième anniversaire.

Elle est très active. C'est ainsi, par exemple, qu'elle a fait réaliser une réplique de la si belle et si originale *Croix des abbés de Saint-Mathieu*, ce qui permet aux visiteurs du musée de la Pointe-Saint-Mathieu de l'examiner à loisir... sans faire courir de dangers à l'original.

L'action entreprise depuis longtemps auprès de la population locale aboutit à la sensibiliser aux objets et sites appartenant au patrimoine et conduit au signalement des découvertes : un souterrain, daté de l'Âge du fer, par l'archéologue départemental; des soubassements de maisons médiévales (à Saint-Mathieu); deux petites croix (dont une à cupules); un moule de hache de l'Âge du bronze, etc...

Nous souhaitons que le prochain bulletin nous confirme que la tempête d'une violence tout à fait exceptionnelle qui a soufflé sur la Pointe à la mi-octobre 1987 n'a pas provoqué de dégâts importants à l'église abbatiale ou au musée.

BIBLIOGRAPHIE

Carol HEITZ, *LA FRANCE PRÉ-ROMANE, Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge, du IV^e siècle à l'an Mille*. Éditions Errance, 17, rue de l'Arsenal, Paris. Un volume relié de 340 pages, 360 photographies et 101 dessins, cartes et plans.

Dans cet ouvrage, le professeur Carol Heitz traite de l'ensemble des connaissances, jusqu'aux plus récemment acquises, concernant l'évolution de l'art chrétien pendant les sept siècles qui ont précédé l'an mil. Au moment de la parution, en novembre 1987, nous remettons les manuscrits à notre imprimeur; il ne nous a donc pas été loisible d'en prendre connaissance de façon approfondie. Nous indiquons cependant que cet ouvrage est très complet — qui conduit le lecteur de Metz et Trèves jusqu'à la Marche d'Espagne et Saint-Michel de Cuxa (en passant par Cluny) et de Tours, Poitiers et Ligugé jusqu'à Lyon et Genève, en passant par notre Bourgogne : Saint-Bénigne, Saint-Aubin, Flavigny et, bien entendu, Saint-Germain d'Auxerre.

J. R.

CHARTES ET DOCUMENTS DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON, PRIEURÉS ET DÉPENDANCES, DES ORIGINES A 1300, tome premier (VI^e-X^e siècles), publié et annoté par M. le professeur R. FOLZ et M. le chanoine J. MARI-LIER, Dijon, 1986, Société des Annales de Bourgogne, *Analecta Burgundica*, 5, 220 p., carte hors-texte. — Le tome II avait été publié en 1943 par G. Chevrier et M. Chaume, aujourd'hui disparus. Il ne contenait qu'un catalogue sommaire des actes qui sont étudiés dans le tome publié maintenant. Le texte des actes est précédé d'un tableau chronologique et suivi d'un index. Comportant un classement des chartes publiées dans le tome II et des rectifications à la table de ce dernier, ce volume apparaît donc comme son complément. (Société des Annales de Bourgogne, 36, rue Chabot-Charny, Dijon).

CORPUS VITREARUM MEDII AEVI, Vol. III : Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Paris, Éditions du C.N.R.S. — L'Yonne y tient une place importante; le département possède en effet, à lui seul, plus de vitraux anciens que les trois autres départements bourguignons réunis.

« Les rédacteurs des notices (pour l'Yonne, il s'agit de Mme Françoise Gatouillat) fournissent pour chaque vitrail recensé les éléments de l'identification matérielle (emplacement, dimensions, disposition avec plan éventuel), les éléments historiques (datation de l'exécution et des divers remaniements), les éléments iconographiques, la documentation archivistique et bibliographique. En outre, aucune notice n'a été établie sans vérification critique sur place et photographie. La rigueur d'un tel travail exhaustif fait de cet ouvrage un modèle de découverte non seulement pour les chercheurs dont il prépare le travail futur, mais encore pour tous les amateurs d'art : le vitrail n'est-il pas dans les pays septentrionaux la grande peinture monumentale du Moyen Âge et de la Renaissance ? »

Ce texte, dû à notre collègue Mme Suzanne Péliissier et repris ici avec son autorisation, est extrait d'un article, « Le trésor de nos vitraux », paru dans *Études Villeneuviennes*, 1987, n° 10, pp. 93-94.

ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET FOLKLORE DU NORD DE L'YONNE, Actes du 56^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, Villeneuve-sur-Yonne, 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1985, 1 vol. 16 × 24, 292 p. — Un panorama des chemins de la recherche dans le nord de l'Yonne. Dix-huit études par les meilleurs spécialistes régionaux : H. Carré, G.-R. Delahaye, D. Perrugot, R. et S. Péliissier, J. Leviste, A. Noël, L. Saulnier, C. Hohl, J.-P. Rocher, A. Colombat, P. Millat, etc. « Les Amis du Vieux Villeneuve », 7, faubourg Saint-Laurent, 89500 Villeneuve-sur-Yonne.

ACTES DU COLLOQUE JOSEPH JOUBERT, 1 vol. 16 × 24, 164 p. Ce colloque s'est tenu aux mêmes dates, à Villeneuve, et a réuni les plus éminents spécialistes français et étrangers : R. Tessonneau, P. Riberette, P. Ward, N. Illas i Josas, D. Kinloch, J.-L. Dauphin, etc. Même éditeur.

LES MONUMENTS HISTORIQUES DEMAIN. — Cet ouvrage collectif de 300 pages rassemble l'essentiel des communications et des conclusions du colloque réuni à la Salpêtrière en novembre 1984. Il évoque à la fois les problèmes d'entretien, de restauration, d'environnement des monuments et ceux de leur utilisation, conservation, protection, place dans les options économiques, etc... (Éditions de la Direction du Patrimoine. Diffusion : Picard, 82, rue Bonaparte, Paris)

GUIDE DES CHÂTEAUX DE FRANCE, vol. Yonne. — 109 châteaux recensés; pour chacun d'eux : historique, architecture, mobilier. (Paris, Hermé, 1986, 144 p.)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

◆ Le 59^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes aura lieu du 3 au 5 juin 1988 à Beaune avec pour sujet « Autour du baron de Joursanvault ». Renseignement : Centre Beaunois d'Études historiques, Hôtel de Ville, Beaune.

◆ 113^e Congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg, 5-9 avril 1988. Renseignements : Comité des travaux historiques et scientifiques, 3-5, boulevard Pasteur, Paris. Destiné tout particulièrement aux membres des sociétés sa-

vantes qui peuvent y présenter des communications, ce très intéressant congrès permet aussi de découvrir une région grâce aux expositions, visites et excursions qui sont organisées spécialement pour les participants.

◆ Association française d'Archéologie mérovingienne (A.F.A.M.). — Les X^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne auront lieu à Metz, du 20 au 23 octobre 1988.

Thème régional : la Lorraine, la Sarre et le Grand-Duché de Luxembourg durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Thème général : Le style animalier « germanique ». Renseignements auprès de l'A.F.A.M., Musées des Antiquités de Seine-Maritime, 198, rue Beauvoisine, 76000 Rouen; ou auprès de notre collègue Gilbert-Robert Delahaye, vice-président.

ARCHÉOLOGIE DANS L'YONNE

La revue *Archéologie médiévale* publie une « Chronique des fouilles médiévales en France ». Nous avons relevé, dans la livraison de 1987, ce qui a trait aux chantiers ouverts dans l'Yonne.

BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES. — Un « décapage mécanique » en vue d'une construction a mis au jour une nécropole déjà entrevue en 1965. Dix-neuf tombes ont été fouillées, dont onze sarcophages de type bourguigno-champenois tous privés de couvercle. Le mur ouest d'un édifice large de 10 m a été construit au-dessus de la première rangée de sarcophages. Ce bâtiment pourrait être une église. Les tombes sont particulièrement riches pour la région et plusieurs plaques-boucles en bronze ou damasquinées ont été trouvées. (Responsable : R. Biton)

SENS, rue de la Grande-Juiverie. — Les restes d'un four de potier médiéval de type longitudinal orienté S.-N. et dont il ne subsiste que la chambre de cuisson et les piliers marquant la séparation avec le foyer, ont été mis au jour. Le remplissage du four est constitué de tessons, vases complets (pégas, tasses, pichets, lampes), fragments de tuiles, silex, os d'animaux, argile cuite. L'ensemble date du XIV^e s. (Responsable : D. Perrugot)

CHAMPLAY, La Croix-Sainte. — Fouille de deux silos médiévaux de section verticale conique, ouverture 0,90 m, base 1,40 m, le fond étant à 1,40 et 1,55 m de la surface du sol. Ils ont livré des oules (fin XII^e siècle), des objets domestiques et des ossements d'animaux. (Responsable : Abbé Merlange)

MONUMENTS CLASSÉS DANS L'YONNE EN 1986

AUXERRE. — Maison de Marie Noël, située 1, rue Marie-Noël : la maison, en totalité, la cour et le jardin. (Inv. M.H. : 13 mai 1986.)

DOMECY-SUR-CURE. — Château : les façades et les toitures du château; la cheminée Renaissance du grand salon; les façades et les toitures des communs; le pigeonnier de plan carré, inclus dans les communs, en totalité; le colombier, de plan circulaire, en totalité. (Inv. M.H. : 3 mars 1986.)

NAILLY. — Église Saint-Pierre. (Inv. M.H. : 27 mars 1986.)

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 11, rue des Moreaux, 89000 AUXERRE

PRESIDENT D'HONNEUR :

M. le Préfet Yves CAZAUX

Commandeur de la Légion d'Honneur

Composition du Bureau :

Président : M. le Professeur René LOUIS
Vice-Présidents : MM. Claude HOHL, Jean-Raymond DURAND,
Gilbert-Robert DELAHAYE
Trésorier : M. Jean ROUMAILHAC; *adjoint* : M. Jean-Marc SAUR
Secrétaire : M. Henri MOREAU ; *adjoint* : M. Robert BREUILLER
Secrétaire des publications : Mlle Germaine DEMAUX; *adjoint* : M. Pierre MARIOTON
Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Jean BRIS,
Pierre CAMPAGNE, Renée CAUSSE, Professeur Jean-Emile COURTOIS,
René DESCOURTIS, Christian FOURNIER, Alain LABBÉ, Jacques LEFEBVRE,
France LE TURNIER, Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU,
Albert SAINT-JOIRE, Professeur Philippe SERINGE,
et Jean-Dominique CARON.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
M. le Secrétaire de la S.F.A.Y., 11, rue des Moreaux, 89000 Auxerre

Cotisations pour l'année 1988, incluant le service des bulletins :

membre donateur 220 F

membre adhérent 160 F

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse,
la cotisation est réduite à 35 francs.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un chèque libellé à l'ordre de
la S.F.A.Y. et d'un montant de 110 F (port et emballage inclus), à
Mlle Germaine DEMAUX, Secrétaire des publications, 1, rue Régis, 75006 Paris,
M. Pierre MARIOTON, Secrét.-adj., 67, av. Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

Les quatre numéros des années 1984, 1985, 1986 et 1987 peuvent être envoyés
contre un chèque de 350 F (port inclus) libellé au nom de la S.F.A.Y.

Tous ces prix sont valables jusqu'à la fin de 1988.

Comité de rédaction : Renée CAUSSE, Germaine DEMAUX,
Gilbert-Robert DELAHAYE, André MICHEL, Jacques RICHARD,
Jean ROUMAILHAC, Jean-Marc SAUR et Philippe SERINGE

Directeur de la publication : Jean Roumailhac.

Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

Publications de la Société des Fouilles archéologiques
et des monuments historiques de l'Yonne

Cahiers d'archéologie et d'histoire

publiés sous la direction de René LOUIS

Cahier n° 1. — Claude SCHAEFFER, Professeur d'histoire de l'art à l'Université François Rabelais de Tours. *La sculpture en ronde-bosse au XIV^e siècle dans le duché de Bourgogne*. Un vol. de 224 pages avec une carte dépliant et 52 planches hors-texte, Paris, 1954 (épuisé).

Thèse de doctorat de l'Université de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Carrière).

Cahier n° 2. — Bernard LACROIX. *La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay (Yonne), d'après les fouilles de Georges BOLNAT*. Préface de Raymond LANTIER, membre de l'Institut. Analyses de J.-R. MARECHAL. Dessins de Jean NICOLLE. Photographies d'André BRET et Pierre KILL. Un vol. de 172 pages, Paris, 1957.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Deuxième Médaille du Concours des Antiquités de la France pour 1957).

Cahier n° 3. — Victor SAXER, Recteur de l'Institut Pontifical d'archéologie chrétienne. *Le culte de Marie-Madeleine en Occident, des origines à la fin du Moyen Age*. Préface d'Henri-Irénée MARROU, Professeur d'histoire ancienne du Christianisme à la Faculté des Lettres de l'Uni-

versité de Paris. Un vol. de L et 466 pages réparties en deux tomes marqués * et **, avec neuf cartes dépliantes, Paris et Auxerre, 1959.

Thèse de doctorat de la Faculté de Théologie Catholique de l'Université de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Première Médaille au Concours des Antiquités de la France pour 1959).

Cahier n° 4. — *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*. Plans et relevés de Pierre ROUSSEAU. Un vol. grand in-4° de 540 pages avec de très nombreuses illustrations. Auxerre et Paris, 1975.

Contributions de Robert-Henri BAUTIER, Etienne DELARUELLE, Dom Anselme DIMIER, Etienne FELS, Dom Jean LAPORTE, Dom Jean LECLERCQ, René LOUIS, May VIEILLARD-TROIÉKOUROFF...

Cahier n° 5. — Yves SASSIER. — *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au XIII^e siècle*. Préface de Jean-François LEMARIGNIER, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne. Un vol. in-8° de XX et 260 pages avec 7 cartes. Auxerre et Paris, 1980.

Tous ces ouvrages peuvent être commandés
à la Secrétaire des publications de la Société
1, rue Régis, 75006 Paris

LES MELANGES RENE LOUIS

L'avis d'un maître de la science archéologique

— La chanson de geste et le mythe carolingien. *Mélanges René Louis* publiés par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75^e anniversaire. Mayenne, Imprimerie J. Floch, 1982, 2 volumes, 24 x 12, CLIV-561 et 740 pages, figures, couverture illustrée.

Le problème assurément le plus débattu depuis le début du XIX^e siècle entre historiens et critiques littéraires est celui de l'origine des chansons de geste qui apparaissent dans une forme déjà parfaite, comme la *Chanson de Roland*, dans la seconde moitié du XI^e siècle, époque de renouveau où se constituent les premiers empires monastiques. Deux théories s'affrontaient, celle de Joseph Bédier qui a montré les liens existant entre les chansons des XI^e et XII^e siècles et les moines, et celle de Ferdinand Lot qui croyait à des origines plus anciennes. Or, René Louis publia en 1947 sa thèse de doctorat qui était une étude extrêmement poussée de l'histoire et de la légende de Girart de Roussillon. Ce travail à la fois rigoureux et nuancé devait devenir classique, méritant les critiques élogieuses et l'estime d'un juge aussi compétent qu'Italo Siciliano, le recteur de l'Université de Venise mort assez récemment. C'est ainsi que René Louis a consacré à l'histoire littéraire son principal enseignement. Mais son inlassable curiosité a

fait aussi de lui un archéologue. C'est à lui que l'on doit l'une des plus importantes découvertes du siècle, celle des peintures murales de la crypte carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre retraçant la vie de saint Etienne. On sut ainsi qu'il y avait eu au IX^e siècle des artistes aussi habiles à peindre des murailles que ceux qui exécutaient le décor des manuscrits de ce temps. Les études qui constituent les *Mélanges* sont au nombre de 78. C'est un record. Certes, ces contributions sont de valeur inégale mais il n'en est pas d'indifférente. Aucune cependant n'a l'intérêt de la bibliographie de René Louis, œuvre de M. André Moisan, qui précède les *Mélanges*. Cette bibliographie de 110 numéros a été rendue singulièrement enrichissante par l'adjonction de notices explicatives, avec l'indication des comptes rendus élogieux ou critiques non seulement des livres mais des simples articles.

Jean HUBERT,
membre de l'Institut,
professeur honoraire d'Archéologie
à l'Ecole Nationale des Chartes.

in LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS, Cahier n° 3, 1983, p. 289. Librairie Picard, Paris. 150 F.